FOR THE PEOPLE
FOR EDVCATION
FOR SCIENCE

LIBRARY
OF
THE AMERICAN MUSEUM
OF
NATURAL HISTORY

Revue Zoologique Africaine

LIBRARY
OF THE
AMERICAN MUSEUM
OF NATURAL HISTORY

Juillet 1914-Décembre 1916. VOL. IV.

59.06 (6) Ce
9

Revue Zoologique Africaine

Publiée sous la direction

du

Dr H. SCHOUTEDEN

(Bruxelles)

BRUXELLES

HAYEZ, Imprimeur de l'Académie royale

Rue de Louvain, 112

—

1916

KRAKÓW
ZBIORY
MUZEUM KSIĘŻNICA
KRÓLESTW JAGIELLOŃSKICH

19.30587 - Nov. 11

RÉCOLTES MALACOLOGIQUES DU Dr J. BEQUAERT

DANS LE CONGO BELGE

PAR

Ph. DAUTZENBERG et L. GERMAIN

(Planches I-IV.)

Ce mémoire étudie les Mollusques terrestres et d'eau douce recueillis dans le Congo belge par M. le Dr Jos. Bequaert et appartenant aux collections du Musée du Congo, à Tervueren. Nous remercions vivement M. le Dr Schouteden d'avoir bien voulu nous confier l'étude de ces récoltes, qui présentent un grand intérêt, car elles proviennent en partie de localités qui n'avaient pas encore été explorées au point de vue malacologique.

Nous avons surtout été frappés par la grande variété spécifique des *Enneidae*. La faune de l'Afrique orientale aurait donc, sous ce rapport, beaucoup plus d'analogie avec celle de l'Afrique australe qu'on ne le supposait. Ces animaux sont d'ailleurs étroitement localisés, chaque contrée un peu étendue fournissant des espèces particulières, souvent très différentes de celles des régions voisines; mais ils sont toujours rares, et ce n'est guère que par unités que les naturalistes les plus habiles parviennent à les recueillir.

Un autre fait intéressant à signaler dans les récoltes de M. Bequaert est la présence du genre *Gonyodiscus*, dont les seuls

représentants connus jusqu'à présent appartenaient à la faune de l'Abyssinie. Nous avons pu en décrire deux espèces, et il n'est pas douteux que des recherches ultérieures permettront de rencontrer d'autres types de la famille des *Endodontidae* dans les régions équatoriales.

Les autres représentants de la faune terrestre n'offrent rien de bien particulier. Nous avons décrit quelques espèces nouvelles appartenant surtout à la grande famille des *Achatinidae*, mais elles sont toutes plus ou moins apparentées à des types bien connus de la faune tropicale.

Il en est tout autrement des éléments fluviatiles : si les Pulmonés sont tous des Mollusques à grande dispersion géographique africaine, les Prosobranches nous montrent des types tout à fait spéciaux, bien différents de ceux qui ont été décrits jusqu'ici. Tels sont, principalement, nos *Cleopatra hirta*, *Bequaerti* et *Schoutedeni*. De plus, ces Mollusques ont un aspect halolimnique indéniable. Avec les *Melania soror* et *nyangweensis* découverts autrefois au Congo par M. le lieutenant Dupuis, ils constituent un petit groupe remarquable par son facies marin. Cette constatation a une certaine importance : on a cru, en effet, jusqu'à ces dernières années, que le lac Tanganyika possédait seul, en Afrique, des Mollusques à facies halolimnique, mais depuis la découverte de *Neothauma* dans le lac Moëro et depuis que l'on possède une connaissance plus approfondie des Mélaniens du lac Nyassa, il a bien fallu reconnaître que le lac Tanganyika renfermait seulement un plus grand nombre d'espèces thalassoïdes que les autres masses lacustres africaines. L'existence dans le Lualaba et dans le Luapula, qui ne sont que des branches du Congo supérieur, d'une faune de Prosobranches à facies marin enlève encore davantage au Tanganyika son caractère d'exception. Nous croyons que la faune de ce lac est due, en réalité, à une évolution de l'ancienne faune lacustre africano-orientale; isolé d'assez bonne heure par suite de phénomènes géologiques d'une grande intensité, le lac Tanganyika qui, sous plus d'un aspect, rappelle l'Océan, a vu les animaux qui le peuplent s'adapter à ces nouvelles conditions. Vivant dans un milieu analogue à celui de l'Océan, ils ont pris un aspect marin : l'étrangeté de la faune du Tanganyika se réduirait donc à un simple phéno-

mène de convergence. Il n'était pas sans intérêt d'indiquer que les récoltes de M. Bequaert apportent de nouveaux arguments en faveur de cette manière de voir.

GASTÉROPODES PULMONÉS.

Famille des STREPTAXIDAE.

Genre **Streptaxis** Gray.

Streptaxis micans Putzeys.

1899. *Streptaixs micans*, Putzeys, Bull. Soc. roy. Mal. Belg., p. LV, fig. 2 (forêt de Waregga (Manyéma).
1901. *Streptaxis micans*, Dupuis et Putzeys, Bull. Soc. roy. Mal. Belg., p. XLI, fig. 14 (animal).

Habitat : Stn. 163, près Basoko, poste n° 4, 1° lat. N., 27-X-1910, 1 exemplaire à sommet brisé; stn. 173, Vieux Kassongo, Haut-Congo, 17-XII-1910, 1 exemplaire mort.

Famille des ENNEIDAE.

Genre **Ennea** H. et A. Adams.

Ennea Joubini nov. sp. — Pl. III, fig. 11, 12 (×6).

Testa imperforata sed rimata, solida, elongata, superne attenuata ac versus basin dilatata. Spira apice obtuso. Anfr. 8 fere plani : primi 3 leves sutura simplice, ceteri longitudinaliter obsoletissime costulati ac sutura crenulata juncti. Anfr. ultimus magnus, antrorsum leviter ascendens, in dorso haud profunde transversim biscrobiculatus. Apertura subovata, sat ampla; peristoma expansum breviterque reflexum, marginibus callo adnato et sat crasso junctis. Lamella parietalis valida, marginalis, eminens, intus torta et profunde provecta; columella intus dilatata ac in margine conspicue bidentata. Labrum intus superne bidentatum ac plicas transversas 4 emit-

tens : supera et infera debiles ac minus provectae, duo medianae vero usque ad marginem columellarem provectae et ibi denticulos 2 efformantes.

Color albidus, pallide lutescens ; peristoma album.

Altit. 15, diam. maj. 5 millim. ; apert. 5,5 millim. alta, 5 millim. lata.

Coquille imperforée, mais pourvue d'une fente ombilicale, solide, allongée, atténuée vers le haut et élargie vers la base. Spire obtuse au sommet, composée de 8 tours presque plans : les trois premiers lisses, séparés par une suture simple, les autres faiblement costulés dans le sens axial et séparés par une suture crénelée. Dernier tour grand en proportion, légèrement ascendant à l'extrémité et présentant, sur la face dorsale, deux scrobiculations transversales allongées, peu profondes. Ouverture subovale, assez ample, péristome dilaté, étroitement réfléchi et ayant les bords reliés par une callosité appliquée, assez épaisse et nettement limitée. Lamelle pariétale forte, marginale, saillante, formant avec le labre un sinus étroit, assez profondément échancré, et se prolongeant profondément dans l'intérieur, où elle est tordue. Columelle largement étalée dans le fond de l'ouverture et présentant sur son bord interne deux dentelons dont le supérieur est le plus fort. Labre obtusément bidenté dans le haut et portant sur sa paroi interne quatre plis décurrents qui pénètrent profondément : le supérieur et l'inférieur sont les plus courts, mais les deux du milieu se prolongent jusqu'au bord columellaire, où ils se terminent par les deux dentelons que nous avons signalés plus haut.

Coloration d'un blanc légèrement jaunâtre. Péristome blanc.

Habitat : Stn. 26, Katolo, entre Kiambi et Sampwe (Katanga), 13-XI-1911, exemplaire unique.

Cette espèce a une certaine analogie avec l'*Ennea ujijiensis* E. A. Smith [1], mais s'en sépare très nettement par ses tours moins convexes, par la forme très différente de son ouverture, par son bord columellaire beaucoup plus développé.

---

[1] Smith (E. A.). On the Shells of Tanganyika and of the neighbourhood of Ujiji, Central Africa. (*Proceed. Zoolog. Society London*, 1880, p. 347, n° 6, pl. XXXI, fig. 5.)

Ennea Bequaerti nov. sp. — Pl. III, fig. 14 (×12).

Testa imperforata, parum solida, aliquanto nitida, elongato-cylindraceo pupoidea. Spira apice obtusulo. Anfr. 7, sutura sat impressa juncti : primi 2 leves, ceteri costulis obliquis, quam interstitia vix angustioribus, regulariter sculpti. Anfr. ultimus in dorso transversim longe biscrobiculatus. Apertura fere verticalis, ad basin paululum recedens; peristoma breviter expansum. Lamella parietalis angusta, marginalis ac intus valde provecta. Columella lata, in margine interno bidentata. Labrum in medio compressum, funiculos longe provectos praebet : superus marginalis ac validior, inferus vero debilior et a margine remotior

Color albidus subhyalinus. Altit. 5, 8, diam. maj. 2, 5 millim.; apertura 1, 6 millim. alta, 1, 6 millim. lata.

Coquille imperforée, peu épaisse, pas très luisante, d'une forme allongée-pupoïde, subcylindrique. Spire assez obtuse au sommet, composée de 7 tours séparés par une suture bien marquée : les deux premiers lisses, les autres ornés de costules un peu obliques, à peine plus étroites que leurs intervalles et régulièrement disposées. Dernier tour pourvu du côté dorsal de deux scrobiculations transversales et très longues. Ouverture presque verticale, à peine un peu versante à la base. Péristome étroitement dilaté. Lamelle pariétale étroite, marginale, se prolongeant profondément dans l'intérieur. Columelle élargie dans le fond de l'ouverture, où les extrémités des funicules internes de la paroi labiale déterminent deux petits dentelons visibles seulement lorsqu'on regarde obliquement l'intérieur de l'ouverture. Labre formant un léger angle rentrant au milieu; de cet angle part un funicule qui se prolonge dans le fond de l'ouverture jusqu'au bord columellaire; un second funicule semblable, mais plus faible et prenant naissance plus profondément, suit parallèlement le premier et atteint aussi le bord columellaire. Ce sont ces deux funicules qui produisent les scrobiculations de la région dorsale du dernier tour.

Coloration d'un blanc subhyalin.

Habitat : Stn. 66, Lissala, Bangala, 12-X-1910, 4 exemplaires; Stn. 19, Malema (Congo supérieur), 2° lat. N., 14-X-1910, 2 exemplaires.

Cette jolie espèce, que nous sommes heureux de dédier à M. J. Bequaert, se rapproche de l'*Ennea consociata* E. A. Smith (1), mais s'en distingue par ses tours plus convexes, les détails de la denticulation de l'ouverture et les costulations du test beaucoup plus fortement burinées.

Ennea Lamyi nov. sp. — Pl. II, fig. 9, 10, 11 (×15).

Testa solidula, parum nitida, subhyalina, rimata et angustissime perforata, ovoidea. Spira apice obtuso. Anfr. 6 convexiusculi, sutura sat impressa juncti : primi 2 leves, ceteri costulis filiformibus obliquis, quam interstitia angustioribus regulariter sculpti. Anfr. ultimus versus basin attenuatus et pone aperturam scrobiculatus. Apertura verticalis sed basin versus aliquanto recedens, elongato-subquadrata, septemplicata. Lamella parietalis angusta, marginalis et valde eminens. Plicae columellares tres, fere marginales supera et infera debiles, haud intrantes, sed media validior ac profunde intrans. Plicae palatales duo fere marginales, haud intrantes : infera validior. Plica basalis mediocris, a margine paululum recedens.

Color albidus, pellucidus; peristoma album.

Altit 5, 5 ; diam. maj. 3, 1 millim. ; apertura 2 millim. alta, 1, 6 millim. lata.

Coquille assez solide, peu luisante, subhyaline, pourvue d'une fente ombilicale et d'une perforation excessivement étroite. Forme ovoïde. Spire obtuse au sommet, composée de six tours assez convexes, séparés par une suture bien accusée : les deux premiers lisses, les autres ornés de costules filiformes obliques, régulières et sensiblement plus étroites que leurs intervalles. Dernier tour atténué vers la base et scrobiculé derrière le péristome. Ouverture verticale, mais un peu versante à la base, subquadrangulaire, allongée et pourvue de sept plis. Lamelle pariétale étroite, marginale, à peine saillante. Trois plis columellaires submarginaux : le supérieur et l'inférieur faibles, non prolongés dans l'intérieur, celui du milieu plus fort et pénétrant assez profondément. Deux plis palataux submarginaux, non prolongés : l'inférieur plus fort que le supérieur. Pli basal médiocre, un peu immergé.

---

(1) Smith (E. A.), List of Land-and Freshwater-Shells collected by Dr. Emin Pacha in Central Africa, with Description of new Species. (*Annals and Magaz. of Natur. History*, 6e série, VI, 1890. p. 163, pl. VI, fig. 9.)

Coloration d'un blanc subhyalin; péristome blanc opaque.

Habitat : Stn. 98, Lukonzolwa (Katanga), 12-I-1912, un seul exemplaire.

L'*Ennea Lamyi* se rapproche de l'*Ennea soror* E. A. Smith ([1]), mais s'en distingue par sa forme plus obèse, son ouverture plus quadrangulaire, avec un pli basal beaucoup mieux développé, et son test plus fortement costulé.

Ennea Jeanneli nov. sp. — Pl. III, fig. 9, 10 (×15).

Testa rimata sed imperforata, parum nitida, subhyalina, pupoidea, superne tumida et basin versus attenuata. Spira apice obtuso. Anfr. 5 : primi 2 leves, ceteri oblique confertim costulati : costulae parum eminentes, quam interstitia vix angustiores. Inter costulas testa sub lente valido subtiliter corrugata sese ostendit. Anfr. ultimus in dorso sat longe transversim biscrobiculatus. Apertura verticalis, subrotundata; peristoma subincrassatum. Columella rectiuscula, in medio paululum inflata, intus dilatata et in imo, oblique intuenti, denticulos 2 praebens. Labrum in medio inflexum, funiculum intus longe provectum emittens; funiculus alter inferus, debilior et a margine multo remotior quoque conspicitur.

Color albus, subhyalinus; peristoma album et opacum. Altit. 4; diam. maj. 2 millim.; apertura 1,35 millim. alta; 1.22 millim. lata.

Coquille pourvue d'une fente ombilicale, mais imperforée, peu luisante, subhyaline, de forme pupoïde, renflée vers le haut. Spire, obtuse au sommet, composée de 5 tours : les deux premiers lisses, les autres ornés de costules obliques, nombreuses, à peine plus étroites que leurs intervalles. Lorsqu'on examine le test à l'aide d'une forte loupe, on remarque que les intervalles des costules sont très délicatement chagrinées. Dernier tour présentant sur la face dorsale deux scrobiculations transversales allongées. Ouverture verticale, arrondie; péristome un peu épaissi. Columelle droite, élargie dans l'intérieur de l'ouverture, où les extrémités des deux funicules de la paroi interne du labre déterminent deux petits dentelons, visibles seulement lorsqu'on regarde obliquement l'intérieur

---

([1]) Smith (E. A.), *Loc. supra cit.*, 1890, p. 164, pl. VI, fig. 12).

de l'ouverture. Labre présentant au milieu un renflement d'où part un funicule interne qui se prolonge jusqu'au bord columellaire. Un deuxième funicule semblable, mais plus faible et prenant naissance plus loin du bord de l'ouverture, règne parallèlement au premier et se prolonge aussi jusqu'au bord columellaire interne. C'est à ces deux funicules que correspondent les scrobiculations du dernier tour.

Coloration d'un blanc hyalin; péristome blanc opaque.

Habitat : Stn. 201, Niemba Kunda, près Kiambi, 9-XI-1911, exemplaire unique.

Par la disposition de ses deux funicules internes, cette espèce se rapproche de l'*Ennea Bequaerti*, mais elle en diffère par sa taille plus faible, sa forme renflée dans le haut et atténuée vers la base, par ses costules plus fines, plus nombreuses et moins espacées, par son bord columellaire non dilaté au sommet, par son labre non sinueux au bord, etc.

Ennea laevigata Dohrn.

1865. *Ennea laevigata* Dohrn, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 232.
1868. *Ennea laevigata* Dohrn, Pfeiffer, Monogr. Heliceorum, V, p. 454
1876. *Ennea laevigata* Dohrn, Pfeiffer, Monog. Heliceorum, VII, p. 504.
1881. *Ennea laevigata* Dohrn, E. A. Smith, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 281, pl. XXXII, fig. 6.
1889. *Enneastrum laevigatum* Dohrn, Bourguignat, Moll. Af. Equat., p. 127.
1891. *Ennea laevigata* Dohrn, E. A. Smith, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 310.
1897. *Ennea (Gulella) laevigata*. Dohrn, von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 21.
1899. *Ennea (Gulella) laevigata* Dohrn, E. A. Smith, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 580.

Habitat : Stn. 20, Lukolela, Congo moyen, 1° lat. S., 5-X-1910, 3 exemplaires; stn. 54, Bukama, Katanga, 6-VI-1911, 2 exemplaires; stn. 55, Vieux Kassongo, 16-XII-1910, 1 exemplaire.

Ennea Haullevillei nov. sp. -- Pl. III, fig. 13 (× 8).

Testa solida, nitidissima, subhyalina, rimata et angustissime perforata, pupiformis, ovoideo-elongata. Spira apice obtuso. Anfr. 7 convexiusculi, sutura, in 4 anfr. superis simplice, in inferis vero minutissime eleganterque crenulata juncti. Superficies lubrica, striis incrementi obliquis vixque conspicuis tantum ostendens. Anfr. ultimus profunde scrobiculatus. Apertura verticalis, subquadrata, intus sexplicata; peristoma expansum, marginibus callo parum conspicuo junctis. Lamella parietalis validissima, marginalis, profunde intrans et cum labro sinulum efformans. Denticulus parietalis debilis et valde immersus. Plica columellaris valida, a margine recedens et intus bifida; plicae palatales duo mediocres, quoque recedentes: supera quam infera debilior; plica basalis mediocris et quam palatales paullo magis immersa. Labrum subsinuosum.

Color sordide albidus. Peristoma album.

Altit. 9,5; diam. major. 4,5 millim.; apertura 3 millim. alta, 3 millim. lata.

Coquille solide, très luisante, subhyaline, pourvue d'une fente ombilicale et d'une perforation très étroite. Forme pupoïde, ovoïde-allongée. Spire obtuse au sommet, composée de 7 tours un peu convexes : les 4 premiers séparés par une suture simple, les trois derniers par une suture finement et élégamment crénelée. Surface ne montrant que des stries d'accroissement obliques très peu apparentes. Dernier tour profondément scrobiculé derrière le péristome. Ouverture verticale, subquadrangulaire, ornée de six plis, bords du péristome reliés par une callosité mince, peu visible. Lamelle pariétale très forte, marginale, saillante, pénétrant profondément et formant avec le labre un sinus médiocrement ouvert. A gauche de cette lamelle, on voit un dentelon faible et profondément immergé. Pli columellaire fort, n'atteignant pas le bord du péristome, bifide en arrière, mais ne pénétrant pas très profondément. Deux plis palataux médiocres, dont l'inférieur est le plus fort, n'atteignent pas le bord du labre; un pli basal médiocre est situé un peu plus profondément que les plis palataux. Profil du labre un peu sinueux, s'avançant au milieu.

Coloration d'un blanc-gris un peu jaunâtre; péristome blanc opaque.

Habitat : Stn. 83, Haut plateau Kundelungu, Katanga,

20-XII-1911; stn. 184, Kalassa, par 11° 30′ lat. S., près du Luapula, 17-II-1912.

Ennea Coarti nov. sp. — Pl. III, fig. 1, 2 (×15).

Testa imperforata, solidula, nitida, ovato-pupoidea. Spira apice obtuso. Anfr. 5 convexiusculi, sutura simplice juncti, striis incrementi obliquis parumque conspicuis tantum ornati. Apertura obliqua, subrotundata, marginibus callo tenuissimo et parum evidente junctis. Peristoma incrassatum, expansum, brevissimeque reflexum. Lamella parietalis sat valida, marginalis et eminens, intus parum provecta. Columella inermis et arcuata. Labrum arcuatum denticulumque marginalem in medio emittens.

Color albus subhyalinus. Peristoma album, opacum.

Altit. 3,6; diam. maj. 1,85 millim.; apertura 1,35 millim. alta, 1,35 millim. lata.

Coquille imperforée, assez solide, luisante, de forme ovale-pupoïde. Spire obtuse au sommet, composée de 5 tours un peu convexes, séparés par une suture simple, peu prononcée. Surface ne présentant que quelques stries d'accroissement obliques, irrégulières et peu apparentes. Ouverture oblique, arrondie; péristome épaissi, dilaté et très étroitement réfléchi; bords reliés par une callosité très mince. Lamelle pariétale assez forte, marginale, ne pénétrant que fort peu dans l'intérieur. Columelle arquée, dépourvue de plis. Labre arqué, présentant au milieu un dentelon marginal.

Coloration d'un blanc subhyalin; péristome blanc opaque.

Habitat : Stn. 125, Lukonzolwa, 12-I-1912, un seul exemplaire.

Ennea kivuensis Preston.

1913. *Ennea kivuensis*, Preston, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 197, pl. XXXIV, fig. 3.

Habitat : Stn. 29, Vieux Kassongo (Manyéma), 17-XII-1910; stn. 110, Lukonzolwa, Katanga, 10-I-1912, 2 exemplaires et 1 jeune.

Ennea Wahlbergi Krauss.

1848. *Pupa Wahlbergi*, Krauss, Südafr. Moll., p. 80, pl. V, fig. 5.
1848. *Pupa Wahlbergii* Kr., Pfeiffer, Mon. Helic., II, p. 352.
1853. *Pupa Wahlbergi* Kr., Pfeiffer, Mon. Helic., III, p. 551.
1856. *Ennea Wahlbergi* Kr., Pfeiffer, Malakoz. Bl. II, pp. 62, 173.
1858. *Vertigo (Alvearella) Wahlbergi* Kr., H. et A. Adams, Genera of rec. Moll., II, p. 173.
1859. *Pupa Wahlbergi* Kr., Küster, Conch. Cab., 2e édit., p. 158, pl. 19, fig. 6-9.
1859. *Ennea Wahlbergi* Kr., Pfeiffer, Mon. Helic., IV, p. 339.
1861 *Gulella Wahlbergi* Kr., Albers, Die Heliceen, 2e édit., p. 298.
1878. *Pupa Wahlbergi* Kr., Sowerby *in* Reeve, Conch. Iconica, pl. XX, fig. 187.
1878. *Ennea (Gulella) Wahlbergi* Kr., Pfeiffer-Clessin, Nomencl. Helic. viv., p. 19.
1885. *Ennea Wahlbergi* Kr., Tryon, Manual of Conch., 2e série, I, p. 96, pl. 19, fig. 99.
1808. *Ennea Wahlbergi* Kr., Sturany, Südafr. Moll. *in* Denkschr. Akad. Wien, LXVII, p. 555.
1808. *Ennea Wahlbergi* Kr., Melvill et Ponsonby, Check List *in* Proc. Malac. Soc. Lond., III, p. 169.
1904. *Ennea (Gulella) Wahlbergi* Kr., Kobelt, Conch. Cab., 2e édit., Agnatha, p. 190, pl. 24, fig. 3, 4.
1912. *Ennea Wahlbergi* Kr., Connoly, Ann. S. Afr. Mus., p. 88.

Habitat : Stn. 227, Durban, Natal, 29-VII-1912, 4 exemplaires.

Ennea Planti Pfeiffer.

1856. *Ennea Planti*, Pfeiffer, Malakoz. Bl. II, p. 173.
1859. *Ennea Planti*, Pfeiffer, Mon. Helic., IV, p. 337.
1860. *Ennea Planti*, Pfeiffer, Novit., I, p. 72, pl. XX, fig. 5, 6.
1861. *Ennea Planti* Pfr., Albers, Die Heliceen, 2e édit., p. 302.
1868. *Ennea Planti*, Pfeiffer, Mon. Helic., V, p. 452.
1878. *Pupa Planti*, Sowerby *in* Reeve, Conch. Icon., pl. XVIII, fig. 169.
1878. *Ennea (Uniplicaria) Planti* Pfr., Pfeiffer-Clessin, Nomencl. Helic. viv., p. 18.
1885. *Ennea (Uniplicaria) Planti* Pfr., Tryon, Manual of Conch., 2e sér., I, p. 90, pl. 18, fig. 41.
1898. *Ennea Planti* Pfr., Melvill et Ponsonby, Check List *in* Proc. Malac. Soc. of Lond., III, p. 168.

1898. *Ennea Planti* Pfr., STURANY, Südafr. Moll. *in* Denkschr. Acad. Wien, LXVII, p. 552.
1904. *Ennea Planti* Pfr., KOBELT, Conch. Cab., 2e édit., Agnatha, p. 178, pl. 29, fig. 23, 24.
1912. *Ennea Planti* Pfr., CONNOLLY, Ann. Afr. Mus., p. 83.

Habitat : Stn. 236, Durban, Natal, 29-VII-1912, 1 exemplaire et 1 jeune.

Genre **Streptostele** H. DOHRN.

Streptostele albida PUTZEYS.

1899. *Ennea albida*, PUTZEYS, Bul. Soc. roy. Malac. Belg., p. LVI, fig. 5, 6.
1901. *Ennea albida* Putz., DUPUIS et PUTZEYS, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., p. XLI, fig. 15, 16.
1907. *Ennea albida* Putz., GERMAIN, Bull. Muséum, p. 425.

Habitat : Stn. 47, Nyangwe, 29-XI-1910, 7 exemplaires; stn. 35, Kakombo, entre Kikondja et Ankoro, Katanga, 25-X-1912, 3 exemplaires.

Streptostele Alluaudi nov. sp. — Pl. II, fig. 1, 2 (× 6).

Testa tenuis, elongato-turrita. Spira elata, apice obtuso. Anfr. 8 convexiusculi, sutura parum impressa juncti : primi 4 leves, ceteri costulis longitudinalibus debilissimis confertissime ornati. Apertura subquadrata, marginibus callo adnato et sat expanso junctis. Columella brevis, torta. Labrum rectiusculum; margo basalis arcuatus.

Color albus, subhyalinus. Altit. 11; diam. maj. 2,6 millim.; apertura 2,4 millim. alta, 2 millim. lata.

Coquille mince, allongée-turriculée. Spire élevée, obtuse au sommet, composée de 8 tours légèrement convexes, séparés par une suture peu accusée : les 4 premiers lisses, les autres ornés de costules axiales extrêmement délicates et peu saillantes, mais qui déterminent cependant, contre la suture, de très fines crénulations. Ouverture subquadrangulaire; bords du péristome reliés par une callosité mince, appliquée et largement étalée. Columelle courte, tordue. Labre presque droit; bord basal arqué.

Coloration d'un blanc hyalin uniforme.

Habitat : Stn. 10, Kisantu (Bas-Congo), 21-IX-10, 3 exemplaires.

Famille des HELICARIONIDAE.

Genre **Helicarion** de Férussac.

Helicarion (Africarion) Sowerbyi Pfeiffer (emend. .

1848. *Vitrina Sowerbyana*, Pfeiffer, Proc Zool. Soc. Lond., p. 107.
1848. *Vitrina Sowerbyana*, Pfeiffer, Mon. Hel., II, p. 503.
1850. *Vitrina Sowerbyana*, Albers. Heliceen, p. 53.
1851. *Vitrina Sowerbyana*, Pfeiffer, Conch. Cab., 2e édit., p. 14, pl. I, fig. 51, 53.
1853. *Vitrina Sowerbyana*, Pfeiffer, Mon. Hel., III, p. 43.
1858. *Vitrina Sowerbyana* Pfr., Morelet, Séries Conch., I, p. 11.
1862. *Vitrina Sowerbyana* Pfr., Reeve. Conch Icon., pl. I, fig 2.
1868. *Vitrina Sowerbyana*, Pfeiffer, Mon. Hel., V, p. 18
1885. *Vitrina Sowerbyana* Pfr., Tryon, Manual of Conch , 2 Sér , I, p. 152, pl. 33, fig. 17-19.
1888. *Vitrina Sowerbyana* Pfr., Vignon, Bull. Soc. Mal. Fr., V, p. 66.
1897. *Helicarion Sowerbyanus* Pfr., von Martens, Besch. Weicht. D. O. Afr., 36, pl. I, fig. 6 (Ituri).
1911. *Helicarion (Africarion) Sowerbyi* Pfr., Germain, Bull. Mus., pp. 220, 221, fig. 49; p. 233.

Habitat : Stn. 11, Kisantu (Bas-Congo), 21-IX-10, 3 exemplaires.

Helicarion haliotides Putzeys.

1899. *Helicarion haliotides*, Putzeys, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., p LX, fig. 14, 15.

Habitat : Stn. 33, Bukama, Katanga, 6-VI-1911, 9°-10° lat. S., 2 exemplaires.

Famille des HELIXARIONIDAE.

Genre **Trochonanina** Moüsson.

Trochonanina (Martensia) mesogaea v. Martens, var. **nsendweensis** Dupuis et Putzeys.

1901. *Trochonanina mesogaea* v. Martens, var. *nsendweensis*, Dupuis et Putzeys, Bull. Soc. roy. Malac. de Belg., XXXVI, p. LVII, fig. 28.

Habitat : Stn. 6, La Lowa, entre 1° et 2° lat. S. (Lualaba), 27-X-1910; stn. 59, Ngombe, près Irebu, Congo supérieur, 5-X-1910, 1 exemplaire; stn. 181, Kibombo, 4° lat. S., 6-XI-1910, 2 exemplaires.

Trochonanina (Martensia) Rodhaini nov. sp. — Pl. I, fig. 8, 9, 10 (×2).

Testa anguste perforata, tenuis, subpellucida, trochiformis. Spira conoidea parum elata; anfr. 6 ½ regulariter crescentes, convexiusculi, sutura anguste marginata juncti et oblique tenuiter ac confertissime costulati. Anfr. ultimus haud descendens, in peripheria acute carinatus et infra angulum strias nullas, sed lineas incrementi irregulares tantum exhibens. Apertura perobliqua, subquadrata. Columella arcuata, superne brevissime expansa; labrum simplex et acutum.

Color pallide fulvus.

Altit. 13; diam. maj. 17 millim.; apertura 7 millim. alta, 8 millim. lata.

Coquille étroitement perforée, mince, subpellucide, trochiforme. Spire conoïde, peu élevée, composée de 6 ½ tours croissant régulièrement, légèrement convexes, séparés par une suture bordée d'un filet bien net, mais très étroit, et ornés de costules filiformes obliques, extrêmement fines et contiguës. Dernier tour non descendant, pourvu, à la périphérie, d'une carène aiguë. Au dessous de cette carène, la surface ne présente que de légers plis d'accroissement, mais pas de costules. Ouverture subquadrangulaire. Columelle arquée, très brièvement dilatée au sommet. Labre simple, tranchant.

Coloration fauve clair uniforme.

Habitat : Stn. 13, Kisantu (Bas-Congo), 20-IX-1910, 1 exemplaire.

Cette espèce est fort voisine du *Tr. mesogaea* v. MARTENS (Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 50, pl. I, fig. 9; pl. III, fig. 15), mais elle est plus haute en proportion et son ombilic est plus étroit. Quant au *Moaria levistriata* PRESTON, il nous semble identique à *mesogaea*.

Trochonanina (Martensia) consociata E. A SMITH.

1899. *Martensia consociata*, E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 584, pl. XXXIII, fig. 32, 33, 34.
1910. *Martensia* (?) *shimbiense*, FULTON, Ann. and Mag. N. Hist., 8e Sér., VI. p. 530, pl. VIII, fig. 12.

Habitat : Stn. 97, Tekanini, entre Kiambi et Sampwe, 8° lat. S., 16-XI-1911, 4 exemplaires; stn. 149, Kundelungu, Katanga, 20-XII-1911, 1 exemplaire; stn. 199, Muombe, entre Kiambi et Sampwe, 18-XI-1911, 1 exemplaire; stn. 116, Muyumbwe, le long du Lualaba, 6° lat. S., X-1911, 2 exemplaires.

Trochonanina (Trochozonites) percostulata DUPUIS et PUTZEYS.

1901. *Trochozonites percostulatus*, DUPUIS et PUTZEYS, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., p. LIV, fig. 24.

Habitat : Stn. 204, Bukama, Katanga, 9° lat. S., 3 exemplaires de différents âges

Trochonanina (Trochozonites) bellula VON MARTENS. Pl. II, fig. 5, 6 (×6).

1892. *Helix bellula*, VON MARTENS, Sitz. Ber. Ges. Naturf. Freunde, p. 16.
1897. *Trochonania (Moria) bellula*, VON MARTENS, Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 45, pl. III, fig. 10.

Testa tenuis, anguste perforata, subtrochiformis. Spira conoidea, apice obtusiusculo. Anfr. 5 : primus valde immersus, secundus transversim pluriliratus, sequentes 3 transversim carinati, longitudinaliter oblique costulati et ubi carinae et costulae committuntur, tuberculati ac setis brevibus acutisque armati. Carinae in anfr. superioribus 3, in ultimo 4 adsunt. Carina infera basin, sculptura omnino destitutam, cingit. Apertura semilunaris. Columella subarcuata, superne non incrassata ; labrum simplex et arcuatum.

Color fulvus.

Altit. 6,5; diam. maj. 7 millim.; apertura 2,3 millim. alta; 3,7 millim. lata.

Coquille étroitement perforée, mince, subtrochiforme. Spire conoïde, assez obtuse au sommet, composée de 5 tours : le premier est plongeant, le second, pourvu d'une dizaine de filets décurrents, visibles seulement sous la loupe, les trois autres sont garnis de carènes aiguës et de costules longitudinales filiformes, dirigées dans le sens de l'accroissement. Ces deux éléments encadrent des alvéoles quadrangulaires dont les points d'intersection sont légèrement tuberculeux et portent chacun un poil court et pointu. Sur l'avant-dernier tour et sur l'antépénultième il existe trois carènes, sur le dernier quatre, dont l'inférieure limite nettement la base, qui est tout à fait lisse. Ouverture semi lunaire. Columelle légèrement arquée, ne s'élargissant pas vers le haut. Labre arqué, simple, tranchant.

Coloration fauve uniforme.

Habitat : Stn. 176, Vieux Kassongo, 16-XII-1910, 1 exemplaire.

Il nous a semblé utile de décrire à nouveau et de représenter ici cette espèce de VON MARTENS que nous avions hésité à reconnaître à cause de la médiocrité de sa figuration originale et parce qu'il n'est pas fait mention, dans sa description, des poils qui garnissent les points d'intersection des carènes et des costules.

Genre **Thapsia** ALBERS.

Thapsia simulata SMITH.

1899. *Thapsia simulata*, E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 583, pl. XXXIII, fig. 21, 22.

Habitat : Stn. 118, Elisabethville, Katanga, 14-III-1912, 1 exemplaire; stn. 211, Mufungwa, Katanga, 15-XII 1911, 1 exemplaire; stn. 215, Kikondja, Katanga, 28-II, 1911, 1 exemplaire.

Genre **Kaliella** Blanford.

Kaliella barrakporensis Pfeiffer.

1852. *Helix Barrakporensis*, Pfeiffer, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 156.
1852. *Helix Barrakporensis* Pfr., Reeve, Conch. Icon., pl. CXXXII, fig. 816.
1853. *Helix Barrakporensis*, Pfeiffer, Mon. Helic., III, p. 59.
1854. *Helix Barrakporensis*, Pfeiffer, Conch. Cab., 2e édit., Helicidae, III, p. 415, pl. 147, fig. 20-22.
1855. *Nanina Barrakporensis* Pfr., Gray et Pfeiffer, Catal. Pulmon. in the Brit. Mus., p. 80.
1859. *Helix Barrakporensis*, Pfeiffer, Mon. Helic., IV, p. 33.
1859. *Helix Barrakporensis* Pfr., Benson, Ann. and Mag. N. Hist., 3e Sér., III, p. 272.
1860. *Helix Barrakporensis* Pfr., Blanford, Contrib. Indian Moll., p. 12, pl. III, fig. 5.
1868. *Helix Barrakporensis*, Pfeiffer, Mon. Helic., V, p. 86.
1872. *Sitala Barrakpoorensis* Pfr., Stoliczka, Journ. Asiat. Soc. of Beng., XLII, p. 20.
1876. *Kaliella Barakporensis* Pfr., Theobald, Catal. C. I, p. 20.
1876. *Helix Barrakporensis*, Pfeiffer. Mon. Helic., VII, p. 100.
1878. *Nanina (Microcystis?) barrakporensis* Pfr., Nevill, Hand List Indian Mus , I, p. 41.
1882. *Kaliella barrakporensis* Pfr., Godwin-Austen, Land and Freshw. Moll. of India, I, pp. 2, 19, 146, pl. I, fig. 1; pl. XXXVIII, fig. 5.
1882. *Helix sigurensis*, Godwin-Austen, Land and Freshw. Moll. of India, I, p. 5, pl. I, fig. 11.
1886. *Nanina (Kaliella) Barrakporensis* Pfr., Tryon, Manual of Conch., II, p. 61, pl. 26, fig. 57. 58.
1890. *Helix (Trochonanina) pretoriensis*, Melvill et Ponsonby, Ann. and Mag. N. Hist., 6e Sér., VI, p. 469.
1892. *Trochonanina pretoriensis*, Melvill et Ponsonby, Ann. and Mag. N. Hist., 6e Sér., IX, p. 94, pl. IV, fig. 5.
1899. *Kaliella barrakporensis* Pfr., E. A. Smith, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 582.
1912. *Kaliella sigurensis* G.-Aust., Connolly, Ann. S. Afr. Mus., XI, p. 117.

Cette espèce, originaire de l'Inde, a déjà été signalée à Madagascar (SMITH), au Cap de Bonne-Espérance (MELVILL et PONSONBY) et elle est également connue de toute l'Afrique Orientale.

Habitat : Stn. 115, Lukonzolwa, Katanga, 12-I-1912, 2 exemplaires.

Genre **Zingis** VON MARTENS.

Zingis Bequaerti nov. sp. — Pl. I, fig. 5, 6, 7 (×5).

Testa anguste ac profunde perforata, tenuis, subgloboso-depressa. Spira mediocriter elata, apice obtuso. Anfr. 5 convexiusculi, regulariter crescentes, sutura parum impressa juncti, plicisque incrementi sat conspicuis irregulariter ornati. Anfr. ultimus paululum descendens. Sub lente validissimo testa minutissime rugosa se ostendit. Apertura obliqua, semi-lunaris, marginibus callo tenuissimo adnatoque junctis. Columella perobliqua, subarcuata, superne paululum incrassata. Labrum arcuatum subexpansum et in margine brevissime reflexum.

Color undique fulvus.

Altit. 4,6; diam. maj. 7 millim.; apertura 2 millim. alta; 3 millim. lata.

Coquille étroitement et profondément perforée, subglobuleuse-déprimée. Spire médiocrement élevée, obtuse au sommet, composée de 5 tours un peu convexes, croissant régulièrement et séparés par une suture peu accusée. Surface ornée de plis d'accroissement irréguliers, assez saillants. Sous un fort grossissement, on voit que le test est très finement chagriné. Dernier tour descendant légèrement à son extrémité. Ouverture oblique, semi-lunaire; bords du péristome reliés par une callosité mince et appliquée. Columelle très oblique, un peu épaissie dans le haut. Labre arqué, très légèrement dilaté et très étroitement réfléchi au bord.

Coloration fauve uniforme.

Habitat : Stn. 146, Kundelungu (Katanga), 20-XII-1911, 2 exemplaires.

Famille des ENDODONTIDAE.

Genre **Gonyodiscus** Fitzinger.

Gonyodiscus Ponsonbyi nov. sp.

Testa subdiscoidea, late ac profunde umbilicata. Spira depressa, fere omnino plana. Anfr. 4 convexiusculi, regulariter crescentes, sutura impressa juncti : primus levis, ceteri axialiter minutissime ac confertim costulati. Apertura obliqua, subrotundata. Columella arcuata, superne vix dilatata. Labrum simplex et arcuatum.

Color fulvus.

Altit. 1; diam. maj. 2 millim.; apertura 0,8 millim. alta, 0,9 millim. lata.

Coquille subdiscoïde, largement et profondément ombiliquée. Spire déprimée, presque tout à fait plane, composée de 4 tours assez convexes, croissant régulièrement et séparés par une suture bien accusée. Surface ornée de costules axiales très fines et nombreuses. Ouverture oblique, arrondie. Columelle arquée, à peine un peu dilatée au sommet. Labre simple, arqué.

Coloration fauve uniforme.

Habitat : Stn. 147, Kundelungu, 19-XII-1911, sous la mousse, 1 exemplaire.

Nous regrettons de n'avoir pu représenter cette espèce, dont le spécimen unique a été malheureusement brisé par le photographe.

Gonyodiscus Smithi nov. sp. - Pl. I, fig. 11, 12, 13.

Testa subdiscoidea, sat late umbilicata. Spira depressa perparum prominula. Anfr. 5, regulariter crescentes, convexi, sutura profunde canaliculata juncti : primi 2 leves, ceteri longitudinaliter tenuissime confertissimeque costulati. Apertura semilunaris, vix obliqua. Columella arcuata, superne haud dilatata. Labrum simplex et arcuatum.

Color fulvus.

Altit. 1,1; diam. maj. 2 millim.; apertura 0,8 millim. alta, 0,8 millim. lata.

Coquille subdiscoïde, assez largement ombiliquée. Spire sur-

baissée, très peu saillante, composée de 5 tours convexes, croissant régulièrement et séparés par une suture profondément canaliculée; deux premiers tours lisses, les suivants ornés de costules axiales extrêmement fines et nombreuses. Dernier tour bien arrondi à la périphérie. Ouverture semi-lunaire, à peine oblique. Columelle arquée, non dilatée au sommet. Labre simple, arqué.

Coloration fauve uniforme.

Habitat : Stn. 133, Lukonzolwa, 12-I-1912, 1 exemplaire.

Cette petite espèce est surtout remarquable par sa suture profondément canaliculée.

Famille des BULIMINIDAE.

Genre **Buliminus** Ehrenberg.

Buliminus (Ena) Boivini Morelet.

1860. *Glandina Boivini*, Morelet, Séries Conch., II, p. 72, pl. V, fig. 5.
1887. *Bulimus Boivini* Mor., Grandidier, Bull. Soc. Mal. Fr., IV, p. 187.
1890. *Bulimus (Cerastus) mamboiensis*, E. A. Smith, Ann. and Mag. Nat. Hist., sér. VI, p. 153, pl. 5, fig. 7.
1897. *Buliminus Boivini* Mor., von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 61.
1898. *Buliminus movenensis*, Sturany, Südafr. Moll., p. 66, pl. II, fig. 44-51.
1899. *Buliminus Boivini* Mor., E. A. Smith, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 587.
1900. *Buliminus (Cerastus) Boivini* Mor., Kobelt, Conch. Cab., 2e édit., p. 635, pl. 97, fig. 2.
1900. *Buliminus (Pachnodes) movenensis* Stur., Kobelt, Conch. Cab., 2e édit., p. 632, pl. 96, fig. 19-21.
1912. *Ena boivini* Mor., Connolly, Ann. South Afr. Mus., XI, p. 165.

Habitat : Stn. 34, Malema, 2° lat. N., Congo supérieur, 14-X-1910, 1 exemplaire; stn. 126, Lukonzolwa, 30-XII-1911, 1 exemplaire jeune; stn. 136, Kakompo, entre Ankoro et Kikondja, 25-X-1911, 1 exemplaire jeune; stn. 171, Kakombo, entre Ankoro

et Kikondja, 8° lat. S., 25-X-1911, 1 exemplaire jeune; stn. 203, Niemba Kunda, près Kiambo, 9-XI-1911, 1 exemplaire jeune; stn. 205, Bukama, 9° lat. S., Katanga, 1 exemplaire jeune.

Var. **ptychaxis** E. A. Smith.

1880. *Bulimus* (*Buliminus*) *ptychaxis*, E. A. Smith, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 346, pl. XXXI, fig. 3.
1881. *Buliminus ptychaxis* Sm., Crosse, Journ. de Conch., XXIX, pp. 139, 299.
1886. *Bulimus ptychaxis* Sm., Pelseneer, Bull. Mus. Roy. Hist. Nat. Belg., IV, p. 104.
1890. *Bulimus* (*Cerastus*) *ptychaxis* Sm., E. A. Smith, Ann. and Mag. Nat. Hist., 6e sér., VI, p. 147 (var.).
1900. *Buliminus* (*Rhachis*) *ptychaxis* Sm., Kobelt, Conch. Cab., 2e édit., p. 657, pl. 101, fig. 1.

Habitat : Stn. 112, Mufumbi, le long du Luapula, 11° lat. S., 10-II-1912, 1 exemplaire jeune; stn. 117, Elisabethville, Katanga, 14-III-1912, 1 exemplaire.

Buliminus (Cerastus) Stuhlmanni von Martens.

1895. *Buliminus Stuhlmanni*, von Martens, Sitzungsber. Ges. Naturf. Fr., p. 128.
1897. *Buliminus Stuhlmanni*, von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 63, pl. III, fig. 26, 29.
1901. *Buliminus* (*Cerastus?*) *Stuhlmanni* v. M., Kobelt. Conch. Cab., 2e édit., p. 800, pl. 117, fig. 15, 16.

Habitat : Stn. 42, Vieux Kassongo, 16-XII-1911, 6 exemplaires jeunes; stn. 124, Lukonzolwa, 22-I-1912, 2 exemplaires jeunes; stn. 138, Lukolela, Moyen Congo, 5-X-1910, 1 exemplaire jeune; stn. 143, Kisantu, Bas-Congo, 21-IX-1910, 1 exemplaire adulte.

Buliminus (Rhachis) Braunsi von Martens.

1869. *Buliminus* (*Rhachis*) *Braunsii*, von Martens, Nachrichtsbl. d. D. Mal. Ges., p. 150.
1869. *Buliminus Braunsii*, von Martens, v. der Decken's Reise in Ostafr., III, p. 160.

1872. *Buliminus Braunsii* v. M., PFEIFFER, Novitates, IV, p. 49, pl. 118, fig. 11 (tantum).
1878. *Buliminus (Rhachis) Braunsii* v. M., VON MARTENS, Monatsber. Akad. Wiss. Berl., p. 293.
1881. *Bulimus (Buliminus) Braunsii* v. M., SMITH, Proc. Zool. Soc Lond., p. 281, pl. XXXII, fig. 7-7[c].
1889. *Rachis Braunsi* v. M., BOURGUIGNAT, Moll. Afr. Équat., p. 59.
1889. *Rachis Bloyeti*, BOURGUIGNAT, Moll. Afr. Équat., p. 60.
1897. *Buliminus (Rhachis) Braunsi*, VON MARTENS, Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 72.

Habitat : Stn. 58, Mufungwa, Katanga, 11-XII-1911, 1 exemplaire jeune ; stn. 170, Bukama, Katanga, 9-III-1911, 1 exemplaire; stn. 175, Kipochi, sur le Luapula, 12° lat. S., 16-II-1912, 2 exemplaires jeunes.

Buliminus (Rhachis) Braunsi VON MARTENS var. quadricingulata E. A. SMITH.

1860. *Buliminus Braunsii*, VON MARTENS (ex parte), Novitates, IV, pl. CXVIII, fig. 12 (tantum).
1890. *Buliminus (Rhachis) quadricingulatus*, E. A. SMITH, Ann. and Mag. Nat. Hist., 6e sér., VI, p. 153, pl. 5, fig. 6.
1897. *Buliminus (Rhachis) Braunsii*, var. *quadricingulatus* Sm., VON MARTENS, Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 72.

Habitat : Stn. 177, Kalengwe, Katanga, 9° 30′ lat. S., 1 exemplaire jeune.

Buliminus (Rhachis) punctatus ANTON.

1839. *Bulimus punctatus*, ANTON, Verz. Conch. Samml., p. 42.
1845. *Bulimus Ferussaci*, DUNKER, Zeitschr. f. Malakoz., p. 164.
1848. *Bulimus Ferussaci* Dunk., PFEIFFER, Mon. Hel., II, p. 212.
1848. *Bulimus punctatus* Ant., PFEIFFER, Mon. Hel., II, p. 212.
1849. *Bulimus punctatus* Ant., REEVE, Conch. Icon., pl. LXV, fig. 452.
1849. *Bulimus Ferussaci* Dunk., REEVE, Ibid., pl. LXIV, fig. 441.
1850. *Bulimus punctatus* Ant., PFEIFFER, Conch. Cab., 2e édit., p. 229, pl. 62, fig. 22-24.
1851. *Bulimus punctatus* Ant., DESHAYES *in* FÉRUSSAC, Hist. Nat. Moll., II, 2e p., p. 86, pl. 157, fig. 7-8.
1853. *Bulimus Ferussaci* Dunk., DUNKER, Moll. Guin., p. 6, pl. I, fig. 36, 36.

1859. *Bulimus (Rhachis) punctatus* Ant., VON MARTENS, Mal. Bl., VI, p. 213.
1860. *Bulimus punctatus* Ant., MORELET, Séries Conch., II, p. 66.
1861. *Buliminus (Rhachis) punctatus* Ant., ALBERS, Heliceen, 2e édit., p. 231.
1869. *Buliminus (Rhachis) punctatus* Ant., VON MARTENS, v. d. Deckens Reise, p. 59.
1869. *Buliminus punctatus* Ant., VON MARTENS, Nachrichtsbl., p. 153.
1870. *Bulimus (Rhachis) punctatus* Ant., HANLEY et THÉOBALD, Conch. Indica, p. 10, pl. XX, fig. 10.
1878. *Buliminus (Rhachis) punctatus* Ant., NEVILL, Hand List Indian Mus., I, p. 130.
1878. *Buliminus (Rhachis) punctatus* Ant., VON MARTENS, Monatsber. Akad. Wiss. Berlin, p. 294.
1879. *Buliminus punctatus* Ant., GIBBONS, Journ. of Conch., II, p. 144.
1880. *Buliminus punctatus* Ant., GRAVEN, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 217.
1889. *Rachisellus punctatus* Ant., BOURGUIGNAT, Moll. Afr. Équat., p. 69.
1889. *Rachisellus Ledoulxi*, BOURGUIGNAT, Ibid., p. 70, pl. V, fig. 10, 11.
1893. *Buliminus (Pachnodus) jejunus*, MELVILL et PONSONBY, Ann. and Mag. Nat. Hist., sér. VI, vol. XII, p. 106, pl. III, fig. 7.
1897. *Buliminus (Rhachis) punctatus* Ant., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 76.
1901. *Buliminus (Pachnodus?) jejunus*, MELV. et PONS. KOBELT, Conch. Cab., 2e édit., p. 794, pl. 117, fig. 5.
1912. *Ena (Rhachisellus) punctata* Ant., CONNOLLY, Ann. South Afr. Mus., XI, p. 173.

Habitat : Stn. 217, Dar-es-Salam, Afrique orientale allemande, 2 exemplaires.

FAMILLE DES ACHATINIDAE.

Genre **Achatina** DE LAMARCK.

Achatina (Achatina) oblitterata DAUTZENBERG.

1869. *Achatina* var., PFEIFFER, Malakoz. Blätt., p. 256, pl. II., fig. 1-4.
1890. *Achatina oblitterata*, DAUTZENBERG, Bull. Acad. Roy. Belg., XX, p. 567, pl. I, fig. 1 (Léopoldville).
1904. *Achatina oblitterata*, PILSBRY *in* TRYON, Man. of Conch., XVII, p. 13, pl. 18, fig. 20; pl. 19, fig. 24-25.

1913. *Achatina* (*Achatina*) *oblitterata*, Dautz., GERMAIN, Bulletin Muséum hist. nat., p. 283.

Habitat : Stn. 105, Ile de l'Éléphant (rives du Congo), 3° lat. S., 30-IX-1910, 2 exemplaires.

Achatina (Achatina) iostoma PFEIFFER.

1852. *Achatina iostoma*, PFEIFFER, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 86 (Fernando-Po).
1853. *Achatina iostoma*, PFEIFFER, Mon. Hel., III, p. 485.
1855. *Achatina iostoma*, PFEIFFER, Conch. Cab., 2e édit., p. 360, pl. 43, fig. 7.
1861. *Achatina iostoma* Pfr., ALBERS, Die Heliceen, 2e édit., p. 201.
1876. *Achatina balteata*, VON MARTENS (non Reeve), Monatsber. Berl. Ges. naturf. Fr., p. 258, pl. 2, fig. 2 (Victoria).
1878. *Achatina iostoma*, PFEIFFER, Nomencl. Hel., p. 265.
1880. *Achatina iostoma* Pfr., BOURGUIGNAT, Moll. Afr. Equat., p. 77.
1886. *Achatina iostoma* Pfr., D'AILLY, Contr. Moll. Caméroun, p. 65.
1899. *Achatina rugosa*, PUTZEYS, Bull. Soc. Roy. Malac. Belg., XXXIII, p. LXXXIII, fig. 2 (Manyéma).
1901. *Achatina rugosa*, DUPUIS et PUTZEYS, Ann. Soc. Roy. Malac. Belg., XXXVI, p. LX (de la rive droite du Lualaba aux Stanley-Falls).
1904. *Achatina iostoma* Pfr., PILSBRY *in* TRYON, Man. of Conch., XVII, p. 32, n° 30, pl. XVII, fig. 18, et pl. XLII, fig. 10.
1905. *Achatina iostoma* Pfr., BÖTTGER, Nachrichtsbl., p. 169.
1905. *Achatina iostoma* Pfr., PILSBRY *in* TRYON, Man. of Conch., XVII, p. 32, pl. 17, fig. 18; pl. 42, fig. 10.
1905. *Achatina rugosa* Putz., PILSBRY *in* TRYON, Ibid., p. 30, pl. 34, fig. 12; pl. 33, fig. 8-9.
1908. *Achatina rugosa* Putz., GERMAIN, Moll. Tanganyika, p. 22-23, fig. 1 (Haut-Congo).

Habitat : Stn. 243, Bukama, Katanga, 9° lat. S., 1 exemplaire.

Nous croyons devoir réunir l'*A. rugosa* PUTZEYS à l'*A. iostoma* PFR., car nous ne pouvons découvrir entre eux aucun caractère constant : la coloration violette de la columelle se rencontre chez certains exemplaires de *rugosa*, et la sculpture et la coloration varient chez les deux. Quant à l'*A. balteata* REEVE, il est plus solide, son ouverture est moins haute et il présente, à la périphérie du deuxième

tour, une bande continue brune qui ne s'observe ni chez l'*iostoma* ni chez le *rugosa*.

Il existe des *A. iostoma* ayant une bande médiane brune sur le dernier tour, ce qui les rapproche de l'*A. balteata* Reeve, espèce plus spécialement répandue dans le bassin du Congo, tandis que l'*iostoma* typique vit dans l'Afrique occidentale. Nous ne serions d'ailleurs pas éloignés de considérer ces deux *Achatines* comme des formes d'une même espèce.

Achatina (Achatina) leucostyla Pilsbry.

1904. *Achatina panthera* var. *leucostyla*, Pilsbry *in* Tryon, Man. of Conch., XVII, p. 45, pl. 39, fig. 33; pl. 40, fig. 2, 3.
1905. *Achatina leucostyla*, Pilsbry *in* Tryon, Man. of Conch., XVII, p. 216.

Habitat : Stn. 241, Dar-es-Salam, Afrique orientale allemande, 1 bel exemplaire.

Achatina (Achatina) immaculata Lamarck.

1821. *Achatina (Cochlitoma) immaculata*, Lamarck *in* Férussac, Tabl. Syst., p. 69.
1822. *Achatina immaculata*, Lamarck, Anim. s. vert., VI, 2e p., p. 128.
1830. *Achatina immaculata* Lam., Deshayes, Encycl. méthod., II, p. 9.
1838. *Achatina immaculata* Lam., Deshayes *in* Lamarck, Anim. s. vert., 2e édit., VIII, p. 295.
1838. *Achatina immaculata* Lam., Beck, Index, p. 75.
1848. *Achatina immaculata* Lam., Krauss, Südafr. Moll., p. 81.
1848. *Achatina immaculata* Lam., Pfeiffer, Mon. Hel., II, p. 251.
1851. *Achatina immaculata* Lam., Deshayes *in* Férussac, Hist. Nat. Moll., II, 2e p., p. 158, pl. 127, fig. 1, 2.
1853. *Achatina immaculata* Lam., Pfeiffer, Mon. Hel., III, p. 482.
1859. *Achatina immaculata* Lam., Pfeiffer, Mon. Hel., IV, p. 600.
1868. *Achatina immaculata* Lam., Pfeiffer, Mon. Hel., VI, p. 211.
1879. *Achatina immaculata* Lam., Gibbons, Journ. of Conch., II, p. 143 (Delagoa Bay).
1881. *Achatina immaculata* Lam., Pfeiffer, Nomencl. Hel. viv., p. 264.
1889. *Achatina immaculata* Lam., Bourguignat, Moll. Afr. Équat., p. 75.

1890. *Achatina immaculata* Lam., SMITH, Ann. and Mag. Nat. Hist., 6e sér., VI, p. 399.
1898. *Achatina immaculata* Lam., STURANY, Catal. Südafr. Moll., p. 55.
1899. *Achatina immaculata* Lam., SMITH, Proc. Mal. Soc. Lond., III, p. 309, fig. , 2 (épiphragme).
1899. *Achatina immaculata* Lam., SMITH, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 589.
1900. *Achatina immaculata* Lam., VON MARTENS, Sitzungsber. Ges naturf. Fr. p. 119.
1904. *Achatina immaculata* Lam., PILSBRY *in* TRYON, Man. of Conch., XVII, p. 50, pl. II, fig. 35.
1907. *Achatina immaculata* Lam., MELVILL et STANDEN, Manchester Memoirs, LI, 4, p. 12.
1912. *Achatina immaculata* Lam , CONNOLLY, Ann. South Afr. Mus., p. 195.

Habitat : Stn. 238, Delagoa Bay, Lourenço Marquez, 1 exemplaire.

Achatina (Achatina) fragilis E. A. SMITH.

1899. *Achatina fragilis*, E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 591, pl. XXXV, fig. 3-4.
1902. *Achatina fragilis* Sm., ANCEY, Journal de Conchyl., p. 278, fig. 6.
1904. *Achatina fragilis* Sm., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conchol., 2e sér., Pulm., XVII, p. 64, n° 56, pl. IX, fig. 25-26.

Habitat : Stn. 108, entre Sangwe et Kiambi, Katanga, 1 exemplaire.

Achatina (Achatina) glaucina (Ancey) SMITH.

1899. *Achatina glaucina*, ANCEY *mss in* E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 590, pl. XXXIV, fig. 2-3.
1904. *Achatina glaucina* Ancey, PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conchyol., 2e sér., Pulmon., XVII, p. 64, n° 57, pl. VIII, fig. 19-20.

Habitat : Stn. 246, Bukama, Katanga, 9° lat. S., 1 exemplaire.

Achatina (Achatina) Putzeysi DAUTZENBERG et GERMAIN (nom. nov.).

1899. *Achatina sylvatica*, PUTZEYS (non PFEIFFER), Bull. Soc. Roy. Malac. Belg., pp. LXXXIII et LXXXIV, fig. 3 (Nyangwé).

1904. *Achatina sylvatica* Putz., PILSBRY (non PFEIFFER), Man. of Conch., XVII, p. 28, pl. 17, fig. 14, 15, 16.

Le nom *Achatina sylvatica* ne peut être conservé pour cette espèce, parce que L. PFEIFFER avait désigné en 1848 sous le même nom (Symb., II, p. 135, et Monogr. Helic., II, p. 262) une coquille fort différente, décrite précédemment par SPIX sous le nom de *Columna sylvatica* et qui est classée actuellement dans le genre *Obeliscus*.

Nous proposons de substituer le nom d'*Achatina Putzeysi* à celui d'*Achatina sylvatica* PUTZEYS (non PFEIFFER).

Habitat : Stn. 3, La Lowa, 1 exemplaire flammulé; stn. 45, Nouvelle-Anvers, Congo supérieur, 9° 30′ lat. N., 9-X-1910, 4 exemplaires dont 2 jaunes unicolores et 2 flammulés; stn. 254, Ankoro, Katanga, 1 exemplaire très court et obèse.

Achatina (Achatina) Schoutedeni nov. sp. — Pl. I, fig. 1, 2 (grandeur naturelle).

Testa imperforata, parum solida, subpellucida, ovato-elongata. Spira elata, apice obtuso. Anfr. 8 sat convexi : superi 3 laevigati, sub lente tamen minutissime irregulariter punctulati; ceteri plicis longitudinalibus confertis ac striis transversis crebris undique granulatim decussati. In anfr. ultimi infera dimidia parte, sculptura aliquantum obsolescit, sed oculo nudo etiam se ostendit. Apertura ovato-oblonga. Columella fere recta et ad basin anguste truncata. Color pallide lutescens : anfr. primi tres concolores, ceteri strigis longitudinalibus fusco castaneis plus minusve fulguratis, sat regularibus, sed hic illic tamen interruptis vel confluentibus, ornati.

Altit 58; diam. maj. 23 millim.; apertura 25 millim. alta; 12 millim. lata.

Coquille imperforée, peu épaisse, un peu translucide, ovale-allongée. Spire élevée, obtuse au sommet, composée de 8 tours assez convexes : les premiers paraissent lisses, mais présentent, lorsqu'on les examine sous la loupe, des ponctuations irrégulières. Les autres tours sont garnis de plis longitudinaux et de stries transversales qui forment par leur rencontre une réticulation granuleuse dont les granulations sont allongées dans le sens axial. Sur la moitié inférieure du dernier tour, la sculpture s'atténue beaucoup,

mais reste cependant bien visible, même à l'œil nu. Ouverture ovale-allongée. Columelle presque droite, étroitement tronquée à la base.

Coloration d'un blanc crème : trois premiers tours unicolores, les autres ornés de flammules longitudinales plus ou moins fulgurées, d'un brun marron, assez régulièrement espacées, mais interrompues et confluentes par-ci par-là. Ces flammules s'élargissent et deviennent plus foncées vers la base des tours, tandis qu'elles s'amincissent vers le haut et ont même une tendance à disparaître à proximité de la suture.

Habitat : Stn. 107, entre Sangwe et Kiambi (Katanga). Un exemplaire et un fragment.

Nous sommes heureux d'attacher à cette belle espèce le nom de notre savant confrère M. Schouteden, directeur de la Revue zoologique africaine. C'est de l'*A. Capelloi* Furtado (Journ. de Conch., XXXIV, 1886, p. 143, pl. VII, fig. 2) que l'*A. Schoutedeni* se rapproche le plus, mais il est plus fragile, son sommet est plus obtus, son dernier tour plus haut, en proportion, sa coloration est plus claire et ses flammules sont plus espacées et plus régulièrement disposées.

Achatina (Cochlitoma) zebra Chemnitz.

1758. Seba, Mus., III, pl. LXXI, fig. 4-5.
1767. *Bulla achatina* var. *livida*, Linné, Syst. Nat., édit. XII, p. 1186.
1771. *Le turbanture*, Knorr, Délices des yeux, V, pl. 12, fig. 2.
1773. *Buccinum achatinum* ε, Müller, Hist. Vermium, II, p. 141.
1778. *Bulla achatina* α, Born, Index rer. natur. Mus. Caes. Vindob., p. 195.
1780. *Bulla achatina*, Born (ex parte), Testac. Mus. Caes. Vindob., p. 208, pl. 10, fig. 1 (tantum).
1780. Favanne de Moncervelle, La Conchyl., pl. LXV, fig. M 3.
1786. *Bulla Zebra*, etc., Chemnitz, Conch. Cab., IX, 2e partie, p. 22, pl. 118, fig. 1014.
1790. *Bulla Zebra*, Gmelin (ex parte), Syst. Nat., édit. XIII, p. 3431.
1792. *Bulimus zebra*, Bruguière, Encycl. méthod., I, p. 357.
1797. *Chersina zebra*, Humphrey, Mus. Calonnianum, p. 63.

1708. *Ampulla Zebra*, BOLTEN, Mus. Boltenianum, p. 111.
1708. *Ampulla Quagga*, BOLTEN, Ibid., p. 111.
1805. *Achatina zebra*, DE ROISSY, Hist. Nat. Moll., V, p. 355.
1810. *Achatinus zebra*, MONTFORT, Conchyl. Syst., II, p. 419 (excl. pl. 105).
1811. *Bulimus zebra*, PERRY, Conch., pl. 30, fig. 3.
1817. *Bulla achatina* var., DILLWYN, Descr. Catal., I, p. 495.
1822. *Achatina zebra*, LAMARCK, Anim. s. vert., VI, 2e partie, p. 128.
1837. *Achatina Borniana*, BECK, Index, p. 75.
1837. *Achatina zebra* (Ch.) de Roissy, BECK, Index, p. 75.
1837. *Achatina tigrina*, BECK, Index, p. 75.
1838. *Achatina zebra*, LAMARCK, Anim. s. vert., édit. Deshayes, VIII, p. 295.
1838. *Achatina zebra* Lam., POTIEZ et MICHAUD, Galerie de Douai, I, p. 131.
1842. *Achatina zebra* Chemn., REEVE, Conch. Syst., II, p. 88, pl. CLXXIX (var.).
1842. *Achatina Chemnitziana*, PFEIFFER, Symb., II, p. 132.
1843. *Achatine éburnoïde*, SGANZIN, Catal. Coq. île de France, île Bourbon et Madagascar, p. 17.
1848. *Achatina zebra* Ch., PFEIFFER, Mon. Helic., II, p. 250.
1848. *Achatina zebra* Lam., KRAUSS, Südafr. Moll., p. 80.
1840. *Achatina zebra* Ch., REEVE, Conch. Icon., pl. VII, fig. 23.
1850. *Archachatina zebra* Ch., ALBERS, Die Heliceen, p. 190.
1851. *Achatina zebra* Ch., DESHAYES *in* FÉRUSSAC, Hist. Nat. Moll., II, 2e partie, p. 156, pl. 133.
1853. *Achatina zebra* Ch., PFEIFFER, Mon. Hel., III, p. 482.
1854. *Achatina obesa*, PFEIFFER, Malakoz. Bl., p. 224.
1855. *Achatina zebra* Ch., PFEIFFER, Conch. Cab., 2e édit., p. 291, pl. 2, fig. 3; pl. 23, fig. 1.
1859. *Achatina zebra* Ch., PFEIFFER, Mon. Hel., IV, p. 600.
1859. *Achatina zebra* Ch., CHENU, Manuel de Conch., I, p. 429, fig. 3165.
1859. *Achatina obesa*, PFEIFFER, Mon. Helic., IV, p. 600.
1861. *Achatina capensis*, ALBERS, Die Heliceen, 2e édit., p. 203 (note 4).
1861. *Achatina zebra* Ch., ALBERS, Die Heliceen, 2e édit., p. 201.
1868. *Achatina zebra* Ch., PFEIFFER, Mon. Helic., VI, p. 212.
1868. *Achatina obesa*, PFEIFFER, Mon. Helic., VI, p. 212.
1870. *Achatina* (*Achatina*) *zebra* Ch., SEMPER, Reisen im Arch. der Philippinen, III, p. 144, pl. XII, fig. 22a, 22b (embryon).
1877. *Achatina obesa*, PFEIFFER, Mon. Hel., VIII, p. 273.
1878. *Achatina zebra* Ch., KOBELT, Illustr. Conchylienb., I, p. 261.
1884. *Achatina zebra* Ch., TRYON, Man. of Conch., III, p. 59, pl. XCVIII, fig. 43.

1889. *Achatina zebra* Ch., BOURGUIGNAT, Moll. Afr. Équat., p. 76.
1889. *Achatina Zebra* Ch., MORELET, Journ. de Conch., XXXVII, p. 19.
1890. *Achatina zebra* Ch., SMITH, Ann. and Mag. Nat. Hist., 6e sér., VI, p. 392.
1898. *Achatina zebra* Chemn., STURANY, Catal. Südafr. Moll., p. 58
1898. *Achatina zebra* Chemn., MELVILL et PONSONBY, Proc. Malac. Soc. Lond., III, p. 179.
1902. *Achatina zebra* Chemn., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., V, p. 169.
1904. *Cochlitoma zebra* Chemn., PILSBRY *in* TRYON, Man. of Conch., XVII, p. 85, pl. 28, fig. 39; pl. 64, fig. 67.
1912. *Achatina zebra* Chemn., CONNOLLY, Ann. South. Afr. Mus., p. 203.

Habitat : Stn. 239, Port Elisabeth, Colonie du Cap, 23-VII-1912, 1 exemplaire.

Genre **Burtoa** BOURGUIGNAT.

Burtoa nilotica PFEIFFER fa. **typica**.

1861. *Bulimus niloticus*, PFEIFFER, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 24 (Sources du Nil Blanc).
1862. *Bulimus Niloticus*, PFEIFFER, Malakoz. Bl., VIII, p. 14.
1864. *Limicolaria* (*Bulimus*) *nilotica* Pfr., DOHRN, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 116 (Uganda, Karagwa).
1865. *Achatina* (*Limicolaria*) *Nilotica* Pfr., VON MARTENS, Malakoz. Bl., XII, p. 100.
1866. *Achatina* (*Limicolaria*) *Nilotica* Pfr., VON MARTENS, Malakoz. Bl., XIII, p. 94.
1868. *Bulimus Niloticus* PFEIFFER, Mon. Helic., VI, p. 86.
1868. *Bulimus Niloticus* Pfr., MORELET, Voyage Welwitsch, p. 48.
1870. *Limicolaria Nilotica* Pfr., PFEIFFER, Novitates, IV, pp. 5-6 (ex parte), pl. CX, fig. 2.
1870. *Achatina nilotica*, VON MARTENS, Malakoz. Bl., XVII, p. 32 (tantum).
1873. *Achatina* (*Limicolaria*) *nilotica* Pfr., VON MARTENS, Malakoz. Bl., XXI, p. 38.
1874. *Achatina nilotica* Pfr., JICKELI, Moll. N. O. Afr., p. 151.
1880. *Achatina* (*Limicolaria*) *nilotica* Pfr., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 345.
1881. *Limicolaria Nilotica* Pfr., PFEIFFER et CLESSIN, Nomencl. Helic., p. 262.

1881. *Limicolaria Nilotica* Pfr., CROSSE, Journ. de Conch., XXIX, pp. 138, 296.
1889. *Burtoa Nilotica* Pfr., BOURGUIGNAT, Moll. Afr. Equat., p. 89.
1889. *Livinhacia Nilotica* Pfr., CROSSE, Journ. de Conch., XXXVII, p. 109.
1891. *Achatina* (*Livinhacia*) *nilotica* Pfr., VON MARTENS, Sitzungsber. Ges. Naturf. Fr. Berl., p. 14.
1893. *Livinhacia nilotica* Pfr., KOBELT, Conch. Cab, 2e édit., p. 5, pl. 1, fig. 1.
1893. *Livinhacia nilotica* Pfr., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p 634.
1895. *Burtoa nilotica* Pfr., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., I, p. 323.
1897. *Limicolaria* (*Livinhacia*) *nilotica* Pfr., VON MARTENS, Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 94.
1904. *Burtoa nilotica* Pfr., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conch., XVI, p. 300, pl. 27, fig. 5.
1906. *Burtoa nilotica* Pfr., REYNELL, Proc. Malac. Soc. of Lond., VII, p. 197, pl. 17, fig. 1-3.
1906. *Burtoa nilotica* Pfr., GERMAIN, Bull du Muséum, p. 171.
1906. *Achatina* (*Burtoa*) *nilotica* Pfr., PRESTON, Proc. Malac. Soc of Lond., VII, p. 89.
1907. *Burtoa nilotica* Pfr., MELVILL et STANDEN, Manchester Memoirs, LI. 4, p. 11.
1907. *Burtoa nilotica* Pfr., GERMAIN, Mollusques Afrique centr. franç., p. 487.
1912. *Burtoa nilotica* Pfr., CONNOLLY, Ann. South Afr. Mus., p. 189.
1912. *Burtoa nilotica* Pfr., GERMAIN, Bull. Muséum hist. nat., p. 434.
1913. *Burtoa nilotica* Pfr., GERMAIN, Bull. Muséum hist. nat., p. 285.

Habitat : Stn. 244, Bukama, 9° lat. S., Katanga, 1 exemplaire.

Burtoa nilotica PFEIFFER var. **Dupuisi** PUTZEYS.

1899. *Livinhacia Dupuisi*, PUTZEYS, Diagn. Coq. nouv. Congo *in* Bull. Soc. Roy. Malac. Belg., p. LXXXII, fig. 1.
1904. *Burtoa Dupuisi* Putz., PILSBRY *in* TRYON, Manual, XVI, p. 306, pl. 23, fig. 47.
1911. *Burtoa Louisettae*, JOUSSEAUME, Bull. Soc. Zool. Fr., XXXVI, p. 94, fig.

Habitat : Stn. 240, Kibombo, Congo supérieur, 4° lat. S., 1 exemplaire.

Var. **obliqua** von Martens.

1895. *Limicolaria nilotica* Pfr. var. *obliqua*, von Martens, Nachrichtsblatt d. d. Malakoz. Ges., p. 181.
1897. *Limicolaria* (*Livinhacia*) *nilotica* Pfr. var. *obliqua*, von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 97, fig.
1904. *Burtoa nilotica* Pfr. var. *obliqua* v. Mrts., Pilsbry *in* Tryon, Manual, 2e sér., XVI, p. 303, pl. 30, fig. 18.

Habitat : Stn. 249, près d'Ankoro, Katanga, 1 exemplaire très frais, avec son épiderme brun foncé et l'ouverture colorée de rose très vif.

Genre **Limicolaria** Schumacher.

Limicolaria Martensi E. A. Smith (emend.).

1864. ? *Limicolaria tenebrica*, Dohrn (non Reeve), Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 116.
1866. *Limicolaria tenebrica*, H. Adams (non Reeve), Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 375.
1880. *Achatina* (*Limicolaria*) *Martensiana*, E. A. Smith, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 345, pl. XXXI, fig. 1, et var. *multifida*, fig. 1a.
1881. *Limicolaria Martensiana* Sm., Crosse, Journ. de Conch., XXIX, pp. 138, 297
1885. *Limicolaria Martensiana* Sm., Grandidier, Bull. Soc. Malac. Fr., II, p. 162.
1885. *Limicolaria Giraudi*, Bourguignat, Moll. Giraud, p. 24.
1886. *Limicolaria Martensiana* Sm., Pelseneer, Bull. Mus. Hist. Nat. Belgique, p. 104.
1889. *Limicolaria Giraudi*, Bourguignat, Moll. Afrique Équat., p. 104, pl. 6, fig. 7, 8
1890. *Limicolaria Martensiana* Sm., Sowerby, Shells of Tanganyika, fig. 18.
1893. *Limicolaria Martensiana* Sm., Smith, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 634.
1894. *Limicolaria Martensiana* Sm., Sturany, Durch Masaïland zur Nilquelle, p. 15.
1895. *Limicolaria Martensiana* Sm., Kobelt, Conch. Cab., 2e édit., p. 57, pl. 18, fig. 2-7, et var. *elongata*, pl. 21, fig. 2, 3.
1898. *Limicolaria Martensiana* Sm., von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 108, pl. 1, fig. 10.
1904. *Limicolaria Martensiana* Sm., Pilsbry *in* Tryon, Man. of Conch., 2e sér., XVI, p. 289, pl. 34, fig. 33-40

1905. *Limicolaria Martensi* Sm., GERMAIN, Bull. du Muséum, p. 255
1906. *Limicolaria Martensi* Sm., GERMAIN, Bull. du Muséum, pp 296, 497.
1906. *Limicolaria Martensiana* Sm., PRESTON, Proc Malac. Soc. of Lond., VII, p. 89.
1908. *Limicolaria Martensiana* Sm., DAUTZENBERG, Récoltes Ch. Alluaud *in* Journ. de Conch., LVI, p. 13.
1908. *Limicolaria Martensi* Sm., GERMAIN, Moll. Lac Tanganyika, p 27.
1909. *Limicolaria Martensi* Sm., GERMAIN, Bull. du Muséum, p. 272.
1911. *Limicolaria Martensi* Sm., GERMAIN, Notice malacologique, Doc. scient. Mission Tilho, II, p. 173

Habitat : Stn. 2, La Lowa, entre 1° et 2° lat. S., sur le Lualaba, près de Ponthierville.

Var. ex colore **albina** nov. var.

D'une coloration blanc jaunâtre uniforme, sans flammules; columelle teintée de violet.

Habitat : Stn. 2, La Lowa, entre 1° et 2° lat. S., sur le Lualaba, près de Ponthierville, 1 exemplaire.

Var. ex. forma **elongata** VON MARTENS.

1883. *Limicolaria Martensiana*, var. *elongata*, VON MARTENS, Sitzungsb. der Ges. Naturf. Fr., p. 72.
1885. *Limicolaria Martensiana*, var. *elongata*, VON MARTENS, Conch. Mittheilungen, II, p. 189, pl. XXXIV, fig. 1, 2.

Habitat : Stn. 2, La Lowa, entre 1° et 2° lat. S., sur le Lualaba, près de Ponthierville, 1 exemplaire, appartenant à la var. ex colore *albina*. On aperçoit sur le dernier tour quelques légères indications de flammules qui ne se détachent sur le fond jaunâtre que par une teinte à peine plus claire.

La var. *elongata* se distingue du type par sa forme plus étroite et plus allongée.

Var. ex forma **eximia** VON MARTENS.

1895. *Limicolaria Martensiana* Sm., var. *eximia*, VON MARTENS, Nachrichtsbl. d D. Malak. Ges., p. 183.

1897. *Limicolaria Martensiana* Sm., var. *eximia*, VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 110, pl. V, fig. 34, 34[a].

Habitat : Stn. 109, Bukama, 9° 30′ lat. S., Katanga, 2 exemplaires.

Cette variété est remarquable par sa grande taille, sa forme large et ses tours convexes.

Genre **Perideriopsis** DUPUIS et PUTZEYS.

Perideriopsis fallsensis DUPUIS et PUTZEYS.

1900. *Perideriopsis fallsensis*, DUPUIS et PUTZEYS, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., pp. XIII-XIV, fig. 19-20.
1904. *Perideriopsis fallsensis* Dup. et Putz., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conchol., 2e série, Pulmon., XVI, p. 244, pl. 17, fig. 82-83.

Habitat : Stn. 4, bords de la Lowa, entre 1° et 2° lat. S., 1 exemplaire.

Genre **Ceras** DUPUIS et PUTZEYS.

Ceras Dautzenbergi DUPUIS et PUTZEYS.

1901. *Ceras Dautzenbergi*, DUPUIS et PUTZEYS, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., p. XXXVIII, fig. 10.
1904. *Ceras Dautzenbergi*, Dup. et Putz., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conchology, 2e sér., Pulmon., XVII, p. 155, n° 1, pl. XCIV, fig. 3.

Habitat : Stn. 21, Vieux Kassongo, Manyema, 16-XII-1910, 1 exemplaire.

Genre **Pseudoglessula** BOETTGER.

Pseudoglessula gracilior E. A. SMITH.

1904. *Pseudoglessula gracilior*, E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., VI, p. 69, fig. III.
1905. *Pseudoglessula gracilior* Sm., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conchol., 2e sér., Pulmon., XVII, p. 167, n° 15, pl. LXI, fig. 92.

Habitat : Stn. 162, Kapoyo, entre Kiambi et Sampwe, 12-XI-1911, 1 exemplaire.

Pseudoglessula Lemairei nov. sp. — Pl. IV, fig. 17, 18 (×5).

Testa imperforata, tenuis, subulato-turrita. Spira elata, versus apicem paululum attenuata, apice subpapilloso. Anfr. 10 convexi, sutura impressa juncti : primi 2 leves, ceteri oblique costulati ; costulae filiformes, sat remotae, in anfr. ultimo debiliores fiunt. Anfr. ultimi peripheria subangulata. Apertura ovato-rotundata, marginibus callo tenuissimo junctis ; columella valde incrassata et in basi brevissime truncata ; labrum simplex et arcuatum.

Color saturate fulvus ; columella paullo pallidior.

Altit. 14 ; diam. maj. 4 millim. ; apertura 3 millim. alta, 2 millim. lata.

Coquille imperforée, mince, allongée, turriculée. Spire haute, légèrement atténuée vers le sommet, qui est subpapilleux, composée de 10 tours convexes, séparés par une suture bien accusée. Les deux premiers tours sont lisses, les autres ornés de costules obliques filiformes très délicates, assez espacées et qui s'atténuent encore sur le dernier tour. Dernier tour subanguleux à la périphérie. Ouverture ovale-arrondie, bords du péristome reliés par une callosité appliquée très mince. Columelle fortement arquée, épaissie, brièvement tronquée à la base. Labre simple, arqué.

Coloration fauve assez foncé ; columelle un peu plus claire.

Habitat : Stn. 89, Lukonzolwa (Katanga), 12-I-1912, 5 exemplaires.

Il est intéressant de constater que cette espèce rappelle, comme forme générale et comme ornementation, certains *Pseudoglessula* de l'Afrique occidentale, notamment le *Pseudoglessula fuscidula* Morelet [1].

Genre **Subulina** Beck.

Subulina perstriata von Martens.

1895. *Subulina perstriata*, von Martens, Nachrichtsbl. d. d. Malak. Ges., p. 184.

---

[1]) Morelet (A.), *Séries conchyliologiques*, I, 1858, p. 26, pl. I, fig. 9 (*Achatina*).

1897. *Subulina (s. s.) perstriata*, VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 122, pl. V, fig. 24.
1906. *Subulina perstriata* v. M., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conch., 2e série, Pulmon.; XVIII, p. 89, n° 24, pl. XIV, fig. 39.

Habitat : Stn. 18, Lukolela, Moyen-Congo, 1° lat. S., 5-X-1910, 3 exemplaires défectueux; stn. 40, Malema, Congo supérieur, 2° lat. N., 14-X-1910, 2 exemplaires (var.).

Subulina normalis MORELET.

1885. *Stenogyra normalis*, MORELET, Journ. de Conch., XXXIII, p. 24, pl. II, fig. 7.
1906. *Subulina normalis* Mor., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conch., 2e série, Pulmon.; XVIII, p. 82, n° 9, pl. XIII, fig. 25.

Habitat : Stn. 53, bords du Congo, près Kwamouth 3° 30′ lat. S., 30-IX-1910, 5 exemplaires.

Subulina leia PUTZEYS.

1899. *Subulina leia*, PUTZEYS, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., p. LVII, fig. 8.
1907. *Subulina leia* Putz., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conch., 2e série, Pulmon.; XVIII, p. 84, n° 13, pl. XIII, fig. 24.

Habitat : Stn. 22, Moipungoi, entre Ankoro et Kikondja, Katanga, 7°-8° lat. S., 3-III-1911, 9 exemplaires; stn. 23, Lissala, Bangala, 12-X-1910, 1 exemplaire et 1 fragment; stn. 32, Bukama, Katanga, 9°-10° lat. S., 6-VI-1911, 12 exemplaires; stn. 64, Kikondja, Katanga, 27-II-1911, 2 exemplaires; stn. 113, Mufumbi, le long du Luapula, Katanga, 11° lat. S., 10-II-1912, 2 exemplaires; stn. 121, Lukonzolwa, Katanga, 30-XII-1911, 3 exemplaires; stn. 147, Kisantu, Bas-Congo, 21-IX-1910, 1 exemplaire; stn. 186, Kalassa, 17-II-1912, 11° 30′ lat. S., 2 exemplaires; stn. 202, Niemba Kunda, près Kiambi, 9-XI-1911, 2 exemplaires jeunes.

Subulina subangulata PUTZEYS.

1899. *Subulina subangulata*, PUTZEYS, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., p. LVIII, fig. 9.

1906. *Subulina subangulata* Putz., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conch., 2e série, Pulmon.; XVIII, p. 84, n° 14, pl. XIII, fig 23.

Habitat : Stn. 12, Kisantu (Bas-Congo), 21-IX-1910, 7 exemplaires.

Genre **Prosopeas** MOERCH.

Prosopeas elegans nov. sp. — Pl. II, fig. 3, 4 (×15).

Testa tenuicula, elongato-turrita. Spira elata, apice obtuso. Anfr. 7 convexi, sutura impressa et crenulata juncti : primi tres leves, ceteri costulis longitudinalibus prominulis, quam interstitia vix angustioribus regulariter ornati. In anfr. ultimi basi costulae multo debiliores fiunt, sed non omnino evanescunt. Apertura subquadrata. Columella rectiuscula, basin versus torta. Labrum acutum et vix arcuatum.

Color albus, subhyalinus. Altit. 11 ; diam. maj. 3,3 millim. ; apertura 2,3 millim. alta, 1,5 millim. lata.

Coquille mince, allongée-turriculée. Spire élevée, obtuse au sommet, composée de 7 tours convexes, séparés par une suture bien accusée et crénelée par les extrémités des costules. Trois tours embryonnaires lisses, les autres ornés de costules axiales bien saillantes, à peine plus étroites que leurs intervalles. Ces côtes s'atténuent beaucoup sur la base du dernier tour, mais sans s'effacer cependant tout à fait. Ouverture subquadrangulaire. Columelle presque perpendiculaire, tordue vers la base. Labre tranchant, à peine arqué.

Coloration blanche subhyaline.

Habitat : Stn. : 200, Niemba Kunda, près Kiambi, 9-XI-1911, 3 exemplaires; stn. 122, Lukonzolwa, 12-I-1912, 1 fragment; stn. 160, Lukonzolwa, 12-I-1912, 2 exemplaires.

Genre **Opeas** ALBERS.

Opeas venustum E. A. SMITH.

1903. *Opeas venusta*, E. A. SMITH, Journal of Conch., X, p. 319, pl. IV, fig. 21.

1906. *Opeas venustum* Sm., PILSBRY *in* TRYON, Manual of Conch., 2e série, Pulmon.; XVIII, p. 146, n° 17, pl. XV, fig. 69.

Habitat : Stn. 30, Bukama, Katanga, 9°-10° lat. S., 7-III-1911, 4 exemplaires; stn. 63, Kikondja, Katanga, 27-II-1911, 2 exemplaires et 1 fragment.

FAMILLE DES SUCCINEIDAE.

Genre **Succinea** DRAPARNAUD.

Succinea Baumanni STURANY.

1894. *Succinea Baumanni*, STURANY, Durch Masaïland zur Nilquelle, p. 17, pl. 24, fig. 1, 6, 11, 15, 20, 21, 26.
1897. *Succinea Baumanni* Stur., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 132, pl. V, fig. 35.
1906. *Succinea Baumanni* Stur., NEUVILLE et ANTHONY, 4e liste Moll. Abyssinie *in* Bull. du Muséum, p. 412.
1908. *Succinea Baumanni* Stur., NEUVILLE et ANTHONY, Rech. Moll. Abyssinie *in* Ann. Sc. Nat., p. 281.

Habitat : Stn. 128, Lukonzolwa, bords du lac Moëro, 30-XII-1911, 2 exemplaires; stn. 165, Nyangwe 31-XII-1910, 1 exemplaire.

FAMILLE DES LIMNAEIDAE.

Genre **Limnaea** DE LAMARCK.

Limnaea (Radix) natalensis KRAUSS.

1848. *Limnaeus natalensis*, KRAUSS, Südafr. Moll., p. 85, pl. V, fig. 15.
1862. *Limnaeus natalensis* Kr., KÜSTER, Conch. Cab., 2e édit., p. 31, pl. 6, fig. 1-3.
1865. *Limnaea natalensis* Kr., DOHRN, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 233.
1868. *Limnaea natalensis* Kr., MORELET, Voyage Welwitsch, pp. 40, 42.
1869. *Limnaeus natalensis* Kr., VON MARTENS, v. d. Deckens Reise, p. 152.
1870. *Lymnaea natalensis* Kr., VON MARTENS, Malakoz. Blätter, p. 85.
1870. *Limnaea natalensis* Kr., BLANFORD Obs. Géol. et Zool. Abyss., p. 472.

1872. *Limnaea natalensis* Kr., SOWERBY *in* REEVE, Conch Icon., pl. VII, fig. 46.
1873. *Limnaea natalensis* Kr., VON MARTENS, Malakoz. Blätter, p. 42.
1874. *Limnaea natalensis* Kr., JICKELI, Moll. N. O. Afr., p. 190, pl. III, fig. 1.
1877. *Limnaea natalensis* Kr., E. A. SMITH, Proc. Zool Soc. of Lond., p. 718.
1881. *Limnaea natalensis* Kr , E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 295.
1881. *Limnaea natalensis* Kr., CROSSE, Journ. de Conch., XXIX, p. 279.
1889. *Limnaea natalensis* Kr., G. PFEIFFER, Jahrb. Hamburg. Wiss. Anst., VI, p. 24.
1889. *Limnaea (Limosina) natalensis* Kr., BOURGUIGNAT, Moll. Afr. Équat., p. 156.
1891. *Limnaea natalensis* Kr., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 309.
1904. *Limnaea natalensis* Kr., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., p. 98.
1906. *Limnaea natalensis* Kr., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., p. 184.
1908. *Limnaea natalensis* Kr., GERMAIN, Moll. Lac Tanganyika, p. 14.
1912. *Limnaea natalensis* Kr., CONNOLLY, Ann. South Afr. Mus., XI, p. 233.

Habitat : Stn. 220, Port Elisabeth, Colonie du Cap, 23-VII-1912, 2 exemplaires et 1 jeune.

Limnaea (Radix) Undussumae VON MARTENS.

1897. *Limnaea undussumae* VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr , p. 135, pl. I, fig. 18; pl. VI, fig. 2, 5.
1907. *Limnaea undussumae* v. M., GERMAIN, Mollusques Afrique centr. française, p 492.
1912. *Limnaea undussumae* v. M., GERMAIN, Bull. du Muséum, XXX, p. 2.

Habitat : Stn. 9, Kisantu, Bas-Congo, 21-IX-1910, 5 exemplaires; stn. 37, marais desséché à Bukama, 17-VII-1911, 12 exemplaires; stn. 158, Kibondo Lualaba, entre Kikondja et Bukama, 14-X-1911, 2 exemplaires et 1 jeune.

Cette forme ne doit, à notre avis, être regardée que comme une variété du *L. natalensis* KRAUSS. Sa spire est un peu plus haute

que celle du *natalensis*, mais un peu moins que celle du *L. exserta* von Martens.

Limnaea (Radix) exserta von Martens.

1866. *Limnaeus Natalensis*, Krauss, var. *exsertus*, von Martens, Malakoz, Blätter, XIII, p 101, pl. 3, fig. 8, 9.
1874. *Limnaea Natalensis* Kr., var. *exserta* v. M., Jickeli, Land und Süssw. Moll. N. O. Afr., p. 191.
1883. *Limnaea exserta* v. M., Bourguignat, Ann. Sc. Nat., 6e sér., XV, pp. 90, 125.
1883. *Limnaea exserta* v. M., Bourguignat, Hist. Malac. Abyssinie, pp. 90, 125.
1889. *Limnaea (Exsertiana) exserta* v. M., Bourguignat, Moll. Afr. équat., p. 155.
1897. *Limnaea exserta* v M., von Martens Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 136, pl. VI, fig. 7.
1898. *Limnaea exerta* (sic) v. M , Pollonera, Boll. Mus. Zool. ed Anat. Comp. di Torino, XIII, p. 10.
1905. *Limnaea exserta* v. M., Germain, Bull. du Muséum, p. 251.
1907. *Limnaea exserta* v. M , Germain, Mollusques Afrique centrale française, p. 494.
1908. *Limnaea exserta* v. M., Germain, Moll. Lac Tanganyika, p. 14.
1912. *Limnaea natalensis* v. M., var. *exserta* v. M., Connolly Ann. South Afr. Mus., XI, p 234.

Habitat : Stn. 150, Lukonzolwa, lac Moëro, 30-XII-1911, 1 exemplaire; stn. 168, Lubumbashi, Elisabethville, 9-III-1912, 3 exemplaires; stn. 190, Luwua riv. (Katanga), XI-1911, 1 exemplaire.

Le *L. exserta* nous semble n'être qu'une variété à test mince et spire un peu plus allongée du *L. natalensis* Krauss.

Genre **Planorbis** (Guettard) Müller.

Planorbis (Coretus) sudanicus von Martens.

1870. *Planorbis Sudanicus*, von Martens, Malak. Blätter, VII, p. 135.
1871. *Planorbis Sudanicus*, Pfeiffer, Novitates, IV, p. 23. pl. CXIV, fig 6-9.
1873. *Planorbis Sudanicus* von Martens, Malak. Blätter, XXI, p. 41.

1874. *Planorbis Sudanicus* v. M., JICKELI, Moll. N. O. Afr., p. 215.
1880. *Planorbis Sudanicus* v. M., E A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 349.
1881. *Planorbis Sudanicus* v. M , E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 294.
1881. *Planorbis Sudanicus* v. M., CROSSE, Journ. de Conch., pp. 109, 278.
1886. *Planorbis Sudanicus* v. M., CLESSIN, Conch. Cab., 2e édit., p. 135, pl. 22, fig. 5.
1886. *Planorbis Sudanicus* v. M., PELSENEER, Bull. Mus. roy. Hist. Nat. Belg., p. 104.
1888. *Planorbis Sudanicus* v. M., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 55.
1888. *Planorbis Sudanicus* v. M., BOURGUIGNAT, Icon. Malac. Lac Tanganyika, pl. I, fig. 13-15.
1890 *Planorbis Sudanicus* v. M., BOURGUIGNAT, Ann. Sc. Nat. 7e ser., X, p. 15.
1894. *Planorbis Sudanicus* v. M., STURANY, Durch Masaïland zur Nilquelle, pp. 3-14, pl. I, fig. 10, 14. (var. *magna*).
1897. *Planorbis Sudanicus* v. M., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 146, pl. I, fig. 17. (var. *minor*).
1898. *Planorbis sudanicus* v. M., POLLONERA, Boll. Mus. Torino, XIII, p. 9.
1904. *Planorbis sudanicus*, v. M., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. Lond., VI, p. 08.
1905. *Planorbis sudanicus* v. M., GERMAIN, Bull. du Mus., p. 269.
1906. *Planorbis sudanicus* v. M., GERMAIN, Mém. Soc Zool. Fr., XIX, p. 223.
1906. *Planorbis sudanicus* v. M., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 184.
1907. *Planorbis sudanicus* v. M., GERMAIN, Bull. du Mus., p. 269.
1907. *Planorbis sudanicus* v. M., GERMAIN, Mollusques Afrique centrale française, p. 594.
1908. *Planorbis sudanicus* v. M., GERMAIN, Moll. Lac Tanganyika, p. 14.
1910. *Planorbis sudanicus* v. M., GERMAIN, Bull. du Mus., p. 206
1911. *Planorbis sudanicus* v. M., GERMAIN, Notice malacologique. Documents scient. Mission Tilho; II, p. 187.
1912. *Planorbis sudanicus* v. M., GERMAIN, Bull. du Mus., p. 2.

Habitat : Stn. 140, Kibondo, entre Kikondja et Bukama, 14-X-1911, 1 exemplaire.

Planorbis (Coretus) adowensis Bourguignat.

1879. *Planorbis adowensis*, Bourguignat, Descr. Moll. Egypte etc., p. 11.
1883. *Planorbis adowensis*, Bourguignat, Hist. Malac. Abyssinie, pp. 101, 128.
1888. *Planorbis adowensis*, Bourguignat, Icon. mal. Tanganyika, p. 17, pl. I, fig. 1-4.
1890. *Planorbis adowensis*, Bourguignat, Hist. malac. Lac Tanganyika, p. 17, pl. I, fig. 1-4.
1897. *Planorbis adowensis* Bourg., von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 147.
1898. *Planorbis Herbini* var. *adowensis* Bourg., Pollonera, Bull. Mus. Torino XIII, p. 11.
1904. *Planorbis adowensis* Bourg., Smith, Proc. Malac. Soc. of Lond. VI, p. 98.
1904. *Planorbis adowensis* Bourg., Germain, Bull. du Mus. X, pp. 348, 350.
1905. *Planorbis adowensis* Bourg., Germain, Bull. du Mus., p. 252.
1906. *Planorbis adowensis* Bourg., Neuville et Anthony, 3e Liste Moll. Abyssinie *in* Bull. du Mus., p. 319.
1907. *Planorbis adowensis* Bourg., Germain. Mollusques Afrique centrale française, p. 507.
1908. *Planorbis adowensis* Bourg., Germain, Moll. Lac Tanganyika, p. 14

Habitat : Stn. 39, Lubumbashi, Elisabethville, 9-III-1912, 5 exemplaires; stn. 90, Lukete, entre Kiambi et Sampwe, 8° lat. S., 28° long., 14-XI-1911, 6 exemplaires jeunes; stn. 129, Lukonzolwa, lac Moëro, 30-XII-1912, 2 exemplaires et 1 très jeune.

Planorbis (Tropidiscus) Gibbonsi Nelson.

1878. *Planorbis (Giraulus) Gibbonsi*, Nelson, Quart. Journ. of Conch. I, p. 379, pl. IV, fig. 3.
1897. *Planorbis Gibbonsi* Nels., von Martens, Ostafr. Moll., p. 5.
1897. *Planorbis Gibbonsi* Nels., von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afrikas, p. 150
1905. *Planorbis Gibbonsi* Nels., Neuville et Anthony, 2e Liste Moll. Abyssinie *in* Bull. Mus. Hist. Nat., p. 196.
1908. *Planorbis Gibbonsi* Nels., Neuville et Anthony, Rech. Moll. Abyssinie *in* Ann. des Sc. nat. VIII, p. 259.

1912. *Planorbis Gibbonsi* Nels., CONNOLLY, Ann. South Afr. Mus. XI, p. 236.

Habitat : Stn. 161, lac Kisale, Kikondja, 27-XI-1911, 1 exemplaire et 1 jeune.

Le *Planorbis mutandaensis* PRESTON est synonyme de cette espèce.

Genre **Segmentina** FLEMING.

Segmentina angusta JICKELI.

1873. *Segmentina angusta*, JICKELI, mss. *in* VON MARTENS, Malakoz. Blätter, XXI, p. 42.
1874. *Segmentina angusta*, JICKELI, Moll. N. O. Afrikas, p. 220, pl. VII, fig. 24', 24'', 24'''.
1883. *Segmentina angusta* Jick., BOURGUIGNAT, Hist. Malac. Abyssinie, p. 129.
1884. *Segmentina angusta* Jick., INNES, Bull. Soc. Malac. Fr. I, p. 345.
1903. *Segmentina angusta* Jick., PALLARY, Moll. rec. par Innès Bey dans le Haut-Nil, p. 6.
1912. *Segmentina eussoensis*, PRESTON, Proc. Zool. Soc., p. 191, pl. XXI, fig. 6.
1912. *Segmentina Kempi*, PRESTON, Proc. Zool. Soc., p. 191, pl. XXI, fig. 7.

Habitat : Stn. 94, lac Kisale (Kikondja), Katanga, 27-II-1911, 3 exemplaires.

Les exemplaires rapportés par M. BEQUAERT ne sont pas tout à fait typiques : ils ont l'ombilic un peu plus étroit.

Genre **Bullinus** ADANSON.

Bullinus (Pyrgophysa) Forskali EHRENBERG.

1830. *Isidora Forskalii*, EHRENBERG, Symb. Phys. Moll., n° 3.
1856. *Physa Forskalii* Ehr., BOURGUIGNAT, Revue et Mag. de Zool., 2e série, VIII, p. 235.
1856. *Physa Fischeriana*, BOURGUIGNAT, Revue et Mag. de Zool., 2e série, VIII, p. 240, pl. 2, fig. 1-3.

1866. *Physa (Isidora) Forskalii* Ehr., VON MARTENS, Malak. Bl., XIII, pp. 6, 100.
1868. *Physa Forskalii* Ehr., MORELET, Voy. Welwitsch., pp. 39, 40.
1868. *Physa Fischeriana* Bourg., MORELET, Voy. Welwitsch., p. 40.
1869. *Physa (Isidora) Forskalii* Ehr., VON MARTENS, Malak. Bl., p. 213.
1869. *Physa Fischeriana* Bourg., VON MARTENS, Malak. Bl , p. 214.
1872. *Physa Forskalii* Ehr., MORELET, Ann Mus. Genova, III, p. 208.
1872. *Physa Beccarii*, PALADILHE, Ann. Mus. Genova, III, p. 23, pl. I, fig. 7, 8.
1874. *Isidora Forskalii* Ehr., JICKELI, Land. und Süssw. Moll. N. O. Afr., p. 198, pl. III, fig. 3; pl. VII, fig. 13a-13h.
1883. *Physa Forskalii* Ehr , BOURGUIGNAT, Hist. Malac. Abyss., pp. 98, 127.
1886. *Physa Forskalii* Ehr., CLESSIN, Conch. Cab., 2e édit., p. 320, pl. 39, fig. 2.
1889. *Isidora Forskalii* Ehr., G. PFEIFFER, Jahrb. Hamb. Wiss. Anst., VI, p 25
1897. *Isidora Forskalii* Ehr , VON MARTENS, Ostafr. Moll., p. 5.
1897. *Isidora Forskalii* Ehr , VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 141, pl. I, fig. 15.
1898. *Isidora Forskalii* Ehr., POLONNERA, Boll. Mus. Zool. ed Anat. Comp. Torino, XIII, p. 12.
1903. *Pyrgophysa Forskalii* Ehr., PALLARY, Moll. rec. par Innès Bey dans le Haut-Nil, p. 5.
1905. *Pyrgophysa Forskalii* Ehr., NEUVILLE et ANTHONY, 1re liste Moll. Abyssinie *in* Bull. du Mus., p. 115.
1906. *Physa (Isidora) Forskalii* Ehr., NEUVILLE et ANTHONY, 4e liste Moll. Abyssinie *in* Bull. du Mus., p. 411.
1906. *Isidora (Pyrgophysa) Forskalii* Ehr., NEUVILLE et ANTHONY, Rech Moll. Abyssinie *in* Ann. des Sc. Nat., VIII, pp. 271, 273.
1907. *Physa (Pyrgophysa) Forskalii* Ehr., GERMAIN, Moll. Afrique centrale française, p. 499.

Habitat : Stn. 95, lac Kisale, Kikondja Katanga), 27-II-1911, 1 exemplaire.

Var. **lamellosa** ROTH.

1855. *Isidora lamellosa*, ROTH, Malak. Bl., II, p. 49, pl. II, fig. 14, 15.
1856. *Physa lamellosa* Roth, BOURGUIGNAT, Revue et Mag. de Zool., 2e série, VIII, p. 235.
1866. *Physa (Isidora) lamellosa* Roth, VON MARTENS, Malak. Bl., XIII, p. 6.

1868. *Physa lamellosa* Roth; MORELET, Voy. Welwitsch., p. 39.
1869. *Isidora lamellosa* Roth, DOHRN, Malak. Bl., XVI, p. 15.
1869. *Isidora lamellosa* Roth, VON MARTENS, Malak. Bl., XVI, p. 213.

Habitat : Stn. 95, lac Kisale, Kikondja (Katanga), 27-II-1911, 1 exemplaire; stn. 178, Muyumbwe, Lualaba, 9° lat. S., 15-X-1911, 1 exemplaire.

Genre **Physopsis** KRAUSS.

Physopsis africana KRAUSS.

1848. *Physopsis africana*, KRAUSS, Südafr. Moll., p. 85, pl. 5, fig. 14.
1856. *Physopsis africana* Kr., BOURGUIGNAT, Aménités malac. *in* Revue et Mag. de Zool., 2e série, VIII, p. 241.
1858. *Physopsis africana* Kr., H. et A. ADAMS, Gen. of rec. Moll., III, pl. 83, fig. 10
1859. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, Malakoz. Bl., VI, p. 215.
1863. *Physopsis africana* Kr., KÜSTER, Conch. Cab., 2e édit., p. 72, pl. 12, fig. 29, 30.
1864. *Physopsis africana* Kr., DOHRN, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 117.
1865. *Physopsis africana* Kr., DOHRN, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 233.
1866. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, Malak. Bl., pp. 8, 101.
1868. *Physopsis africana* Kr., MORELET, Voyage Welwitsch, pp. 40, 42.
1869. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, v. d. Deckens Reise, pp. 60, 152.
1869. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, Nachrichtsbl. d. d. Malak. Ges., I, p. 154.
1873. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, Malakoz. Bl., XXI, p. 42,
1874. *Physopsis africana* Kr., JICKELI, Moll. N. O. Afr., p. 209.
1874. *Physa africana* Kr., SOWERBY *in* REEVE, Conch. Icon., pl. I, fig. 3.
1877. *Physopsis africana* Kr., E. A. SMITH, Shells fr. Lake Nyassa, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 718.
1878. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, Monatsber. Akad. Wiss. Berl., p. 296.
1879. *Physopsis africana* Kr., BOURGUIGNAT, Descr. esp. Egypte, etc., p. 12.
1886. *Physa africana* Kr., CLESSIN, Conch. Cab., 2e édit., p. 409, pl. 41, fig. 12.
1889. *Physopsis africana* Kr., BOURGUIGNAT, Moll. Afrique équat., p. 150.
1891. *Physopsis africana* Kr., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 309.

1891. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, Sitzungsber. Berl. Ges. Naturf. Fr., p. 17.
1897. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 142.
1897. *Physopsis africana* Kr., VON MARTENS, Ostafrik. Moll., p. 5.
1905. *Physopsis africana* Kr., NEUVILLE et ANTHONY, 2e Liste Moll. Abyssinie *in* Bull. Mus. Hist. Nat., p. 196.
1906. *Physopsis africana* Kr., NEUVILLE et ANTHONY, 3e Liste Moll. Abyssinie *in* Bull. Mus. Hist. Nat., p. 319.
1907. *Physopsis africana* Kr., MELVILL et STANDEN, Manchester Memoirs, LI, 1, p. 8.
1908. *Physopsis africana* Kr., NEUVILLE et ANTHONY, Rech. Moll. Abyssinie *in* Ann. Sc. Nat., VIII, pp. 266, 267, fig. 5; p. 268, fig. 6.
1912. *Physopsis africana* Kr., CONNOLLY, Ann. S. Afr. Mus., XI, p. 249.

Habitat : Stn. 70, Bukama (Katanga), 17-VII-1911, 4 exemplaires (forme extrême à spire très surbaissée); stn. 62, lac Moëro, Kilwa, 25-XII-11, 3 exemplaires; stn. 93, Bulongo (Bukama), 9° lat. S., 2 exemplaires; stn. 139, Kibondo, entre Kikondja et Bukama, 14-X-1911, 1 exemplaire; stn. 159, lac Kisale, Kikondja, 27-XI-1911, 3 exemplaires jeunes.

Var. **ovoidea** BOURGUIGNAT.

1860. *Physopsis africana* Kr., var., VON MARTENS, Nachrichtsbl. d. d. Malak. Ges., p. 154.
1870. *Physopsis ovoidea*, BOURGUIGNAT, Descr. div. esp. Egypte, etc., p. 16 (non v. MARTENS).
1886. *Physa africana*, CLESSIN, Conch. Cab., 2e édit., p. 409, pl. 41, fig. 12.
1887. *Physopsis Leroyi*, GRANDIDIER, Bull. Soc. Malac. Fr., IV, p. 189
1886. *Physopsis ovoidea*, BOURGUIGNAT, Moll. Afr. Equat., p. 159.
1897. *Physopsis ovoidea* Bourg., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 143, pl. VI, fig. 13.
1908. *Physopsis ovoidea* Bourg., NEUVILLE et ANTHONY, Rech. Moll. Abyssinie *in* Ann. Sc. Nat., VIII, p. 269, fig. 7.

Habitat : Stn. 40, petit ruisseau Shisenda (Katanga), 12° 30′ lat. S., 3 exemplaires; stn. 188, Luvua, riv. (Katanga), XI-1911, 4 exemplaires jeunes.

Var. **Stanleyi** Bourguignat (emend.).

1870. *Physopsis Stanleyana*, Bourguignat, Descr. Moll. Egypte, Abyssinie, etc., p. 14.
1880. *Physopsis Stanleyana*. Bourguignat, Moll. Afr. Equat., pp. 150, 160.
1897. *Physopsis Stanleyana* Bourg., von Martens, Beschalte Weicht., D. O. Afr., p. 143.
1904. *Physopsis Stanleyi* Bourg., Rochebrune et Germain, Mém. Soc. Zool. Fr., XVII, p. 10.

Habitat : Stn. 7, Stanleyville, ruisseau, 19-X-1910, 9 exemplaires de différents ages ; stn., 86, Lukonzolwa, lac Moëro, 30-XII-1911, 3 exemplaires; stn. 191, Lualaba, Kíndu, 3° lat. S., 30-X-1910, 1 exemplaire.

Genre **Ancylus** Geoffroy.

Ancylus Stuhlmanni von Martens.

1897. *Ancylus Stuhlmanni*, von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 151, pl. I, fig. 19, 19[b].

Habitat : Stn. 111, Kalengwe, Lualaba, 9° 30′ lat. S., 16-IX-1911, 3 exemplaires jeunes; stn. 121, Lukonzolwa, lac Moëro, 30-XII-1911, 2 exemplaires jeunes.

GASTÉROPODES PROSOBRANCHES.

Famille des CYCLOSTOMATIDAE.

Sous-famille des *CYCLOSTOMINAE*.

Genre **Tropidophora** Troschel.

Tropidophora (s. stricto) anceps von Martens.

1878. *Cyclostoma anceps*, von Martens, Monatsber. Berl. Akad., p. 288, pl. 1, fig. 4.
1889. *Cyclostoma anceps* v. M., Bourguignat, Moll. Afrique équat., p. 150.

1890. *Cyclostoma anceps* v. M., SMITH, Ann. and Mag. Nat. Hist., 6th Ser. VI, p. 148.
1891. *Cyclostoma anceps* v. M., VON MARTENS, Sitzungsber. Ges. Naturf. Freunde, p. 14.
1894. *Cyclostoma anceps* v. M., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., p. 166.
1895. *Cyclostoma anceps* v. M., VON MARTENS, Ann. Mus. Genova, 2e sér., XV, p. 03.
1897. *Cyclostoma anceps* v. M., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O Afr., p. 3.
1908. *Cyclostoma anceps* v. M., DAUTZENBERG, Récoltes Ch. Alluaud *in* Journ. de Conch., LVI, p. 23.

Habitat : Stn. 80, Kapoya, entre Kiambi et Sampwe (Katanga), 12-XI-1911, 1 exemplaire.

Sous-famille des *CYCLOPHORINAE*.

Genre **Cyclophorus**.

Cyclophorus intermedius VON MARTENS.

1897. *Cyclophorus intermedius*, VON MARTENS, Ostafr. Moll., p. 3.
1897. *Cyclophorus intermedius* v. M., Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 8, pl. II, fig. 3.
1899. *Cyclophorus intermedius* v. M., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 591.

Habitat : Stn. 44, Vieux-Kassongo, 17-XII-1910, 4 exemplaires morts; stn. 46, Lukonzolwa (Katanga), 12-I-1912, 5 exemplaires vivants.

FAMILLE DES AMPULLARIIDAE.

Genre **Ampullaria** DE LAMARCK.

Ampullaria ovata OLIVIER.

1804. *Ampullaria ovata*, OLIVIER, Voyage dans l'Empire ottoman, II, p. 39; Atlas, pl. XXI, fig. 1.
1823. *Ampullaria ovata* Oliv., CAILLIAUD, Voyage à Méroé, Atlas, pl. LX, fig. 10.

1827. *Ampullaria ovata* Oliv., CAILLIAUD, Voyage à Méroé, texte, IV, p. 284.

1827. *Ampullaria ovata* Oliv., AUDOUIN *in* SAVIGNY, Descr. Coq. Egypte, p. 165, pl. II, fig. 25[1], 25[2].

1839. *Ampullaria ovata* Oliv., ROTH, Moll. Itin. per Orientem, Dissert. inaugur., p. 25.

1851 *Ampullaria ovata* Oliv., PHILIPPI, Conch. Cab., 2e édit., p. 49, pl. 14, fig. 5.

1851. *Ampullaria Kordofana*, Parreyss *in* PHILIPPI, Conch. Cab., 2e édit., p. 44, Taf. XII, fig. 1.

1856. *Ampullaria ovata* Oliv., REEVE, Conch. Icon., pl. XIV, fig. 64.

1857. *Ampullaria ovata* Oliv., VON MARTENS, Malak. Bl. IV, p. 187.

1863. *Ampullaria ovata* Oliv., BOURGUIGNAT, Moll. Nouv., Litig. etc., 3e décade, p. 79, pl. X, fig. 11.

1863. *Ampullaria Kordofana*, BOURGUIGNAT, Moll. Nouv., Litig., etc., 3e décade, p. 76, pl. XI, fig. 12, 13.

1866. *Ampullaria ovata* Oliv., VON MARTENS, Malak. Bl. XIII, pp. 1, 18.

1868. *Ampullaria ovata* Oliv., MORELET, Voy. Welwitsch, pp. 39, 40, 46, 94.

1874. *Ampullaria ovata* Oliv., JICKELI, Land und Süssw. Moll. N. O. Afric., p. 230.

1870. *Ampullaria ovata* Oliv., BOURGUIGNAT, Descr. Moll. Egypte, Abyssinie, etc., p. 32.

1880. *Ampullaria ovata* Oliv., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p 348.

1881. *Ampullaria ovata* Oliv., CROSSE, Journ. de Conch., XXIX, pp. 110, 280.

1885. *Ampullaria ovata* Oliv., BILLOTTE, Bull. Soc. Malac. Fr., II, p. 110.

1886. *Ampullaria ovata* Oliv., PELSENEER, Bull. Mus. Hist. Nat. Belg., IV, p. 104

1888. *Ampullaria ovata* Oliv., BOURGUIGNAT, Icon. Malac. Lac Tanganyika, pl. VI, fig. 1.

1889. *Ampullaria ovata* Oliv., BOURGUIGNAT, Moll. Afr. équat., p. 168.

1890 *Ampullaria ovata* Oliv., BOURGUIGNAT, Ann. des Sc. Nat., (7) X, p. 74, pl. VI, fig. 1.

1860. *Ampullaria ovata* Oliv., BOURGUIGNAT, Hist. Malac. Lac Tangan., p. 74, pl. VI, fig. 1,

1893. *Ampullaria ovata* Oliv., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 635

1894. *Ampullaria ovata* Oliv., STURANY, Durch Masaïland zur Nilquelle, p. 164.

1897. *Ampullaria ovata* Oliv., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 159.
1897. *Ampullaria ovata* Oliv., VON MARTENS, Ostafr. Moll., p. 6.
1904. *Ampullaria ovata* Oliv., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., VI, part. II, p. 100.
1905. *Ampullaria ovata* Oliv., GERMAIN, Bull. Mus. Hist. Nat., p. 256.
1906. *Ampullaria ovata* Oliv., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 184.
1907. *Ampullaria ovata* Oliv., GERMAIN, Moll. Afr. Centr. Franç., p. 527.
1908. *Ampullaria ovata* Oliv., GERMAIN, Moll. du Lac Tanganyika, p. 15, 61, 62, fig. 23 (var. *major*).
1908. *Ampullaria ovata* Oliv., DAUTZENBERG, Journ. de Conch. LVI, p. 20.
1910. *Ampullaria ovata* Oliv., PALLARY, Catal. Faune Malac. Egypte, p. 60. pl. IV, fig. 12.
1910. *Ampullaria ovata* Oliv., GERMAIN, Bull. Mus. Hist. Nat , p. 208.
1911. *Ampullaria ovata* Oliv., GERMAIN, Bull. du Mus. p. 239.
1911. *Ampullaria ovata* Oliv., GERMAIN, Notice malacologique. Docum. scientif. Mission Tilho; II, p. 232
1912. *Ampullaria ovata* Oliv., GERMAIN, Bull. du Mus. d'Hist. Nat., p. 2[illegible]

Habitat : Stn. 60, lac Kisale (Kikondja), Katanga, 27-II-1911, 1 exemplaire jeune; stn. 100 (ex parte), Ukaturaka, 2° lat. N., 1 exemplaire jeune; stn. 179, Nyangwe, Lualaba, XI-1910, 1 exemplaire jeune.

Ampullaria Leopoldvillensis PUTZEYS.

1899. *Ampullaria Leopoldvillensis*, PUTZEYS, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., p. 80, fig. 1.
1907. *Ampullaria Leopoldvillensis* Putz., GERMAIN, Bull. Mus., p. 427.
1907. *Ampullaria Leopoldvillensis* Putz., GERMAIN, Moll. Afrique centr. française, p. 531.
1910. *Ampullaria Leopoldvillensis* Putz., SOWERBY, Proc. Malac. Soc. London, IX, p. 59.

Habitat : Stn. 100, Ukaturaka, 2° lat. N., 10-X-1910, 1 exemplaire de grande taille.

Cette espèce n'était connue jusqu'à présent que du Stanley Pool, dans les environs de Léopoldville et de Brazzaville.

Genre **Lanistes** Denys de Montfort.

Lanistes ovum Peters var. **elatior** von Martens.

1866. *Lanistes ovum* Peters var. *elatior*, von Martens, Malak. Bl., p. 99.
1866. *Lanistes ovum* Peters var. *elatior*, von Martens, Novitates, II, p. 291, pl. LXX, fig. 7, 8.
1870. *Lanistes ovum*, von Martens (ex parte), Malak. Bl., p. 35.
1874. *Lanistes ovum* Peters var. *elatior* v. M., Jickeli, Moll. N. O. Afr., p. 230.
1879. *Meladomus elatior* v. M., Bourguignat, Moll. Égypte, Abyssinie, Zanzibar, p. 35.
1889. *Meladomus elatior* v. M., Bourguignat, Moll. Afr. équat., p. 173.
1906. *Lanistes ovum* Peters var. *elatior* v. M., Germain, Mém. Soc. Zool. France, p. 234.
1907. *Lanistes ovum* Peters var. *elatior* v. M., Germain, Moll. Afr. centr. française, p. 533.
1912. *Lanistes ovum* Peters var. *elatior* v. M., Connolly, Ann. South Afr. Mus., XI, p. 259.

Habitat : Stn. 1, lac Kisale, Katanga, 6 exemplaires jeunes; stn. 106, lac Kisale, Kikondja, Katanga, 2 exemplaires adultes et 1 jeune; stn. 166, Stanleyville 19-X-1910, 1 exemplaire jeune; stn. 167, Bukama, marais Kaziba Ziba, 1 exemplaire bien adulte; stn. 253, lac Kabamba, Katanga, 2 exemplaires adultes de grande taille.

Lanistes Bourguignoni Putzeys.

1898. *Lanistes Bourguignoni*, Putzeys, Bull. Soc. roy. Malac. Belg., p. XXIII, fig. 3, 4, 5.

Habitat : Stn. 51, Basoko, Congo supérieur, 16-X-1910, 7 exemplaires; stn. 182, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., 6-XI-1910, 2 exemplaires; stn. 252, Lualaba, Katanga, 4 exemplaires; stn. 255, petite Lubemba, Katanga, 12 exemplaires jeunes; stn. 256, petite rivière salée, entre Kikondja et Ankoro, Katanga, 6 exemplaires.

Genre **Vivipara** de Lamarck.

Vivipara unicolor Olivier.

1804. *Cyclostoma unicolor*, Olivier, Voy. Empire ottoman III, p. 68; Atlas II, pl. XXXI, fig. 9^a, 9^b.
1822. *Paludina unicolor* Ol., Lamarck, Anim. sans vert. VI, 2e partie, p. 174.
1822. *Cyclostoma unicolor* Ol., Bowdich, Elem. of Conch., pl. 8, fig. 15.
1827. *Paludina unicolor* Ol., Audouin *in* Savigny, Descr. Coq. Egypte, p. 137; pl 2, fig. 30^1, 30^2.
1832. *Paludina unicolor* Ol., Deshayes, Encycl. Méthod. III, p. 698.
1838. *Paludina unicolor* Ol., Lamarck, Anim. sans vert. édit. Deshayes VIII, p. 513.
1845. *Paludina unicolor* Ol., Philippi, Abbild. p. 117, pl. I, (fig. sans nos).
1852. *Paludina unicolor* Ol , Küster, Conch. Cab. 2e édit. p. 21, pl. 4, fig. 12, 13.
1852. *Paludina biangulata*, Küster, Conch. Cab. 2e édit. p. 25, pl. 5, fig. 11, 12.
1855. *Paludina unicolor* Ol., Roth, Malakoz. Bl. II, p. 51.
1856. *Paludina unicolor* Ol., Bourguignat, Aménités Mal. *in* Revue et Mag. de Zool., p. 343.
1862 *Vivipara polita*, Frauenfeld, Verh. Zool. botan. Ges. Wien, p. 1163.
1863. *Paludina polita* Fr., Reeve, Conch. Icon., pl. XIV, fig. 73.
1864. *Paludina unicolor* Ol., Frauenfeld, Verh. Zool. bot. Ges. Wien, p. 657.
1864. *Paludina unicolor* Ol , Dohrn, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 117.
1865. *Paludina* (*Vivipara*) *unicolor* Ol., von Martens, Malak. Bl. XII, p. 202.
1866. *Paludina* (*Vivipara*) *unicolor* Ol., von Martens, Malak. Bl. XIII, p. 97.
1866. *Vivipara unicolor* Ol., H. Adams, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 375.
1867. *Paludina* (*Vivipara*) *unicolor* Ol., von Martens, Malak. Bl., XIV, p. 20.
1874 *Vivipara unicolor* Ol., Jickeli. Land- und Süssw.-Moll. N. O. Afr., p 235, pl. VIII, fig. 30^1-30^4.
1878. *Paludina unicolor* Ol., von Martens, Monatsber. Akad. Wiss. Berl., p. 297.
1880. *Vivipara unicolor* Ol., Bourguignat, Recens. Vivip. Syt. Europ., p. 35
1881. *Vivipara Duponti*, de Rochebrune, Bull. Soc. Philom. Paris, p. 3.

1883. *Vivipara unicolor* Ol., BOURGUIGNAT, Hist. Malac. Abyssinie, p. 130.
1886. *Paludina unicolor* Ol., WESTERLUND, Fauna der Palaaret. region Binnenc. part VI, p. 8.
1888. *Paludina unicolor* Ol , E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. London, p. 53.
1889. *Vivipara unicolor* Ol., G. PFEFFER, Jahrb. Hamb. Wiss. Anst., VI, p. 26.
1890. *Vivipara unicolor* Ol., BOURGUIGNAT, Hist. Malac. lac Tanganyika, p. 39 et Ann. Sc. Nat., X, p. 39.
1894. *Paludina unicolor* Ol., STURANY *in* BAUMANN, Durch Masaïland zur Nilquelle, p. 15, pl. XXIV, fig 7, 12, 13, 17, 22, 23, 25.
1897. *Vivipara unicolor* Ol., VON MARTENS, Ost-Afr. Moll., p. 6.
1897. *Vivipara unicolor* Ol., VON MARTENS, Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 175.
1905. *Vivipara unicolor* Ol., GERMAIN, Bull. du Mus., XI, pp. 327, 488.
1906. *Vivipara unicolor* Ol., GERMAIN, Bull. du Mus., pp. 52, 58.
1906. *Vivipara unicolor* Ol., GERMAIN, Mém. Soc Zool. France, p. 227.
1907. *Vivipara unicolor* Ol., GERMAIN, Moll. terr. et fluv. Afrique centr. franç., p. 513.
1908. *Vivipara unicolor* Ol., GERMAIN, Moll. du lac Tanganyika, p. 55.
1908. *Vivipara unicolor* Ol., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. London, VIII, p. 9.
1909. *Vivipara unicolor* Ol., DAUTZENBERG, Journ. de Conch., LVI, p. 18.
1910. *Vivipara unicolor* Ol., PALLARY, Catal. Faune malac. Égypte, p. 62, pl. IV, fig. 15.
1910. *Vivipara unicolor* Ol., GERMAIN, Bull. du Muséum, p. 207.
1912. *Vivipara unicolor* Ol., GERMAIN, Bull. du Muséum, p. 222.

Habitat : Stn. 75, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., XII-1910, 1 exemplaire vivant; stn. 84, Luvua, entre Kiambi et Ankoro, Katanga, XI-1911, 2 exemplaires jeunes; stn. 156, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., 2 exemplaires vivants; stn. 180, Kindu, Lualaba, 30-X-1910, 2 exemplaires morts.

Les spécimens rapportés par M. BEQUAERT sont bien semblables aux figurations originales d'OLIVIER.

Vivipara Crawshayi SMITH.

1893. *Viviparus Crawshayi*, SMITH, P. Z. S. L., p. 637, pl. LIX, fig. 8, Lac Mweru.

Habitat : Stn. 250, Kilwa, lac Moëro, 5 exemplaires vivants et 4 jeunes.

Vivipara mweruensis Smith.

1893. *Viviparus mweruensis*, Smith, P. Z. S. L., p. 636, pl. LIX, fig. 5, 6, Lac Mweru.

Var. **pagodiformis** Smith.

1893. *Viviparus mweruensis* Sm., var. *pagodiformis*, Smith, P. Z. S. L., p. 636, pl. LIX, fig. 7, Lac Mweru.

Habitat : Stn. 67, lac Moëro, Katanga, 5 exemplaires morts et 2 fragments (très commun mort, mais pas trouvé vivant).

Genre **Cleopatra** Troschel.

Cleopatra bulimoides Olivier

1804. *Cyclostoma bulimoides*, Olivier, Voyage dans l'Empire ottoman, II, p. 30, III, p. 68; pl. XXXI, fig. 6.
1817. Savigny, Atlas, pl. 2, fig. 28[1], 28[2].
1822. *Cyclostoma bulimoides*, Bowdich, Elem. of Conch., I, p. 34, pl. 8, fig. 13; pl. 2, fig. 18.
1823. *Paludina bulimoides*, Férussac, Notice sur les Éthéries *in* C. R. Acad. Sc., p. 363.
1823. *Paludina bulimoides*, Cailliaud, Voyage à Méroë, Atlas, pl. LX, fig. 6.
1827. *Paludina bulimoides*, Cailliaud, Voyage à Méroë, texte IV, p. 264.
1827. *Paludina bulimoides*, Audouin, Explication des planches de Savigny, p. 107.
1838. *Paludina bulimoides* Oliv., Deshayes *in* Lamarck, Anim. s. vert., 2 edit., VIII, p. 517.
1839. *Paludina bulimoides* Oliv., Roth, Dissert. Inauguralis, p. 25.
1846. *Paludina bulimoides* Oliv., Philippi, Abbildungen, p. 138, pl. II, fig. 13.
1852. *Paludina bulimoides* Oliv., Küster, Conch. Cab., 2e édit., p. 32, pl. 7, fig. 11-17.
1855. *Cyclostoma Gaillardoti*, Bourguignat, Aménités Malac. *in* Revue et Mag. de Zool., VII, p. 333, pl. 8, fig. 5-7.
1856. *Paludina (Cleopatra) bulimoides* Oliv., Troschel, Das Gebiss der Schnecken, I, p. 100, pl. 7, fig. 6 (radule).
1858. *Bithynia bulimoides* Oliv., H. et A. Adams, Genera of recent Moll. I, p. 342.

1850. *Paludina bulimoides* Oliv., KOBELT, Illustr. Conchylienb., p. 130, pl. 47, fig. 18.
1860. *Melania aegyptiaca* (Bens.), REEVE, Conch. Icon., pl. XXXIV, fig. 227.
1862. *Paludina bulimoides* Oliv., FRAUENFELD, Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, p. 1148.
1864. *Paludina bulimoides* Oliv., DOHRN, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 117.
1864. *Paludina Bulimoides* Oliv., FRAUENFELD, Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, p. 583.
1864. *Paludina trifasciata* (Parr.), FRAUENFELD, Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, p. 583.
1864. *Paludina aegyptiaca* Bens., FRAUENFELD, Verh. Zool. Bot. Ges. Wien, p. 583.
1865. *Paludina bulimoides* Oliv., DOHRN, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 233.
1865. *Paludina* (*Cleopatra*) *bulimoides* Oliv., VON MARTENS, Malakoz. Bl., p. 205.
1868. *Paludina bulimoides* Oliv., MORELET, Voyage Welwitsch, pp. 39, 40, 41, 44, 96.
1869. *Paludina* (*Cleopatra*) *bulimoides* Oliv., VON MARTENS, Nachrichtsbl. d. d. Mal. Ges., p. 154.
1869. *Paludina* (*Cleopatra*) *bulimoides* Oliv., VON MARTENS, Von der Deckens Reise, p. 153.
1871. *Bithynia bulimoides* Oliv., KOBELT, Verz. Binnenconch., p. 61.
1871. *Melania aegyptiaca* Bens. KOBELT, Verz. Binnenconch., p. 65.
1873. *Paludina* (*Cleopatra*) *bulimoides* Oliv., VON MARTENS, Malakoz. Bl. XXI, p. 45.
1874. *Cleopatra bulimoides* Oliv., JICKELI Moll. N. O. Afr., p. 240, pl. VII, fig. 31[a], 31[b] (opercule).
1878. *Cleopatra bulimoides* Oliv., KOBELT, Illustr. Conchylienb., p. 130, pl. 47, fig. 18.
1879. *Cleopatra bulimoides* Oliv., BOURGUIGNAT, Descr. Moll. Egypte, Abyssinie, etc., p. 22.
1883. *Cleopatra bulimoides* Oliv., BOURGUIGNAT, Hist. Malac. Abyssinie, p. 130.
1883. *Cleopatra bulimoides* Oliv., TRYON, Struct. and Syst. Conch., II, p. 275, pl. 74, fig. 13.
1885. *Paludina* (*Cleopatra*) *bulimoides* Oliv., P. FISCHER, Manuel de Conch., p. 734.
1886. *Cleopatra bulimoides* Oliv., WESTERLUND, Fauna Palearct. Binnenconch., VI, p. 11.
1889. *Cleopatra bulimoides* Oliv., G. PFEFFER, Jahrb. Hamb. Wiss. Anst., VI, p. 26.

1890. *Cleopatra bulimoides* Oliv., BOURGUIGNAT, Ann. Sc. Nat., 7e série, X, p. 44.
1897. *Cleopatra bulimoides* Oliv., VON MARTENS, Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 184.
1897. *Cleopatra bulimoides* Oliv., VON MARTENS, Ostafr. Moll., p. 6.
1906. *Cleopatra bulimoides* Oliv., ANTHONY et NEUVILLE, Aperçu Faune malac. Lacs Rodolphe, Stéphanie et Marguerite, p. 2.
1906. *Cleopatra bulimoides* Oliv., NEUVILLE et ANTHONY, Liste prélim. Moll. Lacs Rodolphe, Stéphanie et Marguerite, p. 407.
1906. *Cleopatra bulimoides* Oliv., NEUVILLE et ANTHONY, Contrib. Faune malac. Lacs Rodolphe, Stéphanie et Marguerite *in* Bull Soc. Philomat. Paris, 9e série, VIII, p. 5.
1907. *Cleopatra bulimoides* Oliv., GERMAIN, Moll. Afrique centr. franç., p. 519.
1907. *Cleopatra bulimoides* Oliv., KOBELT *in* ROSSMÄSSLER, Icon. Land- und Süssw. — Moll. Neue Folg., XIII, p. 20, pl. 341, fig. 2114-2121.
1908. *Cleopatra bulimoides* Oliv., GERMAIN, Moll. Lac Tanganyika, p. 15.
1908. *Cleopatra bulimoides* Oliv., SMITH, Proc. Malac. Soc. Lond., VIII, p. 9.
1909. *Cleopatra bulimoides* Oliv., KOBELT, Conch. Cab., 2e édit., p. 384, pl. 75, fig. 17-22.
1909. *Cleopatra bulimoides* Oliv., PALLARY, Catalog. Faune malacol. Egypte, p. 63, pl. III, fig. 16.
1910. *Cleopatra bulimoides* Oliv., GERMAIN, Bull. du Mus. d'Hist. Nat., p. 207.
1911. *Cleopatra bulimoides* Oliv., GERMAIN, Notice malacolog.; Docum. scient. Mission Tilho; II, p. 197, pl. II, fig. 5-6 et fig. 22-23-24.

Habitat : Stn. 78, Luvua riv., entre Kiambi et Ankoro, Katanga, XI-1911, 9 exemplaires.

Var. **nsendweensis** DUPUIS et PUTZEYS.

1901. *Cleopatra bulimoides* Ol. var. *nsendweensis*, DUPUIS et PUTZEYS, Bull. Soc. roy. Mal. Belg., p. LV.

Habitat : Stn. 17, Kindu, Lualaba, 3° lat. S., 30-X-1910, 3 exemplaires; stn. 157, Luapula riv., Kalilo, 10° lat. S., 25-I-1912, 2 exemplaires.

Fa **major**.

Habitat : Stn. 72, Kibombo, 4° lat. S., XII-1910, 6 exemplaires

dont le plus grand atteint 16 millimètres de hauteur, bien que le sommet de la spire soit légèrement tronqué.

Cleopatra Johnstoni Smith.

1893. *Cleopatra Johnstoni*, Smith, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 637, pl. LIX, fig. 9 (Lac Mweru).
1901 *Cleopatra Johnstoni* Sm., Dautzenberg, Mém. Soc. Roy. Malac. Belg., XXXVI, p. 6, pl. I, fig. 9, 10, 11, 12. Lac Moëro (Lieut. Lemaire).

Habitat : Stn. 85, Lukonzolwa, lac Moëro, 30-XII-1911, 2 exemplaires; stn. 88, Luapula (Kalilo), 10° lat. S., 25-I-1912, 4 exemplaires; stn. 183 (ex p.), lac Moëro, Kilwa, 3 exemplaires morts, très érodés; stn. 251, lac Moëro, Kilwa, 28 exemplaires vivants.

Var. **minor**.

Habitat : Stn. 38, riv. Luvua, entre Ankoro et Kiambi, XI-1912, 12 exemplaires vivants; stn. 79, riv. Luvua, entre Ankoro et Kiambi, XI-1912, 7 exemplaires vivants.

Cleopatra mweruensis Smith.

1893. *Cleopatra mweruensis*, Smith, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 637, pl. LIX, fig. 10, Lac Mweru.
1907. *Cleopatra mweruensis* Sm., Germain, Moll. Afr. centr. franç., p. 520.

Habitat : Stn. 183 (ex parte), Kilwa, lac Moëro, 2 exemplaires vivants.

Cleopatra Pirothi Jickeli.

1881. *Cleopatra Pirothi*, Jickeli, Jahrb. d. d. Malakoz. Ges. VIII, p. 338.
1888. *Cleopatra Emini*, E. A. Smith, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 54, fig. 2.
1897. *Cleopatra pirothi* Jick., von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 85.

Var. **elata** nov. var.

Forme plus allongée que le type et pourvue de carènes moins saillantes.

Habitat : Stn. 92, Bulongo (Bukama), 9° lat. S., 20-VI-1911, 2 exemplaires.

Cleopatra Schoutedeni nov. sp. — Pl. IV, fig. 15, 16 (×5).

Testa solidula, imperforata, ovato-conoidea. Spira mediocris, apice saepe eroso. Anfr. 4 ½ convexiusculi, sutura lineari juncti, plicis distantibus obtusis perparum prominentibus, versus basin anfr. ultimi evanescentibus ac striis incrementi confertissimis longitudinaliter sculpti. Striae transversae strias incrementi secant ita ut subnodulosae videntur. Anfr. ultimi infera pars funiculis circiter novem adornata est. Apertura ovata, superne subangulata; columella leviter arcuata; labrum simplex et arcuatum. Operculum normale.

Color lutescens, lineis transversis fuscis plus minusve interruptis depictus.

Altit. 9, diam. maj. 6 millim.; apertura 5 ½ millim. alta, 4 millim. lata.

Coquille assez solide, imperforée, ovoïde-conique. Spire médiocre, souvent érodée au sommet, composée de 4 ½ tours légèrement convexes, séparés par une suture linéaire. Ces tours sont pourvus de plis longitudinaux espacés (on en compte une dizaine sur le dernier tour), obtus, très peu saillants, s'effaçant sur la base du dernier tour, et de stries d'accroissement extrêmement fines qui les font paraître un peu plus onduleuses. On observe, en outre, sur la moitié inférieure du dernier tour environ 9 cordons décurrents. Ouverture ovalaire, un peu anguleuse dans le haut, occupant plus de la moitié de la hauteur de la coquille. Columelle légèrement arquée; labre simple, arqué. Opercule normal.

Coloration jaunâtre clair, ornée de linéoles décurrentes brunes plus ou moins interrompues; celles de la base du dernier tour accompagnent les funicules.

Cette petite espèce est remarquable par ses plis longitudinaux obtus, qui ressemblent à des boursouflures du test, ainsi que par sa forme ovalaire et son ouverture grande.

Nous prions M. Schouteden, le savant directeur de la Revue Zoologique africaine d'en accepter la dédicace.

Habitat : Stn. 16, Kindu, Lualaba, 3° lat. S., 30-X-1910, 2 exemplaires vivants; stn. 50, Nyangwe, Lualaba, 15-XI-1910, 4 exemplaires morts; stn. 77, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., XII-

1910, 5 exemplaires jeunes; stn. 119, Luvua riv., entre Kiambi et Ankoro, 5 exemplaires jeunes, recueillis par M. le Dr Gérard; stn. 158, Luvua riv., entre Ankoro et Kikondja, XI-1911, 2 exemplaires vivants.

Cleopatra hirta nov. sp. — Pl. IV, fig. 11, 12, 13, 14 (×3).

Testa solidula, imperforata. Spira mediocris, apice valde eroso. Anfr. superst. circiter 3, convexi, sutura profunde impressa juncti ac carinis transversis spinosis 2 vel 3 in anfr. penultimo, 4 vero in ultimo, ornati. Apertura rotundata superne vix angulata. Columella arcuata, labrum polygonatum. Operculum ignotum.

Color flavidus carinis plerumque linea fusca angustaque ornatis.

Altit. 14, diam. maj. 9 millim.; apertura 7 millim. alta, 6 millim. lata. (Dimensions du plus grand échantillon qui est incomplet.)

Coquille assez solide, imperforée. Spire médiocre, fortement érodée au sommet. Tours subsistants au nombre de 3 environ, convexes, séparés par une suture très profonde et ornés de carènes armées d'épines fortes, très saillantes. On compte 4 de ces carènes sur le dernier tour, 2 ou 3 sur l'avant-dernier, et une seule sur l'antépénultième. Les épines sont alignées en séries longitudinales, un peu obliques, et ces séries sont au nombre de 7 ou 8 sur le dernier tour. Ouverture arrondie, à peine anguleuse au sommet; columelle arquée; labre simple, polygoné.

Opercule inconnu.

Coloration jaunâtre, souvent ornée, au sommet de chacune des carènes, d'une ligne brune étroite.

Cette espèce est remarquable par sa sculpture épineuse très saillante.

Habitat : Stn. 49, Nyangwe, Lualaba, 15-XI-1910, 4 exemplaires morts.

Cleopatra Bequaerti nov. sp. — Pl. IV, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6 (×4).

Testa solidula, imperforata, pyramidalis. Spira conica, sat elata, apice truncato. Anfr. superst. 3, parum convexi, sutura lineari juncti ac carina basali tuberculosa muniti. Carina altera, quoque tuberculosa, interdum in medio anfractuum surgit. Basis anfr. ultimi plerumque funiculis concen-

tricis 3, vel 4 sculpta. Apertura parva, subrotunda, superne subangulata. Margo columellaris arcuata, labrum subpolygonatum Operculum ignotum.

Color plus minusve saturate lutescens, carinis ac funiculis lineis fuscis notatis.

Altit. 8 mill., diam. maj. 6 millim.; apertura 4 millim. alta, 3 ½ millim. lata.

Coquille assez solide, imperforée, pyramidale. Spire conique assez haute, tronquée au sommet. Trois tours subsistants peu convexes, séparés par une suture peu accusée et pourvus à la base d'une carène suprasuturale armée de tubercules épineux espacées. Une seconde carène, également épineuse, apparaît parfois vers le milieu des tours, et la base du dernier tour porte habituellement, chez les individus adultes, trois ou quatre funicules concentriques. Toutefois, sur certains spécimens, ces funicules s'atrophient ou disparaissent même entièrement. Opercule inconnu.

Coloration jaunâtre, plus ou moins foncée; les carènes étant accompagnées d'une ligne brun-noirâtre, étroite.

Cette remarquable espèce, à laquelle nous sommes heureux d'attacher le nom de M. J. Bequaert, a une certaine analogie avec notre *Cleopatra hirta*, mais elle en diffère par sa taille plus faible, sa forme plus pyramidale, ses tours moins convexes, sa suture moins profonde, par la situation et le nombre de ses carènes, etc.

Habitat : Stn. 15, Kindu, Lualaba, 3° lat. S., 30-X-1910.

Genre **Paludomus** Swainson.

Paludomus (Zanguebaria) ferruginea Lea.

1850. *Melania ferruginea*, Lea, Proc. Zool Soc. of Lond., p. 182.
1851. *Melania zanguebarensis*, Petit de la Saussaye, Journ. de Conch., II, p 203, pl. VII, fig. 1.
1851. *Melania amoena*, Morelet, Journ. de Conch., II, p. 192, pl. V, fig. 9.
1851. *Melania amoena*, Morelet, Revue et Mag. de Zool., p. 220.
1860. *Melania amoena*, Morelet, Séries Conch., II. p. 117.
1860. *Melania ferruginea* Lea, Reeve, Conch. Icon., pl. XXI, fig. 147.

1878. *Paludomus africana*, VON MARTENS, Monatsber K. Akad. Wiss. Berl , p. 207, pl. 2, fig 11-13.
1879. *Cleopatra kynganica*, BOURGUIGNAT, Moll. Égypte, p. 21.
1879. *Cleopatra Cameroni*, BOURGUIGNAT, Moll. Égypte, p. 21.
1881. *Paludomus ferrugineus* Lea, E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 294, pl. XXXIV, fig. 29.
1885. *Cleopatra ferruginea* Lea, BOURGUIGNAT, Esp. nouv. et genres nouv. des lacs Onkéréwé et Tanganyika, p. 7.
1890. *Cleopatra ferruginea* Lea, E. A. SMITH, Ann. and Mag. N. Hist., 6th ser. VI. p 149.
1894. *Cleopatra ferruginea* Lea, E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. Lond., I, p. 107.
1897. *Cleopatra ferruginea* Lea, VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O, Afr., p. 188.
1897. *Cleopatra amoena* Mor., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 187.
1899. *Cleopatra ferruginea* Lea, MELVILL et PONSONBY, Ann. and Mag. N. Hist., IV, p. 193.
1909. *Cleopatra ferruginea* Lea, KOBELT, Conch. Cab., 2e édit , p. 401, pl. 76, fig. 22.
1909. *Cleopatra amoena* Mor., KOBELT, Conch. Cab., 2e édit , p. 396, pl 76, fig. 15.
1911. *Cleopatra ferruginea* Lea, E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. Lond., IX, p. 240.
1912. *Cleopatra ferruginea* Lea, CONNOLLY, Ann. South Afr. Mus., XI, p. 261.

Fa. **minor** nov. fa.

Habitat : Stn. 36, Lovoi, Kikondja, Katanga, 18-X-1911, 13 exemplaires.

Genre **Bithinia** GRAY.

Bithinia (Gabbia) humerosa VON MARTENS.

1879. *Bithynia Stanleyi* Sm. var. *humerosa*, VON MARTENS, Sitzungsber. Ges. Naturf. Fr., p. 104.
1897. *Bithynia (Gabbia) humerosa*, VON MARTENS, Besch. Weicht. D. O. Afr., p. 100, pl. VI, fig. 31.
1912. *Bithynia (Gabbia) humerosa* v. M., GERMAIN, Bull. du Muséum, XXX, p. 2.

Habitat : Stn. 130, Lovoi riv., Kikondja, 18-X-1911, 2 exem-

plaires; stn. 141, lac Kitale, Kikondja, 27-XI-1911, 1 exemplaire et 1 jeune; stn. 187, Luvua riv., Katanga, XI-1911, 1 exemplaire.

Famille des MELANIIDAE.

Genre **Melania** de Lamarck.

Melania (Striatella) tuberculata Müller.

1774. *Nerita tuberculata*, Müller, Verm. terr. fluv. hist.; II, p. 191.
1779 *Strombus tuberculatus*. Schröter, Flussconchylien, p. 373.
1779. *Strombus costatus*, Schröter, Flussconchylien, p. 374, pl. VIII, fig. 4.
1804. *Melanoides fasciolata*, Olivier, Voyage dans l'Empire ottoman, II, p. 40, pl. XXXI, fig. 7.
1822. *Melanoides fasciolata*, Lamarck, Anim. s. vert. VI, 2e p., p. 174.
1847. *Melania pyramis* v. d. Busch *in* Philippi, Abbild., p. 172, pl. IV. fig. 16.
1852. *Vivipara fasciolata*, Raymond, Journ. de Conch., III, p. 326.
1853. *Melania tuberculata*, Bourguignat, Catal. Moll. de Saulcy, p. 65.
1861. *Melania Rothiana*, Mousson, Coq. terr. et fluv. Palestine, p. 61.
1864. *Melania tuberculata*, Bourguignat, Malac. Algérie, II, p. 251, pl. XV, fig. 1-11.
1865. *Melania tuberculata*, Dohrn, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 254.
1865. *Melania tuberculata*, Tristram, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 541.
1865. *Melania tuberculata*, von Martens, Malakoz. Bl. XI, p. 205.
1866. *Melania tuberculata*, Adams, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 376.
1874. *Melania tuberculata*, Jickeli, Land- und Süssw.-Moll. N. O. Afr., p. 251, pl. III, fig. 7; pl. VII, fig. 36.
1874. *Melania abyssinica*, Rüppell *in* Jickeli, Ibid., p. 253.
1877. *Melania tuberculata*, E. A. Smith, P. Z. S. L., p. 712.
1879. *Melania tuberculata*, von Martens, Sitz. ber. d. Gesellsch. naturf. Freunde, p. 104.
1881. *Melania tuberculata*, E. A. Smith, P. Z. S. L., p. 291.
1882. *Melania tuberculata*, Bourguignat, Moll. Mission Revoil au Pays des Çomalis, p. 90.
1883. *Melania Rothiana*, Locard, Malac. lacs Tibériade, Antioche et Homs, p. 32.
1883. *Melania tuberculata*, Bourguignat, Hist. mal. Abyssinie, pp. 102, 131.
1883. *Melania tuberculata*, Bourguignat, Moll. Nyanza-Onkéréwé, p. 4.

1884. *Melania tuberculata*, BOURGUIGNAT, Hist. Mélaniens Syst. Europ., p. 5.
1884. *Melania tuberculata*, BOURGUIGNAT, Aménités Malac., II, p. 5.
1887. *Melania tuberculata*, BOURGUIGNAT, Bull. Soc. Malac. France, IV, p. 267.
1888. *Melania tuberculata*, POLLONERA, Boll. Soc. Malac. Ital., XIII, part. II, p. 82.
1888. *Melania tuberculata*, E. A. SMITH, P. Z. S. L., p. 52.
1888. *Melania tuberculata*, BOURGUIGNAT, Icon. mal. Lac Tanganyika, p. 27, pl. XI, fig. 26, 27.
1889. *Melania tuberculata*, BOURGUIGNAT, Bull. Soc. Malac. France, VI, pp. 5, 51.
1889. *Melania tuberculata*, BOURGUIGNAT, Moll. Afr. équat., p. 182.
1890. *Melania tuberculata*, E. A. SMITH, Ann. a. Mag. N. Hist., 6e série, VI, p. 149.
1890. *Melania tuberculata*, BOURGUIGNAT, Hist. mal. Lac Tanganyika, p. 103, pl. XI, fig. 26, 27.
1891. *Melania tuberculata*, E. A. SMITH, P. Z. S. L., p. 310.
1892. *Melania tuberculata*, VON MARTENS, Sitzungsber. Ges. Naturf. Fr., p. 173.
1894. *Melania tuberculata*, ANCEY, Mém. S. Z. Fr., VII, p. 224.
1895. *Melania tuberculata*, E. A. SMITH, P. Mal. S. L., I, p. 167.
1896. *Melania tuberculata*, STURANY *in* BAUMANN, Durch Masaïland zur Nilquelle, p. 10.
1898. *Melania tuberculata*, VON MARTENS, Besch. Weicht. O. Afr., p. 193.
1898. *Melania tuberculata*, POLLONERA, Boll. Mus. Zool. anat. comp. R. Univ. Torino, XIII, p. 12.
1904. *Melania tuberculata*, E. A. SMITH, P. Z. S. L., VI, p. 100.
1904. *Melania tuberculata*, DE ROCHEBRUNE et GERMAIN, Mém. S. Z. Fr., XVII, p. 7.
1904-1910. *Melania tuberculata*, GERMAIN, Bull. Mus. Hist. Nat., X, p. 353; XI, pp. 257, 318; XII, pp. 54, 59, 297; XIII, p. 269; XV, pp. 275, 375, 470; XVIII, p. 375.
1906. *Melania tuberculata*, GERMAIN, Mém. S. Z. Fr., XIX, p. 235.
1905-1906. *Melania tuberculata*, NEUVILLE et ANTHONY, Bull. Mus. Hist. Nat., XI, p. 110; XII, p. 407.
1906. *Melania tuberculata*, NEUVILLE et ANTHONY, Bull. Soc. Philom. Paris, 9e série, VIII, p. 8.
1907. *Melania tuberculata*, GERMAIN, Moll. Afr. Centr. franç., p. 537.
1908. *Melania tuberculata*, NEUVILLE et ANTHONY, Ann. des Sc. Nat., VIII, p. 247.
1908. *Melania tuberculata*, GERMAIN, Moll. Lac Tanganyika, p. 42.

1908. *Melania tuberculata*, DAUTZENBERG, Journ. de Conch., LVI, p. 23, pl. II, fig. 4, 5.
1911. *Melania tuberculata*, GERMAIN, Documents Scient. Mission Tilho II, p. 203, pl. II, fig. 7 à 11.

Var. **anomala** nov. var. — Pl. III, fig. 3 à 8 et pl. IV, fig. 7 à 10 (×2).

On peut se rendre compte, par les dix exemplaires que nous représentons, de l'extrême variabilité du *M. tuberculata* dans la région du Haut Congo : la forme et la sculpture se modifient tellement que si l'on ne se trouvait en présence de séries ininterrompues, on serait tenté d'y voir plusieurs espèces distinctes.

Habitat : Stn. 43, Rivière Luvua, entre Ankoro et Kiambi, XI-1911; stn. 71, Kabanga, Lovoi, Kikondja (Katanga), 22-XI-1911; stn. 87, Lualaba riv., Bukama, 27-VI-1911.

Melania nsendweensis DUPUIS et PUTZEYS.

1900. *Melania nsendweensis*, DUPUIS et PUTZEYS, Bull. Soc. Roy. Malac. Belg., p. XVII, fig. 28, 29. Nyangwe, Nsendwe, Lokandu.

Habitat : Stn. 13, 14, Lualaba, Kindu, 3° lat. S., 30-X-1910, nombreux vivants; stn. 48, Lualaba, Nyangwe, 15-XI-1910, 4 exemplaires morts; stn. 76, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., XII-1910, 10 exemplaires vivants.

Melania nyangweensis DUPUIS et PUTZEYS.

1900. *Melania nyangweensis*, DUPUIS et PUTZEYS, Bull. Soc. Roy. Malac. Belg., p. XVI, fig. 25.

Habitat : Stn. 73, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., XII-1910, 6 exemplaires; stn. 193, Nyangwe, mort sur les rives du Lualaba, 3 exemplaires.

Var. **depravata** DUPUIS et PUTZEYS.

1900. *Melania depravata*, DUPUIS et PUTZEYS, Bull. Soc. Roy. Malac. Belg., p. XVI, fig. 26, 27.

Habitat : Stn. 73, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., XII-1910, 4 exemplaires.

Melania soror Dupuis et Putzeys.

1900. *Melania soror*, Dupuis et Putzeys, Bull. Soc. Roy. Malac. Belg., p. XVIII, fig. 30.

Habitat : Stn. 192, Nyangwe, mort sur les rives du Lualaba, 15-XI-1910, 4 exemplaires.

Melania Bavayi nov. sp. — Pl. I, fig. 3, 4 (×4).

Testa elongato-subulata, apice eroso. Anfr. superst. 6, convexiusculi, rapide crescentes, superne angustissime contabulati, sutura impressa juncti, plicis longitudinalibus obliquis, angustis, sat comfertis, irregularibus, sub suturam prominentioribus ac versus basin anfractuum evanescentibus sculpti. In basi anfr. penultimi et ultimi funiculi transversi 2-3 obsoletissimi interdum accedunt. Apertura ovata; columella arcuata; labrum simplex et arcuatum. Operculum normale.

Color, sub crusta ferruginea, sordide virescens. Columella albida.

Altit. 14,5 millim.; diam. maj. 3 millim., apertura 4 millim. alta, 3 millim. lata.

Coquille allongée, subulée, érodée au sommet. Six tours subsistants médiocrement convexes, croissant rapidement, très étroitement aplatis au sommet, séparés par une suture bien accusée, ornés de plis longitudinaux obliques, étroits, assez rapprochés et irréguliers, plus développés au sommet des tours et s'effaçant graduellement vers leur base. On observe aussi parfois sur la base des deux derniers tours deux ou trois funicules décurrents aplatis, à peine saillants. Ouverture ovale; columelle arquée; labre simple, arqué. Operculè normal.

Coloration d'un brun verdâtre sale, recouvert en grande partie d'un enduit ferrugineux. Columelle blanchâtre.

Habitat : Stn. 74, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., XII-1910, 2 exemplaires.

Famille des CERITHIDAE.

Genre **Potamides** Defrance.

Potamides (Cerithidea) decollatus (Linné? Bruguière.

1767? *Murex decollatus*, Linné, Syst. Nat. ed., XII, p. 1226.
1783? *Murex decollatus* Lin., Schröter, Einleitung, I, p. 542.
1790? *Murex decollatus* Lin., Gmelin, Syst. Nat. ed. XIII, p. 3563.
1792. *Cerithium decollatum* (Lin?), Bruguière, Encycl. Méth., I, p. 501.
1805. *Cerithium decollatum* (Lin.), Roissy, Hist. nat. Moll., VI, p. 116.
1817. *Murex decollatus* (Lin.), Dillwyn, Catal., II, p. 759.
1817? *Turbo pulcher*, Dillwyn, Catal., II, p. 855.
1822. *Cerithium decollatum* (Lin.), Lamarck, Anim. s. vert., VII, p 71.
1841. *Cerithium decollatum* Brug., Kiener, Icon. Coq. viv., p. 96, pl. 28, fig. 2.
1843. *Cerithium decollatum* Brug , Lamarck, Anim. s. vert. édit. Desh., IX, p. 294.
1855. *Cerithium decollatum* Brug., Sowerby, Thes., II, p. 886, pl. CLXXXVI, fig. 276.
1858 *Cerithidea decollata* Brug., H. et A. Adams, Genera rec. Moll., II, pp. 292, 293, pl. 31, fig. 2a (operc.).
1863. *Cerithidea decollata* Brug., Troschel, Das Gebiss der Schnecken, I, p. 147, pl. 12, fig. 4 (radula).
1866. *Cerithidea decollata* Brug., Reeve, Conch. Icon., pl. II, fig. 14a, 14b.
1878. *Potamides* (*Cerithidea*) *decollatus* (Lin.), Kobelt, Illustr. Conchylienb., p. 116.
1880. *Potamides* (*Cerithidea*) *decollatus* (Lin.), von Martens, Moll. Maskar. u. Seych., p. 106.
1887. *Potamides* (*Cerithidea*) *decollatus* (Lin.), Tryon, Man. of Conch., IX, p. 161, pl. 32, fig. 54.
1887. *Potamides* (*Cerithidea*) *decollatus* (Lin.), P. Fischer, Manuel, p. 682, pl. VIII, fig. 24.
1897. *Potamides* (*Cerithidea*) *decollatus* Brug., von Martens, Besch. Weicht. D. O. Afr , p. 266 (Zanzibar).
1897. *Potamides* (*Cerithidea*) *decollatus* Brug., von Martens, Ost-Afr. Moll., p. 7.

Habitat : Stn. 52, Beira, Côte orientale d'Afrique, sur les Palétuviers, 6-VIII-1912, 10 exemplaires de différents âges.

PÉLÉCYPODES.

Famille des AETHERIDAE.

Genre **Aetheria** de Lamarck.

Aetheria elliptica Lamarck.

1807. *Etheria elliptica*, Lamarck, Ann. du Muséum, X, p. 401, pl. XXIX; pl. XXX, fig. 1.
1907. *Aetheria elliptica* Lamk., Anthony, Étude monogr. des Aetheridae, p. 361.
1909. *Aetheria elliptica* Lamk., Germain, Bull. Muséum, p. 276, pl. III, fig. 35 et pl. IV, fig. 37.

Habitat : Stn. 103, Grande Lubembe (Luquela), 12° lat. S., 1 exemplaire.

Var. **Cailliaudi** Férussac.

1823. *Aetheria Cailliaudi*, Férussac, Mém. Ethér. *in* Mém. Acad. Sc., I, p. 359.
1826. *Ethérie*, Cailliaud, Voyage à Méroë et au Nil Blanc, II, p. 222, IV, p. 261; Atlas, pl. LXI, fig. 1, 2, 3.

Habitat : Stn. 99, Kibombo, fl. Congo, 4° lat. S., 5-XI-1910, 1 exemplaire concordant bien avec la figure de Cailliaud.

Var. **Bourguignati** de Rochebrune.

1886. *Aetheria Bourguignati*, de Rochebrune, Bull. Soc. Malac. Fr., III, p. 14.
1907. *Aetheria* (*elliptica* var.) *Bourguignati* de R., Anthony, Étude monogr. du Aetheridae, pl. XI, fig. 1, 2.

Habitat : Stn. 101, Lualaba, Kalengwe, 9°30′ lat. S., 1 exemplaire.

Famille des UNIONIDAE.

Genre **Unio** Philippsson.

Unio (Nodularia) aequatorius Morelet.

1885. *Unio aequatorius*, Morelet, Journ. de Conch. XXXIII, p. 31, pl. II, fig. 6.
1890. *Unio aequatorius*, Paetel, Conch. Sam., III, p. 144.
1891. *Unio landanensis*, Schepman, Notes Leyden Mus.; VIII, p. 113, pl. VIII, fig. 3*a*-3*b*.
1900. *Nodularia aequatoria*, Simpson, Proceed. Unit. St. nation. Museum; XXII, p. 823.
1907. *Unio (Nodularia) aequatoria*, Germain, Mollusques Afrique centr. franç.; p. 542.

Habitat : Stn. 248, Mulongo, Lualaba, entre Kikondja et Ankoro, 7 exemplaires.

Forme bien typique.

Unio Briarti Dautzenberg.

1901. *Unio Briarti*, Dautzenberg, Mém. Soc. Roy. Malac. de Belgique, XXXVI, p. 10, pl. I, fig. 3, 4.
1908. *Unio (Laevirostris) Briarti* Dautz., Germain, Bullet. Muséum p. 375.
1913. *Unio Briarti* Dautz., Germain, Bullet. Muséum, p. 291, pl. XI, fig. 67-68.

Habitat : Stn. 202, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., 5-XI-1910, 1 exemplaire adulte et 4 jeunes.

M. Dupuis nous a écrit en 1902 que son *Unio Eduardi* tombe en synonymie de notre *Briarti*, mais nous n'avons pu trouver la référence originale de cet *U. Eduardi*.

Famille des MUTELIDAE.

Genre **Spatha** Lea.

Spatha rubens Lamarck var. **Wissmanni** von Martens.

1883. *Spatha Wissmanni*, von Martens, Sitzungsber. Ges. naturf. Fr., p. 73, pl. XLVII.

1885. *Spatha Wissmanni*, von Martens, Conch. Mitth., III, p. 9, pl. XXXIV.
1900. *Spatha rubens*, Simpson (ex parte), Synops. Naiades, p. 896.
1907. *Spatha rubens* var. *Wismani*, Germain, Bull. Muséum hist. nat., p. 351.
1907. *Spatha rubens* var. *Wismani*, Germain, Mollusques Afrique centr. franç., p. 617.

Habitat : Stn. 164, Malema (entre Bumba et Basoko), 1° lat. N., 14-X-1910, 3 valves; stn. 247, Mulongo, Lualaba, entre Kikondja et Ankoro, 2 exemplaires.

Genre **Mutelina** Bourguignat.

Mutelina Carrei Putzeys.

1898. *Burtonia Carrei*, Putzeys, Bull. Soc. Roy. Malac. Belg., p. xxv, fig. 10.
1909. *Mutelina Carrei* Putz., Germain, Recherches F. Malac. Afr. Equat., p. 58.
1911. *Mutelina Carrei* Putz., Germain, Bull. Mus. hist. nat., p. 226.

Habitat : Stn. 69, Mulongo, Lualaba riv., entre Kikondja et Ankoro, 3 exemplaires; stn. 104, Kibombo, Lualaba, 4° lat. S., 5-XI-1910, 1 exemplaire.

Genre **Chelidonopsis** Ancey.

Chelidonopsis hirundo von Martens.

1881. *Spatha hirundo*, von Martens, Sitzungsber. Ges. naturf. Freunde, p. 122.
1883. *Spatha* (*Mutela*) *hirundo*, von Martens, Conch. Mitth., II, p. 139, pl. XXVII, fig. 1, 2, 3.
1886. *Chelidonura hirundo* v. M., de Rochebrune, Bull. Soc. Malac. Fr. III, pp. 4, 5; pl. I, fig. 5, 6 (juv.).
1886. *Chelidonura hirundo* v. M., von Martens, Sitzungsber. Ges. naturf. Fr., p. 161, pl. I, fig. 5, 6.
1886. *Chelidonura arietina*, de Rochebrune, Bull. Soc. Malac. Fr. III, p. 5, pl. I, fig. 1-4.
1887. *Chelidonopsis hirundo* v. M., Ancey, Chonchologist's Exchange, II, n° 2, p. 22.
1900. *Chelidonopsis hirundo* v. M., Simpson, Synopsis Naiades, p. 906.

1907. *Chelidonopsis arietina* de R., GERMAIN, Mollusq. Afr. centr. franç., p. 575.
1907. *Chelipdonopsis hirundo* v. M., GERMAIN, Mollusq. Afr. centr. franç., p. 575.
1908. *Chelidonopsis arietina* de R., GERMAIN, Bull. Mus., p. 162, fig. 32.
1909. *Chelidonopsis arietina* de R., GERMAIN, Recherches F. Malac. Afr. équat., pp. 5, 7, fig. 3; p. 6, fig. 2; p. 10, fig. 5; p. 12, fig. 8, 9; p. 13, fig. 10; p. 14, fig. 11, 12; p. 15, fig. 13; p. 18, fig. 15; p. 20, fig. 17; p. 22, fig. 18; p. 25, fig. 19; p. 30, fig. 22; p. 31, fig. 23; p. 32, fig. 24; pl. I, fig. 1-5; p. 58.
1909. *Chelidonopsis hirundo* v. M., GERMAIN, Recherches F. Malac. Afr. équat., pp. 5, 58.
1913. *Chelidonopsis hirundo*, GERMAIN, Bull. Muséum hist. natur., p. 294.

Habitat : Stn. 245, Kibawa, Lualaba, entre Kikondja riv. et Ankoro, 26-X-1911, 1 exemplaire adulte

Nous avons aujourd'hui la conviction que le *Ch. arietina* DE R. n'est autre chose que l'âge bien adulte du *Ch. hirundo* v. M.

FAMILLE DES CYRENIDAE.

Genre **Corbicula** MEGERLE VON MÜHLFELDT.

Corbicula radiata (PARREYSS) PHILIPPI.

1846. *Cyrena radiata*, PARREYS *mss. in* PHILIPPI, Abbild., p. 78, pl. I, fig. 8.
1848. *Cyrena Africana* var. *olivacea*, KRAUSS, Südafr. Moll. p. 8, pl. I, fig. 8.
1854. *Corbicula radiata* (Parr.), DESHAYES, Catal. Conch. Brit. Museum, p. 222.
1860. *Corbicula radiata* (Parr.), PRIME, Proc. Acad. Nat. Sc. Philad. p. 272.
1863. *Corbicula radiata* (Parr.), PRIME, Catal. Corbiculidae, p. 4.
1866. *Corbicula radiata* (Parr.), VON MARTENS, Malak. Bl., p. 15. (obs.).
1866. *Corbicula radiata* (Parr.), H. ADAMS, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 376.
1869. *Corbicula radiata* (Parr.), PRIME, Gen. Corbicula, p. 88.
1873. *Corbicula radiata* (Parr.), JICKELI, Malak. Bl. XX, p. 111.
1874. *Corbicula radiata* (Parr.), JICKELI, Moll. N. O. Afr., p. 287, pl. XI, fig. 10ᵃ-10ᶜ.

1876. *Cyrena radiata* (Parr.), REEVE, Conch. Icon., pl. XIII, fig. 47c.
1877. *Cyrena (Corbicula) radiata* (Parr.), E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. Lond., p. 718.
1879. *Corbicula radiata* (Parr.), VON MARTENS, Sitzungsb. Ber. Ges. naturf. Fr., p. 105
1879. *Corbicula radiata* (Parr.), CLESSIN, Conch. Cab. 2e édit. IX, p. 3, p. 162, pl. 28, fig. 16-18.
1881. *Cyrena (Corbicula) radiata* (Parr.), E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc. of Lond., p. 295.
1881. *Corbicula radiata* (Parr.), CROSSE, Journ. de Conch., XXIX, p. 290.
1885. *Corbicula tanganikana*, BOURGUIGNAT, Moll. Giraud, p. 104.
1888. *Corbicula tanganikana*, BOURGUIGNAT, Icon. Malac. Lac Tanganyika, pl. XVIII, fig. 8, 9, 10.
1888. *Corbicula radiata* Parr., E. A. SMITH, Proc. Zool. Soc of Lond., p. 55.
1889. *Corbicula nyassana*, BOURGUIGNAT, Bull. Soc. Malac. France, VI, p. 37.
1890. *Corbicula radiata* Parr., E. A. SMITH, Ann. and Mag. of Nat. Hist., 6e sér., VI, p. 149.
1891. *Corbicula radiata* Parr., E. A. SMITH, Proc. Zool Soc. of Lond., p. 310.
1892. *Corbicula radiata* Parr., E. A. SMITH, Ann. and Mag. of Nat. Hist., 6e sér., X, p. 126.
1894. *Corbicula radiata* Parr., STURANY, Durch Masaïland zur Nilquelle, p. 11.
1894. *Corbicula pusilla*, STURANY, Durch Masaïland zur Nilquelle, p. 10.
1897. *Corbicula radiata* Parr., VON MARTENS, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p. 259.
1904. *Corbicula radiata* Parr., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., VI, p. 100.
1905. *Corbicula radiata* Parr., GERMAIN, Bull. du Muséum, p. 260.
1906. *Corbicula radiata* Parr., GERMAIN, Bull. du Muséum, p. 367.
1908. *Corbicula radiata* Parr., E. A. SMITH, Proc. Malac. Soc. of Lond., VIII, p. 11.
1908. *Corbicula radiata* Parr., GERMAIN, Moll. Lac Tanganyika, pp. 16, 89.
1910. *Corbicula radiata* Parr., BÖTTGER, Abh. Senckenb. Naturf. Ges., XXXII, p. 454.
1912. *Corbicula radiata* Parr., GERMAIN, Bull. du Muséum, XXX, p. 296.
1912. *Corbicula radiata* Parr., CONNOLLY, Ann. South Afr. Mus., XI, p. 279.

Habitat : Stn. 195, Kindu, Lualaba, 30-X-1910, 3 valves et

2 exemplaires jeunes; stn. 213, Luapula, Kasenga, 2-I-1912, 1 exemplaire très jeune.

Famille des SPHAERIDAE.

Genre **Sphaerium** Scopoli.

Sphaerium Stuhlmanni von Martens.

1897. *Sphaerium Stuhlmanni*, von Martens, Beschalte Weicht. D. O. Afr., p 261, pl. VII, fig. 8.
1912. *Sphaerium naivashaense*, Preston, Revue zoolog. africaine, I, fasc III, p. 328, pl. XVII, fig. 1.

Habitat : Stn. 91, Kiabwa, Lualaba, 9° lat. S., 25-X-1911, valves; stn. 209, Bulongo, Katanga, 9° lat. S., 20-VI-1911, débris.

Var. **mutandaensis** Preston.

Habitat : Stn. 155, Nyangwe, Lualaba, XII-1910, 1 exemplaire et valves; stn. 189, Luvua riv., Katanga, XI-1911, 3 exemplaires.

Genre **Eupera** Bourguignat.

Eupera Bequaerti nov. sp. — Pl. II, fig. 7, 8 (×4).

Testa tenuissima, transversim ovato-subquadrata : latus posticum quam anticum vix aliquantulum magis dilatatum ; umbones parvuli, vix prominuli, paullo ante medium siti. Valvularum pagina externa striis incrementi aliquot concentricis, parum conspicuis, ornata ac tenuissime confertissimeque radiatim striata. Sub lente valido testa minutissime granulatim decussata se ostendit. Valvularum pagina interna laevigata ; impressiones musculares piriformes, sat conspicuae ; impressio pallealis integra. Cardo valvulae dextrae dentibus cardinalibus 2 divaricantibus, superne coalescentibus, dentibusque lateralibus utrinque 2, sat remotis, munitus. Cardo valvulae sinistrae dentes cardinales quoque 2 divaricantes sed non coalescentes et utrinque dentem lateralem unicum praebet. Ligamentum corneum, elongatum, immersum extusque haud conspicuum.

Color succineus, rubro ferrugineo hic illic irregulariter maculatus. Diam. umbono-ventralis 6, antero-post. 7,5 millim. ; crassit. 3 millim.

Coquille très mince, de forme transversale, ovale subquadrangulaire : région postérieure à peine un peu plus développée que l'anté-

rieure. Sommets petits, à peine saillants, situés un peu en avant du milieu de la coquille. Surface ornée de quelques lignes d'accroissement concentriques, peu apparentes, et de stries rayonnantes extrêmement délicates et serrées. Sous un fort grossissement, le test présente un treillis granuleux très fin. Intérieur des valves lisse; impressions des muscles adducteurs piriformes, assez visibles, impression palléale entière. Charnière de la valve droite composée de deux dents cardinales divergentes, soudées par leur sommet et, de chaque côté, de deux dents latérales assez écartées. Charnière de la valve gauche composée de deux dents cardinales divergentes, mais indépendantes l'une de l'autre, et, de chaque côté, d'une dent latérale unique. Ligament corné, long, immergé, non visible à l'extérieur.

Coloration ambrée, avec quelques taches irrégulières d'un rouge ferrugineux.

Habitat : Stn. 65, Luapula-Kasenga, vivant dans la texture de la coquille d'une grande Ethérie, 5-II-1912, 1 exemplaire.

Cette espèce se rapproche de l'*Eupera ferruginea* Krauss. (*Cyclas ferruginea* Krauss, Südafr. Moll., p. 7, pl. I, fig. 7.)

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE I

Fig. 1, 2. — *Achatina Schoutedeni* nov. sp., grand. nat.
Fig. 3, 4. — *Melania Bavayi* vov. sp., × 4.
Fig. 5, 6, 7. — *Zingis Bequaerti* nov. sp., × 5.
Fig. 8, 9, 10. — *Trochonanina* (*Martensia*) *Rodhaini* nov. sp. × 2.
Fig. 11, 12, 13. — *Gonyodiscus Smithi* nov sp., × 20.

PLANCHE II

Fig. 1, 2. — *Streptostele Alluaudi* nov. sp., × 6.
Fig. 3, 4. — *Prosopeas elegans* nov. sp., × 15.
Fig. 5, 6. — *Trochonanina bellula* von Martens, × 6.
Fig. 7, 8. — *Eupera Bequaerti* nov. sp., × 4.
Fig. 9, 10, 11. — *Ennea Lamyi* nov. sp , × 15.

PLANCHE III

Fig. 1, 2. — *Ennea Coarti* nov. sp , × 15
Fig. 3, 4, 5, 6, 8. — *Melania tuberculata* Müller, var. *anomala* nov. var., × 1 1/2.
Fig. 7. — *Melania tuberculata* Müller, var. *anomala* nov. var. × 2.
Fig. 9. 10. — *Ennea Jeanneli* nov sp., × 15.
Fig. 11, 12. — *Ennea Joubini* nov. sp., × 6.
Fig. 13 — *Ennea Haullevillei* nov. sp., × 8
Fig. 14. — *Ennea Bequaerti* nov. sp , × 12.

PLANCHE IV

Fig. 1 à 6. — *Cleopatra Bequaerti* nov sp. × 4
Fig. 7 à 10. — *Melania tuberculata* Müller, var. *anomala* nov. var. × 2.
Fig. 11 à 14. — *Cleopatra hirta* nov. sp., × 3.
Fig. 15, 16. — *Cleopatra Schoutedeni* nov. sp., × 5
Fig. 17, 18. — *Pseudoglessula Lemairei* nov. sp., × 5

PLANCHE I

EXPLICATION DE LA PLANCHE I

Fig. 1, 2. — *Achatina Schoutedeni* nov. sp., grand. nat.

Fig. 3, 4. — *Melania Bavayi* vov. sp., × 4.

Fig. 5, 6, 7. — *Zingis Bequaerti* nov. sp., × 5.

Fig. 8, 9, 10. — *Trochonanina* (*Martensia*) *Rodhaini* nov. sp. × 2.

Fig. 11, 12, 13. — *Gonyodiscus Smithi* nov. sp., × 20.

1

3

4

2

5

8

11

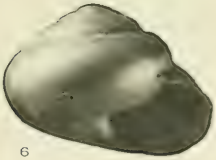
6

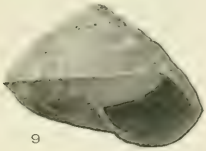
9

12

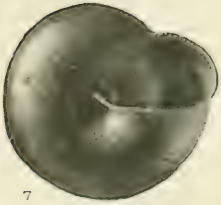
7

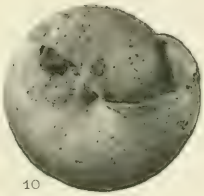
10

13

Phototypie G. Chivot

Ph. DAUTZENBERG et L. GERMAIN - MOLLUSQUES DU CONGO

PLANCHE II

EXPLICATION DE LA PLANCHE II

Fig. 1, 2. — *Streptostele Alluaudi* nov. sp., × 6.

Fig. 3, 4. — *Prosopeas elegans* nov. sp., × 15.

Fig. 5, 6. — *Trochonanina bellula* von Martens, × 6.

Fig. 7, 8. — *Eupera Bequaerti* nov. sp., × 4.

Fig. 9, 10, 11. — *Ennea Lamyi* nov. sp., × 15.

Phototypie G. Chivot

Ph. DAUTZENBERG et L. GERMAIN - MOLLUSQUES DU CONGO

PLANCHE III

EXPLICATION DE LA PLANCHE III

Fig. 1, 2. — *Ennea Coarti* nov. sp., × 15.

Fig. 3, 4, 5, 6, 8. — *Melania tuberculata* MÜLLER, var. *anomala* nov. var., × 1 1/2.

Fig. 7. — *Melania tuberculata* MÜLLER, var. *anomala* nov. var. × 2.

Fig. 9, 10. — *Ennea Jeanneli* nov sp., × 15.

Fig. 11, 12. — *Ennea Joubini* nov. sp., × 6.

Fig. 13. — *Ennea Haullevillei* nov. sp., × 8.

Fig. 14. — *Ennea Bequaerti* nov. sp., × 12.

Phototypie G. Chivot

Ph. DAUTZENBERG et L. GERMAIN - MOLLUSQUES DU CONGO

PLANCHE IV

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV

Fig. 1 à 6. — *Cleopatra Bequaerti* nov. sp., × 4.

Fig. 7 à 10. — *Melania tuberculata* Müller, var. *anomala* nov. var., × 2.

Fig. 11 à 14. — *Cleopatra hirta* nov. sp., × 3.

Fig. 15, 16. — *Cleopatra Schoutedeni* nov. sp., × 5.

Fig. 17, 18. — *Pseudoglessula Lemairei* nov. sp., × 5.

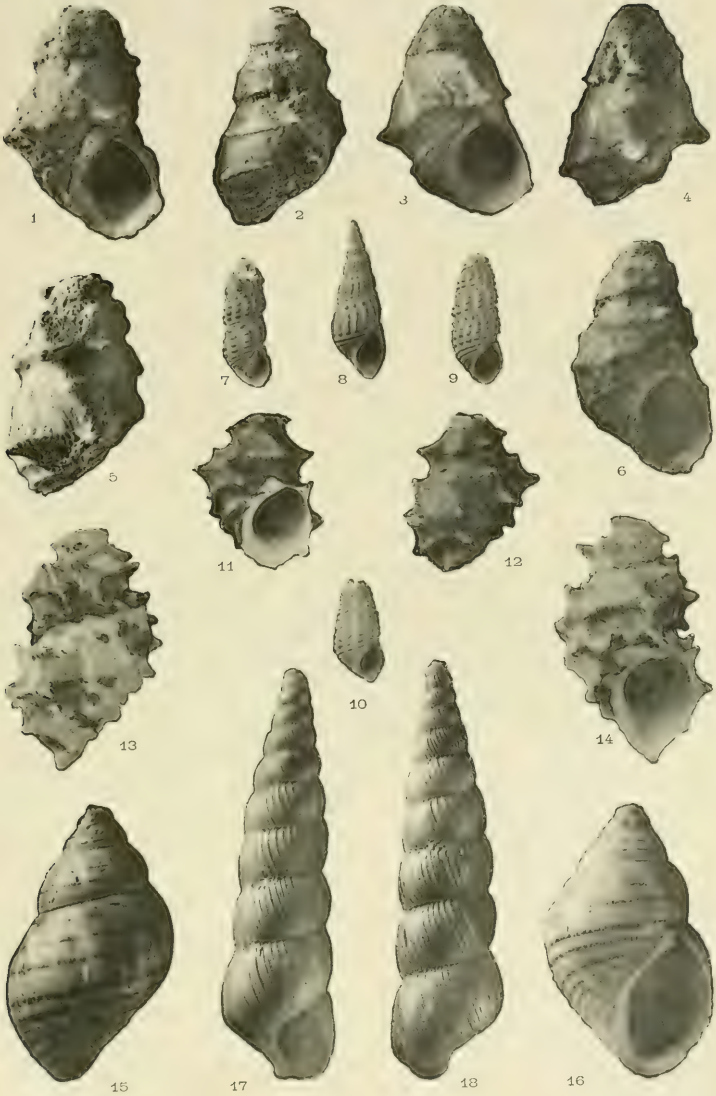

Phototypie G. Chivot

Ph. DAUTZENBERG et L. GERMAIN - MOLLUSQUES DU CONGO

NOTES ON MAMMALS

Collected by Dr. Christy in the Congo and by Dr. Bayer in Uganda and British East Africa

BY

Guy DOLLMAN

British Museum (Natural History).

The following paper deals with a collection of Mammals recently received by the Congo Museum, Tervueren, from the Congo, Uganda and British East Africa.

Thorough the kindness of the authorities at Tervueren the entire collection was sent to the British Museum to be worked out, and I have thus had the opportunity of comparing all the specimens with those in the cabinets of the British Museum.

I. — CONGO COLLECTION.

The following is a list of the small mammals collected in the Congo by Dr. Christy during his expedition on behalf of the Congo Museum, Tervueren.

It has been found necessary to describe three new forms, one of which, a Dormouse, I have been pleased to name after the collector. Another interesting novelty, *Epimys schoutedeni,* I have

called after Dr. H. SCHOUTEDEN of the Congo Museum, to whom my best thanks are due for the opportunity of working out this valuable collection.

1. — **Galago thomasi** ELLIOT.

♂. 259. Makala.
♀. 438, 442. Mambaka.

ELLIOT's type was obtained by Mr. R. B. WOOSNAM at Fort Beni on the Semiliki River. Dr. CHRISTY's specimens agree very closely with the type and other individuals of this species in the British Museum Collection.

2. — **Epomops franqueti** TOMES.

♂. 29, 32, 36; ♀.28, 33. Stanleyville.
♀. 193, 196. Avakubi.
♂. 431; ♀.411. Mambaka.

3. — **Hipposiderus cyclops** TEMM.

♀. 206, 207. Avakubi.

4. — **Hipposiderus caffer** SUND.

♀. 108. Avakubi.

5. — **Nycteris hispida** SCHREB.

104, 197. Avakubi.
♂. 226. Fundi.
♀. 257. Makala.

6. — **Kerivoula cuprosa** THOS.

♀. 136, 138, and two young ones, Avakubi.

7. — **Taphozous mauritianus** E. GEOFF.

♀. 38. Stanleyville.

8. — **Potamogale velox** Puch.

♂. 365. Fundi.

9. — **Crocidura turba** Dollm.

♀. 101, 102. Avakubi.

In general colour these two Shrews are exactly similar to the series collected by Mr. S. A. Neave in Northern Rhodesia, upon which the species was founded.

10. — **Genetta victoriae** Thos.

♀. 518. Mawambi.

The type locality of this handsome species is Entebbe, Uganda; skins have recently been received from the Ituri Forest and on comparing these with the type and Dr. Christy's specimen from Mawambi it is surprising to see how constant and unvaried the general coloration is.

11. — **Genetta aequatorialis** Heuglin.

♂. 51. Tshoppo Falls.

12. — **Mungos gracilis** Rüpp.

R. G. 1249. Katanga (Sharpe).

13. — **Mungos paludinosus** G. Cuv.

♂. 52. Tshoppo Falls.

This specimen is evidently not more than a few weeks old and has not yet assumed the dark colouring of the adult pelage.

14. — **Anomalurus jacksoni** de Wint.

♀. 143. Avakubi.
♀. 391, 401. Mambaka.

Anomalurus jacksoni, founded by DE WINTON on a specimen from Entebbe, Uganda, also occurs in British East Africa and the Congo; in the British Museum Collection there are specimens from the Kakugmega Forest (B. E. A.), Unyoro, Entebbe, Gambi, Baraka and Panga.

15. — **Anomalurus neavei** DOLLM.

R. G. 1956. Katanga, Elisabethville (LEBOUTTE).

It is interesting to record this species from Elisabethville, Katanga; the type was obtained by Mr. S. A. NEAVE near Kambove, Katanga. In the specimen now before me the small size of the caudal scales, an important diagnostic character of the species, is most marked; in general colour and dimensions the skin agrees very closely with that of the type.

16. — **Heliosciurus rufobrachiatus semiliki** THOS.

♂. 144; ♀. 198. Avakubi.
♀. 43. Tshoppo Falls.

This race was described by THOMAS from a specimen collected by Mr. DENT at Fort Beni, on the Semiliki River.

17. — **Funisciurus pyrrhopus anerythrus** THOS.

♂. 164. Avakubi.
♀. 436. Mambaka.
♀. 24. Lukolela.

Funisciurus p. anerythrus was founded by THOMAS on two specimens collected by EMIN PASHA at Buguera. Dr. CHRISTY's three skins are quite similar to the type and other specimens of this Squirrel in British Museum Collection.

18. — **Funisciurus pyrrhopus akka** DE WINT.

♀. 355, 367. Fundi.

This Squirrel, like *Funisciurus pyrrhopus anerythrus*, was also described from the EMIN PASHA Collection; the type locality being Tingasi, Monbuttu. Externally it is distinguished from **anerythrus** by its almost pure white underparts and more richly coloured limbs and head.

19. — **Paraxerus cepapi quotus** WROUGHT.

1769 A, 1769 B. Katanga.

Paraxerus cepapi quotus was first obtained by Mr. NEAVE on the Dikulwe River in Katanga. Since WROUGHTON described this race a further specimen has been collected by Mr. NEAVE in the Loangwa Valley, Northern Rhodesia; it is probable that *quotus* extends as far South as the Zambesi, gradually passing into the more Southern race, *Paraxerus cepapi sindi*.

20. — **Paraxerus boehmi emini** STUHL.

♂. 142. Avakubi.

This handsome little Squirrel evidently enjoys a wide distribution; the British Museum Collection contains specimens from the following localities : Tingasi (Monbuttu), Kibali River, Mobbai, Gudima (Iri River), Mabira Forest (Uganda), Entebbe, Ruwenzori, Semiliki, Mpanga Forest, Tanganika, Mt. Mikeno (Congo), and Lake Kivu. Like the other species and subspecies of this group, *P. b. emini* is very constant as regards the general colouring, there being no appreciable variation in any of the skins examined.

21. — **Protoxerus stangeri centricola** THOS.

♂. 250. Makala.
♂. 199; ♀. 179. Avakubi.

In spite of the great differences in colour between these three specimens I see no reason to assume that there represent more than one form, the discrepancies in colour being due to the natu-

ral bleaching of the hair. Thus skin no. 250 is a very dark specimen without any signs of bleaching. In no. 199 the dorsal region is richly washed with a rich rusty red tint; and in no. 179 the entire appearance of the animal is altered, the coat being considerably shorter and the general colour bleached to a dirty yellowish buff. The type locality of *centricola* is Katabi, Entebbe.

22. — **Graphiurus christyi** sp. n.

♂. 433, 444; ♀. 419, 446, 448. Mambaka.
♀. 215. Mambo.

Related to *Graphiurus spurrelli* Dollm., similar in colour and size but differing in the general form of the skull.

General proportions as in the Gold Coast species.

Colour of dorsal surface dark slate-grey washed with pale brownish buff, between « Hair Brown » and « Mouse Grey » (Ridgway, 1912). Flanks similar in colour, the brownish tint passing rather abruptly into the slate-grey of the ventral surface. Eyes surrounded with well marked dark rings. Cheeks, below eyes, pale greyish white. Backs of hands and feet brownish, toes dirty white. Entire ventral surface dark slate-grey washed with greyish white. Tail pale liver-brown.

Skull with larger brain case and broader nasals, not narrowing posteriorly in such an abrupt manner as in *spurrelli*. Cheek teeth rather larger.

The following are the dimensions of no. 444, which may be taken as typical (skin dimensions taken in the flesh).

Head and body 105 mm.; tail 75; hind foot 18; ear 12.

Skull : Greatest length 27.5 mm.; basilar length 19.8; condylo-incisive length 24: zygomatic breadth 15; interorbital constriction 4.9; squamosal breadth across brain case 12.6; length of nasals 9.8; greatest breadth across nasals 3.6; palatilar length 8.1; length of palatal foramina 2.6; length of upper cheek teeth 3.3.

In general colour Dr. Christy's Dormouse is very like the Gold Coast species, but rather darker throughout, with darker rings around the eyes and more richly coloured hands and feet.

23. — **Deomys ferrugineus** Thos.

♂. 441. Mambaka.

Only one specimen of this interesting rat was obtained by Dr. Christy; it is in every way similar to the specimens collected by Mr. Bates in the Cameroons and on the Benito River.

24. — **Epimys sebastianus** de Wint.

♂. 336, 374; ♀. 341. Fundi.
♂. 279, 283; ♀. 273. Pilipili.
♂. 394. Mambaka.

The type locality of *sebastianus* is Efulen, Cameroons; since de Winton described this species a large number of specimens have been added to the British Museum Collection, mostly collected by Mr. Bates in the Cameroons and on the Benito River. This series of Dr. Christy's presents exactly the same characters as were originaly described by de Winton from the alcholic type, and also agrees very closely with the Bates series of skins as regards the general colour.

25. — **Epimys rattus** L.

♂. 7, 19, 20, 22; ♀. 13, 15. Leopoldville.
♀. 141, 209, 210. Avakubi.
♂. 238. Makala.
♂. 45; ♀. 42, 44, 54, 55. Tshoppo Falls.

26. — **Epimys tulbergi** Thos.

♂. 348, 371, 375. Fundi.
♂. 298. Pilipili.
♂. 427; ♀. 396. Mambaka.
♂. 135, 167, 168; ♀. 163. Avakubi.
♂. 80, 85. Bafwasende.
♀. 75. Bafwadi.

27. — **Epimys schoutedeni** sp. n.

♂. 412, 434, 436. Mambaka.

A bright orange-rufous coloured mouse related to *Epimys acta* Thos, distinguished by its more rufous colouring, much larger size and heavier skull.

Body dimensions considerably greater than in *acta;* tail rather short compared with that of the Cameroon species.

General colour of dorsal surface bright orange-rufous slightly darker on the back than on the flanks. Hairs of back with slate-grey bases, orange-coloured subterminal rings and brownish tips; on the flanks the tips of the hairs are in most cases yellowish buff. Backs of hands and feet dirty white. Entire ventral surface white; hairs of belly slate-grey with long white tips. The light-coloured belly is sharply marked off from the buff-tinted flanks. Tail thinly clad with short brown hairs.

Skull built on the same lines as that of *acta*, but larger and heavier throughout.

Dimensions of no. 434, which may be considered as typical of this new species.

Skin (measured in the flesh).

Head and body 110 mm.; tail 125; hind-foot 20; ear 17.

Skull : Greatest length 29 mm.; condylo-incisive length 27; zygomatic breadth 14.1; interorbital constriction 47; breadth of brain case 11.5; length of nasals 10.3; palatilar length 12.8; length of palatal foramina 6; alveolar length of upper molar series 4.5.

The two specimens of this interesting novelty submitted to me are identical both in colour and size. *Epimys stella* Thos., described from the Ituri Forest, is evidently not so nearly related to this new form as is the Cameroon species. *E. stella,* though similar in general colouring, possesses a very much narrower and slighter skull than either *acta* or the Mambaka species; in addition the tail is of exceptional length, being nearly twice as long as the head and body. The larger size, more rufous colouring and heavier skull are the chief characters that distinguish Dr. Christy's mouse from *acta*.

28. — **Epimys ugandae** DE WINT.

♂. 335. Fundi.
♂. 239, 248; ♀. 240, 246. Makala.
♂. 112, 115, 124, 128; ♀. 113, 140, 208. Avakubi.
♂. 69. Bafwadi.

29. — **Epimys microdon** PET.

1499 A, 1499 B, 1499 C. Bukama (Dr. RODHAIN).

30. — **Thamnomys rutilans centralis** subsp. n.

♂. 402, 405, 422, 428; ♀. 423. Mambaka.
♂. 357, 361; ♀. 343, 380. Fundi.
♀. 281. Pilipili.

Closely allied to *Thamnomys rutilans* PET., distinguished by its smaller size and less rufous colouring.

General dimensions of body rather less than in *rutilans*, tail shorter.

Colour of dorsal surface more as in the East African members of the genus, without the rich rufous tints so conspicuous in *rutilans*. Hairs of back slate-grey with yellowish buff tips; a large number of rather longer black hairs, with or without pale yellow tips, evenly dispersed over the whole dorsal surface and flanks. These black hairs are much more abundant than in *rutilans* and, together with the paler colour of the hair-tips, give to the pelage a general dull appearance. Flanks slate-grey washed with yellowish buff, the buff-coloured tips forming a pale yellowish line between the dark flanks and white ventral surface. Under surface of body as in *rutilans*, rather less richly tinted with buff.

Skull smaller and slighter in build, with shorter nasals and less conspicuous supra-orbital ridges.

The following are the skin and skull dimensions of no. 361 which has been chosen as typical of this race :

Head and body 135 mm.; tail 180; hind-foot 24; ear 16 (measured in the flesh).

Skull : Greatest length 32.5 mm.; condylo-incisive length 29; zygomatic breadth 15.2; interorbital constriction 5.2; length of nasals 11.6; squamosal breadth of brain case 12.5; palatilar length 13.6; length of palatal foramina 6.5; alveolar length of upper molar series 5.2.

The general dull colour of the pelage and rather smaller dimensions are the chief characters that separate this Congo race from the true *Thamnomys rutilans*.

31. — **Cricetomys gambianus emini** Wrought.

♀. 211. Pilipili.

The type locality of *Cricetomys gambianus emini* is Monbuttu, this race having been founded by Wroughton on a series of these Giant Rats collected by Emin Pasha.

32. — **Hybomys univittatus** Pet.

♀. 352, 369. Fundi.
♂. 383; ♀. 384, 387. Mambaka.
♂. 278, 293, 297, 302, 313; ♀. 324. Pilipili.
♂. 87; ♀. 98. Bafwasende.

The striking effect produced by bleaching is seen to advantage in this series of skins. Skins nos. 278, 293, 302, and 324 represent the new and unbleached pelage, the colour of which is dark olive-buff with the black median stripe well-defined. In nos. 297, 313, 352, 383, and 384 the olive tint has disappeared and the general colour is very much richer, the dorsal surface appearing as rusty red and the dark median stripe less pronounced. In the most extreme case, no. 369 the pelage is pale rusty orange without any trace of the dark median stripe.

33. — **Aenomys hypoxanthus** Puch.

♂. 280; ♀. 300, 301. Pilipili.
♂. 340. Fundi.
♂. 103, 117, 120, 121, 129, 157; ♀. 123, 195, 212. Avakubi.

♂. 62; ♀. 61. Bolongena.
♂. 91, 94. Bafwasende.

34. — **Malacomys centralis** DE WINT.

♂. 276, 305, 307, 329; ♀. 275, 277, 306, 309. Pilipili.
♂. 354; ♀. 372. Fundi.
♀. 413. Mambaka.

This series of skins exhibits the striking range of colour variation met with in this species, some of the skins being dark brownish grey while others are bright rust-red in colour, due to the bleaching of the dark hair tips to a rusty tint.

35. — **Lophuromys rita** DOLLM.

♂. 304. Pilipili.

A rather bleached individual of the Katanga *Lophuromys;* the type of this species is a specimen collected by Mr. S. A. NEAVE on the Lufupa River, Katanga, further specimens have since been obtained from various localities in Northern Rhodesia.

36. — **Arvicanthis striatus** L.

♂. 111, 118, 148, 161, 211; ♀. 151, 175, 188. Avakubi.
♂. 243. Makala.
♂. 56, 57. Bula.

37. — **Georychus lechei** THOS.

R. G. 1313. Uelé (Ct. HUTEREAU).

Georychus lechei was founded by THOMAS on two specimens collected by EMIN PASHA in Monbuttu. In addition, there are in the British Museum Collection, three further specimens of this *Georychus,* two from Gudima, Iri River, and one from Magombo, 60 miles West of Lake Albert, collected by the late Captain BOYD ALEXANDER.

38. — **Procavia emini latrator** Thos.

1587. Ituri.

The type locality of *latrator* is the Upper Sankuru River.

II. — KASINDI AND UGANDA COLLECTIONS.

The following is a list of the small mammals collected by Dr. Bayer at Kasindi and Karemi, Belgian Congo, and in Uganda.

1. — **Otomys dartmouthi** Thos.

1124. Kasindi.

2. — **Epimys ugandae** de Wint.

1125, 1128, 1132, 1133, 1136. Karemi.

In general dimensions these mice are quite similar to the adult specimens of *ugandae* in the British Museum; the type of this species is, unfortunately, quite a young individual, and this fact has already given rise to considerable misunderstanding as regards the exact affinities of the species.

3. — **Epimys rattus** L.

1126, 1127, 1129, 1130, 1131. Karemi.
1123. Kikoma.
1137. Mahokia.

4. — **Arvicanthis rubescens** Wrought.

1134, 1135. Karemi.
1120, 1122. Mahokia.
1118, 1138. Kikorongo.
1119. Kasindi.

These Uganda Field Rats would appear to be some of the commonest mammals in the Protectorate; Mr. Kemp, during his

recent collecting trip in Uganda, collected a very large series of this species. *Arvicanthis rubescens* appears to occur over a very large area, the British Museum Collection containing specimens from the following localities : Nimule, Bakoro, Patong, Kozibiri River, Unyoro, Ankole, Masaka, Entebbe, Kigezi, Kagambah, Mbarara, Nalasanji, Ruwenzori, and Busuenda.

5. — **Mylomys cuninghamei** Thos.

R. G. 1121. Butiti, Uganda.

This interesting rat has already been recorded from Uganda, Dr. Christy having collected a specimen in the Mabira Forest, Chagwe, some five or six years ago. Mr. Robin Kemp also obtained this species in Southern Uganda, near Lake Mutanda, and while working out his Uganda collection I was unable to find any characters of systematic value wherein the Uganda individuals differed from the type, a specimen collected by Mrs. Holms Tarn in British East Africa. The skin of the specimen obtained by Dr. Bayer at Butiti shows to advantage the characteristic white ventral surface which immediately distinguishes this genus from the closely allied *Pelomys*, where the ventral surface is dirty yellow or greyish and never so sharply marked off from the dark coloured flanks as in *Mylomys*. The skull of Dr. Bayer's specimen is unfortunately badly broken, but the cheek teeth are in position and the large recurved molar cusps, the chief generic character, are most conspicuous.

III. — BRITISH EAST AFRICAN COLLECTION.

The mammals treated with in the following list were collected on or near the Tsavo and Sebaki Rivers, British East Africa, by Dr. Bayer.

1. — **Galago braccatus** Elliot.

♂. R. G. 2070. Marabou, B. E. A.

Elliot's species was founded on a specimen from the Tsavo River, and agrees exactly in general colour and dimensions with this Marabon Galago.

2. — **Epomophorus anurus** Heuglin.

R. G. 2095. Sebaki River, B. E. A.

3. — **Cardioderma cor** Pet.

R. G. 2094. Sebaki River, B. E. A.

4. — **Elephantulus rufescens** Pet.

♀. 94, 95. Zuwani Swamp, B. E. A.

In general colour and size these two specimens agree very closely with a topotype of *rufescens* in the British Museum Collection. The type locality of the species is Ndi, Taita; it is evidently distributed over a wide area as Mr. Kemp collected *rufescens* in many localities.

5. — **Crocidura turba provocax** Thos.

♀. 1, 93. Zuwani Swamp.

6. — **Crocidura jacksoni** Thos.

♂. 32; ♀. 21, 23, 25. Tsavo River.
♂. 56, 72, R. G. 2087; ♀. 52, 67. Zuwani.

7. — **Genetta erlangeri** Matsch.

♂. 52. Zuwani, B. E. A.

8. — **Helogale undulata rufula** Thos.

♀. 73. Zuwani, B. E. A.

9. — **Mungos albicauda** G. Cuv.

♀. 29. Tsavo River.

10. — **Xerus dabagala dorsalis** Dollm.

♂. 42; ♀. 44. Tsavo River.
♂. 74. Zuwani.

11. — **Dipodillus harwoodi** Thos.

♀. 19. Tsavo.

This specimen, the only one obtained, is not fully adult. *Dipodillus harwoodi* was described by Thomas from a specimen collected by Mr. L. C. Harwood near Lake Naivasha. Quite recently there has been added to the British Museum Collection a specimen of this diminutive Gerbil from the Southern Guaso Nyiro, so the species is probably widely distributed over the Southern parts of British East Africa.

12. — **Tatera nigricauda** Pet.

♀. 89. Tsavo.

This specimen exhibits to advantage the black-haired tail so characteristic of this Gerbil. It would appear to be found over most of the Southern parts of British East Africa; in the North, along the Northern Guaso Nyiro, it is replaced by *T. nigricauda nyama,* a paler form, but still possessing a dark coloured tail.

13. — **Tatera vicina** Pet.

♀. 18, 22, 24. Tsavo.

At once distinguished from the fore going species by its smaller size and the light under surface of the tail.

14. — **Mus bellus** Thos.

♀. 13. Tsavo.

15. — **Epimys panya** Hell.

♂. 75; ♀. 78. M'kuyw River, B. E. A.

♂. 63, 70; ♀. 65, 71, 84. Zuwani.
♂. 5, 28, 36, 98; ♀. 14, 27, 35. Tsavo.

16. — **Epimys niveiventris** Osg.

♂. 6; ♀. 1. Tsavo.
♂. 86. Zuwani.

The type locality of *Epimys niveiventris* is Voi; there is no difference between these three specimens and topotypes in the British Museum.

17. — **Acomys ignitus** Dollm.

♂. 7. Tsavo.
♂. 87. Zuwani.
♀. (immature) R. G. 2089, 2090. Tsavo.

Both the adult individuals are rather paler than the type of *ignitus*, but there are specimens in the Museum Collection from Voi, the type locality, quite as pale in general colour as these from Tsavo and Zuwani.

18. — **Acomys wilsoni** Thos.

♂. 96. Tsavo.
♂. 88; ♀. 64. Zuwani.

These three specimens agree quite well with the large series recently collected by Mr. Kemp at Voi. The type, from Mombasa, is preserved in alcohol.

NOTES

SUR

QUELQUES NEVROPTÈRES DU CONGO BELGE

PAR

le R. P. Longin NAVAS, S. J.

(Planche V.)

II.

Famille ASCALAPHIDÆ.

1. — **Suphalacsa recondita** sp. nov.

Caput fuscum; clypeo, labro, palpis flavis; oculis æneis; pilis verticis longis, fuscis, fulvis mistis; antennis ad stigma alæ anterioris haud attingentibus, testaceis, fusco anguste annulatis, clava ovali, superne fusca, inferne testacea.

Thorax capite angustior, superne fuscus, ferrugineo varius, pilis fuscis, inferne fusco-cinereus, fascia longitudinali lata sub alas flavida; pilis albidis, longis.

Abdomen alis brevius, superne ferrugineum, ad latera fucescens, inferne flavidum, segmentis 3-5 linea transversa integra et alia posteriore medio interrupta, fuscis.

Pedes testaceo-ferruginei, fusco setosi, femoribus basi pallidioribus; tarsis fuscis; calcaribus ferrugineis, primum tarsorum articulum manifeste superantibus.

Alæ hyalinæ, in tertio basilari dilatatæ, ad axillam seu ad insertionem fuscæ; area apicali biseriata; stigmate flavo, pallido, 4 venulis fuscis comprehenso, simplicibus, interna fuscata; reticulatione fusca.

Ala anterior area radiali 6 venulis internis, 13 mediis seu usque ad stigma,

4ª cellula divisa; sectore radii 5 ramis; ramo obliquo cubiti valde aperto; 5 venulis cubitalibus internis; area postcubitali simplici.

Ala posterior 5 venulis radialibus internis, 12 mediis; sectore radii 4 ramis; 5 venulis cubitalibus internis.

Longit. corp.	24	mm.
» al. anter.	20	»
» » poster.	24,5	»
» antenn.	22	»

Proven. : Criques de Matela, 1er février 1913 (R. Verschueren).

2. — **Nagacta Schoutedeni** sp. nov.

Similis *Leplaei* Nav., major.

Caput thorace latius; facie testacea, clypeo pallidiore, pilis fulvis longis densisque vestita; palpis testaceis; oculis sulco transverso in duas partes subæquales vel superiore majore, divisis, inferiore fusca, superiore rufa, interne fusca; vertice fusco, pilis fuscis fulvisque; antennis ferrugineis, lævibus, ad articulationes fuscescentibus, clava pyriformi, breviter pilosa, apice articulorum fusco, ad apicem testacea.

Thorax superne ferrugineus, fusco et testaceo maculatus, pilis fulvis ferrugineisque; inferne testaceus, flavido pilosus.

Abdomen ala anteriore brevius, posteriore longius; cylindricum, sensim attenuatum, ultimis segmentis depressis, superne medio carinatis, lateraliter in alam leviter dilatatis; superne fusco-ferrugineum, fusco breviter pilosum; inferne nigrum, segmentis tertii apicalis totis, in 3-5 linea longitudinali media nivea exsudatione dealbatis, in segmentis 1-3 linea laterali flava, ante apicem tertii annulo nigro interrupta. Processus dorsalis secundi segmenti obliquus, apice obtuso et fusco pilosus, sinu medio manifesto; segmentum tertium dorso haud gibbosum, pilis longis raris fuscis instructum.

Alæ angustæ, subacutæ, ad apicem procubiti leviter emarginatæ; stigmate alto, fere 3 venulis comprehenso, anteriore testaceo, posteriore fusco-nigro; reticulatione fusca; membrana levissime fulvo tincta in area subcostali et medio externo areæ costalis distinctius; apice anguste ferrugineo tincta; area apicali partim triareolata, interne biareolata; sectore radii 6 ramis.

Ala anterior angulo interno obtuso, leviter prominulo; area radiali 7-8 venulis internis.

Ala posterior area radiali 5 venulis internis.

Pedes testacei, fusco setosi; calcaribus fuscis, primum tarsorum articulum leviter excedentibus.

Longit. corp. ♂	48	mm.
» al. anter.	41,5	»

Longit. al. poster.	35	mm.
» abdom.	37	»
» antenn.	27	»

Proven. : Katanga : Kapiri, octobre 1912 (Miss. Agric. Leplae).

Famille MYRMELEONIDÆ.

3. — **Palpares latipennis** Ramb.

Banana, avril 1913 (R. Verschueren).

4. — **Palpares ictericus** Nav.

Kitoloba, 1911 (Rovere). Un échantillon ♀.

5. — **Hagenomyia tristis** Walk.

Kunga, mars 1913 (Verschueren).

6. — **Formicaleo scolius** sp. nov. (pl. V, fig. 2).

Caput facie flavida, fascia nigra transversa ante antennas medio antrorsum dentata, fere in ⊥; palpis flavidis, labialium articulo ultimo fusiformi, externe ferrugineo punctato; vertice et occipite ferrugineis, fascia anteriore lata et aliis duabus posticis ex punctis, transversis, nigris; oculis fuscis; antennis fuscis, testaceo annulatis, primis 4-5 articulis antice flavidis.

Prothorax latior quam longior, marginibus lateralibus subparallelis, ferrugineus, fusco lineatus et punctatus. Meso- et metanotum ferrugineo et fusco varia. Pectus flavescens, fusco longitudinaliter striatum, pilis albidis.

Abdomen fuscum, griseo pilosum, macula dorsali ferruginea ad pleraque segmenta.

Pedes testacei, albido pilosi, fusco punctati; apice femorum, tibiarum et articulorum tarsorum nigro; calcaribus fortibus, arcuatis, basi fuscis, apice ferrugineis, articulos quatuor primos tarsorum superantibus; unguibus arcuatis, fuscis.

Alæ hyalinæ, acutæ, margine externo leviter sub apicem concavo; reticulatione fusca, testaceo et albido varia; stigmate pallido.

Ala anterior area apicali serie venularum gradatarum donata; area radiali 8-9 venulis internis, una alterave cellula divisa; sectore radii 12 ramis; striis fuscis ab venulas aliquot fusco limbatas, interna extrorsum convexa, irregulari, a sectore procubiti ad anastomosim postcubiti et marginem posticum,

externa longa, leviter concava extrorsum, a cubito ad lineam plicatam leviter indicatam; praeterea tribus venulis intercubitalibus, ultima radiali leviter, aliis levissime fusco marginatis; stigmate stria fusca subtriangulari interna.

Ala posterior area apicali venulis ramosis, nulla vel una gradata; sectore radii 10 ramis; stigmate striola ferruginea interna alta in una cellula; venula ultima radiali ante stigma leviter fusco limbata.

Longit. corp. ♀	30	mm.
» al. anter.	37	»
» » poster.	34	»
» antenn.	7,5	»

Proven. : Congo da Lemba, 1912 (R. Mayné).

7. — **Banyutus Maynei** sp. nov.

Similis *lethali* Walk.

Caput flavum, fascia transversali nigra ante antennas; palpis tenuibus, apice fuscis; oculis fuscis; vertice et occipite nigris, flavo punctatis; antennis vix ad apicem dilatatis, longis, nigris, articulo primo flavo annulato.

Thorax flavus, superne tribus fasciis longitudinalibus nigris, inferne duabus lineis lateralibus longitudinalibus nigris. Prothorax paulo longior quam latior.

Abdomen in medio apicali fuscum, in medio basilari inferne flavum, superne fuscum, linea media longitudinali flava.

Pedes flavi, fusco punctati et setosi; calcaribus testaceis, anterioribus quatuor primos, posterioribus tres primos tarsorum articulos superantibus; articulo ultimo tarsorum apice fusco.

Alæ grandes, acutæ, margine externo leviter concavo; stigmate grandi, suborbiculari, flavo, interne fusco limitato; venula radiali ultima ex mediis sed pone stigma secundum sectorem radii simulante, fusca fuscoque limbata; reticulatione fusca; pilis fimbriisque fuscis; venis subcosta, radio et cubito breviter flavo striatis; costa subtota flavida.

Ala anterior puncto fusco ad rhegma; venulis gradatis in area apicali et plerisque pone cubitum angustissime fusco limbatis; aera radiali 8 venulis internis; sectore radii 14 ramis.

Ala posterior nullis venulis limbatis; area radiali una venula interna; sectore radii 16 ramis.

Longit. corp.	31-38	mm.
» al. anter.	45-46	»
» » poster.	45,5-47	»
» antenn.	12	»

Proven. : Criques de Malela, 1er février 1913 (R. Verschueren).

8. — **Griala** gen. nov.

Etym. Nom catalan : Grial. Le succès retentissant de « Parsifal », avec son Grahal ou Grial, m'a suggéré ce nom générique en souvenir de l'œuvre grandiose dont jouissent à présent les amis de l'art.

Genus Formicaleoninorum.

Antennæ thorace longiores, clava manifesta, insertione distantes fere latitudine primi articuli.

Abdomen dispar, alis longius in ♂, brevius in ♀, apice valvis in ♂, pilis spinæformibus in ♀, fere ut in Creagrinis.

Pedes fortes. Tibiæ breviores femoribus. Calcaria 2-3 primos articulos tarsorum æquantia. Tarsi articulo 1° elongato, tribus sequentibus brevibus, 5° longiore primo.

Alæ angustæ, sine linea plicata; area costali venulis simplicibus; postcubito ultra ortum sectoris radii ad marginem veniente.

Ala anterior area apicali venulis gradatis instructa; angulo cubiti parum aperto, duplici serie cellularum inter ramum anteriorem et posteriorem, ramo posteriore postcubito in tertio apicali subparallelo; postcubito oblique in marginem tendente.

Ala posterior area apicali sine venulis gradatis; area radiali 1-2 venulis internis.

Le type est l'espèce suivante :

L'aspect général de l'espèce typique, avec l'abdomen du ♂ allongé, l'armure génitale des deux sexes, l'angle du cubitus peu ouvert, avec deux rangées de cellules entre les deux branches, lui donne un aspect de *Creagris*, mais la réticulation des ailes ne permet pas de l'inclure dans la tribu des Creagrins et la place naturellement dans celle des Formicaléonins. En effet, à l'aile antérieure, la branche postérieure du cubitus n'est pas parallèle à la marge postérieure, et l'anastomose oblique du rameau du cubitus si caractéristique des Creagrins manque tout à fait.

9. — **Griala macilenta** sp. nov. (pl. V, fig. 3).

Caput piceum, nitens, vertice linea transversa ferruginea; oculis fuscis; palpis flavidis, labialium articulo pænultimo apice incrassato, ultimo fusiformi-conico, acuminato, externe fuscescenti; antennis thorace longioribus, fuscis, fulvo anguste annulatis, duobus primis articulis piceis, clava inferne testacea.

Thorax fuscus. Prothorax postice latior quam longior, antrorsum angustatus, ferrugineus, fusco suffusus.

Abdomen tenue, fuscum, griseo pilosum, in ♂ alis longius, apice ipso flavido.

Pedes fortes, testacei, fusco punctati et setosi; calcaribus testaceis, parum arcuatis, anterioribus tres primos tarsorum articulos æquantibus, posterioribus duos primos superantibus.

Alæ angustæ, subacutæ, margine externo vix sub apicem concavo; hyalinæ; stigmate pallido; vix sensibili; reticulatione fusca, pallido varia

Ala anterior area costali angusta, venulis simplicibus; area apicali serie venularum gradatarum instructa, radiali 7 venulis internis; sectore radii 10 ramis.

Ala posterior area apicali sine venulis gradatis; area radiali duabus venulis internis in ♀, una in ♂; sectore radii 9 ramis.

	♂	♀
Longit. corp.	30,5 mm.	23,5 mm.
» al. anter.	30 »	35,5 »
» » poster. . . .	28,2 »	34 »
» abdom.	34 »	26,2 »

Patrie : Katanga : Kapiri, octobre 1912 (Miss. Agric. Leplae).

10. — **Neteja** gen. nov.

Genus Creagrinorum.

Antennæ insertione distantes spatio latiore diametro primi articuli, longæ, clava manifesta

Abdomen alis brevius.

Pedes fortes, tibiis I, II, brevioribus suis femoribus, calcaribus brevibus, primum tarsorum articulum haud vel vix superantibus; tarsis articulo primo brevi, paulo longiore secundo, intermediis brevibus, quinto tribus præcedentibus longitudine æquali vel eis longiore.

Alæ linea plicata haud distincta; postcubito ultra ortum sectoris ad marginem finiente; area costali angusta, venulis plerumque simplicibus.

Ala anterior area apicali serie venularum gradatarum dotata; area radiali pluribus venulis internis (plus quam 5); ramo posteriore cubiti parum divergente, postcubito et margini postico subparallelo spatio latitudini alæ subæquali; anastomosi manifesta, obliqua.

Ala posterior area apicali simplici; area radiali una venula interna; area cubitali externa partim biareolata.

Le type est l'espèce suivante.

La forme caractéristique de la réticulation de l'aile antérieure de l'espèce typique me fait inclure celle-ci, provisoirement, dans la tribu des Creagrins, avec laquelle elle a plus d'affinités qu'avec les autres; ne trouvant aucun genre auquel je puisse la rapporter, je suis obligé d'en créer un nouveau pour elle et pour les espèces similaires.

11. — **Neteja sollicita** sp. nov. (fig. 1).

Fusca.

Caput facie palpisque flavis; palporum labialium articulo ultimo fusiformi, externe fusco maculato; fronte macula grandi picea ante antennas, macula exigua media testacea pone antennas; vertice duabus lineis tranversis ex tuberculis nigris, linea transversa ferruginea præcedente; oculis fuscis; antennis thoraci longitudine subæqualibus, fuscis, apice articulorum testaceo, clava parum dilatata.

Prothorax transversus, fuscus, ferrugineo et nigro punctatus. Meso- et metathorax fusco-plumbei, similiter picti. Pili pectoris albidi.

Abdomen fuscum, griseo breviter pilosum, segmentis 7-8 inferne subtotis testaceis, superne macula parva laterali prope basim testacea.

Pedes flavidi, fusco punctati et setosi; femoribus anticis subtotis fuscis, interne testaceis; tibiis anticis basi, medio et apice fuscis; calcaribus testaceis, anterioribus primum tarsorum articulum subæquantibus, posterioribus metatarso multo brevioribus; apice articulorum tarsorum et tibiarum posticarum fusco; tarsis posterioribus articulo primo longiusculo, duobus sequentibus simul sumptis æquali.

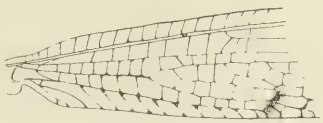

Fig. 1. — *Neteja sollicita* Nav. Base de l'aile antérieure.

Alæ hyalinæ, angustæ, acutæ; margine externo vix sub apicem concavo; stigmate pallido; reticulatione fusca, albido varia.

Ala anterior (fig. 1) stigmate interne fusco limitato; stria duplici fusca, externa ad venulas gradatas longa, irregulari, interna ad anastomosim postcubiti brevi, latiore; aliquot venulis ad alæ apicem et axillis furcularum fusco limbatis; item aliquot venulis postcubitalibus internis initio. Area radialis 6-8 venulis internis. Sector radii 9 ramis.

Ala posterior umbra diffusa fusca tenui a rhegma usque ad marginem externum. Sector radii 8 ramis.

Longit. corp. ♀	10 mm
» al. anter.	24,5 »

Longit. al. poster.	23 mm
» antenn.	5 »

Patrie : Katanga, Kapiri, septembre 1912 (Miss. agric. LEPLAE).

12. — **Gymnoleon? cognatus** sp. nov.

Similis *exili* BANKS.

Fulvus, fusco varius.

Caput fulvum, macula grandi in fronte, duabus lineis transversis ex punctis in vertice, fuscis.

Prothorax transversus, antrorsum angustatus, fulvus, linea bina longitudinali media, externe lobata et alia laterali, fuscis; pilis lateralibus albidis. Meso- et metanotum fulva, similiter quadrilineata. Pectus fulvum, fusco longitudinaliter striatum.

Abdomen inferne fulvum, a quarto segmento sternitis fuscis, ad utrumque apicem fulvis; superne fuscum, maculis testaceis.

Alæ acutæ, stigmate albido; reticulatione fusco-ferruginea, albo punctata et striata.

Ala anterior venulis plerisque (costalibus exceptis) et axillis furcularum marginalium anguste fusco-ferrugineo limbatis, distinctius ad rhegma et ad anastomosim postcubiti, umbram brevem dilutamque efficientibus; area radiali 7 venulis internis; sector radii 7-8 ramis.

Ala posterior longior, angustior acutiorque; venulis in quarto posteriore et apicali et axillis furcularum apicalium anguste fusco-ferrugineo limbatis, distinctius ad rhegma, umbram seu striam longitudinalem brevem formantibus. Sector radii 8 ramis.

Longit. corp. ♀.	17	mm.
» al. anter.	21,4	»
» » poster.	23,3	»

Patrie : Bukama, 1er juin (Dr BEQUAERT).

Je rapporte au genre *Gymnoleon* BANKS l'espèce que j'ai sous les yeux à cause de la grande affinité générale avec le *G. exilis* BANKS; mais comme le type a perdu les pattes, il reste quelque doute quant à cette attribution.

13. — **Gibrella** gen. nov.

Similis *Gymnoleoni* BANKS.

Antennæ longæ, clava manifesta, insertione distantes longius latitudine primi articuli.

Abdomen alis brevius.

Pedes mediocres; tibiis calcaribus nullis; tarsis articulis 1° et 5° subæqualibus, longis, intermediis brevibus.

Alæ area costali angusta.

Ala anterior area apicali serie venularum gradatarum instructa; area radiali pluribus venulis internis; ramo cubiti aperto, cum postcubito obliquo et anastomosi conjuncto; postcubito haud vel vix ultra ortum sectoris radii ad marginem posticum finiente.

Ala posterior brevior angustiorque; area apicali sine venulis gradatis; area radiali una venula interna; postcubito brevi, paulo ultra sectoris radii ortum ad marginem desinente.

Le type est l'espèce suivante :

Ainsi constitué, le genre *Gibrella* se distingue du genre *Gymnoleon*, en prenant pour type l'*exilis*, par la brièveté de l'aile postérieure, la distance des antennes dans leur insertion, la forme du champ apical et la direction des veines, surtout du rameau du cubitus et du postcubitus à l'aile antérieure.

14. — **Gibrella congolana** sp. nov. (pl. V, fig. 1).

Caput facie flava, fronte picea, nitida; vertice fusco, duabus lineis transversis ferrugineis parum definitis; oculis fuscis; antennis fuscis, fulvo annulatis.

Prothorax latior quam longior, antrorsum angustatus, fuscus, ferrugineo et griseo varius. Meso- et metanotum fulva, duplici linea longitudinali media et alia laterali parum definitis fuscis. Pectus fuscum, fulvo varium.

Abdomen inferne subtotum testaceum, superne fuscum, apice testaceum, pallido breviter pilosum.

Pedes testacei, fusco punctati et setosi; femoribus anticis dorso fuscis; tibiis omnibus apice fuscis, anterioribus medio fusco annulatis; tibiis posterioribus pallidis; tarsis pallidis, apice articulorum fusco; unguibus testaceis.

Alæ hyalinæ, acutæ, margine externo convexo, vix sensibiliter sub apicem concavo; stigmate pallido, vix sensibili; reticulatione fusca, pallido punctata et striata.

Ala anterior 7 venulis radialibus internis, 6 ramis sectoris radii; venulis plerisque in medio posteriore et quarto apicali leviter fusco limbatis, striola magis visibili ad rhegma et ad anastomosim postcubiti.

Ala posterior sectore radii 6 ramis; umbra fusca a rhegmate ad totum marginem externum et apicem diffusa, venulis ibidem fusco limbatis.

Longit. corp.	16 mm.
» al. anter	20 »
» » poster.	19,4 »

Patrie : Katanga : Kapiri, septembre 1912 (Miss. agric. Leplae).

Famille CHRYSOPIDÆ.

15. — **Nothochrysa temerata** sp. nov. (fig. 2).

Flava.

Caput oculis fuscis; antennis fortibus, ala anteriore brevioribus, nigris, duobus primis articulis flavis.

Prothorax fortiter transversus, angulis anticis truncatis, fascia laterali longitudinali sinuosa lata sanguinea (fig. 2).

Meso- et metathorax sanguineo punctati. Pectus ad pedes sanguineo suffusum.

Abdomen apice flavum, inferne sanguineo-fuscum, superne flavum, fascia sanguinea transversa ad pleraque segmenta.

Pedes flavi, flavo pilosi, ferrugineo notati.

Alæ angustæ, acutæ; reticulatione flava; stigmate longo, angusto, sordide flavo-rubro.

Fig. 2. — *Nothochrysa temerata* Nav. Tête, partie du thorax et de l'aile antérieure.

Ala anterior (fig. 2) venulis costalibus primis ad subcostam, prima subcostali, prima intermedia, 8 primis gradatis seriei internæ totis cum parte ramorum hinc inde procedentium, initio sectoris radii et cubiti et fine venularum aliquot marginalium posticarum, fuscis. Umbra fusca ad secundam venulam cubitalem fuscam et inter apicem sectoris cubiti et primam cubitalem externam ad marginem. Venulæ gradatæ $^{10}/_{11}$, intermediæ 7.

Ala posterior venulis 7 primis gradatis seriei internæ cum parte ramorum hinc inde procedentium fuscis. Venulæ gradatæ $^{9}/_{11}$.

Longit. corp.	13,5	mm.
» al. anter.	20,7	»
» » poster.	18	»

Patrie : Katanga, Kapiri, octobre 1912 (Miss. agric. Leplae).

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DES

SYRPHIDES (DIPT.) DE MADAGASCAR

PAR

J. HERVÉ-BAZIN

Professeur à l'Université catholique d'Angers.

(Planche VI.)

Ces Syrphides faisaient partie d'un lot de Diptères de Madagascar, recueillis à Tananarive en 1912 par M. LAMBERTON, et appartenant à M. RENÉ OBERTHÜR, qui me les a généreusement donnés. Je tiens à lui en redire ma vive reconnaissance. Trois espèces nouvelles se sont rencontrées parmi les seuls Syrphides, et tous les insectes de cette collection présentaient un réel intérêt, la faune diptérologique de la grande île africaine étant jusqu'à ce jour encore bien mal connue.

Cette faune a des rapports étroits avec celle de l'Afrique voisine, mais elle est cependant bien distincte et renferme de nombreuses formes qui paraissent lui être particulières. Voici la liste des Syrphides capturés par M. LAMBERTON.

1. — **Paragus tibialis** FALLEN.

1 ♂. Espèce presque cosmopolite, connue de toute l'Afrique, comme de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

2. — **Chrysogaster ocularia** n. sp. ♂♀.

♂. (Caput deest.) Aeneus nitidus, griseo pilosus, abdomine superne nigro opaco. Thorace lineis tribus nigro-velutinis, augustis, postice abbreviatis, signato. Abdominis lateribus anguste aeneis nitidis, ventre aeneo, basi subtestaceo. Pedibus testaceis, tarsorum apice nigricante. Alis leviter infuscatis, basi stigmateque testaceis.

♀. Simillima. Fronte sat angusta, griseo pilosa, sulcis tranversis numerosis signata. Antennis testaceis, articulo tertio subrotundato. Oculis nudis brunneo testaceis, maculis parvis nigris numerosis ornatis. Lineis nigris thoracis vix distinctis. Long. corp. : 7 mm.; al. : 6 mm. (Fig. 1.)

Un couple in copulâ, la tête du ♂ manque malheureusement.

Cette espèce est la seconde du genre connue de la zone éthiopique, l'autre est *C. pœcilophthalma* Bezzi (Bull. Soc. Entom. Ital., XXXIX, 21, 76, 1908) de l'Erythrée. Mais cette dernière appartient au sous-genre *Orthoneura* à cause de sa 4e nervure récurrente, tandis que *ocularia* appartient au sous-genre *Chrysogaster* sensu stricto. Comme *ocularia, pœcilophthalma* a les yeux maculés de noir, mais elle s'en sépare par ses yeux velus, ses pattes et ses antennes noires, etc. *Ocularia* est assez voisin de *splendens* Mg., mais les macules oculaires l'en distinguent à première vue.

♂. Thorax bronzé métallique luisant, à pubescence grise assez longue et assez dense, très finement ponctué. Partie antérieure légèrement glacée de gris. Trois lignes longitudinales d'un noir velouté, la médiane bien distincte et atteignant presque l'écusson, les latérales courtes et étroites. Ecusson bronzé luisant, un peu allongé, vaguement sillonné transversalement à l'extrémité, pubescence grise.

Abdomen plat, à pubescence grise assez dense. Dessus entièrement d'un noir mat, le pourtour seul étroitement bronzé, luisant. Hypopyge assez gros, bronzé brillant. Ventre bronzé, un peu testacé vers la base.

Pattes entièrement d'un testacé rougeâtre, à poils gris pâle, tarses noirâtres à l'extrémité.

Ailes légèrement enfumées, finement pubescentes, nervures

brunes, testacées à la base, stigma testacé, 4 nervure rejoignant la 3e à angle droit.

Cuillerons blancs, balanciers testacés.

♀. Tête bronzée, luisante, velue de gris. Yeux nus, testacé brunâtre, marqués de nombreuses petites taches noires irrégulières, plus ou moins confluentes, surtout en dessus et en dessous. Front subparallèle, peu large, les côtés creusés de nombreux sillons assez profonds, peu réguliers (comme chez *splendens* Mg.). Lunule frontale rougeâtre, ainsi que les antennes, dont le 3e article est arrondi. Epistome légèrement proéminent en bec (fig. 2).

Lignes du thorax peu distinctes, surtout les latérales.

3. — **Ischiodon aegyptia** Wied.

1 ♂, 1 ♀. Toute l'Afrique.

4. — **Asarcina ericetorum** F.

1 ♂. Toute l'Afrique, l'Asie méridionale, etc. L'exemplaire appartient à la var. *africana* Bezzi.

5. — **Helophilus (Tubifera) caffer** Loew.

2 ♂. Ne se distinguent en rien des exemplaires que je possède de l'Afrique continentale (Congo belge). Toute l'Afrique.

6. — **Protylocera flaviceps** Macq.

1 ♂, 1 ♀. L'individu décrit par Macquart était de provenance un peu douteuse (« Afrique. Cap? »). J'ai déjà signalé cette espèce de Madagascar (Revue Zool. Afric., III, 291, 1913).

7. — **Protylocera nigrita** Bigot.

1 ♀. Paraît commune à Madagascar. Se retrouve, mais plus rare, semble-t-il, sur la côte orientale d'Afrique.

8. — **Megaspis incisa** Wied.

1 ♂. Paraît commun dans toute l'Afrique.

9. — **Megaspis erratica** Bezzi.

4 ♂, 4 ♀. Extrêmement voisin de M. errans F., très commun dans l'Asie méridionale, si même il en est vraiment distinct spécifiquement. Décrit d'Afrique et de Madagascar.

10. — **Lathyrophtalmus madagascariensis** n. sp. ♂ ♀.

♂. Brunneus, flavido pilosus. Oculis contiguis, confertissime nigro maculatis, superne brunneo hirtis. Vertice fronteque flavo pulverulentis, flavido pilosis, lunula testacea. Facie flavo pulverulente, tuberculo medio testaceo, linea utrinque nuda brunnea. Antennis testaceis, articulo tertio superne brunneo marginato Thorace brunneo-obscuro, vittis quinque longitudinalibus angustis, postice attenuatis, flavido-pulverulentis. Scutello testaceo micante, subpellucido. Abdomine brevi, lato, depresso, nigro-opaco; segmento primo flavido, segmento 2 vitta flava transversali lata, lateribus dilatata, in medio late interrupta, ornato; segmento 3 præcedenti simili, vitta in medio vix interrupta, lateribus non dilatata; segmento 4 vitta transversali arcuata continua, maculisque binis albo-pulverulentis, ornato. Pedibus flavo-testaceis, femoribus posticis apice, tibiis posticis basi excepta, tibiis anticis et intermediis apice, tarsis omnibus apice, nigris; tarsis posticis basi brunneis. Alis hyalinis, nervulis brunneis basi testaceis, stigmate brunneo bipunctato. Long. corp : 11 mm.; al. 9.5 mm. (Fig. 3.)

♀. Differt : oculis distantibus, superne fere nudis. Abdominis segmento 5 nigro opaco, postice nitido, macula flavida pulverulente utrinque ornato, margine postico brunneo. Vitta segmenti 2 aliquando subcontinua.

9 ♂ et 3 ♀ de Tananarive. Je possédais déjà un couple de la même provenance, mais en mauvais état. J'en connais une autre ♀ du mont d'Ambre (Madagascar).

♂. Tête entièrement revêtue d'enduit jaunâtre clair, pubescence assez dense, jaune, quelques poils bruns au triangle frontal. Lunule, tubercule facial, lèvre et joues (en dessous des yeux) nus, testacés, luisants. Une ligne verticale nue, courte, brunâtre, de chaque côté du tubercule. Celui-ci peu proéminent (fig. 4). Antennes testacé jaunâtre, bord inférieur du 3 article liséré de brun-noir; soie jaune, longue, nue, extrémité brune. Yeux testacé brunâtre clair, parsemés de nombreuses petites taches noires, rondes, confluentes en dessus; partie supérieure assez densément et assez longuement velue de brun.

Thorax revêtu d'enduit brun mat. Cinq bandes longitudinales jaune pale, mates, étroites, un peu plus larges en avant, terminées en pointe en arrière, n'atteignant pas d'ordinaire le bord postérieur; la médiane très étroite, linéaire. Pubescence longue, dense, dressée, d'un jaune roussatre, un peu dorée sur les côtés. Côtés de la poitrine glacés de gris jaunâtre. Écusson d'un testacé jaunâtre luisant, presque transparent, pubescence jaune, une bande transversale étroite de poils noirs au milieu.

1er segment abdominal jaune grisâtre; 2e noir velouté, une large bande transversale, élargie sur les côtés, interrompue au milieu, jaune rougeâtre; 3e segment semblable, la bande jaune non élargie latéralement, interrompue au milieu par une ligne brune plus ou moins large, parfois peu distincte; le bord postérieur, ainsi que celui du segment précédent, étroitement luisant au milieu; 4e segment noir mat, luisant sur tout le pourtour, sauf en avant, une bande transversale arquée rougeâtre, n'atteignant pas les côtés, subinterrompue au milieu par une ligne brune; sur le bord postérieur de cette bande, deux taches transversales de rasé blanc, bien nettes. Hypopyge noir luisant. Ventre fauve, noirâtre à l'extrémité. Pubescence fine, longue et assez dense, jaune rougeâtre, sur tout l'abdomen.

Pattes testacé jaunâtre clair, variées de noir; pubescence jaune, noire sur les parties sombres. Hanches et trochanters noirs. Une petite tache formée d'une brosse de très courts poils noirs à la base de toutes les cuisses, en dessous. Cuisses postérieures un peu plus grosses que les autres, leur tiers apical noir luisant. Tibias postérieurs un peu élargis et aplatis, légèrement arqués, noirs, leur tiers basal rougeâtre. Tiers apical des tibias antérieurs et intermédiaires noir; les trois derniers articles de tous les tarses brun-noir. Les deux premiers articles des tarses postérieurs bruns, parfois noirs, d'autres fois assez clairs.

Ailes hyalines, un peu jaunâtres dans la partie basale, nues; nervures brun-noir, testacées à la base. Stigma jaune, un point brun à la base et d'ordinaire un autre, plus petit, à l'extrémité.

Cuillerons grands, brunâtres, à base jaune, les antérieurs ciliés de brunâtre, les postérieurs de jaune doré. Balanciers jaunâtres.

♀. Très semblable au ♂. Front entièrement garni d'enduit jaune,

pubescence jaune. Poils de la partie supérieure des yeux clairsemés. Taches latérales du 2e segment plus rapprochées, parfois confluentes au milieu; 5e segment noir mat, pourtour luisant, une tache de rasé jaune aux angles antérieurs.

L. madagascariensis ressemble à *Eristalis sexvittatus* Bigot, qui s'en distingue par les lignes sombres du thorax luisantes, les pattes entièrement claires, etc. Ce n'est sans doute pas un *Lathyrophthalmus*, car l'auteur dit que les yeux sont nus et ne dit pas qu'ils soient tachetés.

Parmi les vrais *Lathyrophthalmus* d'Afrique, *L. dissimilis* Adams se sépare de *madagascariensis* par le front et la face noirs, les bandes du thorax bronzées, etc.; *dulcis* Karsch, par ses cuisses intérieures et intermédiaires d'un noir luisant; *trizonata* Bigot a les bandes noires du thorax étroites; *flavcola* Bigot a les bandes jaunes de l'abdomen continues; *monozona* Hervé-Bazin n'a qu'une bande transversale blanchâtre à la base de l'abdomen. *Nitidiventris* Macquart et *quinquelineata* F. n'ont de taches jaunes qu'au 2e segment. Enfin *ænea* Scop., *amœna* Macq. et *nigricans* Wied. ont l'abdomen entièrement noir.

Les autres espèces de *Lathyrophthalmus* d'Afrique sont très différentes, n'ayant pas de bandes longitudinales jaunes au thorax.

11. — **Lathyrophthalmus abdominalis** n. sp. ♂♀.

♂ Nigro-brunneus, abdomine rufo, corpore elongato. Oculis nudis nigro punctatis in fronte cohoerentibus. Facie fronteque albo-pulverulentibus, albo pilosis; vertice brunneo, nigro piloso. Antennis nigris. Thorace albido-pulverulente, griseo piloso, duabus vittis transversalibus interruptis, parum distinctis, nigro-brunneus. Scutello testaceo lucente, subpellucido, flavido piloso. Abdomine basi lato, postice attenuato, subcylindrico; basi flavido, apice griseo piloso. Segmento primo griseo-pulverulente; segmento secundo rufo, basi macula subtriangulari nigra, postice aliquando maculis binis transversis brunnescentibus ornato; segmento tertio variabili, aut rufo, aut brunneo, aut rufo brunneoque varegato; segmento quarto rufo-brunneo, in medio vitta transversali alba angusta ornato; hypopygio magno, rotundato, rufo-brunneo. Ventre basi rugo, postice brunneo. Pedibus nigris, tibiarum basi flavescente. Alis hyalinis. Long. corp. : 12-13 mm.; al. : 8,5 mm. (fig. 5).

♀. Differt : fronte sat lata; nigro pilosa; abdominis segmento secundo rufo, basi nigro, vitta dorsali nigro-brunneo, postice ante marginem dilatata;

segmento tertio rufo, vitta dorsali nigro-brunneo latiore, postice ante marginem magis dilatata; segmento quarto nigro sublucente, lateribus basi rufo signatis, margine postico testaceo; segmento quinto nigro nitido (fig. 6).

4 ♂ et 1 ♀. Je possédais déjà une autre ♀ de cette espèce, étiquetée : « Madagascar ».

Les dessins du thorax, les yeux nus, etc. rapprochent cette espèce de *myiatropinus* Speiser et de *cuthorax* Hervé-Bazin.

♂. Yeux absolument nus, testacé brunâtre, marqués de petites taches rondes, noires, un peu confluentes en dessus et en dessous, se touchant sur le front sur une distance assez courte. Vertex brun à poils bruns. Front et épistome entièrement recouverts d'enduit blanchâtre, vêtus de poils blancs, grisâtres. Lunule nue, testacée. Joues, en dessous des yeux, nues, brun foncé. Occiput gris, à pubescence jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Antennes courtes, noires, 3me article arrondi, glacé de gris, soie nue, brune, assez longue. Face assez proéminente vers le bas (fig. 7).

Thorax brun-noir, le dessus à pubescence gris roussâtre, dressée, courte, assez dense; les côtés légèrement glacés de gris, à pubescence grise, assez longue. Dessus du thorax également glacé de gris, deux bandes transversales nues, assez larges, surtout la postérieure, mais peu distinctes, et coupées plus ou moins nettement par trois lignes longitudinales de glacé gris. Ecusson roux testacé luisant, translucide, à poils assez longs, d'un roux vif, ainsi que ceux des calus post-alaires.

Abdomen assez long, rétréci après le deuxième segment, presque cylindrique ensuite. Pubescence assez courte et jaunâtre à la base, grise, longue et dense à l'extrémité. Premier segment brun glacé de gris, le deuxième d'un rougeâtre clair, un peu luisant, orné à la base d'une tache transversale subtriangulaire noir foncé, n'atteignant pas les côtés, légèrement prolongée en pointe en arrière; deux fossettes obliques, peu distinctes, vers le milieu, après lesquelles se trouvent quelquefois, sur les côtés près du bord postérieur, deux taches ovalaires brunes. Troisième segment de coloration très variable, tantôt entièrement rougeâtre, tantôt presque brun, tantôt varié de dessins vagues de ces deux couleurs. Quatrième segment rougeâtre brun, un peu luisant, un liséré indistinct à la base et une bande transversale médiane plus ou moins nette,

assez étroite et assez courte, de rasé blanc. Hypopyge gros, arrondi, rouge-brun, luisant. Ventre testacé rougeâtre, brun en arrière.

Pattes noires, robustes, à pubescence grise, mêlée de noir sur les cuisses. Celles-ci un peu renflées, les postérieures très grosses, arquées en dessus, munies en dessous de quelques longs poils blancs et, vers l'extrémité, d'un petit tubercule garni de forts poils noirs (fig. 8). Genoux antérieurs et intermédiaires et base de tous les tibias jaunâtres; tibias postérieurs un peu arqués, dilatés au milieu en dedans, terminés en pointe à l'extrémité interne; une indentation nette et assez profonde vers le tiers basal, dans laquelle se loge au repos le tubercule des cuisses postérieures.

Ailes nues, hyalines, nervures brunes, testacées à la base. Stigma pubescent, brun à la base. Cuillerons assez grands, d'un jaunâtre doré, ciliés de même; balanciers jaunâtres.

♀. Front assez large, glacé de gris brunâtre, à poils gris mêlés de noirs dans le haut. Tibias postérieurs à peine marqués d'une indentation légère au tiers basal. Abdomen très différent du ♂ : 1er segment gris; 2e rougeâtre, une bande noire transversale à la base prolongée sur le dos en bande longitudinale élargie en arrière, avant le bord postérieur; 3e semblable, la bande noire plus large, mais non élargie à la base, et plus dilatée en arrière; 4e noir un peu luisant, angles antérieurs marqués de rougeâtre, la base et une bande transversale médiane, peu distincte, de rasé blanc; 5e noir luisant. Parties noires de l'abdomen ont quelques poils noirs, courts.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VI

Fig. 1. — *Chrysogaster ocularia* Hervé-Bazin ♀.
Fig. 2. — *Chrysogaster ocularia* Hervé-Bazin. Profil de tête.
Fig. 3. — *Lathyrophthalmus madagascariensis* Hervé-Bazin ♂.
Fig. 4. — *Lathyrophthalmus madagascariensis* Hervé-Bazin. Profil de la tête.
Fig. 5. — *Lathyrophthalmus abdominalis* Hervé-Bazin ♂.
Fig. 6. — *Lathyrophthalmus abdominalis* Hervé-Bazin. Profil de la tête.
Fig. 7. — *Lathyrophthalmus abdominalis* Hervé-Bazin ♀. Abdomen.
Fig. 8. — *Lathyrophthalmus abdominalis* Hervé-Bazin ♂. Patte postérieure.

Fig. 5.

Fig. 3.

Fig. 6.

Fig. 2.

Fig. 8.

Fig. 4.

Fig. 1.

Fig. 7.

J. HERVÉ-BAZIN. — SYRPHIDES DE MADAGASCAR.

MISSION STAPPERS AU TANGANYKA-MOERO

SUR QUELQUES PARASITES PROVENANT DU CONGO BELGE

PAR

P. DE BEAUCHAMP,

Préparateur à la Faculté des Sciences de Paris.

CESTODES

Proteocephalus sulcatus (Klaptocz).

Ichthyotaenia sulcata Klaptocz, 1906, p. 123, fig. 8-10.
Proteocephalus sulcatus La Rue, 1911, p. 475.

Mission Stappers, n° 1078. Dans *Chrysichthys* sp. (Siluridé). Lac Tanganyka, baie de Kilewa, 8 mai 1912.

J'ai reçu de cette espèce cinq individus, d'ailleurs brisés en petits morceaux, grâce à une fixation dans le formol fort, suivie d'un voyage en flacon insuffisamment rempli, de sorte qu'il m'est impossible d'évaluer leur longueur individuelle. Klaptocz l'avait trouvée dans deux Poissons du Nil Blanc, à Duem : *Polypterus Endlicheri* Heckel et *Clarotes laticeps* Rüppell, auxquels correspondaient, d'ailleurs, deux variétés assez distinctes par la forme du scolex. La mienne se rapproche beaucoup plus de celle du *Clarotes*, ce qui ne doit pas étonner, puisqu'elle provient également d'un Siluridé : la tête est très renflée et formée de quatre

coussinets aplatis, légèrement obliques sur le plan transversal, réunis au centre par une bosse qui est le rudiment du rostre ou cinquième ventouse, existant dans d'autres espèces, séparés par des sillons qui descendent au-dessous du bord externe arrondi et saillant pour se perdre sur la paroi globuleuse ; elle rejoint le début du strobile sans cou proprement dit. Chacun d'eux porte une ventouse dont l'orifice seul est visible extérieurement; l'ensemble présente, sur la vue apicale, une forme quadrifoliée très caractéristique. Plus grande largeur du scolex, $1^{mm}85$, du début du strobile, $1^{mm}5$.

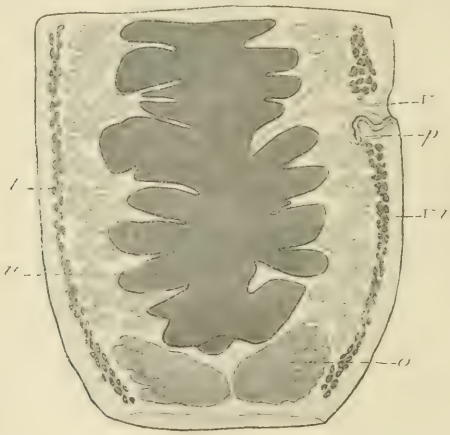

Fig. 1. — Proglottis adulte de *Proteocephalus sulcatus* (Klaptocz), × 30. — *t*, testicule; *p*, pénis; *v*, vagin; *u*, utérus; *vi*, vitellogène; *o*, ovaire.

Le proglottis mûr (2 mm. × $1^{mm}80$) diffère de celui qu'a décrit Klaptocz, par un caractère important. Cet auteur insiste beaucoup sur le fait que, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres espèces du genre, le vagin est *au-dessous* du cirrhe; or, dans mes individus, il est nettement *au-dessus* (fig. 1). D'autre part, l'alternance des pores génitaux d'un anneau à un autre, qui serait très irrégulière d'après cet auteur, m'a paru tout

à fait régulière dans les fragments, très courts à la vérité, que j'ai examinés à ce point de vue. Je n'ai pu néanmoins me résoudre à baser là-dessus une espèce nouvelle, vu l'identité du reste des organes génitaux, comme le montre bien la figure, et du scolex, qu'on peut même rapporter, comme nous l'avons vu, à l'une des deux variétés de Klaptocz. Il est nécessaire d'attendre sur cette espèce un matériel plus abondant et de provenances diverses, comme hôtes et comme localités, pour être fixé sur les limites de sa variabilité. Dimensions de l'œuf embryonné : 25 × 18 μ environ [1].

Comme l'a montré définitivement La Rue (1911), le nom d'*Ichthyotaenia* Lönnberg tombe en synonymie avec *Proteocephalus* Weinland et, dans le démembrement du groupe, l'espèce de Klaptocz a été conservée dans ce genre *sensu stricto*. Il comprend, d'ailleurs, à la fois des espèces à scolex très réduit et des espèces à scolex renflé, la différence étant non dans les ventouses, mais dans le développement du parenchyme en plateaux autour d'elles; la collerette qui les entoure dans *Ichthyotaenia abeisa* Riggenbach, 1896, dont La Rue a fait un genre *Choanoscolex*, est une formation un peu différente du même ordre. Par exagération de ces dispositions, on arriverait à des formes comme les genres mal connus de Diesing, *Zygobothrium*, *Ephedrocephalus*, *Sciadocephalus*, qui appartiennent probablement à cette famille (voir Braun, *Bronn's Tierreich*). Il est remarquable que ces quatre genres, sauf le dernier, renferment des parasites de Siluridés, sud-américains d'ailleurs.

GORDIENS.

Chordodes madagascariensis (Camerano).

Gordius madagascariensis Camerano, 1893, p. 1.
Chordodes madagascariensis Römer, 1896, p. 284.

---

[1] Ces dimensions, très voisines de celles qu'indique Klaptocz, s'appliquent à la coque épaisse et piriforme, non à une enveloppe sphérique et très mince qui l'entoure à quelque distance chez certains d'entre eux.

Chordodes madagascariensis CAMERANO, 1897, p. 387, pl. II, fig. 23.

Mission STAPPERS, n° 46, 1 individu ♂ et 1 ♀, dans un Mantide, *Sphodromantis scutata* BOL. Recueillis le 20 avril 1911, en aval d'Élisabethville.

Kasongo, 20-X, 1908, 1 individu ♀ (par M. CLAVAREAU), dans un Mantide, *Sphodromantis lineola* BURM.

? Kitempuka, Dr GÉRARD, un individu ♀ non mûr.

Cette espèce fut décrite par CAMERANO, sur un individu provenant d'un Mantide de Madagascar, à Annanarivo (Tananarive); il le plaça dans le genre *Gordius* L., avant d'avoir pris en considération les caractères qui permettent d'en séparer le genre *Chordodes* CREPLIN, et l'indiqua comme femelle. Mais il est plus que vraisemblable, comme il l'a suggéré en 1897, en transportant à la suite de RÖMER l'espèce dans ce genre, où le dimorphisme sexuel est tout différent, qu'il s'agissait en réalité d'un mâle et que la femelle n'est pas encore connue. Mon matériel me permet de combler cette lacune.

FIG. 2. — Extrémités inférieures, face ventrale, de *Chordodes madagascariensis* CAMERANO des 2 sexes. × 20 environ.

Les deux individus de la mission STAPPERS, trouvés chacun dans une Mante, mesurent, la ♀ 320 millimètres sur une largeur maximum de 2 millimètres; le ♂ 210 millim. × 1mm3 ou 1mm4. Leur teinte est d'un brun foncé, encore plus accusé comme d'habitude chez le ♂, qui est presque noir, la cuticule nettement verruqueuse à l'œil nu. L'extrémité céphalique est chez tous deux très atténuée, terminée en pointe mousse, de teinte un peu plus claire au sommet. L'extrémité anale seule montre des différences sexuelles : chez le ♂ elle est du même diamètre que la région voisine, tronquée et un peu arrondie, légèrement incurvée, avec anus subterminal dans le sillon ventral. Chez la ♀, elle est, au contraire, renflée et presque

globuleuse, atteignant un diamètre de $1^{mm}4$, tandis que la portion précédente n'a que $1^{mm}05$. L'anus est tout à fait central, au milieu d'une aréole claire et glabre, où aboutit le sillon qui contourne le renflement. La cuticule est bien conforme à la description et la figure de Camerano : au-dessous de la couche superficielle à deux systèmes de stries croisés, aréoles arrondies, brunâtres, régulièrement semées, parmi lesquelles s'élèvent par place les papilles visibles à l'œil nu, formées d'aréoles un peu plus grandes et plus foncées, plus serrées et ombiliquées. Les papilles sont surmontées d'un chevelu de filaments incolores, toujours très enchevêtrés et tassés sur les individus conservés. Je n'ai pu néanmoins voir avec netteté les aréoles un peu différentes, tuberculeuses, qui entoureraient les papilles, d'après Camerano, ni les tubes hyalins qui traverseraient la cuticule, à moins qu'ils ne soient un aspect des petites inclusions transparentes et géminées qui s'observent entre les aréoles ordinaires, souvent même échancrent l'une d'elles. Il n'existe aucune différence entre la cuticule du mâle et celle de la femelle.

L'individu de Kasongo, provenant également d'une Mante, est une femelle absolument conforme à la description précédente, sauf sa taille plus petite (180 millimètres). Enfin, l'exemplaire de Kitempuka est un petit Gordien de 150 millimètres, plus flexible et de teinte plus claire que les précédents et dont la cuticule ne présente, comme il est habituel chez les jeunes exemplaires, aucune différenciation permettant de lui attribuer une position systématique. Je le rapporte avec doute à la même espèce, car il présente une ébauche de renflement de l'extrémité anale très analogue à ce que nous avons vu chez ses femelles, et cette disposition semble exceptionnelle dans le groupe.

PENTASTOMIDES

Porocephalus nematoides n. sp.

Mission Stappers, n° 1338. A la surface du tube digestif de *Mastacembelus sp.* (Mastacembélidés). Lac Tanganyka, baie de Kilewa, 10 août 1912.

Le tube digestif d'un Poisson de ce genre, propre à l'Afrique équatoriale, qui m'a été remis, montrait, principalement à la surface de l'estomac, de nombreux kystes sous-péritonéaux transparents, renfermant chacun un animal vermiforme et blanchâtre, enroulé sur lui-même. L'aspect était identique à celui des infections intenses par certains Nématodes chez les Poissons marins. Néanmoins, à un examen plus approfondi, le parasite s'est montré être une Linguatule, complètement développée, semble-t-il, et prête à passer dans son hôte définitif, où elle doit habiter les voies respiratoires. Celui-ci devra être recherché parmi les animaux ichthyophages de la région : Mammifères, Crocodiles, Serpents même. Dans le même flacon que le Cestode précédemment cité se trouvaient également deux ou trois exemplaires déroulés de la même espèce, soit qu'ils y eussent été introduits par mégarde, soit qu'ils eussent été en effet trouvés dans le tube digestif du *Chrysichthys*, ce qui serait dû vraisemblablement à l'ingestion récente par celui-ci de leur hôte primitif.

Fig. 3. — Un crochet de *Porocephalus nematoides* n. sp. × 80.

La seule Linguatule actuellement connue dans les Poissons, formes larvaires enkystées sous le péritoine également (voir Shipley), est *Porocephalus gracilis* (Diesing), trouvé par cet auteur en 1835 dans de nombreuses espèces d'eau douce, de familles diverses, du Brésil (également dans quelques Reptiles) et redécrit par Parona (1889-90), de la même provenance. C'est précisément avec elle que la nôtre offre les affinités les plus grandes, chose intéressante tant au point de vue de l'analogie des hôtes qu'à celui des rapports bien connus

entre les faunes continentales de l'Afrique et de l'Amérique équatoriale.

La forme générale est, comme chez *P. gracilis,* allongée et cylindrique, tout à fait comme chez un Nématode, dont elle ne se distingue à l'œil nu que par le renflement céphalique, d'ailleurs peu accentué. La longueur totale atteint 15 millimètres sur une largeur d'un peu plus de 1 millimètre. Les anneaux, très peu apparents à l'œil nu, sont en nombre un peu plus grand que chez l'autre espèce : 100 à 110 au lieu de 90; la denticulation signalée par PARONA à leur bord inférieur chez celle-ci existe, mais très courte et très difficile à voir; elle est formée de petites soies effilées, implantées côte à côte. Les crochets sont bifurqués, robustes; d'après les figures assez insuffisantes qu'on possède de ceux de *P. gracilis*, ils en diffèrent, ainsi que de ceux des autres espèces connues, par un écart de taille et de courbure moins accentué entre leurs deux branches. Longueur de la plaque fulcrale 70 millimètres, de la grande branche 23 millimètres, de la petite branche 18 millimètres, comptées à partir du fond de l'échancrure qui les sépare. La plaque fulcrale est grande, cintrée et divisée par une arête médiane, l'apophyse d'insertion musculaire très nette à la base du crochet. Enfin, je n'ai pas trouvé trace, même sur une cuticule vidée par la potasse, des « stigmates » ou pores glandulaires si nets et si régulièrement disposés dans la figure de PARONA.

OUVRAGES CITÉS.

1893. CAMERANO (L.), Descrizione di nuove speci di *Gordius* di Madagascar. (*Boll. Mus. Zool. ed Anat. comp. Torino*, VIII, n° 148, 2 p.)

1897. CAMERANO (L.), Monografia dei Gordii. (*Mem. R. Acad. Sc. Torino* [2], XLVII, p. 389-419, pl. I-III.)

1835. DIESING, Versuch einer Monographie der Gattung *Pentastomum*. (*Ann. Wien Mus. I.*)

1900. KLAPTOCZ (B.), Ergebnisse der mit Subvention aus der Erbschaft Treitl unternommenen zoologischen Forschungsreise Dr Fr.

Werner's in den aegyptischen Sudan und nach Nord-Uganda. Cestoden aus Fischen, aus *Varanus* und *Hyrax*. (*Sitzungsber. k. Akad. Wiss. Wien, math.-naturw. Kl.*, Abt. 1, pp. 121-144, 1 pl.)

1911. La Rue (G.-R.), A revision of the Cestode family *Proteocephalidae*. (*Zool. Anz.*, XXXVIII, 473-482.)

1889-1890. Parona (C.), Sopra due specie del genere *Pentastomum* Rud., *P. crocidurae* n. sp. et *P. gracile* Dies. (*Ann. Mus. civ. Stor. nat. Genova* [2], IX, pp. 68-78, pl. III.)

1896. Riggenbach (E.). Das Genus *Ichthyotaenia*. (*Rev. suisse Zool.*, IV, pp. 166-275, pl. VII-IX.)

1896. Römer (F.), Beitrag zur Systematik der Gordiiden. (*Abhandl. Senckenberg. Ges. Naturw.*, XXIII, pp. 249-295, pl. XIV.)

1898. Shipley (A.-E.), An attempt to revise the family « Linguatulidae ». (*Arch. Parasitol.*, I, pp. 52-80.)

MISSION STAPPERS AU TANGANYKA-MOERO

DEUX NOUVELLES ESPÈCES D'HYDROCORISES

PAR

A.-L. MONTANDON.

Aphelocheirus Schoutedeni nov. sp.

De forme ovale, très peu élargie postérieurement, flave pâle testacé. Tête très peu proéminente au-devant des yeux, le bord antérieur assez fortement arqué, le vertex à peine brillant et assez densément recouvert sur toute sa surface d'une ponctuation fine et serrée assez forte sur les côtés et postérieurement, plus superficielle en avant. Sa longueur sur la ligne médiane visiblement plus forte que la largeur interoculaire en avant et plus de deux fois plus longue que la largeur de l'écartement postérieur des yeux. Yeux très allongés, bien divergents en avant sur toute leur longueur, aussi longs que les trois quarts de la longueur médiane de la tête, à côtés latéraux subparallèles, obliquement coupés en avant, en suivant la ligne de la courbure du bord antérieur.

Pronotum profondément échancré à son bord antérieur, derrière la tête; les angles antérieurs un peu aigus, presque droits, avançant jusqu'à l'angle antérieur externe des yeux; les côtés latéraux faiblement arqués; les angles postérieurs aigus, étroitement arrondis au sommet; bord postérieur presque droit, très faiblement sinué de chaque côté derrière les angles latéraux.

Écusson et coriés (forme brachyptère), conformés à peu près exactement comme chez *A. aestivialis* Fab. avec la sinuosité un peu plus forte derrière l'angle un peu plus saillant du bord externe de la corie.

Abdomen moins élargi que chez *A. aestivialis* Fab., mais conformé à peu près de la même façon avec les angles postérieurs des segments acuminés en

pointe aiguë dirigée en arrière et suivant assez exactement la courbe abdominale.

Un seul exemplaire ♂ chez lequel les segments génitaux sont assez semblables à ceux de *A. aestivialis* Fab. avec la pièce inféro-médiane un peu peu plus allongée, plus ogivale, moins arrondie au sommet; et le pénultième segment dorsal plus largement arrondi au-dessus des pièces génitales (♀ inconnue).

Antennes conformées comme chez les autres espèces à quatrième article plus allongé et acuminé à l'extrémité.

Rostre très long, atteignant les hanches intermédiaires, à premier article caché sous le labre, qui est presque semicirculaire, assez arrondi au sommet; le deuxième article très long, renflé sur son quart basal, le troisième article trois fois plus court que le précédent.

Tout le dessous du corps et les pattes pâles, fémurs antérieurs légèrement dilatés, plus épais que les intermédiaires ou postérieurs; tibias et tarses postérieurs avec leur tranche inférieure garnie d'une rangée de longues soies très denses, plus denses que chez *A. plumipes* Osh.

Longueur : 7mm5; largeur max. abd. : 5 millimètres.

Musée du Congo belge. Mission Stappers, n° 50. Capturé dans la rivière Lubumbashi, à Élisabethville, le 9 juin 1911, par dragage.

Cette espèce paraîtrait assez voisine de notre forme européenne *A. aestivialis* Fab., mais elle s'en distingue à première vue par sa taille plus faible et sa forme plus étroite; elle en diffère encore par son pronotum à angles postérieurs plus longuement atténués, moins arrondis; par la forme de ses yeux beaucoup plus allongés et par la partie antérieure de la tête beaucoup moins proéminente au-devant des yeux. Par ce dernier caractère, elle se rapprocherait un peu de *A. breviceps* Horv., mais cette dernière a aussi les yeux moins allongés, pas plus développés que chez *A. aestivialis* Fab., et son pronotum est construit tout autrement, beaucoup moins profondément échancré au bord antérieur, avec les angles latéraux postérieurs beaucoup moins proéminents, plus arrondis; et les épines aux angles postérieurs des segments abdominaux sont beaucoup plus faibles.

Par sa forme moins élargie, sa tête moins proéminente au-devant des yeux, ses yeux plus allongés, cette nouvelle espèce ressemble bien un peu à *A. denticeps* Montand, de Chine, mais elle est

sensiblement plus petite que cette dernière, son pronotum est proportionnellement plus élargi en arrière avec les angles postérieurs en angle aigu plus allongé, les côtés latéraux bien moins fortement arqués; les yeux sans trace de processus dentiforme à leur angle antérieur externe, les cories plus développées et les épines des angles postérieurs des segments abdominaux suivant mieux la courbe abdominale.

Sphaerodema Stappersi nov. sp.

De même forme ovale, mais de plus forte taille, 17-18 millimètres de longueur sur 11mm5-12 millimètres de largeur, que les plus grands exemplaires de *S. nepoides* Fab., qui atteignent parfois jusqu'à 10 millimètres; par conséquent, un peu moins allongée et plus élargie proportionnellement que *S. procera* Gerst., elle diffère de ces deux espèces par la bande longitudinale soyeuse des côtés de l'abdomen très élargie, recouvrant toute la largeur des pièces latérales, ne laissant qu'un très étroit liséré lisse, irrégulier, au côté interne de ces pièces latérales, et laissant également lisse en dehors, au côté externe de ces pièces, tout le connexivum, au moins sur ses quatre derniers segments. Le connexivum entièrement pâle, sans taches sur sa moitié externe, qui est étroitement bordée d'une fine ligne noire ou brun foncé tout autour, pas toujours très visible; parfois aussi un peu rembruni sur sa moitié interne.

La tête est conformée à peu près de la même façon que chez *S. nepoides* Fab., avec les côtés internes des yeux un peu moins divergents en arrière; l'espace interoculaire aussi large ou presque aussi large en avant et à peine un peu plus large en arrière que la longueur des yeux sur leur plus grand axe oblique. Les articles du rostre ont à peu près les mêmes proportions chez toutes les espèces africaines du genre *Sphaerodema* à premier article un peu plus du tiers ou presque la moitié de la longueur du second.

Musée du Congo, Mission Stappers, n° 37, rivière Lubumbashi, à 5 kilomètres en aval d'Élisabethville, 15 mai 1911, dragage; n° 46, rives de la Lubumbashi, en aval d'Élisabethville, le 20 mai 1911; n° 48, rivière Lubumbashi, à Élisabethville, le 28 mai 1911, dragage.

J'ai examiné une belle série d'exemplaires, tous macroptères, à membrane assez développée et assez valvante, mais un peu moins cependant que dans la forme macroptère de *S. nepoides* Fab.;

comme chez toutes les autres espèces du genre *Sphaerodema*, les nervures de la membrane varient énormément, parfois presque droites, parfois en lignes brisées et en réseau complet et à cellules très irrégulières. Gust. Mayr, auquel nous devons le meilleur travail publié jusqu'à présent sur les *Belostomidae*, avait déjà très bien remarqué l'instabilité de ce caractère parmi les espèces qu'il rangeait alors, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, dans les genres *Diplonychus*, *Appasus*, *Sphaerodema*. Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, ces divers genres appartiennent bien à une seule et même forme, à laquelle il faut aussi réunir le genre *Nectocoris* Mayr., qui n'en diffère pas d'une façon appréciable. L'auteur viennois s'est efforcé de reconnaître pour de bons caractères les différences infimes imaginées avant lui pour séparer des insectes de provenances éloignées, mais, d'autre part, il avait très bien signalé les différences dans la forme de la bande soyeuse longitudinale des parties latérales de l'abdomen qui reste le seul caractère frappant et assez stable chez beaucoup d'espèces que je rattache toutes aujourd'hui au genre *Sphaerodema* Lap., tel qu'il a été conçu par son auteur, avec *S. annulatum* Fabr. = *rotundata* Lap. comme type du genre auquel il avait réuni ensuite *S. rusticum* Fab. (Mag. zool., 1832; suppl., p. 83), après l'avoir précédemment attribué à tort au genre *Diplonychus* (p. 18 du même ouvrage), comme je l'ai déjà indiqué (Bull. Soc. sc. Bucarest, 1903, p. 120), de sorte que ce genre *Diplonychus* Lap., nec auct. n'a même plus de représentant et reste une énigme avec *ses ongles allongés aux tarses antérieurs*, car on ne sait absolument pas ce que Laporte a eu en vue lorsqu'il l'a créé.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES ESPÈCES

DU

GENRE *ANACAMPTOMYIA* BISCHOF (DIPT.)

PAR

les Drs E. ROUBAUD et J. VILLENEUVE.

I. — SYSTÉMATIQUE.

Le genre *Anacamptomyia* a été créé par BISCHOF [1], en 1904, pour une espèce unique : *A. africana*, obtenue de nids de *Polistes* en Afrique australe.

En 1911, BEZZI [2] cite à nouveau cette espèce, qu'il compare, pour l'aspect extérieur, au genre *Myobia*.

L'un de nous [3], en 1910, avait signalé une seconde espèce : A. *rufescens* VILLEN., sous un nom de genre nouveau : *Roubaudia*. Cette espèce, plus robuste que la précédente, au front moins large, est parasite des nids de *Belonogaster*.

Quant au genre *Roubaudia*, il se distinguait du genre *Anacamptomyia* par la présence de soies discales sur les trois derniers segments abdominaux.

---

(1) J. BISCHOF, Beitrag z. Kenntnis d. Musc. schizometopa. (*Z. B. Ges.*, Bd LIV, p. 79, Wien, 1904.)

(2) M. BEZZI, Miodarii Superiori dell' Africa austr. orient. (*Bollett. d. Laborat. di Zoologia generale e agraria*, vol. VI, p. 61, 10, Portici, 1911.)

(3) J. VILLENEUVE, Descriptions de nouvelles espèces de Tachinaires provenant de l'Afrique occidentale. (*Wien. entom. Zeit.*, XXIX. Jahrg., p. 249, Wien, 1910.)

D'après les matériaux que nous avons vus dans diverses collections ou que nous possédons d'éclosions, d'autres espèces encore inédites viennent se ranger à côté de notre *R. rufescens*. L'une, de taille moindre (6-7 mm.) et couverte d'une épaisse pruinosité cendrée, rappelle par son aspect *A. africana* Bisch. et parasite aussi *Polistes*; l'autre, au contraire, parasite *Belonogaster* et ressemble à *R. rufescens* Villen., mais elle mérite d'être placée dans un sous-genre nouveau : *Pararoubaudia*, parce que les ♂ ont le même front que les ♀, avec deux fortes soies orbitaires. Enfin, nous devrons faire mention d'une variété nouvelle de *R. rufescens*, plus répandue que cette dernière, parasite d'*Icaria* et de *Polybia*.

Toutes ces espèces ou variétés ont une coloration générale à peu près identique, sauf des nuances dans les teintes et une pruinosité plus ou moins dense qui en modifient l'aspect; dans chacun des groupes *Anacamptomyia* et *Roubaudia*, la chétotaxie demeure la même. Pour différencier des espèces aussi voisines, nous avons porté notre attention sur les caractères du front et sur la coloration du premier segment abdominal.

Le front, comme on sait, est large presque comme un diamètre d'œil chez *A. africana*; il diminue quelque peu chez les espèces du groupe *Roubaudia* dans l'ordre où nous les avons citées précédemment. Aussi est-il assez curieux que le front soit devenu plus étroit chez *Pararoubaudia*, où le ♂ prend des soies orbitaires! La longueur du front est en raison inverse de sa largeur.

Il existe deux rangées de soies frontales : l'une, externe, composée de longues soies disposées en transfrontales en avant, en frontales ascendantes ensuite; l'autre, interne, formée de petites soies orientées de la même manière que les précédentes. Suivant que le front est plus ou moins large, la rangée interne est complète, lacuneuse ou avortée.

La bande frontale est toujours testacée; les orbites sont tantôt d'un gris cendré, tantôt d'un cendré clair et jaunies au voisinage de la bande frontale seulement ou sur presque toute leur largeur. Chez l'une des espèces, elles sont presque en totalité d'un beau jaune doré, mat.

Originairement, le premier segment abdominal résulte de la fusion de deux segments que nous désignerons, si l'on veut, en seg-

ment I′ et segment I″. Seulement chez *A. africana* BISCHOF et l'espèce qui lui ressemble (*R. pruinosa* n. sp.), l'excavation médiane est noirâtre et cette coloration se trouve continuée, à droite et à gauche, par une bande couvrant toute la portion antérieure (segment I′) du dit segment.

Quelle que soit l'espèce qu'on aura sous les yeux, le ♂ se reconnaîtra toujours aisément aux quatre taches rondes et velues, pâles ou le plus souvent noirâtres, qui ont déjà été signalées sur le ventre à propos de *R. rufescens* VILLEN.

TABLEAU DES ESPÈCES.

Les espèces ou variétés dont il vient d'être question peuvent être classées de la façon suivante :

A. Abdomen sans soies discales. Pupe tronquée obliquement à l'une de ses extrémités *. Genre *Anacamptomyia* BISCHOF s. str.

Espèce de 6 millimètres, couverte d'une épaisse pruinosité cendrée; front large et court; 2 rangées de soies frontales complètes. Parasite de *Polistes*. 1. *A. africana* BISCHOF.

Afrique australe, Haute-Gambie, Casamance, obtenue des nids de *Polistes marginalis* F. et variétés *.

B. Abdomen avec des soies discales et marginales. Pupes arrondies aux deux extrémités *.

I. Pas de soies orbitaires chez le ♂.

Genre *Roubaudia* VILLENEUVE.

1. Espèce de 6-7 millimètres, d'aspect semblable à *A. africana* BISCH., cendrée comme elle, le front de peu moins large; les orbites presque entièrement d'un jaune doré mat; 2 rangées de soies frontales, la rangée interne réduite à la paire médiane et à la paire postérieure. Parasite de *Polistes**. 2. *R. pruinosa* n. sp.

Face dorée comme le front; joues et péristome à reflet blanc. Antennes jaunes; palpes pâles renflées au bout. Thorax gris cendré; scutellum testacé. Abdomen rougeâtre; le premier segment noirâtre dans l'excavation et, en dehors d'elle, dans la moitié anté-

* Ces indications sont le résultat des observations faites sur place par l'un de nous pendant plusieurs séjours dans ces régions africaines.

rieure de son pourtour; une large bande obscure médio-dorsale s'étend sur les autres segments : le tout recouvert d'une épaisse pruinosité cendrée, masquant moins le fond sur les côtés et à l'extrémité. Ailes et cuillerons décolorés. Pattes testacées.

Le ♂ a la taille généralement plus grande (♂ = 7 mm.; ♀ = 6 mm.); il présente, en outre, une disposition fasciculée des soies ventrales du dernier segment abdominal qui sont nombreuses, tournées en arrière et épaissies jusqu'au bout ou presque, comme chez *R. rufescens* VILLEN. var. *pallida*.

Obtenue d'éclosion à Satadougou (Haute-Gambie) des nids de *Polistes marginalis* F. var. *africanus* PAL. *.

2. Espèce de 8 millimètres. Parasite de *Belonogaster*, d'*Icaria*, aussi de *Polybia*.

α) Front d'un gris cendré; thorax pareil, légèrement flavescent; abdomen d'un jaune rougeâtre à pruinosité condensée en arrière, discrète en avant; l'excavation du premier segment marquée de noir en son milieu; bande médio-dorsale noire, assez étroite et voilée sur les autres segments. Cuillerons un peu rouillés; ailes faiblement grises, jaunies à leur insertion.

Le front est plus étroit, mais plus long que chez les espèces précédentes; les petites soies frontales sont très rapprochées des longues soies et d'ordinaire ne sont développées qu'en arrière.

3. *R. rufescens* VILLENEUVE.

β) Front d'un cendré jauni pâle, ainsi que le thorax; rangée interne des petites soies frontales presque toujours absentes; abdomen et pattes comme *R. rufescens*, mais pâles; premier segment abdominal sans tache noire; bande médio-dorsale presque totalement effacée; pruinosité blanchâtre. Ailes et cuillerons décolorés.

Le dernier segment abdominal du ♂ porteur de fortes soies assez serrées, épaissies jusqu'au bout et tournées en arrière, disposition qui se voit rarement chez *R. rufescens*.

3'. *R. rufescens* VILLEN. var. *pallida* n. var.

La forme typique n'a été signalée que du Congo français, où elle parasite *Belonogaster*. La variété *pallida* est plus répandue : Congo belge, Nigéria. Rhodesia, où elle parasitait *Polybia*; obtenue d'éclosion en Haute-Gambie des nids d'*Icaria cincta* LEP. et *Icaria guttatipennis* SAUSS. *.

II. Deux soies orbitaires dans les deux sexes, où le front absolument pareil est un peu plus étroit que précédemment et à bords tout à fait parallèles. Sous-genre *Pararoubaudia* n. subg.

Espèce ressemblant à *R. rufescens*, dont elle a la taille et la

robustesse; thorax et orbites d'un gris bleuâtre; la rangée interne des petites soies frontales absente ou réduite à la paire postérieure.

4. *P. bisetosa* n. sp.

Cette espèce peut être considérée comme répandue dans l'Afrique occidentale, du Dahomey au Sénégal; elle parasite uniquement *Belonogaster*; elle a été rencontrée dans la nature à Dakar *.

Nous avons longtemps considéré les ♂ comme des anormaux (1); mais il paraît bien qu'il s'agit là d'un sous-genre nouveau analogue au sous-genre *Solieria* R. D. chez les *Myobia*, sans toutefois l'élargissement du front.

II. — LA BIOLOGIE DES ANACAMPTOMYIES.

L'histoire biologique des *Anacamptomyia* est une des plus intéressantes que nous connaissions chez les Tachinaires. Elle a été suivie chez les différentes espèces par l'un de nous, tant au Congo qu'en Afrique occidentale, et sommairement décrite (2) pour *R. bisetosa*.

Les femelles des différentes espèces s'observent, quoique rarement, dans la nature sous les vérandas des habitations à l'Européenne et sur les murs abrités des cases indigènes où sont installées des colonies de guêpes nidifiant à l'air libre : *Scaria*, *Polistes*, *Belonogaster*. En Afrique occidentale, l'espèce incontestablement la plus répandue est la *Roubaudia* (*Pararoubaudia*) *bisetosa*, qui parasite exclusivement les *Belonogaster* et en particulier le *B. junceus* F. On peut voir assez souvent la femelle de cette espèce posée sur les murs à proximité immédiate du nid de ces guêpes, attendant des heures durant le moment opportun pour la ponte de ses larves. Pendant le jour, lorsque les guêpes sont éveillées et actives, le moindre bourdonnement de la mouche à l'approche du guêpier les met en garde et les irrite. La tachinaire doit donc attendre pour effectuer sa ponte ou bien l'abandon tem-

---

(1) J. Villeneuve, Les Travestis, *Feuille des J. Naturalistes*, n° 500, p. 112, 1912. On y a imprimé : front élargi..., mais *il faut lire* : front non élargi. C'est ce qui rend le fait intéressant!

(2) *Comptes rendus Académie des Sciences*, 1910. L'espèce est rapportée dans cette note à *R. rufescens*. Il s'agit en réalité de *R. bisetosa*.

poraire du nid par les femelles solitaires, ou bien l'assoupissement vespéral des colonies à la tombée de la nuit.

Les *Roubaudia* sont des mouches vivipares. Les œufs éclosent dans la partie terminale de l'utérus, dont la disposition est à peu près la même que celle figurée par PANTEL [1] pour *Digonochœta setipennis* FALL. Cet organe, distendu par les nombreux œufs et larves qu'il contient, s'enroule en spire suivant la largeur de l'abdomen. Les jeunes larves au sortir du corps de la mère mesurent à peine 1 millimètre de longueur pour 150 μ de large. Leur ténuité est extrême. Elles sont ornées d'une ceinture complète de petites épines noires au bord antérieur des quatre premiers segments postcéphaliqnes et de ceintures ventrales pour les autres segments. Les stigmates postérieurs affleurent par trois orifices juxtaposés à la partie postérieure du corps. L'armature buccale est constituée par un crochet buccal impair légèrement incurvé en arrière, long et saillant, très comparable à celui des larves de *Meigenia*. Grâce à cet organe, les larves perforent les œufs ou les larves jeunes des *Belonogaster* et pénètrent à leur intérieur. Le développement de l'œuf parasité se poursuit normalement tout d'abord.

Après un certain temps de vie libre peu active dans la cavité générale de la larve de *Belonogaster*, temps qui dure certainement au moins quatre ou cinq jours, la larve primaire de la *Roubaudia*, toujours très petite et de mouvements très lents, se fixe aux trachées thoraciques antérieures de la larve hôte. Un calice chitineux (gaine de fixation trachéenne de PANTEL) se développe au point de fixation et enclôt complètement la larve à son intérieur. Une mue se produit alors, et c'est dans sa poche trachéenne que le parasite passe la totalité de son existence au 2e stade. A cet état, la larve diffère surtout de la larve primaire par son armature buccale plus réduite et formée non plus d'un seul crochet perforateur, mais d'une paire de crochets courts et disposés parallèlement, ainsi que par ses dimensions plus fortes et son allure plus trapue.

Au troisième stade, qui n'apparaît guère qu'après le tissage du

---

(1) Recherches sur les Diptères à larves entomobies, I. (*La Cellule*, t. XXVI, 1er novembre 1909.)

cocon par la larve hôte, la larve de *Roubaudia* quitte sa gaine de fixation et redevient libre dans la cavité du corps. Elle grossit alors activement, devient sarcophage et finit par se substituer en s'accroissant aux organes de la larve hôte, désormais réduite à l'état de simple dépouille vide. Sortant alors de la peau vidée et flasque qui l'enveloppe, la larve de *Roubaudia* va se nymphoser au fond de l'alvéole en repoussant contre la paroi extérieure du cocon ce qui reste de la larve de l'hyménoptère. La pupe est solidement collée aux parois du fond de l'alvéole par la coagulation des liquides albumineux provenant du corps de la larve parasitée.

La durée de la nymphose est d'une dizaine de jours (dix à onze jours) à 25-30° C. de moyenne thermique. Puis la mouche adulte s'échappe au dehors. Mais ici intervient un phénomène biologique tout à fait particulier à l'histoire des Anacamptomyies. C'est, en effet, aux guêpes elles-mêmes dont elles sont les ennemis que les mouches parasites doivent leur mise en liberté à l'extérieur. Étroitement enfermées dans la loge close de l'hyménoptère, qui, en assurant leur développement, a également en fermant sa cellule consacré leur perte, les pupes au moment de leur formation n'ont aucun contact avec l'extérieur. La mouche adulte risquerait donc de mourir emprisonnée dans le nid si les guêpes femelles restées sur le nid n'avaient soin d'ouvrir elles-mêmes la loge nymphale avec leurs mandibules, ce qu'elles ne font pas normalement, lorsque leurs nymphes se développent dans de bonnes conditions. Mais la dépouille de la larve parasitée, étroitement refoulée contre la partie antérieure de la loge nymphale, les incite pour extraire du nid cette dépouille inutile à ouvrir largement le tissu soyeux du cocon. Elles arrachent la dépouille larvaire, la rejettent au dehors ou s'en nourrissent et, respectant soigneusement la pupe du diptère enfermée dans la profondeur de la cellule, permettent à la mouche de s'évacuer facilement au dehors.

Les différentes espèces d'Anacamptomyies ont toutes le même mode de développement et sont à peine distinctes les unes des autres à l'état larvaire. Les pupes seules permettent de distinguer les *Anacamptomyia* proprement dites des *Roubaudia*. Les premières ont des pupes déprimées obliquement à la partie antérieure; les secondes ont des pupes arrondies aux deux extrémités.

L'*Anacamptomyia africana* n'a jusqu'ici été rencontrée que chez les Polistes. En Afrique occidentale, où cette espèce a surtout été observée dans les bassins de la Gambie et de la Casamance, elle parasite *Polistes marginalis* F. et ses diverses variétés.

Roubaudia rufescens, au Congo, parasite surtout les *Belonogaster dubius* Kohl et *griseus* F., mais on la rencontre aussi chez l'*Icaria guttatipennis* Sauss. Sa variété *pallida* vit en Afrique occidentale principalement aux dépens de l'*Icaria cincta* Lep. et de l'*Icaria guttatipennis* Sauss. Exceptionnellement elle a été rencontrée chez *Belonogaster pusillus* Kohl; une seule pupe a été vue chez *Polistes marginalis*.

Roubaudia bisetosa est par excellence le parasite propre des nids de *Belonogaster junceus* F.; mais on peut aussi la rencontrer chez d'autres Belonogaster. Jamais elle ne parasite les Icaria ni les Polistes.

Quant à *Roubaudia pruinosa*, elle reste jusqu'à présent le parasite propre de *Polistes marginalis* F. var. *africanus* Pal. Ses pupes, de couleur rouge vif, différencient tout de suite cette espèce des autres Roubaudia.

L'action parasitaire de ces tachinaires sur les guêpes en question est considérable. Dans le Moyen-Dahomey, à la fin de l'hivernage, il est presque impossible de rencontrer un nid quelque peu populeux de *Belonogaster junceus*. Les colonies importantes décimées par la mouche sont abandonnées et fragmentées en nidifications secondaires qui vivent d'une vie précaire. Les guêpes s'affolent et abandonnent en masses leurs nids. Mais les dégâts produits par les tachinaires sont compensés bientôt par l'entrée en scène de Chalcidiens qui, parasitant les pupes des Diptères, rétablissent l'équilibre au profit des guêpes.

CLAVICORNES DU MUSÉE DU CONGO

PAR

A. GROUVELLE

DEUXIÈME MÉMOIRE

NITIDULIDAE.

Cillaeopsis Maynei n. sp.

Elongatissima, subparallela, vix convexa, nitidula, alutacea, tenuissime flavo-cinereo pubescens, dilute picea, elytrorum apice subinfuscata. Caput dense punctatum; temporibus minutis, angulis posticis acutis. Prothorax transversus, parallelus, quam caput minus dense punctatus; angulis omnibus, praecipue anticis rotundatis; lateribus tenuiter marginatis. Scutellum subtriangulare, subdense punctatum. Elytra basi utrinque subsinuata, humeris breviter rotundata, parallela, circiter 1 et $^1/_3$ longiora quam simul latiora, apice truncata, tenuiter striato-punctata; intervallis latis, planis, unilineato-punctulatis. Long. 4.7 mill.

Subparallèle, environ cinq fois plus long que large, subdéprimé, un peu brillant, alutacé, couvert d'une pubescence flave cendrée, très fine, très courte, peu visible, brun un peu rougeâtre clair, légèrement plus foncé sur la tête, le prothorax et l'extrémité des élytres; antennes et pattes plus claires. Massue des antennes compacte, environ une fois et demie plus longue que large. Tête un peu plus de deux fois plus large que longue, tronquée au bord antérieur, couverte d'une ponctuation serrée, relativement forte,

lisse sur l'épistome, marquée d'un point enfoncé vers la base de chaque antenne. Prothorax parallèle, finement alutacé, environ une fois et demie plus large que long, couvert d'une ponctuation peu serrée, un peu allongée; angles antérieurs assez largement arrondis, postérieurs faiblement; côtés et extrémités de la base étroitement rebordés. Ecusson subtriangulaire, plus large que long, presque densément pointillé. Elytres séparément subsinués à la base, brièvement arrondis aux épaules, parallèles, tronqués au sommet, environ une fois et un tiers plus longs que larges ensemble, finement ponctués-striés; intervalles très larges par rapport aux stries, plans, chacun avec une ligne de points peu serrés; points de l'intervalle sutural peu rapprochés; stries, surtout stries externes, effacées près du sommet; marges latérales très fortement infléchies, étroitement rebordées, confusément ponctuées. Segments apparents de l'abdomen, peu densément pointillés; 1er et 2e bordés au sommet par une étroite marge lisse; pygidium un peu plus long que large, subacuminé à l'extrémité.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Musée du Congo et collection A. Grouvelle : 2 exemplaires.

Meligethes curtulus n. sp.

Breviter oblongus, convexus, nitidus, tenue griseo-pubescens, ater; antennis pedibusque fusco-rufis. Caput transversum, antice subtruncatum, crebre punctulatum. Prothorax antice angustatus, lateribus antice arcuatus, postice rectus, antrorsum modice attenuatus, basi fere duplo latior quam longior, dense et quam caput tenuius punctulatus; margine antico vix emarginato; angulis anticis fere rotundatis; lateribus tenuissime marginatis; angulis posticis rectis; basi medio arcuata, utrinque sat late sinuata, ad extremitates truncata. Scutellum transversissimum, apice subangulosum. Elytra basi quam prothorax haud latiora, lateribus arcuata, apice latissime separatim rotundata, paulo breviora quam simul in maxima latudine latiora, in disco quam prothorax paulo validius et sparsius punctulata; punctis ad latera apicemque attenuatis. Tibiae anticae triangulares, apice tribus denticulis armatae. Striae marginales posticarum coxarum paulo ante apicem arcuatim inflexae. Long. 1.2 mill.

Oblong, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert d'une pubescence gris sombre, fine,

peu visible; brillant, noir; antennes et pattes plus ou moins sombres. Tête transversale, subdéprimée sur le front, subtronquée au bord antérieur, très densément pointillée; côtés convergents en avant des yeux, ceux-ci saillants, échancrant nettement les marges latérales du front. Prothorax rétréci en avant, environ deux fois plus large à la base que long, couvert d'une ponctuation serrée, plus fine que celle de la tête; bord antérieur à peine échancré; angles antérieurs presque arrondis; côtés arqués dans la partie antérieure, subrectilignes, un peu convergents en avant dans la majeure partie de la longueur, rebordés sur toute la longueur par une très étroite marge; angles postérieurs droits lorsqu'ils sont vus de dessus, un peu obtus lorsqu'ils sont vus de face; base arquée au milieu, assez longuement sinuée de chaque côté, puis tronquée vers les extrémités. Ecusson très transversal, subanguleux au sommet. Elytres aussi larges à la base que la base du prothorax, continuant presque la courbure de ce dernier, arqués sur les côtés, à peine élargis, présentant leur plus grande largeur vers le premier quart de la longueur à partir de la base, très largement et séparément arrondis au sommet, un peu moins longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation un peu plus forte et un peu plus éparse sur le disque que celle du prothorax, atténuée vers les côtés et vers le sommet; calus huméraux faiblement marqués; marges latérales et surtout marges apicales finement rebordées; stries suturales à peine indiquées vers la base. Tibias triangulaires, finement crénelés et armés à l'extrémité de trois dents inégales, peu saillantes. Stries marginales des hanches intermédiaires faiblement arquées, s'écartant de la hanche en formant un angle très obtus, rejoignant l'épisterne un peu avant son contact avec la hanche; stries marginales des hanches postérieures infléchies en arc un peu avant l'extrémité de la hanche.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Collections du Musée du Congo et A. Grouvelle : 2 exemplaires.

Meligethes (Acanthogethes) rufulus n. sp.

Breviter oblongus, convexus, nitidus, glaber, rufo-piceus; antennis, prothorasis lateribus, elytrorum apice pedibusque dilutioribus. Caput transver-

sum, antice truncatum, dense punctulatum. Prothorax antice angustatus, lateribus antice arcuatus, postice rectus, antrorsum attenuatus, basi circiter 2 et $\frac{1}{2}$ latior quam longior, quam caput validius et minus dense punctatus; margine antico utrinque subsinuato, extremitatibus marginato; angulis anticis fere rotundatis; lateribus substricte marginatis; angulis posticis acutis; basi medio truncato-producta, utrinque sat breviter sinuata, extremitates versus subtruncata. Scutellum transversum, apice late rotundatum, alutaceum Elytra basi quam prothorax haud latiora, lateribus arcuata, apice subtruncata, vix breviora quam simul in maxima latudine latiora, vix perspicue alutacea, quam prothorax ad basin validius punctata, punctis apicem versus attenuatis. Tibiae anticae extus tenuiter denticulatae, apice quatuor denticulis latioribus et paulo longioribus armatae : 2° denticulo longiore, 2°-4° paulatim brevioribus. Striae marginales coxarum posticarum paulo ante apicem inflexae. Long. 1.5 millimètres.

Oblong, environ une fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, brillant, glabre, brun rougeâtre; antennes, marges latérales du prothorax, extémité des élytres et pattes plus claires. Tête transversale, faiblement convexe sur le front, tronquée au bord antérieur, très densément pointillée ; côtés fortement sinués en avant de la base des antennes, à peine échancrés par les yeux, ceux-ci modérément saillants. Prothorax fortement rétréci en avant, environ deux fois et demie plus large à la base que long, couvert d'une ponctuation plus forte et plus espacée que celle de la tête, laissant une étroite marge lisse vers les extrémités de la base, bord antérieur subtronqué, légèrement sinué et rebordé vers les extrémités; angles antérieurs arrondis; côtés arqués dans la partie antérieure, subrectilignes, convergents en avant dans la majeure partie de la longueur, rebordés, sur toute la longueur, par une étroite marge; angles postérieurs un peu aigus lorsqu'ils sont vus de dessus, obtus lorsqu'ils sont vus de face; base saillante en arrière et tronquée devant l'écusson, assez fortement sinuée de chaque côté, puis subtronquée, très finement et à peine visiblement rebordée devant le calus huméral de l'élytre. Écusson transversal, très finement alutacé, arrondi au sommet. Élytres aussi larges à la base que le prothorax, arrondis sur les côtés, mais ne continuant pas la courbure des côtés du prothorax, un peu élargis, présentant leur plus grande largeur près de la base, atténués vers le sommet, peu largement arrondis aux angles posté-

rieurs, subtronqués à l'extrémité, à peine aussi longs que larges dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation plus forte à la base que celle du prothorax, s'atténuant fortement vers le sommet; calus huméraux marqués; marges latérales très étroitement rebordées; suture finement rebordée. Tibias antérieurs médiocrement larges; marges externes finement et un peu irrégulièrement denticulées, armées vers l'extrémité de quatre dents plus larges, peu accentuées, la 2e plus marquée, les suivantes progressivement moins longues. Stries marginales des hanches intermédiaires sinuées dans la partie basilaire; stries marginales des hanches postérieures s'écartant anguleusement de la hanche près de son extrémité.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Collection du Musée du Congo : 1 exemplaire.

COLYDIIDAE.

Apistus africanus n. sp.

Ovatus, antice angustatus, convexus, opacus, setis brevibus, erectis, flavo-cinereis vestitus, brunneo niger; antennis pedibusque fusco-piceis. Antennae incrassatae; 2° articulo ad angulum internum primi inserto. Caput sine oculis subquadatum; disco in longitudinem trisulcato, utrinque ad antennae basin valde reflexo-elevato; margine antico arcuato; temporibus nullis; oculis retrorsum prominulis, subconicis. Prothorax basin versus parum angustatus, lateribus subrectus, circiter 1 et $^1/_2$ latior quam longior, utrinque in longitudinem, tribus carinis elevatis et hebetatis plus minusve flexuosis instructus; carinis internis sulco laevi, bimpresso separatis, antice depressis et valde lineato-punctatis, postice parum dilatatis et usque basem valde sulcatis; intermediis minus hebetatis, valde flexuosis; externis irregulariter elevatis, valde flexuosis, juxta basin magis indicatis; margine antico medio antrorsum rotundato-producto, ad extremitates transversim truncato; angulis anticis posticisque subrectis; basi arcuata, ad extremitates breviter emarginata. Elytra basi quam prothorax latiora, ovata, apice conjunctim brevissime rotundata, 1 et $^1/_3$ longiora quam simul latiora; lineato-granosa; intervallis sublatis, vix undulatis; granis ad latera majoribus. Long. 2,7 mill.

Ovale, atténué en avant, environ deux fois et un tiers plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, opaque, garni de

soies flaves cendrées, courtes, dressées; noir un peu brunâtre; antennes et pattes brun de poix. Antennes épaisses, atteignant presque la base du prothorax; 2 article inséré au côté interne du bord antérieur du 1er article; articles 2e à 9e progressivement un peu moins épais, 3e subcarré, 4e à 9e transversaux, 10e un peu plus épais que 9e, très légèrement tronconique, tronqué à l'extrémité, subcarré. Tête subrectangulaire, un peu plus longue que large sous les yeux, faiblement arrondie en avant, fortement relevée de chaque côté vers la base de l'antenne, longitudinalement convexe sur le front, marquée sur le front d'un court sillon longitudinal, atteignant la dépression antérieure, et en avant, de chaque côté, d'un sillon arqué, limitant le côté interne de l'élévation de la marge latérale à la base de l'antenne et rejoignant le bord antérieur; yeux saillants, subconiques, leur bord postérieur subtransversal, quelques petits poils jaunes à leur extrémité. Prothorax très faiblement arrondi sur les côtés, subparallèle, à peine rétréci à la base, environ une fois et demie plus large que long dans sa plus grande longueur; bord antérieur arrondi en avant dans le milieu, brièvement et transversalement tronqué aux extrémités; tous les angles presque droits; bords latéraux très irrégulièrement et faiblement crénelés; base arrondie en arrière dans le milieu, assez fortement sinuée aux extrémités. Disque coupé dans la longueur par un fort sillon lisse, nettement limité sur les côtés, atteignant presque le sommet, fortement impressionné au milieu, s'élargissant à la base, alors subimpressionné et présentant contre la base une courte carène longitudinale; de chaque côté de ce sillon, deux carènes flexueuses; la première contiguë au sillon, largement émoussée, sillonnée dans la partie antérieure, se divisant en deux branches dans la partie basilaire et enfermant une impression profonde, très allongée; la deuxième plus flexueuse, près de la première, à peine émoussée, un peu plus fortement dans la partie basilaire; marges latérales, entre la deuxième carène et le bord latéral, marquées d'impressions contiguës, profondes et irrégulières. Écusson petit, oblong, convexe, enfoncé. Élytres plus larges à la base que le prothorax, tronqués à la base, brièvement arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, à peine élargis, atténués dans la partie apicale et brièvement arrondis ensemble au sommet, environ une

fois et un tiers plus long que large dans la plus grande largeur, chargés de lignes de granulations séparées par des intervalles transversalement subondulés.

Tuevo (R. Mayné). — Musée du Congo : 1 exemplaire.

Xuthia granosa n. sp.

X. sicanae Pasc., X. parallelae. Sharp et X. rufipedis Kolbe similis sed caput occipite dense punctatum, inter antennarum bases transversim subsulcatum et utrinque valde impressum; marginibus lateralibus carinato-elevatis; margine antico medio convexo. Prothorax in longitudinem septies carinatus, quatuor carinis externis integris, elevatis, parum divergentibus; duabus intermediis, apicalibus. brevibus, modice elevatis; mediana integra parum indicata. Elytra similia illis X. sicanae. Long. 3,5 mill.

Très voisin des *X. sicana* Pasc., *parallela* Sharp, *rufipes* Kolbe, remarquable par sa tête relevée en fine carène aux bords latéraux, fortement biimpressionnée et transversalement subsillonnée entre les bases des antennes, densément ponctuée sur l'occiput, légèrement relevée à la base du front et moins fortement ponctuée sur celui-ci que sur l'occiput, relevée en lobe convexe, presque lisse, sur le milieu de la marge antérieure, en avant du sillon interantennaire. Prothorax orné de 7 carènes : les 4 extermes, entières, élevées, légèrement divergentes vers l'avant, les deux intermédiaires placées contre le bord antérieur, courtes, moins élevées, l'intermédiaire très peu marquée, entière; bord antérieur rebordé par un bourrelet peu élevé; intervalles entre les carènes et les bords latéraux couverts de granulations déprimées, très serrées. Élytres semblables à ceux de *X. sicana* et des espèces voisines.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Musée du Congo : 3 exemplaires.

Aprostoma simplex n. sp.

Facies *Aprostomarum*, sed caput haud sulcatum, vel impressum, vel carinatum. Prothorax basin versus angustatus, magis quater longior quam antice latior; disco in longitudinem, in maxima parte, tenuiter striato; basi latissime marginata. Scutellum elongata-oblongum, convexum. Elytra circiter

8 longiora quam simul latiora, apice conjunctim emarginata et separatim rotundata; striis suturalibus antice nullis, postice magis indicatis; intervallis suturalibus apicem versus margis elevatis; in disco singuli elytri postice duabus carinis valde obtusis : 1ª apicem attingente, 2ª ante apicem evanescente; intervallo inter carinam saturalem et 1ᵃᵐ dorsalem breviter carinato. Long. 15 mill.

Aspect ordinaire des *Aprostoma*, mais pas de sillon, d'impression ou de carène sur la tête. Antennes suballongées; 3ᵐᵉ article environ deux fois plus long que large. Tête à convexité longitudinale plus accentuée que la convexité transversale, à peine visiblement pointillée, tronquée au bord antérieur; yeux échancrant fortement les marges latérales du front. Prothorax rétréci vers la base, plus de quatre fois plus large que long en avant, très largement rebordé à la base, coupé dans la longueur par une strie en général à peine marquée. Ecusson petit, allongé oblong, convexe. Élytres au moins huit fois plus longs que larges ensemble, échancrés ensemble au sommet, sur la suture, puis arrondis séparément; stries suturales effacées à la base, progressivement plus marquées vers le sommet, intervalles suturaux progressivement plus relevés; partie postérieure du disque de chaque élytre ornée de deux carènes discoïdiales, obtuses, l'interne atteignant seule l'extrémité de l'élytre et déterminant avec la carène suturale un intervalle brièvement caréné à l'extrémité; suture légèrement enfoncée dans la partie basilaire.

Congo belge; Mawambi-Ukaika : Musée du Congo : 1 exemplaire.

Machlotes angustatus n. sp.

Elongatus, subparallelus, convexus, opacus, nigricans, tenuissime pubescens; antennis pedibusque fusco-rufis. Antennae breves; incrassatae; ultimo articulo quam procedente angustiore et breviore. Caput transversum; fronte depressa, utrinque late vix impressa. Prothorax basin versus angustatus, subtrapeziformis, longior quam latior, granosus; lateribus ante medium dentatis; disco in longitudenem sexies carinato : carinis internis et intermedi's valde hebetato-depressis, sat regulariter separatis, carinis externis minus latis, inter angulum posticum et carinae intermediae partem basilarem extendente; carinis internis paulo ante basin interruptis. Elytra subparallela,

circiter 3 et ½ langiora quam simul latiora; singulo elytro septem carinis ornato : 1ª suturali, modice elevata; 2ª et 3ª discoidalibus, magis elevetis, 2ª integra, 3ª paulo abbreviata; 4ª humerali et 5ª subhumerali, minus elevata, apice cum 2ª junctis; 6ª laterali, subintegra; 7ª marginali, minima; carinis pilis brevissimis, lineato-dispositis ornatis. Corpus subtus plus minusve valde punctatum, ex parte pilis aureis, brevibus, stratis ornatum. Long. 3.7 mill.

Subparallèle, presque quatre fois plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, opaque, très finement et très brièvement pubescent; antennes et pattes brun rougeâtre. Antennes très courtes, assez épaisses; 2e article très transversal; 1er article de la massue moins de deux fois plus large que les précédents, deuxième plus court et plus étroit que le premier. Tête environ deux fois plus large que longue, subtronquée en avant, couverte de petites granulations; déprimée sur le front, largement et très superficiellement marquée de chaque côté entre les yeux, d'une impression terminée, en dedans, par un bord longitudinal; strie interantennaire arquée en avant, très accentuée aux extrémités; yeux assez saillants, à facettes moyennes. Prothorax rétréci à la base, subtrapézoïdal, nettement plus long que large dans sa plus grande largeur, couvert de granulations serrées, un peu plus fortes que celles du front; bord antérieur assez fortement saillant en avant dans le milieu, brièvement sinué, échancré aux extrémités; angles antérieurs saillants en avant, fortement émoussés; bords latéraux très faiblement arqués dans la partie antérieure, puis rectilignes, convergents vers l'arrière, très faiblement crénelés, armés, un peu avant le milieu de la longueur, d'un denticule transversalement un peu épais, saillant en dehors; base arquée en arrière, fortement sinuée-échancrée aux extrémités; sur le disque, six carènes longitudinales : les deux internes rapprochées, fortement émoussées, interrompues un peu avant la base; les deux intermédiaires encore plus largement émoussées, plus déprimées dans la partie basilaire, séparées des internes par un intervalle moins large qu'elles; les deux externes, beaucoup moins larges que les autres, s'étendant entre l'angle antérieur et le bord externe de la partie basilaire de la carène intermédiaire correspondante. Ecusson oblong, enfoncé. Elytres plus larges à la base que la base du prothorax, sinués séparément à la base, saillante en avant, aux extré-

mités en lobe arrondi, très faiblement sinués en dehors à la base de ce lobe, parallèles, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ trois fois et demie plus longs que larges ensemble; chacun avec sept carènes longitudinales granuleuses : la 1ᵉ suturale, entière, peu marquée; la 2ᵉ discoïdale, entière, bien marquée; la 3ᵉ discoïdale, un peu moins marquée, atteignant presque le sommet; la 4ᵉ humérale, encore moins accentuée, atteignant le bord apical à l'extrémité de la 2ᵉ; la 5ᵉ subhumérale et la 6ᵉ latérale assez rapprochées, encore moins accentuées, se réunissant à la 4ᵉ sur le bord latéral; la 7ᵉ marginale, peu accentuée. Dessous du corps à ponctuation grosse et serrée sur le prosternum, garni de petites soies jaune doré sur le métasternum et les sternites.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Musée du Congo : 1 exemplaire.

CUCUJIDAE.

Laemophloeus nebulosus n. sp.

Oblongus, sat latus, plus minusve depressus, nitidus, glaber; capite, prothorace antennisque dilute rufo-testaceis, elytris pedibusque dilute testaceis, illis macula subinfuscata, parum obliqua, sat elongata, ab apice quam a basi proxima notatis. Antennae sat valde elongatae; 1° articulo elongato, 2° quam 3° breviore, clava laxata, parum incrassata, articulo ultimo 2 et ½ longiore quam latiore. Caput transversum, depressum, tenuissime alutaceum, dense punctulatum; margine antico ante mandibulas tri-sinuato; lateribus oculis haud emarginatis, ad apicem convergentibus, marginatis. Prothorax transversus, antice quam postice paulo latior, subtiliter parceque punctulatus intrinque in longitudinem stria basin versus evanescente instructus; angulis anticis obtusis, lateribus praecipue antice rotundatis, subundulatis; angulis posticis rotundatis; basi retrorsum modice arcuata, ad extremitates sicut lateribus tenuiter marginata. Scutellum latum, subpentagonale, apice rotundatum. Elytra humeris breviter rotundata, lateribus arcuata, vix ampliata, apice separatim latissime arcuata, confuse et plus minusve parce punctulata, abdominis ultima segmenta haud obtegentia, 1 et ½ longiora quam simul latiora. Long. 3.2 millimètres.

Oblong, subparallèle, presque trois fois plus long que large dans sa plus grande largeur, plus ou moins déprimé, brillant, glabre;

tête, prothorax et antennes roux tertacé clair, élytres et pattes testacé clair; chaque élytre marquée d'une tache légèrement noirâtre, allongée, un peu oblique, plus éloignée de la base que du sommet, se prolongeant étroitement contre la suture vers l'écusson. Antennes allongées; 1er article plus de deux fois plus long que large, 2e suballongé, plus court que 3e, 3e à 11e tous plus ou moins allongés, 9e à 11e formant une massue peu marquée, lâche, dont le dernier article environ deux fois et demie plus long que large est subclaviforme et arrondi à l'extrémité. Tête environ deux plus large que longue, à peine visiblement alutacée, couverte d'une ponctuation fine, presque dense; bord antérieur entre les bases des antennes, d'abord très obliquement tronqué, puis profondément sinué en face de chaque mandibule et moins fortement sinué au milieu; angles formés par le sinus médian et les sinus latéraux émoussés; bords latéraux droits, convergents en avant, sinués vers le bas de l'orbite de l'œil, ensuite arqués, rétrécis vers l'arrière, bordés par une strie qui vient se réunir à la strie transversale du sommet de l'occiput. Prothorax un peu plus étroit à la base qu'au sommet, arrondi et irrégulièrement et peu sensiblement ondulé sur les côtés, en angle obtus aux angles antérieurs, largement arrondi aux angles postérieurs, présentant sa plus grande largeur en avant du milieu, plus de deux fois plus large dans sa plus grande largeur que long; ponctuation très fine, irrégulièrement espacée; de chaque côté du disque une strie longitudinale s'arrêtant avant la base et se recourbant brièvement en avant contre le bord antérieur; base arquée en arrière, finement rebordée aux extrémités, comme les bords latéraux. Écusson transversal, subpentagonal, assez largement arrondi au sommet, brièvement échancré de chaque côté contre les angles latéraux, à peine visiblement pointillé. Élytres un peu obliquement tronqués à la base, brièvement arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, faiblemement élargis, très largement et séparément subtronqués au sommet, environ une fois et un sixième plus longs que larges dans leur plus grande largeur, couverts d'une ponctuation irrégulièrement fine et espacée, entremêlée de quelques vestiges de stries; stries suturales brièvement marquées à la base. Extrémité de l'abdomen plus ou moins visible suivant son état de distension. Hanches antérieures très

écartées; leur cavité cotyloïde étroitement formée; hanches intermédiaires espacées comme les antérieures; hanches postérieures un peu moins écartées. Métasternum se développant dans le plan du prosternum et du mésosternum. Fémurs larges subdéprimés.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Collection du Musée du Congo et H. Grouvelle : 2 exemplaires.

Silvanus amabilis n. sp.

Ovato-elongatissimus, antice angustatus, convexus, vix perspicue pubescens, capite prothoraceque opacus, elytris nitidulus, dilute ferrugineus. Antennae graciles, modice elongatae; articulis 4-11° plus minusve subtransversis vel subquadratis. Caput subtriangulare, antice truncatum, subdense punctulatum; temporibus brevissimis; angulis posticis acutis. Prothorax vix longior quam in maxima latudine latior, ad angulos anticos quam caput paulo latior; basin versus angustatus; lateribus bisinuatis, tenuiter crenulatis; angulis anticis acutis transversim dentatis, posticis valde obtusis; basi retrorsum arcuata. Scutellum subpentagonale, transversissimum. Elytra oblonga, humeris rotundata, lateribus arcuata, ad longitudinis secundum trientem vix magis ampliata, apice breviter conjunctim rotundata, circiter 2 et 1/2 longiora quam simul in maxima latudine latiora, dense striato-punctata. Long. 2 mill.

Ovale, atténué en avant, environ trois fois et demie plus long que large dans sa plus grande largeur, convexe, opaque sur la tête et le prothorax, un peu brillant sur les élytres, à peine visiblement pubescent, ferrugineux clair. Antennes atteignant la base du prothorax; 1er article épais, le 2e un peu moins épais, tous deux suballongés, 3e environ une fois et demie plus long que large, à peine plus long que le 2e, 4e et 5e un peu allongés, un peu plus courts que le 3e, 6e et 7e subcarrés, 8e subtransversal, 9e à 11e formant une massue oblongue, moins de trois fois plus longue que large, dont les deux premiers articles sont transversaux et dont le dernier est subarrondi à l'extrémité. Tête subtriangulaire, un peu moins longue que large au niveau des yeux; bords latéraux droits, sauf à la base des yeux, convergents en avant, devenant plus convergents en avant du bord antérieur des yeux, puis presque parallèles; bord antérieur tronqué; tempes très petites; angles postérieurs aigus; front un peu convexe, presque densément pointillé;

prothorax un peu plus large au niveau des angles antérieurs que la tête, ceux-ci en forme de dent marquée, saillants transversalement; côtés bisinués, finement crénelés, convergents vers la base; non rebordés; angles postérieurs fortement obtus; base arquée en arrière; longueur un peu plus grande que la largeur au niveau des angles antérieurs; disque finement chagriné, marqué de deux impressions longitudinales très obsolètes; écusson pentagonal, largement obtus au sommet, environ deux fois plus large que long. Élytres plus larges à la base que la base du prothorax, bien arrondis aux épaules, arqués sur les côtés, à peine élargis, présentant leur plus grande largeur vers le dernier tiers de la longueur, brièvement arrondis ensemble au sommet, environ deux fois et un quart plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur, densément ponctués, striés. Marges latérales assez étroitement rebordées. Troisième article des tarses tronqué obliquement à l'extrémité, avant-dernier inséré à la partie supérieure de la troncature.

Congo da Lemba (R. Mayné). — Musée du Congo : 1 exemplaire.

NOTE SUR UN PIC DU CONGO

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

Sous le nom de *Dendromus kasaicus*, mon éminent collègue le Dr Alph. Dubois a décrit dans la *Revue Française d'Ornithologie*, 1911, p. 17, un Pic femelle provenant du Kasai. « Cette nouvelle espèce », dit-il, « est facile à reconnaître par la belle couleur verte de son dos; pour le reste, elle est assez voisine du *D. caroli*... ».

Ce Pic est resté inconnu au Dr Hesse, qui, dans ses Études critiques sur les Pics, parues en 1912, le mentionne simplement (p. 249).

Le type de cette nouvelle espèce faisait partie des collections de la Compagnie du Kasai. En 1914, celle-ci a généreusement fait don au Musée du Congo, à Tervueren, de toutes ses collections. A côté de séries ethnographiques remarquables, elles renfermaient également un certain nombre d'Animaux, et parmi ceux-ci nous avons eu la bonne fortune de trouver le type du *Dendromus kasaicus* Dub.

L'examen de cet exemplaire intéressant m'a montré qu'il s'agit en réalité d'un *Dendromus caroli*... embelli par l'empailleur à qui la naturalisation en avait été confiée : les plumes, d'un beau vert (1), ornant le dos (assymétriquement!), sont des plumes *surajoutées*, provenant d'un autre Oiseau!

Les autres caractères indiqués par Dubois pour différencier son type du *caroli* sont variables dans cette espèce, ainsi que le montre la série d'exemplaires que nous en possédons. *D. kasaicus* Dub. est donc simplement synonyme de *D. caroli* (Malh.).

---

(1) Vert de *Turacus Emini*.

NOTES SUR LES ŒSTRIDES

PAR

L. GEDOELST

I.

1. — **Kirkia Surcoufi** sp. nov.

Nous avons proposé récemment [1] de constituer un nouveau genre d'Œstride, que nous avons dénommé *Kirkia,* pour des larves dont le type a été décrit pour la première fois par R. Blanchard sous le nom de larve de Kirk [2]. Nous y avons été amené par l'étude que nous avons faite de larves de diverses provenances présentant les caractères essentiels de la larve de Kirk, mais s'en distinguant par la spinulation.

Les premières de ces larves appartiennent à la collection d'Œstrides du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Elles ont été recueillies au nombre de deux par le Dr J. Decorse dans les sinus frontaux d'un Bubale dans la région du Chari (Mission Chari-Tchad, 1904).

La forme générale du corps est claviforme allongée, le diamètre transversal maximum s'observant vers le 9e segment du corps; la face dorsale est bombée, la face ventrale aplatie; les faces latérales

---

[1] Note sur un genre nouveau d'Œstride. (*Bull. Soc. de Pathol. exot.*, VII, 3, 1914, p. 210.)

[2] Contributions à l'étude des Diptères parasites. (*Bull. Soc. Entomol. de France,* 1893, p. CXXXII.)

se continuent insensiblement avec la face dorsale sans ligne de démarcation, tandis qu'elles forment un angle presque droit avec la face ventrale; vers leur milieu, elles présentent une suture ondulée qui les subdivise en deux parties.

La coloration des téguments est, pour l'un des exemplaires, blanchâtre avec parties brunes surtout accusées à la face dorsale vers l'extrémité postérieure; pour l'autre, brun gris plus ou moins foncé suivant les régions.

Les segments du corps ont, à partir du 4e, une longueur sensiblement égale et, vus par la face dorsale, sont délimités latéralement par un contour régulièrement arrondi. Sur l'anneau céphalique, de petites épines disposées en rangées multiples s'observent à la face interne du bourrelet labial inférieur. Les anneaux 3, 4 et 8-12 sont munis à leur bord antérieur d'une double rangée d'épines, fort petites sur les anneaux 3 et 4, plus fortes sur les anneaux suivants. Sur les anneaux 5 à 7, il existe trois rangées d'épines; l'indication d'une troisième rangée peut apparaître sur les 4e, 8e et 9e anneaux par la présence en arrière de la deuxième rangée de petites épines disposées plus ou moins régulièrement et en nombre variable. Cette spinulation de la face ventrale des anneaux est complétée par la présence de petits groupes linéaires de 4 à 6 épines disposés latéralement au bord postérieur des anneaux 5 à 11. La face dorsale est totalement inerme.

L'anneau terminal est excavé postérieurement et son rebord dorso-latéral encadre l'aire stigmatique, qui est limitée inférieurement par un prolongement de la face ventrale. Ce prolongement, de forme aplatie, présente un contour arrondi à échancrure latérale; la face inférieure en est unie; la face supérieure est parcourue par un sillon transversal, qui la subdivise en une portion proximale plus large et plus épaisse, complétant avec le rebord dorso-latéral de l'anneau le cadre du champ stigmatique, et en une portion distale à contour arrondi. La première est toute parsemée de minuscules épines hyalines, la seconde est armée de grosses épines disposées plus ou moins régulièrement sur trois rangées concentriques.

Les stigmates postérieurs se présentent sous la forme de plaques à contours externes arrondis, à bords internes rectilignes, presque

parallèles entre eux, avec une très légère convergence ventrale. Le faux stigmate occupe sensiblement le centre de la plaque et la suture est indistincte. Pour reconnaître la disposition de celle-ci, il faut traiter la plaque par la potasse caustique à chaud ou par l'eau régale : on reconnaît alors que la suture se dirige obliquement du faux stigmate pour rejoindre le bord interne de la plaque vers son quart inférieur.

Des champs intermédiaires très faiblement développés et de forme linéaire s'observent sur les deux faces du corps : à partir du 4e ou 5e jusqu'au 11e anneau à la face ventrale, entre les 4e et 7e ou entre les 5e et 7e anneaux à la face dorsale. Il n'existe pas de tubercules sur la face ventrale des anneaux.

Les dimensions des deux larves recueillies par le Dr Decorse sont 27 et 25 millimètres de long sur 9mm5 de large au niveau du 9e anneau.

Un second lot de larves analogues nous a été soumis par M. le Dr Roubaud, de l'Institut Pasteur; il comprenait trois larves recueillies dans les sinus frontaux de *Bubalis major* par le Dr Dramard à Boromo (Haut-Sénégal-Niger). Ces larves ne différaient de celles que nous venons de décrire que par l'absence de champs intermédiaires apparents tant à la face ventrale qu'à la face dorsale et par quelques détails dans la spinulation : deux de ces larves présentaient plutôt une armature moins abondante, en ce sens que la troisième rangée des anneaux 7 et 8 n'existait qu'au milieu et que la deuxième rangée était également incomplète sur les anneaux 3 et 12; la troisième larve, au contraire, montrait une troisième rangée de petites épines au milieu sur les anneaux 8, 9 et 10. Ces trois larves mesuraient 18, 17 et 15mm5 de long sur 7mm5, 7mm5 et 8 millimètres de large.

Plus récemment, M. le Dr Roubaud nous a soumis des larves récoltées par M. le Dr Bouet chez une Antilope (sp. ?), dans le pays Gouro (Côte d'Ivoire). Ces larves ne se différencient pas essentiellement des larves du Dr Dramard : l'une est à armature épineuse plutôt faible, une troisième rangée réduite à quelques petites épines éparses s'observant sur le seul anneau 7; l'autre présente au contraire une troisième rangée de petites épines plus ou moins nombreuses situées surtout vers le milieu sur les anneaux 5

à 9. Ces deux larves mesuraient 22mm5 et 18 millimètres de long sur 9mm5 et 6 millimètres de large.

A ces deux larves était jointe une troisième recueillie également par M. le Dr Bouet chez *Bubalis major* à Odienné (Haute-Côte d'Ivoire). Cette larve, parvenue au deuxième stade de son développement, est particulièrement intéressante à considérer. Sa spinulation est plutôt plus abondante que celle des exemplaires du troisième stade : une troisième rangée d'épines s'observe du 3e anneau au 11 ; elle comporte de petites épines plus ou moins nombreuses, disposées surtout vers le milieu. Les séries latérales de fortes épines du bord postérieur des anneaux 5 à 11 sont aussi largement développées : elles sont composées de 5 à 7 épines. Le bourrelet terminal est armé de 16 à 18 grosses épines disposées sur trois rangs plus ou moins réguliers. Les renflements antennaires sont pourvus d'un unique point ocelliforme minuscule. Sur la face ventrale, on observe six champs intermédiaires interposés entre les anneaux 5 à 11, et sur la face dorsale cinq champs intermédiaires faiblement accusés, de forme linéaire, disposés entre les anneaux 5 à 10. Les stigmates postérieurs laissent reconnaître la conformation particulière que nous avons indiquée pour la larve au troisième stade. Cette jeune larve, de coloration blanche, mesurait 9 millimètres de long sur 3 millimètres de large.

Enfin, nous avons trouvé quatre exemplaires de *Kirkia* dans les collections de larves d'Œstrides que M. Guy A. K. Marshall, directeur de l'Imperial Bureau of Entomology (British Museum de Londres), a bien voulu nous communiquer pour détermination. Ces larves avaient été récoltées par M. S. A. Neave dans les sinus frontaux de *Bubalis Lichtensteini* dans l'Afrique orientale portugaise. Sur trois d'entre elles, la troisième rangée, réduite à quelques petites épines isolées ou sériées, s'observe sur les segments 5 à 8; sur la quatrième larve, la troisième rangée, bien développée sur les anneaux 5 à 7, se retrouve sur les segments 8 à 10, sous forme de quelques épines isolées ou irrégulièrement sériées. Des champs intermédiaires ventraux, faiblement développés, sont visibles chez les trois premières entre les segments 4 et 11, indistincts chez la quatrième; des champs intermédiaires dorsaux, peu développés aussi, sont visibles chez toutes entre les segments 5 et 8. Ces larves

mesuraient respectivement 26, 23mm5, 23 et 22mm5 de long sur 9mm5, 10, 10 et 8mm5 de large.

Il est incontestable que toutes ces larves accusent des affinités étroites et ne diffèrent entre elles que par des détails de la spinulation. Nous ne saurions, en effet, attribuer d'importance à la présence ou à l'absence de champs intermédiaires; nous avons trop souvent observé que le développement de ces champs varie chez une même espèce avec l'état d'extension ou de rétraction dans lequel la larve se trouve conservée. Quant aux variations dans la spinulation, elles ne paraissent pas dépasser l'étendue de celles que l'on peut observer sur une seule et même espèce. Aussi n'hésitons-nous pas à rattacher, jusqu'à preuve du contraire, les larves recueillies par MM. Decorse, Dramard, Bouet et Neave à une même espèce de *Kirkia*, pour laquelle nous avons proposé le nom de *Kirkia Surcoufi*. Cette espèce, dont l'aire géographique serait fort étendue, depuis le Haut-Sénégal jusqu'aux possessions portugaises de l'Afrique orientale, semble se rencontrer dans les sinus frontaux des Antilopes du genre Bubale (*Bubalis Lichtensteini*, *Bubalis major*, etc.).

La larve décrite primitivement par Blanchard sous le nom de larve de Kirk semble se différencier nettement des larves de *Kirkia Surcoufi* et constituer une espèce distincte que nous avons proposé de nommer *Kirkia Blanchardi*. Ces deux espèces se reconnaîtront facilement de la manière suivante :

Une rangée d'épines au bord antérieur des anneaux 3-6 et 12, deux rangées sur les anneaux 7 à 11 . . *K. Blanchardi.*

Deux rangées d'épines au bord antérieur des anneaux 3-4 et 11-12, deux ou trois rangées sur les anneaux 5 à 10 . . . . . *K. Surcoufi.*

2. — **Gedoelstia Hässleri** sp. nov.

Dans l'étude qu'ils ont faite de *Gedoelstia cristata* [1], Rodhain et Bequaert ont rangé dans le même genre : 1° la larve d'*Œstrus*

---

[1] *Gedoelstia cristata* nov. gen. nov. sp., (Estride parasite de *Bubalis Lichtensteini* au Katanga. (*Rev. Zool. Afr.*, II, 2, 1913, p. 171.)

n° 2 de BRAUER provenant de *Bubalis Cokei;* 2° la larve d'*Œstrus* n° 2 de SJÖSTEDT, parasite de *Connochaetes albojubatus;* et 3° la larve d'*Œstrus sp.* de BRAUER recueillie chez une Antilope.

RODHAIN et BEQUAERT se prononcent en faveur de l'identité des deux premières larves et des larves de *Gedoelstia cristata,* et sur ce point nous pouvons confirmer leur manière de voir, ayant pu examiner les larves n° 2 de BRAUER grâce à l'obligeance de M. HANDLIRSCH, du Musée d'Histoire naturelle de Vienne, et un exemplaire de la larve n° 2 de SJÖSTEDT, que ce savant naturaliste a bien voulu nous communiquer. Nous saisissons cette occasion pour remercier ces deux éminents confrères de leur grande obligeance. La synonymie de *Gedoelstia cristata* s'établit donc de la manière suivante :

Gedoelstia cristata RODHAIN et BEQUAERT, 1913. (Syn. : larve d'*Œstrus* n° 2 BRAUER, 1896, d'*Alcelaphus (Bubalis) Cokei,* sp. n° 2 O. NEUMANN; larve d'*Œstrus* n° 2 SJÖSTEDT, 1910, de *Connochaetes albojubatus.*)

Au sujet de la larve d'*Œstrus sp.* n° 4 de BRAUER, RODHAIN et BEQUAERT se bornent à la ranger dans le genre *Gedoelstia.* Sur ce point encore, nous pouvons confirmer l'opinion de nos deux savants amis, mais l'étude que nous avons faite des exemplaires de BRAUER nous a fait reconnaître qu'ils constituent une nouvelle espèce de *Gedoelstia,* pour laquelle nous proposons le nom de *Gedoelstia Hässleri,* rappelant le nom du Dr HÄSSLER qui les a recueillis à Wabomi (Afrique occidentale). Comme la description que BRAUER en donne (1) est un peu sommaire, nous croyons devoir décrire cette nouvelle espèce avec quelques détails.

Le corps est de forme presque cylindrique, à face ventrale légèrement convexe, séparée des faces latérales par une arête plus ou moins accusée (pouvant s'effacer parfois); la face dorsale est à convexité plus prononcée que celle de la face ventrale et se continue sans délimitation avec les faces latérales; celles-ci sont parcourues par un sillon en zig-zag qui sépare les moitiés dorsales des moitiés ventrales des segments du corps.

---

(1) Beiträge zur Kenntniss aussereuropäischer Œstriden und parasitischer Muscarien (*Denkschriften der math.-naturw. Cl. der K. Akad. der Wissensch.* Wien, LXIV, 1896, p. 259.)

La largeur des différents segments augmente insensiblement du 3e au 9e pour décroître faiblement du 10e au 12e; leur longueur augmente du 3e au 6e et reste invariable sur les segments postérieurs.

La coloration des téguments est d'un jaune cire plus ou moins foncé.

La conformation du segment céphalique est celle qui a été donnée pour le genre *Gedoelstia* : de petites épines sont disposées en rangées multiples sur le bourrelet labial inférieur et sur les bourrelets parabuccaux; l'armature de ces derniers peut se poursuivre en arrière des renflements antennaires par de petites épines en nombre variable formant une rangée plus ou moins régulière; parfois ces épines postantennaires font défaut.

Le bord antérieur des segments 3 à 12 est muni de rangées multiples d'épines, disposées généralement comme suit : deux rangées sur les segments 3, 4 et 12, trois rangées sur les segments 5 et 9 à 11 et quatre rangées sur les segments 6 à 8. La puissance de ces armatures augmente d'avant en arrière jusqu'au 6e ou 7e segment, à partir duquel elle se maintient invariable jusqu'au 11e ou 12e segment. Les épines présentent une base élargie, sont courtement coniques, de même coloration que le tégument et terminées en pointe aiguë brun foncé. Sur un même segment, leur dimension diminue de la rangée antérieure aux rangées suivantes.

L'anneau postérieur possède la conformation qui a été donnée pour *Gedoelstia cristata*. Nous ajouterons que le segment proximal du bourrelet ventral terminal est tout parsemé à sa face supérieure de spinules hyalines microscopiques, qui paraissent avoir échappé à la sagacité de Rodhain et Bequaert chez *Gedoelstia cristata*, où nous en avons vérifié l'existence; le segment distal est armé de deux ou trois rangées de fortes épines semblables à celles qui ornent les anneaux du corps. Les plaques stigmatiques sont séparées l'une de l'autre par un espace mesurant plus de la moitié du diamètre transversal des plaques.

On observe à la face dorsale sept champs intermédiaires fort développés, interposés entre les segments 4 à 11; leur volume augmente d'avant en arrière; il en est de même à la face ventrale, où toutefois les champs intermédiaires sont moins développés et au nombre de six seulement entre les anneaux 5 à 11.

Les segments 5 à 11 sont pourvus à leur face ventrale de deux tubercules, disposés symétriquement de part et d'autre de la ligne médiane.

Les trois exemplaires de cette larve mesuraient respectivement 30, 29 et 24 millimètres de long sur 9, 8 et 9 millimètres de largeur maximale.

Les larves de *Gedoelstia Hässleri* se différencient nettement par les caractères de leur spinulation des larves de *Gedoelstia cristata*. Le tableau suivant permettra de les déterminer aisément :

Deux rangées d'épines au bord antérieur des segments 5 à 11.	*G. cristata.*
Trois à quatre rangées d'épines au bord antérieur des segments 5 à 11	*G. Hässleri*

Nous avons trouvé depuis des larves que nous rapportons à *G. Hässleri* dans les collections de larves d'Œstrides du Muséum d'Histoire naturelle de Paris et de l'Imperial Bureau of Entomology (British Museum) de Londres.

Parmi les premières se trouve un lot de deux larves recueillies dans les cavités cervicales d'Antilopes (sp. ?) au cours de la mission de Gironcourt, en 1910, au sommet de la bouche du Niger. Leur spinulation paraît un peu plus abondante que sur les larves de Brauer : une quatrième rangée apparaît dès le 5e segment et se maintient jusqu'au 11e, les segments 9 et 10 montrant même une cinquième rangée. Ces larves ne mesurent que 13 et 13 millimètres de long sur 5 et 4mm5 de large.

Un second lot est constitué par des larves recueillies, en 1905, par L. Didier au pays Ankali (Abyssinie). La spinulation de celles-ci se rapproche davantage de celle des larves de Brauer, dont elle ne diffère que par des détails sans importance. La plus grande de ces larves atteint 23mm5 de long sur 7mm5 de large. Parmi ces larves s'en trouvait une encore au deuxième stade. Sa spinulation, comme il arrive souvent, est plus abondante que celle du troisième stade. Sa formule est la suivante : deux rangées sur le 3e segment, trois sur le 4e, quatre sur les segments 5-9, cinq sur le 10e, quatre à cinq sur le 11e et quatre sur le 12e. Cette larve mesurait 15mm5 de long sur 4mm5 de large.

Les larves de l'Imperial Bureau of Entomology sont au nombre de quatre, dont une au deuxième stade; elles proviennent des cavités nasales de *Damaliscus lunatus* et ont été recueillies en Uganda par le Dr H. Lyndhurst Duke. Par leur spinulation, elles se rapprochent très étroitement des larves de Brauer; celle au deuxième stade présente une spinulation identique, à des détails près, à celle de la larve de même stade du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. La plus grande de ces larves mesurait 29 millimètres de long sur $8^{mm}5$ de large; la larve du deuxième stade, 15 millimètres de long sur $4^{mm}5$ de large.

3. — **Cobboldia spp.**

Cobbold fut le premier à signaler l'existence dans l'estomac de l'Éléphant des Indes de larves d'Œstrides qu'il dénomma *Gastrophilus elephantis;* dans la suite, il obtint des larves analogues d'un Éléphant d'Afrique et les considéra comme identiques aux premières. Brauer fournit, en 1887 (1), une bonne description de ces mêmes larves recueillies chez un Éléphant asiatique et créa pour elles le genre *Cobboldia;* quelques années plus tard (1896) (2), ayant eu l'occasion d'étudier des exemplaires d'origine africaine, il admit que les larves asiatiques et africaines constituaient deux espèces très voisines, mais cependant parfaitement distinctes, et signala les particularités suivantes pour les différencier :

Dans la larve africaine, le bourrelet latéral dorsal des anneaux 8, 9 et 10 sont inermes, tandis que dans la larve asiatique seul le bourrelet latéral dorsal du 10e anneau se trouve dans ce cas. Le bourrelet latéral ventral du 10e anneau est inerme dans la larve africaine, armé dans la larve asiatique. A la face dorsale, les 9e, 10e et 11e anneaux sont inermes dans la larve d'Afrique, les 10e et 11e seulement dans la larve des Indes.

Entretemps Blanchard (1893) (3) avait publié la description de

---

(1) Nachtrag zur Monographie der Œstriden. IV. Ueber *Cobboldia elephantis.* (*Wiener entomologische Zeitung,* VI, 1887, p. 217.)

(2) Loc. cit., p. 262.

(3) Loc. cit., p. cxxx.

larves récoltées dans l'estomac d'un Éléphant dans le bassin du Zambèse : tout en se rattachant au genre *Cobboldia*, elles se différenciaient des deux espèces déjà observées par les caractères particuliers de leur spinulation et par l'absence des bourrelets latéraux intermédiaires.

Nous avons eu l'occasion, dans ces derniers temps, d'examiner de nombreuses larves de *Cobboldia* d'origine africaine ; elles étaient réparties dans les lots suivants :

1° Larves envoyées par le Dr Rovere de Boma (Congo belge);

2° Larves recueillies par le Père Vanderyst à Wombali (Congo belge);

3° Larves récoltées par le Dr Bouet à Odienné (Côte d'Ivoire);

4° Larves originaires de Fort Archambault (Tchad);

5° Larves recueillies par C. C. Gowdey à Masindi (Uganda);

6° Larves récoltées par le Dr J. J. Simpson à Batiasan (Côte d'Or).

L'examen auquel nous avons procédé de ces différents lots nous a montré tout d'abord l'existence de deux variétés de larves, dont l'une répondait assez bien à la description donnée par Brauer pour *Cobboldia loxodontis* et une autre qui s'en différenciait suffisamment pour pouvoir être rapportée à une nouvelle espèce ; celle-ci s'est rencontrée exclusivement dans les lots 1 et 2 provenant du Congo belge. Avant de donner la description de cette nouvelle espèce, nous croyons utile de rapporter les constatations que nous avons faites sur les exemplaires de *Cobboldia loxodontis* et les comparer à la description donnée par Brauer pour cette espèce.

Cobboldia loxodontis. — Des exemplaires de cette espèce se rencontraient dans tous les lots de larves que nous avons examinés et composaient exclusivement les lots 3 à 6. Ils répondaient exactement pour la conformation générale à la description de Brauer.

L'anneau céphalique porte un bourrelet circulaire proéminent qui délimite l'aire buccale et enferme les renflements antennaires et les crochets buccaux. Ce bourrelet porte une abondante spinulation tant sur sa face interne que sur sa face externe : intérieurement, les épines dirigées en avant ont leur pointe fortement chiti-

nisée et d'un brun plus ou moins foncé; extérieurement, elles sont totalement hyalines et ont leur pointe en rétroversion. Ventralement, cette armature épineuse se poursuit sur une certaine étendue de l'anneau céphalique, tandis qu'elle se limite dorsalement au bourrelet circulaire qui, du reste, est moins épais à la face dorsale qu'à la face ventrale. Les crochets buccaux, en forme de faucille très aiguë, sont séparés supérieurement des renflements antennaires et latéralement du bourrelet circulaire par deux bourrelets séparés sur la ligne médiane et chargés de petites épines à pointe brune, dirigée en antéversion. Tout le restant de l'anneau céphalique est inerme.

Les anneaux du corps, à partir du 3e, sont pourvus d'une armature sous forme de ceintures d'épines, disposées au bord antérieur jusqu'au 11e à la face ventrale, jusqu'au 9e ou 10e à la face dorsale.

Ces ceintures sont composées à la face ventrale de trois rangées d'épines sur le 3e anneau, de trois à quatre sur le 4e, de cinq sur les anneaux 5 à 8, de quatre sur le 9e, de trois à quatre sur le 10e et de deux à trois sur le 11e. A la face dorsale, les rangées sont au nombre de trois à quatre sur le 3e anneau, de quatre sur les anneaux 4 à 7, de trois à quatre sur le 8e et de deux à trois sur le 9e; exceptionnellement, on peut en observer sur le 10e. L'abondance de cette spinulation varie assez largement suivant les individus : c'est ainsi qu'on peut observer parfois cinq rangées dès le 4e anneau et jusqu'au 9e à la face ventrale et quatre rangées dès le 3e anneau jusqu'au 8e à la face dorsale.

L'importance de ces armatures épineuses croît du 3e au 5e anneau, reste sensiblement invariable sur les anneaux 5 à 7 ou 8, pour diminuer sur les anneaux suivants. Sur un même anneau, la taille des épines diminue de la rangée antérieure vers la rangée postérieure; celle-ci est constituée de minuscules épines, dont l'extrémité est dépassée par l'extrémité des épines de la première ou de la deuxième rangée. Sur les anneaux 5 à 7, les épines des deux premières rangées sont particulièrement grandes et celles de la première rangée sont généralement relevées et dirigées en antéversion, on dirait qu'elles sont hérissées.

A la face ventrale des anneaux 5 à 9, la première ou les deux premières rangées présentent sur la ligne médiane une interruption

du fait de l'absence de l'épine médiane; cette interruption s'étend aux rangées suivantes en s'élargissant progressivement sur les anneaux suivants, de sorte que les ceintures des anneaux 10 et 11 sont plus ou moins largement interrompues.

A la face dorsale, on peut observer sur toutes les ceintures la même interruption que sur les anneaux ventraux 5 à 9; cette interruption cependant fait généralement défaut sur les anneaux 6 et 7. Ces interruptions diminuent d'avant en arrière sur les anneaux 3 à 5 et augmentent sur les anneaux 8 et 9.

L'aire stigmatique est limitée par deux lèvres mobiles : une dorsale et une ventrale. La première porte quatre papilles coniques volumineuses et une armature formée d'épines aiguës barbelées, disposées sur plusieurs rangées; la lèvre ventrale ne porte que deux papilles coniques et est parsemée de formations chitineuses polymorphes à pointes multiples, plus étroites et plus longues sur les rangées proximales, plus larges et plus courtes sur les rangées distales.

Les plaques stigmatiques postérieures sont munies de trois arcades, dont la structure reproduit dans ses traits essentiels celle que Brauer [1] et Enderlein [2] ont décrite chez *Cobboldia elephantis*. Chez nos larves africaines, nous avons cependant observé une différence très remarquable dans la structure de ces arcades. Les arceaux chitineux qui soutiennent la membrane stigmatique sont tous également développés et l'on n'observe pas les rudiments d'arceaux qui sont régulièrement interposés entre les arceaux complets chez les larves asiatiques. Le nombre des arceaux varie avec les arcades : de 20 à 22 de chaque côté sur l'arcade externe, de 25 à 26 sur l'arcade médiane et de 28 à 29 sur l'arcade interne; la distance qui sépare deux arceaux est en moyenne de 29.5 μ et la largeur de l'arcade, d'environ 128 μ.

Si nous comparons les caractères de la spinulation des larves que nous avons étudiées avec ceux que Brauer attribue à *Cobboldia elephantis* et si nous tenons compte que les caractères parti-

---

(1) Loc. cit., p. 223.

(2) Die Respirationsorgane der Oestriden. (*Sitzungsberichte d. K. Akad. der Wissensch., mathem.-naturw. Cl.*, Wien, CVIII, 5, 1899, p. 262.)

culiers qu'il signale pour *Cobboldia loxodontis* ne se sont pas retrouvés sur nos larves africaines, nous serions amené à constater l'insuffisance de toute diagnose différentielle entre les larves des deux espèces de *Cobboldia*. Mais si nous considérons la structure particulière des arcades stigmatiques des larves africaines, nous n'hésitons pas à affirmer que celles-ci sont parfaitement distinctes des larves asiatiques et qu'il y a lieu de leur conserver le nom de *Cobboldia loxodontis* que BRAUER leur a donné.

Dans le lot n° 2, nous avons eu la bonne fortune de trouver un exemplaire au deuxième stade. Jusqu'ici aucune description de ce stade n'a été donnée pour le genre *Cobboldia*. La jeune larve accuse déjà les caractères du genre et sa conformation générale est celle du troisième stade. La spinulation est moins développée : elle comporte des armatures épineuses sur les anneaux 3 à 8 à la face ventrale et 3 à 7 sur la face dorsale. Les ceintures comportent trois rangées sur les anneaux 3, 4 et 8, et cinq rangées sur les anneaux 5 à 7 à la face ventrale; quatre rangées sur l'anneau 3, trois rangées sur les anneaux 4 et 5 et deux rangées sur les anneaux 6 et 7 à la face dorsale. On pouvait déjà observer deux champs intermédiaires latéraux fusiformes faiblement accusés entre les anneaux 5-6 et 6-7. Cette larve mesurait $9^{mm}5$ de long sur $3^{mm}5$ de large.

Cobboldia Roverei sp. nov. — Des exemplaires de cette larve se sont rencontrés dans les lots 1 et 2, tous deux originaires du Congo belge; ils y étaient associés à des exemplaires de *Cobboldia loxodontis*.

Cette larve se distingue des autres espèces de *Cobboldia* par la spinulation et la présence de papilles coniques disposées sur les anneaux 7 à 11.

Le segment céphalique ne diffère pas de celui que nous avons décrit pour *Cobboldia loxodontis*. Les segments 3 à 7 sont munis, à la face ventrale, de cinq rangées d'épines, disposées au bord antérieur, le segment 8 de quatre à cinq rangées et le segment 9 de trois rangées seulement; sur le segment 10, on peut encore observer parfois deux groupes latéraux de 7 à 8 épines disposées sur deux rangées; le segment 11 est inerme. A la face dorsale, le segment 3 est pourvu d'une armature formée de cinq à six rangées d'épines,

le segment 4 porte cinq rangées, le segment 5, quatre à cinq rangées, le segment 6, quatre rangées, le segment 7, trois à quatre rangées, et le segment 8, une à deux rangées; les segments suivants sont totalement inermes à la face dorsale.

Ces ceintures épineuses sont composées comme celles de *Cobboldia loxodontis*. A la face dorsale, la ceinture du 3e segment montre sur la ligne médiane une large interruption au niveau des trois premières rangées de grandes épines, tandis que les petites épines des rangées suivantes se rapprochent et ne laissent qu'un faible intervalle entre elles; les ceintures des segments 4 à 7 sont légèrement interrompues sur la ligne médiane, tandis que l'armature du segment 8 n'est plus représentée que par quelques épines disposées sur une ou deux rangées et formant deux groupes latéraux largement distants l'un de l'autre.

Les bourrelets latéraux dorsaux sont munis d'épines sur les segments 3 à 7 et les bourrelets latéraux ventraux sur les segments 3 à 8.

Des champs intermédiaires fusiformes chargés d'une rangée de fortes épines existent entre les segments 5-6, 6-7 et 7-8.

On peut observer aussi un sillon transversal sur la face ventrale des anneaux 4 à 7.

Mais ce qui donne à ces larves leur caractéristique, c'est la présence de papilles coniques fort apparentes sur les segments 7 à 11, disposées comme suit : une papille s'observe au milieu du bourrelet latéral ventral du 7e anneau vers le bord du sillon latéral moyen. les papilles des segments suivants se rapprochent progressivement à la fois de la face ventrale et du bord postérieur des segments, sauf la papille du 11e segment, qui se trouve reportée vers l'angle dorsal de l'unique bourrelet latéral de ce segment.

L'aire stigmatique postérieure est munie des deux plaques à trois arcades; celles-ci présentent la structure que nous avons décrite pour *Cobboldia loxodontis*, c'est-à-dire que les arceaux chitineux sont tous également développés: ils sont distants les uns des autres de 24.75 μ en moyenne et sont au nombre de 21 de chaque côté sur l'arcade externe, de 29 à 30 sur l'arcade médiane et de 29 sur l'arcade interne.

Il nous a paru que cette larve présentait des particularités suffi-

samment caractéristiques pour en faire une espèce distincte de *Cobboldia loxodontis,* et nous proposons de la désigner sous le nom de **Cobboldia Roverei** en hommage au Dr Rovere, qui nous a fourni les premiers exemplaires que nous avons étudiés. Le genre *Cobboldia* renferme ainsi quatre espèces, dont trois africaines, car nous n'hésitons pas à accepter comme valable la description que Blanchard a donnée pour l'espèce originaire du bassin du Zambèse, pour laquelle nous proposons le nom spécifique de **parumspinosa** pour rappeler le faible développement de son armature épineuse. Ces quatre espèces se reconnaîtront aisément de la manière suivante :

a. Deux rangées d'épines au bord antérieur ventral des segments 5 à 7 . . . . . *C. parumspinosa.*
Cinq rangées d'épines au bord antérieur ventral des segments 5 à 7 . . . . . *b.*
b. Papilles coniques sur les bourrelets latéraux des segments 7 à 11 . . . . . *C. Roverei.*
Pas de papilles coniques sur les bourrelets latéraux des segments 7 à 11 . . . . . *c.*
c. Arcades à arceaux chitineux tous également développés . . . . . *C. loxodontis.*
Arcades à arceaux rudimentaires interposés entre les arceaux complets. . . . . *C. elephantis.*

4. — Œstromyia marmotae sp. nov.

Dans la collection d'Œstrides du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, nous avons trouvé un flacon portant sur l'étiquette les indications suivantes :

« Asie centrale, Monts Alaï, Dr L. Vaillant, 1909. Recueillis sous la peau d'une Marmotte, 4 août 1906. L'espèce de Marmotte qui portait ces parasites est rare dans le pays; elle est petite, 30 centimètres au maximum, pelage fauve, nom indigène : « Tigin » (1).

(1) M. le Prof E. Trouessart, du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, a bien voulu nous écrire que, d'après la localité indiquée, la Marmotte en question est vraisemblablement *Marmota sibirica* (Radde). Nous le remercions vivement pour l'aimable obligeance avec laquelle il s'est empressé de nous donner cette détermination.

On ne trouve des parasites qu'aux pattes, enfermés dans une coque faite dans le tissu sous-dermique ; un petit orifice extérieur laisse apercevoir la tache noire de la tête (!). Ce parasite a l'apparence d'un ver blanc, la grosseur de quelques-uns atteignant le volume de l'extrémité du petit doigt. »

L'étude que nous avons faite de ces larves nous a montré que nous nous trouvions en présence d'une espèce nouvelle d'*Œstromyia*, pour laquelle nous proposons le nom d'**Œstromyia marmotae.**

Le corps est aplati dans le sens dorso-ventral et présente un contour ovalaire ; la face ventrale est parcourue latéralement par un sillon longitudinal qui présente la même incurvation que le contour du corps ; ce sillon sépare à droite et à gauche des champs latéraux ventraux ; la même disposition s'observe à la face dorsale, où se voient des champs latéraux dorsaux, et ces deux séries de champs latéraux sont séparées l'une de l'autre par des champs latéraux médians.

Le tégument présente une coloration qui varie de jaune paille à jaune brun clair (cire naturelle); il est comme incrusté de petits épaississements chitineux à faible relief, qui lui donnent un aspect chagriné d'autant plus accusé que la larve est plus développée.

Le segment céphalique est petit, ovalaire, à grand diamètre dorso-ventral ; il est largement débordé par les anneaux 3 et 4 et traversé de droite à gauche par un sillon qui se poursuit sur les champs latéraux médians des anneaux 3 et 4 (suture operculaire). Ce sillon transversal subdivise le segment céphalique en une partie ventrale et une partie dorsale : la première porte les renflements antennaires, qui sont globuleux, contigus à leur base, peu proéminents et munis de deux ocelles inégaux disposés obliquement, le plus petit étant situé plus près de la ligne médiane et de la face dorsale ; en avant des renflements antennaires s'observent les deux crochets buccaux faiblement développés et non proéminents. Les antennes avec les crochets buccaux sont entourés par un bourrelet annulaire chargé de petites épines à sommet obtus, surtout développées ventralement et dorsalement. La partie dorsale du segment céphalique est inerme, à surface fortement chagrinée.

Les segments du corps augmentent de largeur du 1er au 8e pour décroître de celui-ci au dernier ; leur longueur est sensiblement

égale pour les anneaux 5 à 11. Ceux-ci portent à la face ventrale un sillon transversal qui augmente de dimension d'avant en arrière ; à la face dorsale, toute trace de sillons analogues fait défaut.

A la face ventrale, les anneaux 3 à 11 sont pourvus à leur bord antérieur d'une armature formée de plaques chitineuses à extrémité arrondie dirigée en rétroversion et disposées sans ordre régulier sur deux ou trois rangées ; cette armature se poursuit sur les champs latéraux ventraux et médians correspondants. Au bord postérieur des mêmes anneaux on observe de petites épines à pointe aiguë dirigée en antéversion et disposées sur plusieurs rangées : cette spinulation augmente d'importance jusque l'anneau 9, où l'on observe sur la ligne médiane quatre ou cinq rangées, qui se réduisent à trois sur les côtés. Sur le 10e anneau, cette armature postérieure est moins abondante et se trouve réduite à quelques épines sur l'anneau 11. Entre l'armature antérieure et la postérieure, le tégument est grossièrement chagriné, mamelonné.

A la face dorsale, les anneaux 3 à 9 sont pourvus à leur bord antérieur d'une armature analogue à celle de la face ventrale, mais moins abondante ; elle se poursuit de même sur les champs latéraux dorsaux. Les anneaux 10 et 11 en sont dépourvus comme leurs champs latéraux.

Toute cette armature est composée de pièces chitineuses, lamelles ou spinules, dont la coloration ne diffère pas ou guère de celle du tégument lui-même.

L'anneau 12 est largement débordé sur les côtés par l'anneau 11 ; il est délimité par un bourrelet circulaire armé sur son rebord interne de minuscules épines à pointe aiguë. Ce bourrelet entoure l'aire stigmatique, où l'on observe les deux plaques stigmatiques construites sur le type de l'*Œstrus* : elles présentent des bords légèrement surélevés et une surface à peine excavée au niveau du faux stigmate, qui occupe sensiblement le centre de la plaque. Les deux plaques stigmatiques affectent une forme plus ou moins régulièrement arrondie et sont contiguës entre elles par leur bord interne rectiligne. En dessous de ces plaques, au milieu d'une zone nue, on observe un orifice transversal qui correspond vraisemblablement à l'anus.

Les exemplaires les plus développés de cette larve mesuraient 15 à 17 millimètres de longueur sur 11^{mm}5 de largeur maximale.

Si nous comparons cette larve aux larves des deux *Œstromyia* de Rongeurs déjà connues, on constate qu'*Œstromyia marmotae* possède une armature plus abondante qu'*Œstromyia Satyrus* et *Œstromyia leporina*. On différenciera facilement ces trois espèces par le tableau suivant :

a.	Face ventrale, bord postérieur des anneaux 3 à 6 armé; face dorsale, bord antérieur des anneaux 3 à 8 armé	*Œstr. Satyrus.*
	Face ventrale, bord postérieur des anneaux 3 à 11 armé; face dorsale, bord antérieur des anneaux 3 à 9 armé	*b.*
b.	Champs latéraux ventraux 3 à 9 armés	*Œstr. leporina.*
	Champs latéraux ventraux 3 à 11 armés	*Œstr. marmotae.*

MISSION STAPPERS AU TANGANIKA-MOERO

DIAGNOSES DE POISSONS NOUVEAUX

II. Mormyrides, Kneriides, Characinides, Cyprinides, Silurides

PAR

G.-A. BOULENGER

MORMYRIDAE.

Marcusenius Stappersii, sp. n.

Hauteur du corps 3 1/2 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 3 2/3 fois. Museau court, arrondi, dépassant un peu la bouche; œil 6 fois dans la longueur de la tête, un peu plus de 2 fois dans la largeur interoculaire. Dorsale 17, commençant au-dessus du 4me rayon de l'anale. Anale 22. Caudale à lobes arrondis. Pédicule caudal 2 fois plus long que haut, mesurant les 1/3 de la longueur de la tête. Écailles 43 1/10, 12 autour du pédicule caudal. Brun, plus foncé en dessus, tout pointillé de noirâtre. Longueur totale : 65 millimètres.

Ruisseau affluent de la Lukinda. — Un seul exemplaire.
Voisin de *M. brevis* Blgr., de l'Uellé.

Marcusenius squalostoma, sp. n.

Hauteur du corps 2 3/4 à 3 2/3 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 3 1/2 à 3 3/4 fois. Museau très court, arrondi, dépassant très fortement la bouche, qui est située sous le milieu de l'œil; œil 4 fois dans la longueur de

la tête, 1 $^{1}/_{3}$ à 1 $^{1}/_{2}$ fois dans la largeur interoculaire. Dorsale 18-20, commençant au-dessus du 4me ou 5me rayon de l'anale. Anale 29-31. Caudale à lobes obtusément pointus. Pédicule caudal 2 fois plus long que haut, mesurant les $^{3}/_{4}$ ou les $^{2}/_{3}$ de la longueur de la tête. Écailles 39-42 $\frac{10\text{-}11}{15\text{-}17}$, 12 autour du pédicule caudal. Brun en dessus et sur les côtés, pointillé de noirâtre, blanc en dessous. Longueur totale : 80 millimètres.

Ruisseau affluent de la Lukinda. — Cinq individus.
Voisin de *M. adspersus* Gthr., mais bouche bien plus infère.

Gnathonemus moeruensis, sp. n.

Hauteur du corps 3 $^{1}/_{3}$ fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 $^{1}/_{2}$ fois. Museau court, arrondi; un renflement sphérique très développé au menton; œil 4 $^{1}/_{3}$ fois dans la longueur de la tête, 1 $^{2}/_{3}$ fois dans la largeur interoculaire. Dorsale 25, commençant au-dessus du 4me rayon de l'anale. Anale 33. Caudale à lobes obtus. Pédicule caudal 2 fois plus long que haut, mesurant les $^{3}/_{4}$ de la longueur de la tête. Écailles 57 $\frac{12}{15}$, 12 autour du pédicule caudal. Brun, plus clair en dessous, à grandes taches irrégulières noirâtres. Longueur totale : 135 millimètres.

Lac Moero. — Un individu.
Très voisin de *G. angolensis* Blgr.

Mormyrus asinus, sp. n.

Hauteur du corps 3 $^{1}/_{3}$ fois dans la longueur totale; longueur de la tête 3 $^{1}/_{4}$ fois. Tête assez semblable à celle de *M. caballus* Blgr., mais museau à diamètre vertical plus considérable; 2 dents obtuses à la mâchoire supérieure; 7, obtuses subtronquées, à l'inférieure. Dorsale 64, commençant très légèrement en avant de la base de la ventrale, 3 fois plus longue que l'anale. Anale 24. Caudale à lobes obtusément pointus. Pédicule caudal 2 $^{1}/_{2}$ fois aussi long que haut, mesurant la moitié de la longueur de la tête. Écailles 110 $\frac{35}{30}$, 18 autour du pédicule caudal. Brun, plus clair en dessous. Longueur totale : 355 millimètres.

Lac Moero. — Un individu.

KNERIIDAE.

Kneria Stappersii, sp. n.

Hauteur du corps 6 $^{1}/_{2}$ à 7 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 5 à 5 $^{1}/_{2}$ fois. Tête 2 $^{1}/_{2}$ fois aussi longue que large; œil parfaitement

latéral, 3 à 3 $^{1}/_{4}$ fois dans la longueur de la tête. Dorsale III 7, commençant au-dessus de la base des ventrales. Anale III 6. Écailles 125-135. Jaunâtre, le dos finement pointillé de noirâtre; une ligne noirâtre le long de la ligne latérale, à partir du milieu du corps. Longueur totale : 34 millimètres.

Rivière Lubumbashi, à 5-8 kilomètres en aval d'Élisabethville. — Cinq individus.

CHARACINIDAE.

Nannocharax Luapulae, sp. n.

Hauteur du corps 6 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 fois. Tête à peine plus haute que large; œil 3 fois dans la longueur de la tête, égal à la largeur interorbitaire. Dorsale III 9, commençant légèrement en avant des ventrales. Anale III 5. Pectorale mesurant les $^{3}/_{4}$ de la longueur de la tête, n'atteignant pas la ventrale. Écailles $50\frac{5\,^{1}/_{2}}{7\,^{1}/_{2}}$, 5 entre la ligne latérale et la ventrale. Jaunâtre; une série de taches brunes le long du dos et une autre, plutôt en forme de barres verticales, de chaque côté; une tache noirâtre à la racine de la caudale, une autre sur la dorsale ainsi que sur l'anale et sur la ventrale. Longueur totale : 33 millimètres.

Rivière Luapula, à Kasenga. — Un individu.
Voisin de *N. Ansorgii* Blgr., d'Angola.

CYPRINIDAE.

Barbus trachypterus, sp. n.

Hauteur du corps 3 $^{3}/_{4}$ fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 fois. Œil 4 $^{1}/_{2}$ fois dans la longueur de la tête, largeur interorbitaire 3 fois; de petits tubercules nuptiaux sur les côtés du museau et au bord inférieur de l'œil; bouche infère; lèvre inférieure interrompue; barbillon antérieur égal au diamètre de l'œil, postérieur un peu plus long. Dorsale IV 9, à dernier rayon simple fort, ossifié, sa partie rigide mesurant environ les $^{3}/_{4}$ de la longueur de la tête. Anale III 5, portant une série de tubercules nuptiaux sur les 2me, 3me et 4me rayons branches. Ventrale sous les rayons antérieurs de la dorsale. Écailles striées longitudinalement, $31\frac{4\,^{1}/_{2}}{5\,^{1}/_{2}}$, 2 $^{1}/_{2}$ entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédicule caudal. Longueur totale : 155 millimètres.

Lac Moero. — Un seul individu.
Se rapproche de *B. intermedius* Rüpp. et voisins.

Barbus Stappersii, sp. n.

Hauteur du corps 3 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 1/3 fois. Œil 5 1/2 fois dans la longueur de la tête, largeur interorbitaire 2 1/3 fois; de petits tubercules nuptiaux sur les côtés de la tête, plus serrés sur le museau et sur les joues; bouche infère, le bord de la mâchoire inférieure formant une carène obtuse; lèvre inférieure interrompue; une encoche de chaque côté du museau, au-dessus du barbillon antérieur, qui mesure la moitié du diamètre de l'œil, le postérieur en mesurant les 2/3. Dorsale III 10, à dernier rayon simple fort, ossifié, sa partie rigide mesurant les 2/3 de la longueur de la tête. Anale III 5. Ventrale sous le milieu de la dorsale. Écailles striées longitudinalement, 27 $\frac{4\ 1/2}{4\ 1/2}$, 2 1/2 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédicule caudal. Longueur totale : 340 millimètres.

Lac Moero. — Un seul individu.

Très voisin de *B. micronema* Blgr.

Barbus curtus, sp. n.

Hauteur du corps 2 2/3 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 1/4 fois. Œil 5 fois dans la longueur de la tête, largeur interorbitaire 2 1/4 fois; museau portant de nombreux petits tubercules nuptiaux; bouche infère; lèvre inférieure non interrompue; barbillon antérieur mesurant la moitié du diamètre de l'œil, le postérieur les 4/5. Dorsale III 10, à dernier rayon simple fort, ossifié, fortement courbé, sa partie rigide mesurant environ les 3/4 de la longueur de la tête. Anale III 5. Ventrale sous le milieu de la dorsale. Écailles striées longitudinalement, 27 $\frac{4\ 1/2}{4\ 1/2}$, 3 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédicule caudal. Longueur totale : 275 millimètres.

Lac Moero. — Un seul individu.

Diffère de l'espèce précédente principalement par le corps plus court par rapport à sa hauteur et par la lèvre inférieure non interrompue au milieu.

Barbus oxycephalus, sp. n.

Hauteur du corps 3 1/3 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 fois. Museau pointu; œil 6 fois dans la longueur de la tête, largeur interorbitaire 2 2/7 fois, de très petits tubercules nuptiaux sur les côtés du museau et sous l'œil; bouche infère; lèvre inférieure s'étendant en travers du menton, où elle forme un lobe arrondi; une encoche de chaque côté du museau, au-dessus du barbillon antérieur, qui mesure les 2/3 du diamètre de l'œil; barbillon postérieur aussi long que l'œil. Dorsale III 9, à dernier rayon simple

fort, ossifié, sa partie rigide mesurant environ les $^{4}/_{5}$ de la longueur de la tête. Anale III 5. Ventrale sous le milieu de la dorsale. Écailles striées longitudinalement, 29 $\frac{4\ ^{1}/_{2}}{4\ ^{1}/_{2}}$, 3 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédicule caudal. Longueur totale : 320 millimètres.

Lac Moero. — Un seul individu.
Diffère du précédent par le museau pointu et plus allongé.

Barbus Lukindae, sp. n.

Hauteur du corps 3 $^{2}/_{3}$ à 4 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 fois. Museau aussi long que l'œil, qui est compris 4 fois dans la longueur de la tête; largeur interorbitaire 2 $^{3}/_{4}$ fois dans la longueur de la tête; bouche subinfère; barbillon antérieur mesurant les $^{3}/_{4}$ du diamètre de l'œil, le postérieur égal à ce diamètre. Dorsale II 7, le second rayon simple fort, ossifie, à serrature postérieure très prononcée, sa longueur les $^{2}/_{3}$ environ de celle de la tête. Anale II 5. Ventrale sous les rayons antérieurs de la dorsale. Écailles striées en éventail, 29-30 $\frac{4\ ^{1}/_{2}}{5\ ^{1}/_{2}}$, 3-3 $^{1}/_{2}$ entre la ligne latérale et la ventrale, 12-14 autour du pédicule caudal. Longueur totale : 75 millimètres.

Ruisseau affluent de la Lukinda. — Deux individus.
Très voisin de *B. portali* Blgr.

Barbus brachygramma, sp. n.

Hauteur du corps 3 $^{1}/_{4}$ fois dans la longueur totale; longueur de la tête 3 $^{3}/_{4}$ à 4 fois. Œil 4 fois dans la longueur de la tête, largeur interorbitaire 3 fois; bouche petite, subinfère; barbillon antérieur aussi long que l'œil, le postérieur une $^{1}/_{2}$ fois plus long. Dorsale II 8, à second rayon simple flexible, articulé, un peu plus court que la tête. Anale II 5. Ventrale sous les rayons antérieurs de la dorsale. Écailles striées en éventail, 27-28 $\frac{4\ ^{1}/_{2}}{4\ ^{1}/_{2}}$, 3 entre la ligne latérale et la ventrale, 10 autour du pédicule caudal; ligne latérale incomplète, réduite aux 7 9 écailles antérieures. Une bande latérale noirâtre mal définie. Longueur totale : 52 millimètres.

Ruisseau affluent de la Lukinda. — Deux individus.
Très voisin de *B. hemipleurogramma* Blgr.

Barbus pseudognathodon, sp. n.

Hauteur du corps 3 $^{1}/_{2}$ à 4 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 3 $^{1}/_{3}$ à 4 fois. Œil 3 fois dans la longueur de la tête et égal à la largeur interorbitaire; bouche modérément grande, subinfère; le bord de la mâchoire

inférieure garni chez les mâles d'une série très régulière de 12 à 16 tubercules caducs simulant des dents, d'autres tubercules en dehors de ceux-ci; barbillon antérieur minuscule, le postérieur $^1/_4$ ou $^1/_3$ du diamètre de l'œil. Dorsale III 8, à 3me rayon simple flexible, articulé, presque aussi long que la tête. Anale III 5. Ventrale sous les premiers rayons de la dorsale. Écailles striées en éventail, 26-29 $\frac{3\,^1/_2}{2\,^1/_2\text{-}3\,^1/_2}$, 1-1 $^1/_2$ entre la ligne latérale et la ventrale, 8 autour du pédicule caudal; la partie exposée des écailles de la ligne latérale environ 3 fois aussi haute que longue. Jaunâtre, les écailles souvent bordées de brun foncé, surtout chez les mâles, qui se distinguent par la présence d'une barre foncée derrière l'ouverture operculaire et par la dorsale noirâtre. Longueur totale : 55 millimètres.

Lac Moero. — Environ 1,600 individus.

Voisin de *B. congicus* Blgr. et *B. pleuropholis* Blgr. Unique par le caractère sexuel et nuptial dont est dérivé son nom *(mâchoires à fausses dents)*.

Barbus brevidorsalis, sp. n.

Hauteur du corps 3 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 3 $^1/_2$ à 3 $^2/_3$ fois. Œil 4 $^1/_2$ fois dans la longueur de la tête, largeur interorbitaire 2 $^1/_2$ à 2 $^2/_3$ fois; bouche petite, subinfère; un seul barbillon, minuscule. Dorsale II 6, à second rayon simple flexible, articulé, plus court que la tête. Anale II 5. Ventrale sous les rayons antérieurs de la dorsale. Écailles striées en éventail, 26-28 $\frac{5\,^1/_2}{4\,^1/_2}$, 3 entre la ligne latérale et la ventrale, 12-14 autour du pédicule caudal; ligne latérale incomplète, réduite aux 7-8 écailles antérieures. Une ligne latérale noirâtre et une tache noire arrondie à la base de la caudale. Longueur totale : 45 millimètres.

Ruisseau affluent de la Lukinda. — Deux individus.

Se distingue facilement, parmi les espèces à un seul barbillon, par la dorsale plus courte et la ligne latérale incomplète.

Barilius intermedius, sp. n.

Hauteur du corps 5 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 $^1/_4$ fois. Tête 2 $^1/_4$ fois aussi longue que large; museau pointu, 1 $^2/_3$ fois le diamètre de l'œil, qui est compris 4 fois dans la longueur de la tête et égale la largeur interorbitaire; bouche s'étendant jusqu'au-dessous du centre de l'œil. Dorsale III 9, sa base correspondant exactement à l'espace entre les ventrales et l'anale. Anale III 13. Pédicule caudal 2 $^1/_2$ fois aussi long que haut. Écailles 45 $\frac{8\,^1/_2}{4\,^1/_2}$, 2 entre la ligne latérale et la ventrale; 13 bandelettes

verticales noirâtres de chaque côté, au-dessus de la ligne latérale; bord de la dorsale noirâtre. Longueur totale : 130 millimètres.

Rivière Luapula. — Un seul individu.
Intermédiaire à *B. Weeksii* Blgr. et *B. longirostris* Blgr.

Engraulicypris moeruensis, sp. n.

Hauteur du corps 4 $^2/_3$ à 5 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 $^1/_2$ à 4 $^2/_3$ fois. Museau arrondi, plus court que l'œil, qui est compris 3 fois dans la longueur de la tête; bouche s'étendant jusque sous le tiers antérieur de l'œil. Dorsale II 7, son origine correspondant à celle de l'anale. Anale III 14. Pectorale aussi longue que la tête, atteignant, ou atteignant presque la ventrale. Pédicule caudal 1 fois plus long que haut. Écailles 40-41 $\frac{7\ ^1/_2}{3\ ^1/_2}$, 1 entre la ligne latérale et la ventrale, 12 autour du pédicule caudal. Jaunâtre, avec une bande latérale argentée, bordée de noirâtre. Longueur totale : 37 millimètres.

Lac Moero. — Trois individus.
Très voisin de *E. Bottegi* Vincig.

SILURIDAE.

Clarias Stappersii, sp. n.

Hauteur du corps 6 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 3 $^2/_3$ fois. Tête lisse, 1 $^1/_2$ fois longue comme large; processus occipital formant un angle aigu; bande de dents prémaxillaires un peu plus large que la bande de dents vomériennes, les dents toutes villiformes; barbillon maxillaire un peu moins de la moitié de la longueur de la tête, barbillon nasal le tiers de celle-ci. Branchiospines plutôt courtes, 10 au premier arceau. Dorsale 71, sa distance du processus occipital égale aux $^2/_3$ de la longueur de la tête. Anale 47. Ces deux nageoires séparées de la caudale par un espace égal au diamètre de l'œil. Ventrales $^1/_2$ plus rapprochées du bout du museau que de la caudale. Brun foncé, la ligne latérale blanchâtre; dessous de la tête et ventre blancs, pointillés de brun. Longueur totale : 245 millimètres.

Ruisseau affluent de la Lukinda. — Un seul individu.
Se distingue par la brièveté de ses barbillons maxillaires.

Clarias macrurus, sp. n.

Hauteur du corps 9 fois dans la longueur totale; longueur de la tête près de 6 fois. Tête lisse, 1 $^1/_2$ fois longue comme large; processus occipital for-

mant un angle obtus; dents vomériennes coniques, formant un croissant qui, au milieu, est une $^1/_2$ fois plus large que la bande prémaxillaire; barbillon maxillaire mesurant la moitié de la longueur de la tête, le nasal un peu plus court. Branchiospines courtes, 13 au premier arceau. Dorsale 85, sa distance du processus occipital égale à la moitié de la longueur de la tête. Anale 70. Ces deux nageoires unies à la base de la caudale. Ventrales 2 fois plus éloignées de la caudale que du bout du museau. Uniformément noirâtre. Longueur totale : 230 millimètres.

Ruisseau affluent de la Lukinda. — Un seul individu.

Se rapproche surtout de *C. Theodorae* M. Weber et de *C. Fouloni* Blgr.; se distingue de tous deux par les barbillons plus courts et par la région caudale plus allongée.

Eutropius nasalis, sp. n.

Hauteur du corps $3^1/_2$ fois dans la longueur totale; longueur de la tête 5 à $5^1/_2$ fois. Museau dépassant un peu la mâchoire inférieure; œil $3^2/_3$ à 4 fois dans la longueur de la tête; barbillon nasal 1 à $1^1/_3$ fois la longueur de la tête, maxillaire $1^2/_3$ à $1^1/_2$ fois, mandibulaire externe 1 à $1^1/_3$ fois. Dorsale I 6, en partie en avant des ventrales, à rayon épineux assez mince, non dentelé, mesurant la moitié de la longueur totale. Anale 53-54, quatrième rayon très prolongé, une $^1/_2$ fois plus long que la tête. Rayon externe de la pectorale, ainsi que de la ventrale, très prolongé. Argenté, rembruni sur le dos; une grande tache noirâtre derrière l'épaule. Longueur totale : 245 millimètres.

Lac Moero. — Deux individus.

Voisin de *E. benguelensis* Blgr. S'en distingue par le barbillon nasal plus long et le premier rayon de la dorsale et de la pectorale plus prolongé.

Leptoglanis brevis, sp. n.

Hauteur du corps 5 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 4 fois. Tete à peine plus longue que large; museau largement arrondi; œil $4^1/_2$ fois dans la longueur de la tête, $1^1/_3$ fois dans la largeur interoculaire; narine antérieure munie d'une papille triangulaire, simulant un court barbillon; barbillon maxillaire mesurant, ainsi que le mandibulaire externe, les $^2/_3$ de la longueur de la tête. Dorsale I 5; épine lisse, mesurant les $^2/_3$ de la longueur de la tête; dorsale adipeuse près de 2 fois aussi longue que la dorsale rayonnée, dont elle est séparée par un espace presque égal à sa base. Anale III 7-8. Caudale arrondie subtronquée. Jaunâtre, à grandes taches brunes irrégulières,

les plus foncées formant une série latérale; une bande brune en croissant sur la nageoire caudale. Longueur totale : 34 millimètres.

Rivière Lubumbashi, à Élisabethville. — Deux individus.
Voisin de *L. rotundiceps* Hilg.

Synodontis unicolor, sp. n.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête, 3 1/2 fois dans la longueur totale. Museau arrondi, un peu plus court que la partie postorbitaire de la tête; œil 4 1/2 à 5 fois dans la longueur de la tête, 2 à 2 1/2 fois dans la largeur interoculaire; dents mandibulaires courtes, en une assez longue série simple, au nombre de 50 à 55; barbillon maxillaire étroitement bordé à la base, à peu près 1 1/2 fois la longueur de la tête. Bouclier occipito-nuchal à processus postérieurs arrondis ou tronqués, prolongement numéral beaucoup plus long que haut, très pointu. Peau des côtés du corps villeuse. Dorsale I 7, épine striée, faiblement dentée en arrière; dorsale adipeuse 3 1/2 à 4 fois aussi longue que haute, 2 fois aussi longue que la distance qui la sépare de la dorsale rayonnée. Anale IV 7-8. Entièrement d'un brun noirâtre. Longueur totale : 200 millimètres.

Lac Moero et rivière Luapula, à Kasenga. — Deux individus.
Voisin de *S. schall* Bl. Schn.

Synodontis polystigma, sp. n.

Hauteur du corps à peu près égale à la longueur de la tête, 3 1/2 à 3 2/3 fois dans la longueur totale. Museau arrondi, aussi long ou un peu plus court que la partie postorbitaire de la tête; œil 4 à 4 1/2 fois dans la longueur de la tête, 1 1/2 à 1 2/3 fois dans la largeur interoculaire; dents mandibulaires courtes, en un petit fascicule, au nombre de 15 à 20; barbillon maxillaire largement bordé, aussi long que la tête ou un peu plus long. Bouclier occipito-nuchal à processus postérieurs pointus ou tronqués obliquement; prolongement huméral à peu près aussi long que large, arrondi ou tronqué. Peau lisse. Dorsale I 7, épine striée, assez fortement dentée en arrière; dorsale adipeuse 3 à 3 1/2 fois aussi longue que haute, 1 1/3 à 1 2/3 fois aussi longue que la distance qui la sépare de la dorsale rayonnée. Anale III 6-7. Brun pâle, côtés du corps à grandes taches noires arrondies; toutes les nageoires à grandes taches noires arrondies; bordure du barbillon maxillaire noire. Longueur totale : 175 millimètres.

Rivière Luapula, à Kasenga; lac Moero, à Lukonzolwa. — Cinq individus.

Chiloglanis elisabethianus, sp. n.

Hauteur du corps 5 fois dans la longueur totale; longueur de la tête 3 1/2 fois. Tête à peine plus longue que large; œil dans la seconde moitié de la tête, 6 fois dans la longueur de la tête, 1 1/2 fois dans la largeur interoculaire, qui excède la distance entre l'œil et la narine postérieure; 10 dents mandibulaires; barbillon maxillaire 2/3 de la longueur de la tête, plus long que les mandibulaires. Dorsale I 5; épine lisse; dorsale adipeuse mesurant les 1/4 de sa distance de la dorsale rayonnée. Anale III 7. Caudale profondément échancrée. Pédicule caudal 1 1/2 fois aussi long que haut. Jaunâtre, pointillé de brun foncé, les points très rapprochés par places, formant de grandes marbrures; caudale en majeure partie noirâtre, avec une tache blanche arrondie sur chaque lobe.-Longueur totale : 52 millimètres.

Rivière Lubumbashi, à Élisabethville. — Un seul individu.
Très voisin de *Ch. Neumanni* Blgr.

NOTES

SUR

QUELQUES NÉVROPTÈRES DU CONGO BELGE

PAR

le R. P. Longin NAVAS, S. J.

(Planche V.)

III [1].

Famille EPHEMERIDÆ.

1. — **Polymitarcys temerata** sp. nov. (fig. 1).

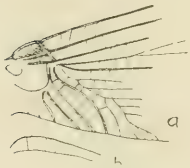

Fig. 1. — *Polymitarcys temerata* ♂ Nav.

a. Base de l'aile antérieure.
b. Espace costal interne de l'aile postérieure.

Similis *Savignyi* Pict.

Caput vertice fuscescente, oculis in sicco fuscis.

Prothorax transversus, convexus, antrorsum angustatus, fulvus, linea transversa fusca ad angulam posticum. Meso- et metathorax fulvo-pallidi, superne obscuriores. Mesonotum lineis longitudinalibus fuscescentibus 5, media integra.

Abdomen stramineo-pallidum vel rufescens, ad stigmata flavidum, ultimis segmentis superne fuscescentibus.

Pedes pallidi; femoribus anticis duabus lineis longitudinalibus, mediis et posticis una externa, fuscis; tibiis anticis subtotis fuscis; tarsis anticis ita longitudine decrescentibus : 1, 3, 2, 4.

Alæ hyalinæ, reticulatione alba.

---

[1] Les Névroptères étudiés ici font partie des collections du Musée du Congo, à Tervueren (Belgique).

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 1.

Fig 4.

L. NAVAS. — NÉVROPTÈRES DU CONGO.

Abdomen fulvo-fuscum, punctis fuscis ad pilorum basim respersum, superne maculis lateralibus ad apicem segmentorum, parum definitis, fuscis; lamina subgenitali elongata, sursum erecta, apice obtusa, fusca; pilis longis, fuscis.

Pedes fusci, pilis longis fuscis, aliquot cinereis, vestiti; calcaribus ferrugineis, duos primos tarsorum articulos superantibus.

Alæ basi angustæ, medio latæ, apice subacutæ; membrana hyalina, iridea, vix sensibiliter ferrugineo tincta, maculis limbove fuscis, apice ipso hyalino; reticulatione fusca, in maculis pallida, in area costali venulis albidis, fusco late limbatis, singulis, simplicibus, aliquot ante stigma furcatis; stigmate hyalino, venulis 4-5 roseis; maculis fuscis radialibus tribus, interna cum macula basilari conjuncta, areolam hyalinam orbicularem claudente, aliquot areolis ad marginem posticum concavum liberis, hyalinis; area apicali fusca, 3-4 areolis ellipticis hyalinis, macula ad angulum posticum triangulari, a secunda macula radiali distante, cum sequente limbo marginis externi vix continuata; limbo hoc augusto, parum ad medium dilatato.

Ala anterior stylo axillari pallido, apice fusco, longis pilis apicalibus fuscis.

Ala posterior macula basilari a macula triangulari anguli postici longe distante, punctis fuscis marginalibus inter utramque.

Long. corp. ♂.	24,5	mm.
» al. anter.	24,5	»
» » poster.	25	»
» antenn.	31	»

Patrie : Tsavo River (Af. or. angl.), 20 mai 1913 (Dr Bayer).

Cette espèce est tellement semblable à *T. Rothschildi*, qu'il est presque indispensable d'en faire ressortir les différences, d'après la description et la figure de Weele (Ascalaphiden, 1908, p. 91, fig. 57; Bull. du Mus. d'Hist. Nat., Paris, 1907, p. 256) :

La taille est un peu plus faible.

L'aile postérieure est plus longue que l'antérieure.

Les antennes sont sensiblement plus longues en absolu et par rapport à l'aile antérieure.

Les dessins et la couleur des ailes, quoique semblables, sont différents. Le bout des deux ailes est hyalin (c'est l'unique espèce des *Tmesibasis* à limbe brun interrompu au bout des ailes), la membrane presque entièrement hyaline, les veinules costales isolées, pas groupées par deux ou par trois; le stigme à veinules rosées; areoles hyalines du champ apical de forme elliptique, allongées, pas rondes.

4. — **Helicomitus festivus** Ramb.

Bambili, 1913 (Dr Rodhain). — Un échantillon ♂.

5. — **Encyoposis nigrostigma** sp. nov. (fig. 2).

Similis *nigripedi* Weele.

Caput testaceum; labro, clypeo, macula inter antennas, fuscis; oculis fusco-rufis; pilis fuscis griseisque, mediocribus; antennis medium alæ anterioris superantibus, fuscis, basi flavescentibus, clava pyriformi, fusco-nigra.

Thorax (fig. 2, *a*) capite latior, pilis albidis, brevibus. Pectus piceum. Mesonotum quinque lineis longitudinalibus fuscis, media lata, ante apicem fortiter angustata et linea transversa finita. Metanotum linea longitudinali ad scutellum, macula ad scapulas, fuscis.

Abdomen fulvo-ferrugineum, fusco varium [1].

Pedes nigri, nigro pilosi; calcaribus rectis, duos primos tarsorum articulos superantibus.

Alæ basi angustæ, ante medium modice dilatatæ, apice rotunatæ; membrana hyalina, sordidata vel leviter tincta; reticulatione fusco-nigra, radio fusco; stigmate (fig. 2, *b*) longo, fusco-nigro, 7 venulis nigris, aliqua furcata, comprehenso; area apicali duplici, partim triplici serie areolarum; sectore radii 6 ramis.

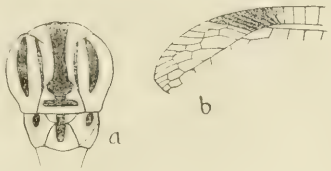

Fig. 2. — *Encyoposis nigrostigma* ♀ Nav.
a. Méso- et métanotum.
b. Bout de l'aile antérieure.

Ala anterior area radiali 7 venulis internis; area cubitali 6 venulis internis seu ante ramum obliquum.

Ala posterior area radiali 5 venulis internis; area cubitali totidem venulis internis.

Long. corp. ♀	22,5	mm.
» al. anter.	33	»
» » poster.	38	»
» antenn.	18?	»

Patrie : Nyangara, route Dungu Faradje (Mme Hutereau).

---

[1] Le mauvais état de conservation rend les dessins et les couleurs peu sensibles.

Famille MYRMELEONIDÆ.

6. — **Sogra brachygaster** Ramb.

Léopoldville, 27 avril 1912 (Dr Christy).

7. — **Sogra lineatipennis** Per.

Acanthaclisis lineatipennis Peringuey, Ann. of the South African Museum, 1910, p. 442, pl. VIII, fig. 8.

Un échantillon ♀ de Zuwani (Afr. or. angl.), 28-30 juin 1913 (Dr Bayer). Un autre ♂ de Hemptinne-Saint-Benoit, 1912 (P. Callewaert).

La description et la figure semblant basées sur la ♀, il faudra signaler les différences du ♂.

Similis ♀.

Color generalis corporis magis rufescens.

Prothorax pilis plerisque griseis fuscisque.

Abdomen ferrugineo-fuscum; cercis brevibus, obtusis, divergentibus, fusco dense pilosis.

Alæ reticulatione magis rufescente.

Ala anterior stria vel macula oblonga fusca intra angulum cubiti, ad ramum obliquum et originem lineæ plicatæ posterioris; 8-o venulis radialibus internis.

Long. corp.	35	mm.
» al. anter.	44,5	»
» » poster.	38	»

8. — **Cueta Styczynskii** sp. nov. (fig. 3). — Pl. V, fig. 4.

Fig. 3. — *Cueta Styczynskii* ♀ Nav. Tête et prothorax.

Similis *punctatissimæ* Gerst.

Caput (fig. 3) flavum, macula inter antennas in lineam obliquam utrimque ante antennas excurrente et punctis in vertice, fuscis; oculis fuscis, linea verticis longitudinali cum alia media thoracis continuata, fusca; palpis flavis, ultimo articulo labialium fusiformi, fusco; antennis fuscis, fulve annulatis, clava elongata, parum dilatata.

Thorax flavidus, superne tribus lineis longitudinalibus fuscis, alia laterali intercalata angustissima in mesonoto; pilis albis; pleuris duabus lineis longitudinalibus fuscis. Prothorax antrorsum fortiter angustatus, antice dimidio angustior quam postice.

Abdomen flavidum, albido pilosum, inferne subtotum fuscum, superne tribus fasciis longitudinalibus fuscis.

Pedes flavidi, fusco punctati et setosi; calcaribus rectis, medium primi articuli tarsorum superantibus; articulis tarsorum apice fuscis.

Alæ subacutæ, membrana hyalina; stigmate insensibili, nullatenus tincto; reticulatione fusca, albido varia. Sector radii fere 10 ramis.

Ala anterior plerisque venulis fuscis, ad insertionem et ad axillas furcularum marginalium fusco limbatis punctatissima; area apicali serie venularum gradatarum fusco limbatarum, stria hyalina longitudinali præter lineam plicatam, ipsum apicem haud attingente, apice ipso obscurato; area radiali 9 venulis internis.

Ala posterior apice late hyalino; venulis axillisque furcularum in area costali, in quarto posteriore ultra ramum obliquum, in area apicali ad insertionem fusco limbatis, basi et medio alæ late hyalinis; area radiali 10 venulis internis.

Long. corp. ♀	. . . . .	20 mm.
» al. anter.	. . . . .	24 »
» » poster.	. . . . .	22 »

Patrie : Boma, 20 avril 1913 (Lt. Styczynski).

Se distingue de la *punctatissima* par la taille plus petite, par la couleur du stigma, les dessins des ailes, etc. Surtout la forme du prothorax est tout à fait particulière dans cette espèce.

9. — **Banyutus acutus** Nav., Rev. Zool. Afr., 1913, p. 99, fig. 7.

Riv. Lubumbashi (Buttgenbach). Un couple.

La ♀ étant encore inédite (dans la description il a été imprimé par inadvertance ♂ au lieu de ♂), il sera bon de signaler les différences.

Pallidior.

Mesonotum quatuor punctis fuscis distinctum, anterioribus in præscuto cum fascia laterali conjunctis, posterioribus in scutello.

Abdomen fulvo-fuscescens, pilis albidis.

Ala anterior venulis angustius limbatis.

Ala posterior venulis aliquot in regione rhegmatis fusco limbatis, lituram longam efficientibus.

Long. corp. ♂	. . . . .	33 mm.
» al. anter.	. . . . .	40 »
» » poster.	. . . . .	42 »

Famille HEMEROBIDÆ.

10. — **Nosybus nobilis** Nav., Broteria, 1910, p. 79, fig. 20.

Bukama, mai 1911 (Dr Bequaert).

Plusieurs échantillons, entièrement semblables au type du Mozambique.

Famille CHRYSOPIDÆ.

11. — **Chrysopa congrua** Walk.

Ganda-Sundi, 10-15 juillet 1912 (R. Mayné).

Un échantillon assez détérioré que je rapporte à cette espèce africaine d'une dispersion très étendue.

Famille MANTISPIDÆ.

12. — **Necyla cercata** sp. nov. (fig. 4).

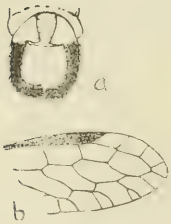

Fig. 4. — *Necylacercata* ♂ Nan.
a. Bout de l'abdomen.
b. Bout de l'aile antérieure.

Similis *mozambicæ* Westw.

Caput facie flava, linea longitudinali media fusco-rufa cum macula frontali continuata; vertice fusco-rufo, nitido, ad latus oculorum flavo; occipite flavo; oculis fuscis; palpis flavis; antennis insertione longius latitudine primi articuli distantibus, nigris, duobus primis articulis flavis.

Prothorax elongatus, rubens, flavido pilosus; margine anteriore rotundato, ad medium superne fuscescente, metazona cylindrica, transverse rugulosa, triplo longiore quam prozona, superne ad apicem linea media longitudinali nigra, inferne macula grandi apicali triangulari nigra. Meso- et metanotum rubra, ad margines flava. Pectus flavum.

Abdomen flavidum, superne fusco varium, ultimo articulo (fig. 4, *a*) margine postico tumido, flavo; cercis longis, introrsum arcuatis, cylindricis, nigris, basi in lobum triangularem internum rufum dilatatis.

Pedes flavi; coxis anticis superne et externe fusco-rufis; femoribus anterioribus mediocriter dilatatis, externe stria longitudinali fusca fere in duas maculas divisa, interne duabus fasciis transversis in medio apicali nigris; femoribus mediis et posticis stria longitudinali externa tigra; tibiis ante-

rioribus inferne et interne nigris; unguibus posterioribus cylindricis, curvis, apice dentatis.

Alæ (fig. 4, *b*) hyalinæ, apice elliptice rotundatæ; stigmate elongato, angusto; reticulatione ferrugineo-flava, subcosta et radio fuscis; area apicali simplici, angusta, ramis 1,1 ex cellulis 1,2 ortis; venulis gradatis 6 in ala anteriore, 5 in posteriore.

Long. corp. ♂.	6	mm.
» al. anter.	6,5	»
» » poster.	5,5	»

Patrie : Mufungwa Sampwe, 20 novembre 1911 (Dr Bequaert).

Famille **EMBIDÆ.**

13. — **Embia sabulosa** Enderl., Denkschr. med. naturw. Ges. Iena, 1908, p. 347, fig. 1, 2.

Bukoma, 21 juin 1911 (Dr Bequaert).

14. — **Embia femorata** sp. nov.

Similis *æthiopicorum* Karsch.

Caput depressum, latum, subquadratum, paulo longius quam latius; oculis parum prominulis; marginibus lateralibus pone oculos rectis, parallelis, postice subito curvatis; totum cum palpis et antennis fuscum.

Prothorax angustus, paulo latior quam longior, antrorsum angustatus, margine antico angustiore dimidio latitudinis capitis ad oculos; totus testaceus. Meso- et metathorax fusci, nitidi.

Abdomen fusco-ferrugineum, nitidum, apicem versus obscurius; pilis ferrugineis sparsis, erectis; cercis fuscis, sinistro articulo primo duplo saltem latiore quam latiore, margine externo subrecto, interno basi leviter concavo, apice convexo, dilatato.

Pedes fusci, fusco pilosi (postici desunt): femoribus dilatatis, testaceis.

Alæ angustæ; membrana fusca, pallida, lineis inter venulas pallidis; reticulatione fusca; furca rami primi sectoris radii in utraque ala longiore suo petiolo; venulis radialibus fere 6, intermediis seu inter sectorem et procubitum 3 ante furcam, procubitalibus 3-4.

Long. corp. ♂.	10	mm
» al. anter.	9,5	»
» » poster.	7,7	»

Patrie : Mufungwa Sampwe, 1-16 décembre 1911 (Dr Bequaert).

15. — **Enveja** gen. nov.

Similis *Embiæ* LATR. restr.

Caput depressum; mandibulis grandibus, apice interne truncatis.

Abdomen decimo tergito inæqualiter diviso, appendice sinistra breviore, biloba, dextra elongata. Cerci ♂ asymmetrici, articulo primo latiore, sinistro ad basim interne in lobum dilatato, apice cylindrico; dextro apice leviter dilatato.

Alæ area costali aliquot venulis instructa; ramo posteriore sectoris radii furcato; procubito indiviso; cubito uno ramo prædito; vena axillari indivisa.

Cetera ut in *Embia*.

Je prends pour type du nouveau genre l'espèce suivante.

16. — **Enveja Bequaerti** sp. nov. (fig. 5).

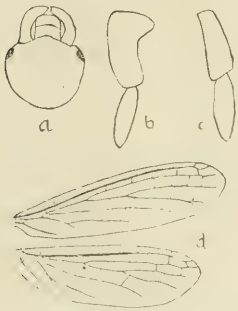

FIG. 5. — *Enveja Bequaerti* ♂ NAV.
a. Tête; *b* Cerque gauche; *c*. Cerque droit; *d*. Ailes × 3 ½.

Caput (fig. 5, *a*) testaceo-ferrugineum, pilis densis; inter oculos latum, pone oculos suaviter curvato-constrictum; oculis haud prominulis; vertice linea elevata in carinam, seu in angulum anticum ∧; facie producta in rectangulum, parte anteriore fusca; mandibulis ingentibus, sensim arcuatis, labrum superantibus, apice margine interno truncato, vix denticulato, basi testaceo-fuscis, apicem versus fuscis; palpis fuscis, fusco pilosis; antennis longis, 24 articulis, primo lato, secundo duplo longiore, ceteris longioribus quam latioribus, fuscis, fusco pilosis

Prothorax capite subduplo angustior, latior quam longior, antrorsum leviter angustatus, ferrugineus, ferrugineo pilosus. Meso- et metathorax picei, nitidi, fulvo pilosi.

Abdomen piceum, nitidum, fulvo pilosum; tergito decimo asymmetrice divisum, lobo sinistro apice bidentato, dextro conico-elongato, apice truncato et externe dente brevi armato; cercis longiter pilosis, fuscis, sinistro (fig. 5, *b*) lobo interno basilari rotundato-anguloso, dextro primo articulo apice oblique truncato (fig. 5, *c*).

Alæ (fig. 5, *d*) apice ellipticæ; membrana fusca; lineis inter venas griseis; areis costali et subcostali et toto margine externo et posteriore fulvis; reticulatione fusca, in area costali fulva; furca rami sectoris fere duplo longiore suo petiolo.

Long. corp. ♂	15	mm
» al. anter.	11	»
» » poster.	9,5	»

Patrie : Mufungwa Sampwe, 1-16 décembre 1911 (Dr Bequaert).

17. — **Dihybocercus Severini** Enderl., Embidiinen, 1912, p. 110, fig. 71 et 72.

K. 240 de Kindu, 15 septembre 1911 (L. Burgeon).
Un échantillon ♂.

TRICHOPTÈRES.

Famille **LEPTOCERIDÆ.**

18. — **Primerenca** gen. nov.

Similis *Æthalopteræ* Brau.

Antennæ articulo primo grandi, subcylindrico, oblongo, ceteris elongatis; vertice duabus verrucis utrimque pone oculos, contiguis, anteriore majore; palpis nullis.

Abdomen copulatore longo, lobis divergentibus; cercis superioribus longioribus.

Pedes tibiis intermediis in ♂ cylindricis, haud dilatatis; calcaribus 0, 3, 2, primo in tibia intermedia prope basim ad latus externum sito; tarsis articulis omnibus cylindricis, primo haud dilatato in ♂, in pedibus posterioribus longiore ceteris simul sumptis, tribus intermediis longitudine decrescentibus.

Alæ sublæves, hyalinæ, fimbriis præsentibus.

Ala anterior area costali pluribus falsis venulis ornata; cellula discali nulla; nygmate [1] interno, seu citra furcam procubiti, haud intra areolam clauso; furcis apicalibus 1, 2, 3, 4, prima et secunda petiolatis, tertia et quarta in anastomosi sessilibus; margine postico ante arculum concavo.

Ala posterior triangularis, lata.

Le type sera l'espèce suivante.

Ce genre s'écarte du genre *Æthaloptera* Brau. surtout par les différences qui suivent.

Les tibias et le premier article des tarses ne sont pas dilatés.

---

[1] J'appelle ainsi, d'un seul mot, du grec νύγμα, point, le point des ailes, si caractéristique des Trichoptères.

Le *nygme* de l'aile antérieure n'est pas clos dans une fausse cellule, mais il se trouve libre et en avant des veinules.

La fourche 4 de l'aile antérieure n'est pas pétiolée.

19. — **Primerenca Maesi** sp. nov. (fig. 6).

Caput (fig. 6, *a*) albidum, roseo levissime tinctum; oculis fuscis; verrucis pilosis, anterioribus duplo saltem majoribus, fuscescentibus; antennis articulo primo grandi, externe fuscescente, sequentibus in medio apicali et amplius fusco-rufis (ceteris haud præsentibus).

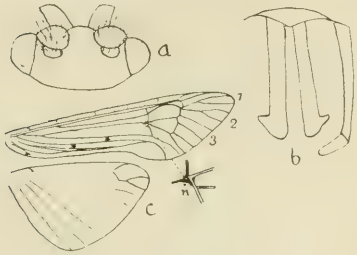

Fig. 6. — *Primerenca Maesi* ♂ Nav.
a. Tête; *b*. Armure génitale; *c*. Ailes; n. Nygme.

Thorax albidus, levissime roseo suffusus.

Abdomen similiter tinctum; copulatore lobis apice claviformibus, vel hamiformibus; cercis longioribus (fig. 6, *b*).

Pedes graciles, albidi, vix roseo suffusi, albido pilosi; calcari primo in tibia intermedia prope basim externe inserto; calcaribus posticis tertiam partem metatarsi haud superantibus.

Alæ vitreæ, reticulatione albida (fig. 6, *c*).

Ala anterior quatuor punctis fuscis, seu quatuor venulis fuscis fuscoque limbatis, externa ad thyrydium et ad nygma, mediis ad areas procubitali et cubitali, interno prope angulum axillarem; furca apicali 2 petiolo longiore quam 1.

Ala posterior impunctata, lata, brevior.

Long. corp. ♂	6	mm.
» al. anter.	16,8	»
» » poster.	11,3	»

Patrie : Kwamouth (Dr Maes).

Un échantillon ♂ très imparfait.

NOTE SUR LES PHASES DE COULEUR

CHEZ

COBUS DEFASSA ET *BOS CAFFER*

DE LA RÉGION DE L'UELÉ

PAR

A. de CALONNE-BEAUFAICT

I. — Cobus defassa.

Un nombre considérable de spécimens de *Cobus defassa* (le Waterbuck) existent dans nos musées. On remarque entre eux de telles différences que les zoologues, jugeant sur spécimens isolés, ont créé, pour un certain nombre d'entre eux, des espèces nouvelles. Cependant, l'arrivée de types intermédiaires tend actuellement à réduire le nombre de ces espèces et à les ranger en races locales : variations d'un type spécifique unique. La grande aire de distribution géographique de *defassa* plaide pour cette interprétation. D'autre part, l'attention a été attirée par les modifications de couleur caractéristiques pendant la vie de la bête, modifications rendant presque impossible l'identification d'un individu isolé.

Quoique n'ayant aucune compétence spéciale en la matière, nous pouvons peut-être apporter quelques renseignements intéressants pour les zoologues. Le *defassa* ou *Sing-sing* (BORONGO en bangala, MBA ou MBAGA en sandé) est, en effet, l'Antilope de beaucoup la plus répandue de l'Uelé. Nous en avons vu des centaines de troupeaux au cours des neuf années passées à des études d'ethno-

graphie ou autres dans cette région. Et il nous a été donné de noter leurs particularités, les ayant suivies avec l'attention passionnée que tout chasseur porte au gibier qu'il tire.

En moyenne, les troupeaux comportent une dizaine de femelles et un mâle. Les jeunes mâles à « l'âge ingrat » ou les tout vieux, n'ayant plus la vigueur nécessaire pour défendre leurs prérogatives, sont expulsés et vivent seuls, par deux ou trois, quelquefois en grandes bandes, là où le gibier est particulièrement abondant.

Ce qui frappe, à la première vue d'une harde, c'est la variabilité de couleur qui s'y rencontre. Depuis une livrée d'ensemble d'un brun vif (*foxy red*) jusqu'à une robe d'un gris fer, toutes les nuances intermédiaires s'y retrouvent.

Un examen plus minutieux permet de constater la concordance de ces phases de coloration avec le développement de l'individu. Afin d'ouvrir des repères certains, nous étudierons ici les mâles, chez lesquels le développement des cornes permet une facile estimation de l'âge. L'usure et le rétrécissement progressif des incisives de la mâchoire inférieure, tout à fait typiques, permettent de trouver la concordance d'âge pour les femelles.

En dehors de l'usure dentaire et du développement de la corpulence, on peut noter trois séries de variations concomitantes : dans la robe, dans la longueur du poil et dans la forme des cornes.

Le tout jeune *Sing-sing* a la peau couverte d'un duvet très clair, blanc brunâtre sur le dos, blanc gris sur le ventre. Au-dessus de ce duvet, une couche de poils bien feutrés, blancs à la base, puis devenant fauves. Une large tache sternale noire; le ventre et l'arrière-main blancs; une ligne d'un brun noir le long du dos, de la queue au point où le poil du cou commence à rebrousser; les membres sombres, tendant vers le noir à partir du genou. L'ensemble se combine en un ton sépia clair, tendant au fauve vers les épaules et le cou.

Aussitôt que la bête commence à grandir, la tache dorsale tend à disparaître, mais par contre de nombreux poils fauves deviennent d'un brun noir. La tache sternale s'éclaircit par l'arrivée de poils blancs; le cou reste fauve; deux taches blanches bien nettes se dessinent sous les yeux, rehaussant un masque noir partant du museau jusqu'à la hauteur des yeux; le cou d'un fauve vif; les

membres, au-dessous du genou, noirs, sauf une étroite frange jaunâtre au-dessus des sabots. C'est le moment où le *Sing-sing*, par ces contrastes de coloration, a de beaucoup la robe la plus belle.

Cependant, le poil se fait plus rare, le fond clair apparaît de plus en plus, tandis que le brun de l'extrémité des poils tend vers le noir. Cet ensemble de modifications, vues à distance, donne un aspect grisâtre. Le processus débute vers la poitrine, s'étendant peu à peu aux flancs d'abord, puis au-devant du poitrail, ensuite au cou.

Bientôt, du fauve du début de l'âge adulte, il ne reste plus qu'une tache vive sur le front, à la base des cornes, et une zone brunâtre sur le dos, descendant vers les épaules et les hanches. Enfin, chez les plus vieux, l'ensemble est devenu d'un gris fer, et c'est à peine si une vague nuance brunâtre persiste encore à hauteur des hanches et à la base des cornes.

Le poil, très feutré chez les jeunes, atteint jusqu'à 9 centimètres au moment de la pleine coloration fauve. Mais peu à peu il devient rare et se raccourcit sensiblement. Un vieil adulte gris a le poil presque ras, sauf au cou.

Les cornes, d'autre part, se modifient sensiblement. Au début, et jusqu'à ce qu'elles aient atteint à peu près 50 centimètres, les pointes en restent rapprochées, de façon à s'inscrire dans une ellipse. Puis, peu à peu, les pointes s'écartent, et à mesure que les cornes poussent, celles-ci tendent à figurer d'abord un U, ensuite un V plus ou moins ouvert.

Si ces trois séries de variations paraissent assez régulières, leur concordance ne l'est guère et, par conséquent, leurs combinaisons tendent à créer l'impression, si l'on étudie les types individuellement, d'une grande variabilité.

J'en ai eu la plus curieuse démonstration en suivant, dans la vallée d'un affluent de l'Aka, à moins de 100 mètres, pendant près de deux heures, un troupeau de vingt-quatre mâles, de toutes tailles et de tout pelage. J'ai eu la certitude que, vus séparément, les deux extrêmes de la série, un vieux mâle d'un gris fer, avec des cornes de 76 centimètres en forme de V (un des records pour cette partie de l'Afrique), et un tout jeune mâle, à cornes elliptiques et à livrée d'un brun vif, pouvaient être considérés comme spécifiquement différents.

J'ai cependant rencontré aux sources de la Kapili un petit troupeau, qui déjà à grande distance m'avait frappé, ainsi du reste que mes porte-carabines, par un aspect tout à fait particulier. Parmi les trois individus que j'ai pu examiner aux jumelles, il y avait 2 ♂ et 1 ♀. L'un des mâles, très vieux, comme l'indiquait sa dentition, avait des cornes en forme de V, de 70 centimètres, beaucoup plus robustes et écartées que dans l'espèce courante.

La robe mêlée uniformément de gris et de brun clair, la marque noire des jambes montant moins haut que chez l'espèce ordinaire, tandis que la tache blanche de l'écusson s'étendait beaucoup plus. Enfin, la tache blanche, au lieu d'être sous les yeux, s'étendait autour de ceux-ci jusque vers les oreilles; le toupet et le cou, au lieu d'être brun foncé tendant vers le gris noir, étaient d'un fauve très clair, le masque noir plus accentué, la frange jaunâtre au-dessus des sabots devenant un anneau de plus de 2 centimètres de large. L'ensemble tout à fait différent, même à grande distance.

Enfin, vu à 150 mètres, le jeune mâle, — que j'ai malheureusement perdu, — avec des cornes de quelques pouces à peine, avait absolument le même aspect que le très vieux, de même que la femelle.

Il est donc probable qu'à côté de l'espèce de *Sing-sing* commune et mutante, il existe quelques rares troupeaux d'une race locale devenue plus stable et présentant, du reste, un aspect tout à fait caractéristique.

II. — **Bos caffer.**

L'influence de phases à coloration similaire à celle que nous venons d'étudier a été l'objet d'une hypothèse de Lydekker relative au classement des sous-espèces chez le Buffle, *Bos caffer*. Dans son livre si utile sur le gros gibier d'Afrique, il dit notamment : « Si ces données se confirmaient, elles indiqueraient que le Buffle rouge ou « bush-cow » de l'Afrique occidentale serait la forme primitive de *Bos caffer*, tandis que le grand Buffle noir du Cap représenterait la forme la plus spécialisée, les races du sud du Congo étant de type intermédiaire... » La race west-africaine conserverait sa livrée rouge originale dans les deux sexes pendant

toute la vie, tandis que chez les formes du Cap la robe passerait à sa coloration noire au début de l'âge adulte *(soon after the calf stage)*.

De par sa situation intermédiaire entre les deux aires de répartition, l'Uelé était intéressant à étudier quant à ses Buffles.

Des types rouges et noirs y ayant été signalés, on pouvait croire y trouver une race intermédiaire, développant assez tard la livrée noire chez certains individus, d'autres (des vaches notamment) conservant toute leur vie la robe rouge.

Mais à l'examen attentif de plusieurs centaines d'individus observés ou tirés en brousse, le problème se pose d'une façon autrement complexe.

Mes notes portent sur la région des savanes de l'Uelé, les forêts du sud du Bomokandi comportant quelques troupeaux plus difficilement observables, et du reste beaucoup plus rares.

Le Buffle n'est d'ailleurs nulle part très abondant, la « rinderpest » de 1890 l'ayant décimé (en même temps que *Taurotragus derbianus,* dont il n'existe plus que quelques rares survivants). Il tend cependant à se multiplier, aux dires des indigènes.

Dans la région Niangara-Duru-Gumbari-Aru-Aba-Faradje-Dungu, il ne m'a guère été signalé que des troupeaux monochromes, noirs. Encore faut-il s'entendre sur le mot noir. S'ils apparaissent tels à distance, de près on constate que les veaux sont d'un brun très foncé, tournant au noir sur le dos. Cette robe se modifie, prend un aspect gris plomb, pour finir au noir pur chez les adultes.

Quand les franges de longs poils sont présentes aux oreilles (ce qui n'est pas toujours le cas), elles conservent plus longtemps que les autres poils la couleur brun foncé. La queue est noire. Cependant M. le juge Smets a tiré dans cette région un vieux mâle ayant des touffes blanches à la queue.

Mais si nous passons au nord de cette région, dans les savanes s'étendant entre l'Uelé et les frontières du Soudan anglais et du Haut-Oubangui français, les troupeaux monochromes sont l'exception. Presque partout on rencontre parmi les Buffles noirs quelques individus que leur coloration très claire rend très apparents au milieu de la harde. La robe est d'un jaune sale, mêlée de quelques

poils d'un brun rouge, dont la proportion plus ou moins forte donne quelquefois un aspect un peu rougeâtre, quoique l'apparence la plus commune rappelle la robe du Lion. La ligne dorsale d'un brun foncé, la queue d'un brun tendant vers le noir, les oreilles très claires à frange brune, la coloration de la tête plus sombre que la robe.

Je n'ai jamais rencontré de troupeau homochrome jaune. Par contre, j'ai tiré deux spécimens adultes, d'un brun très foncé, presque noir, avec de longs poils jaunes épars sur le cou et les épaules. Comme c'étaient de jeunes adultes, on pourrait se demander s'ils n'étaient pas un stade de transition entre la phase jaune, qui serait celle des jeunes, et la phase noire... La solution est difficile, car il est impossible de rencontrer, comme chez *Cobus defassa,* un troupeau nombreux de mâles présentant toute la gradation des coloris.

Pour résoudre la question, tandis que mon compagnon de route M. le Dr Rodhain tirait, aux sources de la Bwéré, un gros mâle jaune, je réussissais à doubler sur une femelle jaune suitée d'un taurillon d'un an déjà presque noir.

Dans la même région, je tirais, quelques jours après une femelle parfaitement noire, quoique plus jeune (d'après l'usure de la dentition) que la femelle précédente, puis un vieux mâle noir.

Ainsi dans le même troupeau on trouve, côte à côte et pour les deux sexes, deux séries d'âge, chacune avec sa livrée soit jaune, soit noire.

La phase jaune ne peut donc plus être considérée comme le stade de jeunesse de la phase noire.

Notons cependant que jamais je n'ai vu de cornes de Buffle jaune de grande dimension. Il est donc possible qu'à un âge déjà très avancé, les jaunes passent vers le noir, mais ce point reste sujet à caution.

Il est même à noter que les plus gros Buffles comme corpulence que j'ai rencontrés ou tirés étaient jaunes.

Les formes des cornes compliquent également ces données; sur plus de soixante spécimens étudiés, il n'en existe pas cinq semblables.

Déjà dans les troupeaux monochromes noirs nous trouvons une grande variabilité de forme. Tantôt elles retombent en forme de casque de part et d'autre de la tête, comme dans *B. c. Radcliffei* ou *B. c. typicus;* d'autres fois, elles partent latéralement. En général cependant, elles ont la triple courbure : vers l'arrière, puis vers le haut, puis vers le centre du crâne. Cependant, j'ai vu une dépouille de vieille femelle ayant, mais en plus long, la forme de *planiceros*.

Chez les types jaunes, la variabilité s'accentue, quoique, en général, on peut les décrire comme à double courbure, vers l'arrière et vers le haut. L'implantation est plus *latérale,* aucun des individus tirés ne marquant ce grand développement frontal qui est si caractérisé dans les formes noires.

De deux individus femelles de même taille, expansion maximum à la courbure extérieure approximative de 62 centimètres, la noire avait un écartement minimum, de corne à corne, à la base d'implantation, de ± 5 centimètres, la rouge de 16 centimètres, la largeur de la corne à l'implantation étant respectivement de 18mm5 et de 9 centimètres; il est évident qu'aucun processus de développement ultérieur n'aurait donné à la corne rouge la largeur nécessaire pour former le recouvrement frontal.

Concluons ces notes au point de vue du problème posé par Lydekker.

Le développement individuel du type noir passe par une phase à peine plus claire, brun très foncé chez les veaux.

Le type jaune ne paraît nullement évoluer vers le précédent à mesure du développement de l'individu.

Nous avons donc affaire à deux types différents, qui se croiseraient entre eux. Mais alors, comment expliquer qu'un métissage complet ne se soit pas encore produit, dont le résultat aurait donné un type mixte définitif?

Les Buffles se déplacent peu, dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres. Il n'est guère probable que des individus noirs d'une part, jaunes d'autre part, arrivent périodiquement, les uns de l'est, les autres de l'ouest, pour maintenir purs les demi-types, hypothèse d'autant plus inadmissible que je ne connais pas de troupeau jaune homogène.

C'est peut-être le Mendélisme qui solutionnera la question, le type jaune à cornes faibles formant un caractère latent, reparaissant lors de certains croisements.

Peut-être un jour trouvera-t-on un sportsman patient qui, dénombrant les mêmes troupeaux pendant plusieurs années, arrivera, par le calcul des probabilités, à établir si les pourcentages de répartition de couleur sont conformes aux données à priori de Mendel.

MYODAIRES SUPÉRIEURS RECUEILLIS A MADAGASCAR

PAR

le Dr J. VILLENEUVE (Rambouillet) [1].

Les Myodaires supérieurs dont la liste va suivre se composent de deux lots : 1° ceux rapportés par SIKORA et qui font partie des collections du Muséum impérial et royal de Vienne ; 2 ceux qui m'ont été remis par M. R. OBERTHÜR, grâce à l'entremise toute gracieuse de M. HERVÉ-BAZIN ; ils ont été recueillis par LAMBERTON en 1912 et comprennent quelques espèces inédites dont les types me sont offerts aimablement pour ma collection En outre, je possédais déjà quelques espèces de Madagascar : ce sont celles citées sans mention des deux naturalistes précédents.

1. — **Cyphocera varia** F. (= *argyrocephala* MACQ.).

Cette espèce est commune dans l'île, où elle constitue une variété grisâtre, le fond rougeâtre de l'abdomen étant masqué, surtout sur les 3 premiers segments, par une assez épaisse pruinosité cendrée marquée de quelques reflets sombres (var. **hova** m., n. var.).

---

[1] Ce travail m'avait été envoyé en juillet 1914 par M. le Dr VILLENEUVE pour être publié dans la *Revue Zoologique Africaine*. Ne pouvant actuellement correspondre avec l'auteur, j'ai cru néanmoins pouvoir l'insérer dans le présent fascicule, afin d'assurer à mon éminent collègue la priorité pour les observations faites par lui. [H. SCHOUTEDEN.]

2. — **Pseudogonia madagascariensis** n. sp.

Commune à Madagascar et paraissant y avoir remplacé *P. fasciata* Wied., dont elle ne diffère à vrai dire que par la coloration mate et fortement cendrée. La face est d'un blanc terne parfois un peu jaunâtre, la bande frontale est d'un testacé pâle; thorax gris cendré rayé de 4 lignes sombres interrompues à la suture et s'arrêtant peu après; scutellum testacé; bandes abdominales cendré clair, indécises sur un fond noirâtre, apparaissant tantôt larges, tantôt étroites suivant la lumière, la dernière bande large, nette et fixe. Ailes grisâtres, jaunies, ainsi que les nervures, au voisinage de leur insertion.

Taille : 12-13 millimètres.

3. — **Pseudogonia cinerascens** Rond.

Un ♂ (Sikora) typique, distinct de *P. fasciata* Wied. par sa taille petite, les joues plus étroites en bas (largeur d'un $^1/_2$ diamètre oculaire transversal); ses griffes antérieures sont un peu allongées.

La collection du Muséum de Vienne contient encore trois exemplaires dont l'un porte, écrites de la main du Prof^r Brauer, les indications suivantes : « n. G. *Goniidae :* Klauen ♂ kurz; ♂ u. ♀ ohne Orbitalborsten. » Par l'absence de soies orbitaires et surtout par la longueur des antennes, ils semblent bien être des ♂; néanmoins les griffes sont courtes comme chez les ♀. A part encore le front, qui est un peu plus long, tout est pareil, ou du moins le paraît, et nous ne pouvons pas différencier de façon certaine cette forme nouvelle à laquelle nous donnons le nom de **P. suspecta** (n. sp.? vel n. var.?). Je connais aussi *P. cinerascens* Rond. du Congo belge ; il est parfaitement pareil au ♂ de Sikora cité plus haut.

4. — **Sturmia inconspicua** Meig. (= *bimaculata* Hartig).

Cinq individus (Sikora) de cette espèce commune dans toute l'Afrique.

5. — **Sturmia insularis** n. sp.

Tandis que l'espèce précédente appartient au s.-g. *Zygoboturia* Mik, celle-ci est un *Blepharipoda* B. B. L'affinité des espèces y est telle que la chétotaxie devient souvent impuissante à les séparer et qu'il faut alors avoir recours aux caractères fournis par la coloration des individus ou, ce qui est mieux, par une comparaison minutieuse avec des espèces bien connues.

De *S. insularis,* j'ai sous les yeux deux individus : un ♂ de Sikora et une ♀ de Lamberton (Tananarive) qui m'ont paru n'être que la même espèce.

Le ♂ a l'aspect de notre *S. scutellata* R. D., dont il se distingue aussitôt par l'absence totale de tache noire latéro-ventrale velue au 3e segment abdominal; l'abdomen est rougeâtre latéralement, à pruinosité cendré clair marquée de reflets noirâtres en dessus, où les bandes si distinctes chez la ♀ sont moins apparentes. Le front est plus saillant que chez *S. scutellata* ♂, les joues plus larges, d'un blanc très légèrement flavescent; l'épistome plus étroit, à bords presque parallèles; les grandes vibrisses sont insérées un peu plus haut; les antennes descendent moins bas. Les tibias sont testacés, coloration qui s'étend à la moitié du bord inférieur des fémurs; les tibias postérieurs, comme c'est la règle, sont régulièrement et finement ciliés.

La ♀ a des reflets crayeux sur les joues et le péristome; l'épistome est un peu évasé; la largeur du front au vertex est de $^{4}/_{5}$ d'œil; l'abdomen a une pruinosité plus épaisse : le 1er segment est noir, les 2e et 3e sont coupés par une fine ligne médio-dorsale noire et par une bande transversale de même couleur occupant le tiers postérieur de chacun d'eux. Tibias bruns parsemés de rougeâtre.

6. — **Chaetosturmia** n. gen.

Ce genre est représenté par une espèce qui a la robustesse et tout d'un *Sturmia* (s.-g. *Blepharipoda* B. B.), dont elle ne diffère, à vrai dire, que par les yeux velus et par les joues couvertes sur à peu près 2 rangs de soies descendues de la région antérieure du front, où elles sont nombreuses et assez serrées. La face est élargie en bas, les grandes vibrisses sont

insérées au-dessus de la bouche sur 2 angles assez convergents; 5 soies, longues et faibles, dressées en avant, remontent sur les arêtes faciales jusqu'au niveau de la terminaison des antennes. Celles-ci, raccourcies et étroites, ont le 2e article presque aussi long que le 3e; le chète a son 2e segment un peu allongé. L'épistome porte une carène peu élevée qui dépasse l'extrémité des antennes. Thorax : dc = 4; st = 2 + 2. Abdomen n'ayant que des soies marginales : 1er segment avec 2 soies grêles, 2e segment avec 2 médianes et le 3e avec une rangée complète de soies fortes; le 4e est hérissé de petites soies serrées tournées en arrière. Griffes des pattes antérieures du ♂ allongées; tibias postérieurs ciliés.

— **C. barbata** n. sp.

Cendré clair. Face testacée, à reflet blanchâtre plus marqué sur l'épistome et les joues; orbites grises; antennes noirâtres, testacées sur le 1er article et à l'union des 2 autres. Palpes obscurs, roux vers l'extrémité. Thorax avec 4 étroites bandes noires; les médianes cessant peu après la suture où l'on ne voit plus que 3 lignes : les 2 latérales et une médiane unique. Les bords latéraux du tergum en arrière de la suture sont largement testacés; le scutellum en entier a la même coloration. Abdomen à fond rougeâtre, surtout sur les côtés, masqué par une épaisse pruinosité à la face dorsale; 1er segment noirâtre, une ligne médio-dorsale et les incisures des segments étroitement noires. Ventre obscur, le 2e segment à fort reflet cendré clair, le 3e d'un noir assez brillant avec une tache noirâtre et mate, densément velue (comme chez *Zygobothria*).

Ailes comme *Sturmia scutellata* R. D. Pattes noires, tibias testacés ainsi que l'extrémité inférieure des fémurs.

Taille : 11 millimètres.

Un seul ♂ rapporté par Sikora et portant l'étiquette suivante de la main du Prof. Brauer : « N. G. ad *Trixomorpha* : Wangen borstig. »

Dans les deux sexes, les ailes sont légèrement grises, jaunies à leur insertion même. Palpes testacés; antennes obscures, étroitement rougeâtres à l'union des 1er et 2e articles.

Soies dorsocentrales : 4; soies sternopleurales : 2 + 2.

Taille : 12-14 millimètres.

7. — **Carcelia evolans** Wied.

Un ♂ de Tamatave.

J'ai vu encore cette espèce de Sierra-Leone et de Natal. Elle ressemble à *C. gnava* Meig. et à *C. bombylans* R. D., mais les pattes sont entièrement noires. Le ♂ a une pruinosité cendré clair parfois légèrement flavescente; le front, qui a aussi cette coloration, est subarrondi en avant, égal à l'épistome ou même plus long; les soies frontales sont espacées, au nombre de 2-3 au-dessous de l'insertion des antennes; le chète antennaire n'est pas épaissi au delà de son tiers basal. Le 2e segment abdominal, qui n'a que 2 soies marginales médianes, est rougeâtre latéralement. Soies sterno-pleurales = 1 + 1.

Il y a dans la collection du Muséum de Vienne quelques individus rapportés de Algoa-bay par le Dr Brauns, qu'on pourrait être tenté de séparer de *C. evolans* Wied. La coloration est entièrement cendrée sur l'abdomen, mais les bandes noires y ont le même aspect; cendré aussi le front, dont la bande frontale est un peu plus large : il est plan, anguleux en avant, de sorte que l'épistome paraît allongé ainsi que les antennes. Ces détails néanmoins ne semblent pas sortir des limites de la variabilité. On voit même sur plusieurs de ces sujets la présence de quelques cils sur les joues au-dessous de la terminaison des soies frontales, cils qui peuvent n'exister que d'un côté. Je ne pense pas qu'il s'agit d'une espèce distincte.

8. — **Sericophoromyia Marshalli** n. sp.

Cette espèce se place à côté de *S. claripilosa* Austen par l'absence de vibrisses développées sur les arètes faciales; elle s'en éloigne par sa forme moins massive, allongée et moins large, à côtés presque parallèles. L'abdomen est d'un testacé orangé, assez brillant et translucide; le segment I est noir dans sa portion la plus antérieure et dans l'excavation, d'où se détache une bande noire médio-dorsale étroite qui traverse le 2e segment et se termine dans une bande transversale de même largeur qui occupe le tiers postérieur du segment III; en général, les segments I et II sont inermes, tandis que le segment III porte une rangée complète de

fortes soies marginales; cependant on voit quelquefois, surtout chez la ♀, une paire de soies marginales médianes au 2e segment. Le 4e segment est rougeatre et hérissé d'une pilosité noire serrée et mêlée vers l'extrémité de soies assez courtes. En outre, une bande de pruinosité blanchâtre, indécise, occupe le bord antérieur des segments II, III et IV, plus large sur le segment III et, chez la ♀, aussi sur le segment IV.

La pubescence des yeux est dense mais assez courte, surtout chez le ♂; ce dernier a de nombreuses soies frontales fortes, peu allongées, tournées en avant. Antennes noiratres, brunes et plus robustes chez la ♀; palpes jaunes. Les orbites sont jaunies, la face est pareille ou blanchatre, la pilosité des joues claire ou obscure. La chevelure rétrocéphalique est d'ordinaire flavescente. Thorax d'un gris jaunissant; scutellum testacé obscur. La chétotaxie est la même que chez les autres *Sericophoromyia,* mais lès soies sont plus courtes et inclinées d'une façon générale; la ciliation des tibias, notamment des tibias postérieurs, est aussi très raccourcie. La longue pilosité laineuse n'existe plus que sur les pleures et sur l'angle antérieur des callosités postalaires; elle a disparu sur le ventre, où elle est remplacée chez la ♀ par de longues soies noires fines et couchées qui bordent les segments au voisinage de la bande médio-ventrale. En somme, *S. Marshalli* est plutôt un *Winthemia* tenant surtout au genre *Sericophoromyia* Austen par les griffes courtes des pattes antérieures du ♂.

Pattes noirâtres, les tibias postérieurs souvent d'un brun rougeatre, les fémurs antérieurs à épaisse pruinosité jaunie sur l'une des faces. Les ailes sont peu longues; chez le ♂, elles sont notablement plus courtes que l'abdomen.

Taille : 12-13 millimètres.

Un ♂ de Tananarive (Lamberton, 1912). — J'ai vu aussi cette espèce de Mozambique; du Gold Coast, Aburi, 1912-1913 (W. H. Patterson), et aussi du Nyasaland, Mt. Mlanje, VIII-1913, où M. S. A. Neave l'a rencontrée en compagnie de *S. claripilosa* Austen.

Dédiée à M. G. A. K. Marshall, de Londres, en témoignage de gratitude pour l'envoi de ses importants matériaux africains.

9. — **Myxactia** nov. gen. *Thryptocratidarum.*

Front large, peu saillant, avec 2 soies orbitaires chez le ♂, qui a, en outre, des griffes non allongées aux pattes de devant. Yeux velus. Arêtes faciales saillantes et garnies d'une rangée de longues vibrisses remontant jusqu'en haut. Antennes longues et larges chez le ♂, couvrant tout l'épistome; le 3e article mesure 6-7 fois la longueur du 2e et son bord antérieur apparaît parfois un peu concave; le chète antennaire a le 2e article court, le 3e long et fin, épaissi seulement vers sa base. La grande vibrisse est située au niveau même du rebord buccal. Scutellum avec 3 paires de longues soies marginales, les apicales croisées. Abdomen avec des soies discales et marginales. 1re cellule postérieure ouverte presque à l'extrémité de l'aile; la 3e nervure avec quelques cils à son origine.

Ce genre donne l'impression du genre *Arrhinomyia* Br.-Berg. (type *A. tragica* Meig.), dont il diffère par les soies croisées de l'extrémité du scutellum et par les yeux villeux.

— **M. inclinata** n. sp. ♂.

Un seul exemplaire rapporté par Sikora et dont la conservation laisse à désirer.

D'un noir un peu brillant ainsi que les orbites, bande frontale large et noirâtre; face obscure, un peu réclinée; joues linéaires et nues; péristome court, mesurant en largeur à peu près le $^1/_6$ de la hauteur d'œil. Antennes et le chète noirs; palpes en massue, testacés. Thorax : dc = 3; st = 1 + 1. Abdomen : segment I inerme; segment II avec 2 soies discales et 2 marginales, courtes et fines; segment III avec 2 discales et 2 marginales, plus fortes et plus longues; segment IV avec 2 rangées complètes de soies plus développées encore, l'une discale, l'autre marginale. Ce ♂ devait avoir un étroit cercle blanchâtre au bord antérieur des 3 derniers segments; on le distingue encore, mais grisâtre et presque effacé.

Pattes noirâtres, tibias en partie testacés. Ailes légèrement brunâtres, avec des nervures épaisses et foncées; le coude de la 4e nervure est en angle ouvert, subarrondi; les nervures transversales, apicale et postérieure, sont droites, la dernière placée un peu en deçà du milieu de l'intervalle qui sépare le coude et la petite

nervure transversale; épine costale nulle. Cuilleron supérieur blanchâtre, l'inférieur rouillé; balanciers à massue obscure.

Taille : 5 millimètres à peine.

Cette espèce ressemble beaucoup à une de nos espèces européennes rangée à tort dans le genre *Bonannia* Rond., à savoir *B. foliacea* Pandellé. Celle-ci a aussi des yeux à villosité éparse et des soies apicales croisées au scutellum. La face est large, non inclinée; les joues moins étroites; les arêtes faciales sont garnies de vibrisses courtes et nombreuses qui vont en décroissant jusqu'à leur mi-hauteur. Les antennes du ♂ sont noires, longues et larges, couvrant tout l'épistome; le bord antérieur du 3ᵉ article est un peu concave; mais, chez la ♀, les antennes sont plus étroites et ne dépassent pas la moitié de l'épistome; le 2ᵉ article est rougeâtre.

Le chète antennaire n'est guère plus long que les antennes du ♂; il est épaissi jusqu'au delà de sa moitié. Palpes grêles, un peu renforcés au bout, noirâtres chez le ♂, testacés chez la ♀.

La 1ʳᵉ cellule postérieure de l'aile est ouverte ou fermée sur la côte; le coude de la 4ᵉ nervure est moins rapproché de l'extrémité de l'aile et, partant, il est plus ouvert et la nervure transversale apicale plus inclinée et plus longue; quant à la nervure transversale postérieure, elle est située un peu au delà du milieu de l'intervalle qui sépare le coude de la petite nervure transversale.

B. foliacea est un véritable Thryptocératide distinct de *Erynnia* R. D. et de *Arrhinomyia* B. B., comme *Myxactia inclinata*. Le ♂ a le front large, 2 soies au vertex, 2 soies ocellaires divergeant en avant, une soie orbitaire sise au-devant d'une forte soie préverticale tournée en dehors; il a des griffes courtes aux tarses antérieurs. La ♀ a 2 soies orbitaires. La chétotaxie est ailleurs la même que chez *Myx. inclinata*; l'abdomen, entièrement noir, a le dernier segment hérissé de soies fines; les segments II et III ont, chez le ♂ seulement, une paire de petites soies marginales et quelques discales irrégulières.

Faute de connaître la ♀ de *Myx. inclinata* et de savoir si elle a les antennes raccourcies, nous laissons provisoirement l'espèce *foliacea* Pand. dans le genre *Myxactia*, quoique cela paraisse peu

probable à cause de la conformation différente de la face et des ailes (sous-genre **Synactia** nov. subgen.!).

10. — **Heteropterina biseta** n. sp. ♂ ♀.

Deux ♂ et une ♀ rapportés par Sikora.

Les joues ont une rangée assez régulière de petits cils devenant un peu plus longs en bas et l'on prendrait volontiers cette espèce pour *H. multipunctata* Rond., tant elle lui ressemble. Mais les tibias et les genoux sont testacés, coloration qui s'étend sous les fémurs chez la ♀; à la partie supérieure des mésopleures, c'est-à-dire au-dessous de la fossette notopleurale, il y a 2 petites soies l'une derrière l'autre chez les 3 individus (chez *H. heteroneura* Meig., il n'y en a qu'une; chez *H. multipunctata* Rond., il y a un faisceau de 4-6).

11. — **Bucentes abbreviata** n. sp.

Deux ♀ (Sikora).

Pareille à *B. cristata* F. et à *B. oculata* Pand. comme aspect et comme coloration, aussi par l'absence de soies marginales médianes sur le 1er segment abdominal et par la présence de 4 soies marginales au 2e segment, à savoir 2 médianes et 2 latérales. Elle diffère de l'une et de l'autre : 1° par les yeux atteignant juste la ligne qui réunirait les 2 grandes vibrisses, comme chez *B. geniculata* Deg. (les yeux restent au-dessus chez *B. cristata* F., descendent manifestement au-dessous chez *B. oculata*); 2° par le front court et large : la bande frontale n'est pas plus longue que le champ ocellaire.

Je possède un ♂ du Sud africain; il a les antennes longues et larges de *B. cristata* ♂. Chez la ♀, elles sont ordinaires.

12. — **Pododexia arachna** B. B. (sec. typ.).

Cette espèce paraît commune dans l'île. Elle est remarquable par : 1° la brièveté des antennes; le 3e article à extrémité inférieure arrondie, tout au plus égal au 2e article, qui est renflé et saillant en capuchon; 2° la fosse antennaire assez profonde, se continuant

progressivement dans un long canal facial étroit; une crête médiane modérément saillante partage la loge des antennes et parcourt le canal en s'y affaissant aussitôt; les lèvres de ce dernier portent, vers leur partie supérieure, une paire de vibrisses peu fortes, continuées en dessous par une rangée de soies presque pareilles et croisées plus ou moins. Le front étant très saillant, ce long épistome est récliné; à son extrémité inférieure s'ouvre une bouche amoindrie, avec une trompe et des palpes très courts. Les soies du front, du thorax et de l'abdomen sont de longueur réduite; on compte 3 paires de soies marginales au scutellum, la paire apicale, de même force que les autres, est à peu près parallèle ou tendant à se croiser au bout seulement. L'aile longue, la forme rétrécie des pattes au voisinage des genoux, les griffes courtes chez le ♂; tous ces caractères, de même que ceux que nous avons déjà énumérés, démontrent que nous sommes ici en présence d'une forme d'*Oestridae dubiosae* B. B., de la section des *Macronychiidae* B. B. — Ces formes, pour lesquelles nous proposons le nom plus précis et plus explicite de « *Tachino-Oestridae* », augmentent avec nos connaissances sur la faune exotique, et il semble bien qu'un grand nombre de sections parmi les *Tachinidae* en offriront des représentants. Sous quelle influence est apparue cette modalité, nous ne le savons pas.

13. — **Eupododexia** n. gen.

Ce genre nouveau nous ramène vers les « *Tachinidae genuinae* », si l'on peut s'exprimer ainsi : c'est le genre précédent, chez lequel les caractères des *Tachino-Oestridae* se sont atténués, constituant en réalité une forme intermédiaire qui rappelle tout à fait le genre *Homotrixa* Villen. (1). En même temps que les modifications du côté de la face, les soies du corps ont repris du développement et de la régularité.

L'œil, petit chez *Pododexia,* est plus développé ici et le péristome ne mesure plus en largeur qu'une 1/2 hauteur d'œil; l'épistome est devenu moins long que le front et son inclinaison est moindre.

---

(1) J. Villeneuve, Sur quatre formes nouvelles se rapportant aux *Oestridae dubiosae* B. B. (in *Annales Musei Nationalis Hungarici*).

La fosse antennaire n'est plus évasée; les bourrelets qui la limitent de chaque côté sont parallèles et s'arrêtent sans converger au point d'insertion de la paire de grandes vibrisses croisées, peu au-dessus de la bouche. Au-dessous des vibrisses, les bourrelets sont continués chacun par une mince crête garnie d'assez longues soies, qui vont rejoindre celles du péristome. Entre ces crêtes n'existe plus qu'un court canal facial, à peu près aussi large que long.

Les antennes sont un peu allongées; elles atteignent ou dépassent un peu la moitié de leur loge. Comme chez *Homotrixa*, si on les regarde latéralement, le 3e article paraît assez long à cause de la profonde échancrure du 2e article, qui est toujours saillant en capuchon en avant et en dedans; mais, vu par en avant, le 3e article paraît alors à peine plus long que le 2e. Le chète est moyennement plumeux.

Ouverture buccale normale; pipette saillante et palpes ordinaires.

Le reste comme chez *Pododexia* B. B. : ailes et pattes pareilles.

Thorax : soies acrosticales restreintes à une ou deux paires préscutellaires; soies dorsocentrales = 3 + 4; soies sternopleurales = 2 + 1 (chez *Pododexia*, 1 + 1).

Soies du scutellum comme *Pododexia*. Abdomen avec ou sans soies discales.

Vertex avec une longue paire de soies; soies ocellaires et frontales inclinées en avant.

— **E. festiva** n. sp. ♂.

Deux ♂ de Andrangoloaka (Sikora).

Face saillante, jaunâtre, revêtue d'un enduit blanchâtre terne, sauf sur les orbites et les joues, qui présentent un reflet crayeux; bande frontale d'un brun ferrugineux. Antennes testacées; le 3e article étroit et rembruni; chète court, obscur. Palpes jaunes, cylindriques, un peu plus courts que l'ouverture buccale; pipette allongée et plus ou moins verticale. Thorax étroitement flavescent au-devant du scutellum, entièrement cendré blanc ailleurs si on le regarde très obliquement d'avant en arrière; montrant au contraire, vu d'arrière, 3 larges bandes noirâtres séparées par 2 fins traits blancs; un trait pareil, transversal, occupe la suture. Pleures cendré blanc, excepté tout en avant et sur les épaules, qui, comme les

hanches, sont d'un testacé pâle. Scutellum testacé, noirâtre de chaque côté. Abdomen jaune, allongé et cylindrique; une bande noire médio-dorsale coupe les segments, un trait fin de même couleur les sépare; le segment IV est entièrement noir, glacé de blanc latéralement. Segment I inerme, segments II et III avec 2 longues soies marginales médianes, segment IV avec une rangée complète subapicale. Ventre à villosité jaunâtre, mêlée de très longs poils noirs.

Ailes longues et amples, légèrement jaunies, grisâtres le long des nervures, surtout des nervures transversales apicale et postérieure, qui sont faiblement estompées. Cuillerons rouillés; balanciers testacés. Pattes jaunes, leurs longs tarses noirs.

Chez le ♂, les yeux sont distants, au vertex, d'à peu près un demi-diamètre d'œil.

14. — **E. diaphana** n. sp. ♂.

Un ♂ unique recueilli à Tananarive par Lamberton en 1912.

Plus petit que l'espèce précédente. Tête pareille; palpes atteignant le bord antérieur de la bouche; antennes un peu plus longues aussi, dépassant le milieu de la loge. Vertex n'ayant qu'un tiers d'œil environ. Thorax d'un cendré blanchâtre en avant, flavescent en arrière; 2 lignes noires médianes noyées, en arrière de la suture, dans une zone obscure et 2 bandes latérales d'un noir foncé, bien distinctes. Scutellum comme *E. festiva*. Abdomen cylindrique mais translucide et d'un jaune fauve, marqué de noir pareillement; ventre villeux à poils noirs moins longs. Segment I inerme; segment II avec une paire de soies discales et 2 marginales médianes; segment III avec 2 discales et une rangée marginale complète; segment IV avec deux rangées complètes, l'une discale et l'autre préapicale; au delà de cette dernière, le segment devient d'un brun rougeâtre assez brillant et porte à son extrémité une troisième rangée de soies moins longues et moins robustes.

Ailes grisâtres, à nervures foncées; cuillerons rouillés; balanciers pâles. Pattes testacées; fémurs avec une bande obscure dans la moitié apicale de leur face antérieure; tarses noirs.

Taille : 12 millimètres.

15. — **Stomatorrhina lunata** F.

Nombreux exemplaires. Comme on le sait, Bigot a décrit le ♂ sous le nom de *Stomorhina melanorhina* et la ♀ sous celui de *S. muscoidea*.

16. — **Rhinia nigricornis** Macq. var.

Un ♂ et une ♀ rapportés par Sikora, la dernière de Antananarive.

Antennes et palpes d'un brun ferrugineux obscur, les derniers plus foncés à l'extrémité. Pattes orangé rougeâtre, les tibias noirâtres sauf à la base; les tarses antérieurs entièrement noirs, les autres rembrunis seulement sur les derniers articles. Abdomen d'un jaune orangé : une ligne médio-dorsale, une bande postérieure sombre assez large sur le 3e segment, n'apparaissant nettement que suivant certain jour, existent chez le ♂ tandis que chez la ♀ les segments II et III sont obscurcis par places. Les flancs des premiers segments sont dépourvus de la forte ponctuation noire si accusée sur les individus de *R. apicalis* Wied.; ils n'ont que des poils couchés chez le ♂, qui n'a aussi sur le thorax et le scutellum que des cils courts et inclinés, implantés sur une surface ponctuée rugosule. La bande longitudinale des pleures est d'un orangé vif. L'extrémité de l'aile porte une macule brunâtre.

Rhinia apicalis Wied. ♂ a une pilosité fine, obscure, dressée, assez longue sur le tergum, plus longue sur le scutellum; de même, les côtés du ventre montrent insérée sur les points noirs une abondante pilosité noire raccourcie.

R. Winthemi B. B. type présente, chez le ♂, une pilosité rase au tergum et au scutellum; la ponctuation noire latéro-ventrale est fine avec des poils couchés et courts, ressemblant assez à celle de nos individus de Madagascar. Les pattes sont entièrement orangé rougeâtre, les 3 derniers articles des tarses antérieurs un peu sombres; abdomen et palpes jaune orangé; antennes d'un roux obscur.

Enfin, on trouve (Congo, Natal) des sujets un peu moins robustes que *R. apicalis*, ayant les pattes et l'abdomen pareils et n'ayant au tergum que des cils assez courts et inclinés. Quelques ♀ ont une

coloration uniforme et d'un testacé clair sur l'abdomen et les pattes, sans macule apicale à l'aile : on les a signalées sous le nom de *R. testacea* R. D.

Sur 3 individus ♂ du Cap, dans la collection du Muséum de Vienne, un est déterminé *R. apicalis* (antennes et palpes roux, pilosité du tergum et du scutellum développée); un autre, *R. nigricornis* Macq. (antennes roux obscur, palpes à extrémité noirâtre, thorax mutilé); le 3e porte une étiquette de la main de Lœw : « *Idia coxendix* Lw. » : antennes et palpes roux obscur, 2 derniers segments abdominaux, en dessus et en dessous, noirs ainsi que les pattes en entier, à l'exception des hanches antérieures et des 2 premiers articles des tarses postérieurs, qui sont jaune orangé; pilosité du tergum et du scutellum développée; moitié apicale de chacune des nervures longitudinales de l'aile bordée de brunâtre.

L'impression qui se dégage de ce qui précède, c'est que la coloration des antennes, des palpes, des pattes et de l'abdomen est variable; sans doute en est-il de même de la ponctuation des flancs abdominaux.

La différence dans le développement de la pilosité du tergum et du scutellum chez les ♂ (car elle est toujours rase chez les ♀) est un meilleur caractère. Si elle est reconnue constante, on pourrait considérer comme étant *R. apicalis* Wied. (ou variétés) les ♂ à pilosité longue et dressée, comme étant *R. nigricornis* Macq. (ou variétés), les ♂ à pilosité moins longue et inclinée.

Idia coxendix Lw. est peut-être une espèce distincte. Néanmoins, j'incline à croire que toutes ces soi-disant espèces ne sont que des variétés. Le Profr Brauer avait joint à *I. coxendix* une étiquette : « *nigricornis* Macq. det. B. B. ».

17. — **Idiella Sikorae** n. sp.

Plusieurs ♂ rapportés par Sikora, à qui cette espèce est dédiée.

Aspect de *Rhinia;* la 1re cellule postérieure de l'aile très étroitement ouverte ou fermée sur la côte même. Thorax très convexe, d'un cendré flavescent avec une assez grosse ponctuation noire sur le tergum, les sternopleures et la moitié postérieure des mésopleures, ces 2 dernières régions à longue pilosité d'un jaune paille.

Scutellum ponctué également, à large reflet bleuâtre sur le disque, testacé sur son bord libre. Abdomen court, déprimé, jaune, les incisures plus ou moins brunâtres portant une rangée de points noirs plus marqués qu'ailleurs, un peu allongés, juxtaposés régulièrement et continués sur la face ventrale; une bande noire médiodorsale coupe le segment II et s'avance sur le segment III en s'étalant pour couvrir entièrement le 4e segment. Les 2 premiers segments ont leurs flancs couverts de points noirs qui envahissent toute la surface des 2 autres segments. On remarque que le bord postérieur du segment I porte de longs poils sétiformes du côté dorsal, tout comme chez les ♂ de *Rhinia rugosa* Bigot et *R. tricincta* Bigot.

Ailes vitrées, sans macule apicale brunâtre; cuillerons rouillé pâle; balanciers pâles. Pattes testacées, rembrunies par places sur les fémurs, longuement sur les tibias antérieurs, dont les tarses, peu dilatés, sont noirâtres. Yeux développés et se touchant au milieu du front sur une ligne assez étendue; face cendrée; les joues étroites portent une tache noire en bas; le péristome est marqué d'une macule plus grande, également d'un noir brillant; la portion réfléchie de l'épistome et les angles vibrissigères d'un testacé rougeâtre; antennes et chète d'un roux obscur; palpes jaunes.

Le thorax ne présente aucune linéation; les soies sont piliformes. On distingue 1-2 paires acrosticales au-devant du scutellum, 4 soies dorsocentrales décroissant d'arrière en avant; soies sternopleurales robustes : 1 + 1. Des cils courts et couchés sur le tergum, des poils allongés sur le scutellum sont implantés dans les pores noirs de la surface.

Taille : 6-7 millimètres.

18. — **Chrysomyia marginata** Wied.

Tananarive, ♂ et ♀ (Lamberton).

19. — **Lucilia madagascariensis** Macq.

De nombreux exemplaires dans ma collection, tant de Madagascar que du continent africain. Ils sont identiques à *L. taeniops*

et *L. smaragdosaphira* Bigot, dont j'ai vu les types, et ils répondent parfaitement à la description de Macquart.

Cette espèce a dû être confondue souvent avec *L. sericata* Meig.

20. — **Phumosia bitincta** n. sp., ♂ et ♀.

Un couple de Diego-Suarez.

D'un beau bleu violet métallique, à teinte légèrement purpurine sur le thorax et le scutellum. Face y compris l'épistome, les antennes et les palpes; sternum; pleures en avant et en dessous; le 1er segment de l'abdomen sur presque toute sa face ventrale et les autres segments sur la zone médiane du ventre chez le ♂ seulement, testacés ainsi que les pattes en entier sauf les tarses, qui sont parfois brunâtres. L'hypopygium du ♂ et l'extrémité du dernier segment abdominal, en dessus comme en dessous, dans les deux sexes, présentent également la coloration testacée.

Ailes à faible teinte obscure; le radius nu et la 3e nervure ciliée jusque assez loin de son origine, comme de règle; le coude de la 4e nervure plus ou moins enfoncé en V, à sommet mousse; la nervure transversale apicale fortement cintrée sur la ♀, moins sur le ♂; cuillerons rouillés; balanciers pâles.

Le thorax est poudré d'une mince pruinosité blanchâtre, en avant.

Soies acrosticales : au-devant de la suture, 2 paires; la paire postérieure absente, selon la règle; derrière la suture, une paire préscutellaire précédée d'une autre paire, courte et faible. Soies dorsocentrales : 4; soies stèrnopleurales : 2 + 1.

Les antennes sont sensiblement raccourcies au-dessus des grandes vibrisses; le 3e article mesure 4 fois ou 4 1/2 fois la longueur du 2e. Les yeux du ♂ se touchent suivant une petite ligne, après le milieu du front; ils sont séparés sur la ♀ par un intervalle égal à 1/3 d'œil, occupé par une large bande frontale brun ferrugineux; orbites et joues plutôt étroites, à reflet blanchâtre. La face postérieure de la tête (occiput) est obscure dans ses 2/3 supérieurs, testacée plus bas.

Taille : 9 millimètres.

Cette espèce, d'un bleu violet en dessus, testacée sur la tête, le dessous du corps en partie et l'extrémité de l'abdomen, tient évi-

demment le milieu entre les *Muscidae testaceae* et les *Muscidae caeruleae* de Robineau-Desvoidy.

La limite entre le genre *Phumosia* R. D. et le genre *Lucilia* R. D. n'est pas nettement définie; jusqu'à ce jour, c'était une question de couleur. Or, *Ph. bitincta* constitue, avec 2 autres espèces d'Afrique que nous avons déjà décrites (*Ph. Proserpina* Villen., *Ph. callipyga* Villen.), des formes intermédiaires, et la chétotaxie, d'autre part, reste muette en présence des deux genres en question.

La forme du corps (abdomen court, ramassé, plus large que le thorax, la coloration testacée (partielle ou presque totale), l'aspect du coude de la 4e nervure de l'aile (enfoncé, à sommet mousse ou subarrondi), l'épistome plus court et les grandes vibrisses insérées un peu plus haut, etc., sont les seuls caractères, assez fragiles, qui distinguent *Phumosia*. Les ♂♂ ont souvent quelques courtes soies sur la surface même de l'épistome, au-dessous de la terminaison des antennes : notre ♂ de *Ph. bitincta* porte une pareille soie.

Tandis que les espèces africaines, cérulées, ont 4 soies dorsocentrales, les espèces asiatiques, testacées, n'en ont que 3, comme *Lucilia*. Le genre *Neopollenia* B. B., lui aussi, a tout d'un *Phumosia* asiatique, sauf qu'il n'y a que quelques cils à l'origine de la 3 nervure des ailes. Ces trois genres : *Lucilia* R. D., *Phumosia* R. D. et *Neopollenia* B. B. sont donc, en résumé, très voisins.

21. — **Bogosia Engeli** Karsch.

Un ♂ de Tananarive (Lamberton).

Espèce assez répandue aussi dans l'Afrique tropicale et équatoriale, et paraissant bien être synonyme de *B. Antinorii* Rond. La distinction établie par Karsch nous semble aujourd'hui trop subtile, et ceci expliquerait pourquoi l'on ne retrouve plus l'espèce de Rondani.

22. — **Deuteroclara** n. gen.

Fondé sur un ♂ de Tananarive (Lamberton) ayant la taille et l'allure du genre *Hermyia* R. D., mais peint de noir et de jaune doré comme *Paraclara* Bezzi.

Front très saillant; 3e article des antennes long, étroit d'abord

puis élargi, vers son extrémité, en fer de hache; pas de soies orbitaires, mais une rangée externe de petits cils; palpes épais. Abdomen n'ayant que des soies marginales assez courtes et espacées aux segments III et IV. Ailes avec la 1ᵉ cellule postérieure ouverte peu avant l'extrémité; le coude de la 4ᵉ nervure enfoncé en V et à sommet subarrondi, la nervure transversale apicale à peine cintrée; la petite nervure transversale très rapprochée du bout de l'aile et située à peu près sur une ligne réunissant la terminaison de la 1ʳᵉ nervure et le point de jonction de la 5ᵉ nervure avec la nervure transversale postérieure; cette dernière légèrement flexueuse, couchée et parallèle au bord alaire. Chez ce ♂, les pattes ont des griffes et des pelotes allongées; les fémurs postérieurs sont pourvus de quelques soies courtes, mêlées à la pilosité sur le bord inféro-externe, tandis que du côté inféro-interne il existe de nombreuses soies très longues et très fines sur plusieurs rangées; les tibias correspondants avec une courte villosité égale, en avant.

— **D. regalis** n. sp. ♂.

Front jaune doré, noirâtre au vertex et sur la large bande médiane; face blanche, une grande tache noire sur les joues de chaque côté de l'insertion des antennes, avec, au-dessous, un trait horizontal. Occiput noir marqué au milieu de 2 points blancs et, à droite et à gauche, d'une tache dorée. Tergum noir avec une assez large bordure dorée, interrompue seulement au milieu du bord antérieur; pleures noirs : un point blanc sur les mésopleures et une bande blanche horizontale en dessous. Scutellum et 1ᵉʳ segment abdominal noirs également, les angles postérieurs de ce dernier ainsi que les autres segments d'un doré obscur qui laisse entrevoir, sous certain jour, une faible bande sombre médio-dorsale. Tout à fait latéralement les segments apparaissent ferrugineux, ainsi que l'hypopygium en entier. Ventre brun-noir.

Ailes peintes comme *Clara dimidiata* B. B. et *Paraclara magnifica* Bezzi; cuillerons crème avec une fine bordure orangée; balanciers pâles avec la massue obscure.

Pattes noires; reflet blanc aux hanches, atténué à la face externe des cuisses. Antennes et le chète, palpes, noirs.

Taille : 14 millimètres.

23. — **Besseria fossulata** Bezzi.

Un ♂ de Tananarive (Lamberton).

24. — **Musca domestica** L.

Tananarive : un ♂ (Lamberton).

25. — **Musca humilis** Wied.?

Même localité une ♀ assez mal conservée.

PALÉONTOLOGIE

Sur la découverte de Téléosauriens tertiaires au Congo [1],

PAR

Louis DOLLO,

Membre de l'Académie royale de Belgique,
à Bruxelles (Musée).

1. Introduction. — 1. — En 1912, j'ai eu le plaisir de signaler à l'Académie les premiers restes de *Reptiles fossiles* recueillis au *Congo* [2].

Depuis lors, des matériaux beaucoup plus importants du même groupe ont été ramenés en Belgique, et c'est de ceux-ci que je désire entretenir la Classe des Sciences aujourd'hui, dans cette communication préliminaire.

2. — Voici, d'abord, comment ils furent obtenus.

L'intérêt des résultats fournis par l'étude d'anciens documents occasionnels sur la *Faune paléocène de Landana* [3] engagea

---

[1] Communication faite à la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, dans sa séance du mois de juillet 1914.

[2] L. Dollo. *Sur les premiers restes de Tortues fossiles recueillis au Congo* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique : Classe des Sciences. 1912, p. 8).

[3] L. Dollo. *Podocnemis congolensis, Tortue fluviatile nouvelle du Montien (Paléocène inférieur) du Congo, et l'Évolution des Chéloniens fluviatiles* (Annales du Musée du Congo belge. 1913. Vol. I, p. 47).

— M. Leriche. *Les Poissons paléocènes de Landana (Congo)* (Annales du Musée du Congo belge. 1913. Vol. I, p. 67).

— E. Vincent. *Contribution à la Paléontologie des Falaises de Landana (Bas-Congo) : Mollusques* (Annales du Musée du Congo belge. 1913. Vol. I, p. 1).

M. le Docteur H. Schouteden, Attaché au Musée du Congo belge, à Tervueren, près de Bruxelles, à faire entreprendre une Exploration méthodique de la Falaise de Landana, dans l'Enclave de Cabinda, dès que les circonstances le permettraient.

Ce qui arriva bientôt. M. le Docteur J. Bequaert, de Bruges, ayant été chargé d'une Mission botanique au Congo, M. Schouteden lui procura les moyens de se rendre à Landana, afin d'y examiner le gisement et d'y récolter de nouvelles collections de fossiles pour le Musée de Tervueren.

Comme M. Bequaert s'était occupé antérieurement de Géologie, dans la métropole, il était, par conséquent, préparé aussi à cette seconde Mission.

Et, ainsi qu'on va le voir, l'opération réussit au delà de toute espérance : il y a donc lieu de féliciter vivement M. Schouteden de son initiative et M. Bequaert du succès de ses recherches.

3. — Outre la *Stratigraphie*, dont les éléments, relevés sur place par M. Bequaert, seront publiés par lui, à son retour, le naturaliste brugeois a réuni de nombreux *Fossiles*, qui sont déjà parvenus au Musée de Tervueren.

4. — Ces fossiles consistent en ossements de *Reptiles*, dents de *Poissons* et coquilles de *Mollusques*.

Ils ont été distribués aussitôt aux mêmes paléontologistes que jadis, pour préparation, détermination et description.

5. — Les *Reptiles* comprennent des *Crocodiliens* et des *Chéloniens*.

6. — Je ne parlerai, dans cette note, que des *Crocodiliens*.

Il s'agit, en réalité, d'un *squelette*, presque complet (ou, du moins, représenté dans toutes ses parties essentielles : crâne et mandibule, colonne vertébrale, ceinture scapulaire et membres antérieurs, ceinture pelvienne et membres postérieurs, armure dermique), dont toutes les pièces proviennent d'un seul individu.

Ces pièces sont accompagnées de dents de Poissons et de coquilles de Mollusques, qui étaient renfermées dans les blocs mêmes contenant les ossements, et d'où nous les avons extraites, lors du dégagement, dans les Ateliers du Musée de Bruxelles : elles fixeront, d'une manière indiscutable, l'*âge géologique* de notre Crocodilien.

Celui-ci est un *Téléosaurien* de $3^{m}50$ de long, et dont on appréciera tout à l'heure le haut intérêt *morphologique* et *biostratigraphique*.

7. — La présente communication préliminaire a pour but de réserver au Musée de Tervueren la *priorité* et le *type* de cette importante *forme nouvelle*, en attendant l'impression de mon mémoire définitif, qui ne pourra avoir lieu qu'après le retour de M. Bequaert.

8. — Le *genre* et l'*espèce* étant inédits, je donnerai à notre Crocodilien le nom de *Congosaurus Bequaerti*, pour rappeler, à la fois, son origine géographique et le vaillant explorateur qui l'a mis au jour.

J'ajouterai encore que j'ai été heureux de pouvoir associer à cette remarquable découverte paléontologique le nom de l'œuvre géniale de notre grand Roi, Léopold II, auquel le Musée de Bruxelles doit également beaucoup.

2. Localité. — Les ossements du *Congosaurus Bequaerti* ont été recueillis, en un même endroit, à *Landana*, dans l'Enclave de Cabinda.

3. Gisement. — 1. — En ce qui concerne la *Stratigraphie*, tous les ossements de notre Crocodilien ont été extraits de la *couche n° 8* de la coupe relevée par M. Bequaert.

Mais il faudra attendre le retour de ce naturaliste pour repérer exactement ladite couche par rapport aux autres terrains rencontrés.

2. — Pour le moment, M. M. Leriche, Professeur de Géologie à l'Université de Bruxelles, qui a examiné les restes de *Poissons* contenus dans les blocs mêmes dont proviennent les ossements de notre Crocodilien, y a reconnu, notamment, les formes suivantes :

1. *Odontaspis macrota*, L. Agassiz, prémutation *striata*, T. C. Winkler,
2. *Lamna appendiculata*, L. Agassiz.

Il en conclut que le gisement appartient au *Montien* (Paléocène inférieur) [1].

---

[1] M. Leriche, *Les Poissons paléocènes de Landana*, etc., p. 80.
« L'association de l'espèce essentiellement crétacée, *Lamna appendiculata*, et de la forme

Des dents de :

3. *Myliobatis*, sp.

viennent confirmer l'âge tertiaire du dépôt.

3. — D'autre part, M. E. Vincent, Docteur en Sciences naturelles, à Bruxelles, n'a pu encore déterminer les *Mollusques* qui accompagnaient notre Crocodilien, mais il a cru, cependant, y retrouver le genre *Thersitea*, cantonné dans l'*Éocène inférieur* de l'Afrique [1].

En outre, il n'a observé aucune espèce crétacée parmi les coquilles de nos blocs.

4. — Il résulte de ce qui précède que le gisement du *Congosaurus Bequaerti* est incontestablement *tertiaire*.

Comme les ossements de ce Reptile ne sont nullement remaniés, — et comme, au surplus, ils ne sont associés à aucun fossile secondaire remanié, — il est également certain que notre Crocodilien a vécu à l'Époque tertiaire.

4. Détermination. — 1. — J'adopterai, ici, la *Classification des Crocodiliens* de l'illustre Huxley [2] :

1. Parasuchiens,
2. Mésosuchiens,
3. Eusuchiens.

2. — Le *Congosaurus*, par les caractères ci-après :

1. Vertèbres amphicœles,
2. Narines confluentes et terminales,
3. Crâne diplopalatin,

appartient, sans conteste, aux *Mésosuchiens*.

---

paléocène, *Odontaspis macrota*, prémut. *striata*, n'est connue que dans le Montien; elle existe dans le Montien du Bassin de Paris, comme dans celui du Hainaut.

» L'existence d'une pareille association, dans les couches inférieures de la falaise de Landana, suffit pour conclure à l'âge montien de ces couches. »

[1] Tunisie, Algérie, Maroc, Sénégal, Congo.

[2] T. H. Huxley. *On Stagonolepis Robertsoni, and on the Evolution of the Crocodilia* (Quarterly Journal of the Geological Society of London. 1875. Vol. XXXI, p. 427).

3. — Les *Mésosuchiens* comprennent deux *Groupes éthologiques :*

1. Longirostres,
2. Brévirostres.

4. — Les *Mésosuchiens longirostres* ont été divisés en trois familles :

1. *Teleosauridæ*,
2. *Metriorhynchidæ*,
3. *Pholidosauridæ*.

5. — Les *Mésosuchiens brévirostres,* de leur côté, doivent être scindés en quatre familles :

1. *Goniopholidæ*,
2. *Atoposauridæ*,
3. *Bernissartidæ*,
4. *Notosuchidæ*.

6. — Le *Congosaurus* est un *Mésosuchien longirostre.*
Mais, d'après la nature de son *Armure dermique :*

1. Quatre rangées longitudinales de plaques dorsales;
2. Plaques ventrales quadrangulaires et imbriquées;

il ne peut rentrer dans aucune des familles connues.
Je le considère donc comme le type d'une famille nouvelle :

4. *Congosauridæ*.

5. Rapports et différences. — 1. — Il est particulièrement intéressant de comparer le *Congosaurus,* Dollo, 1914, à trois autres Crocodiliens :

1. *Dyrosaurus*, Pomel, 1894.
2. *Thoracosaurus*, Leidy, 1852.
3. *Bernissartia*, Dollo, 1883.

2. — Nous commencerons par le *Dyrosaurus* des *Phosphates de Tunisie* [1].

---

[1] A. Thevenin. *Le Dyrosaurus des Phosphates de Tunisie* (Annales de Paléontologie. 1911. Vol. VI, p. 95).

Ce *Mésosuchien longirostre* se sépare nettement du Congosaure par :

1. L'absence d'*armure dermique*.
2. Le *museau* plus allongé ($^3/_4$ du crâne, au lieu de $^3/_5$).
3. Les *nasaux* entrant dans le contour des narines (au lieu d'en être isolés par une longueur égale à $^1/_7$ du museau).
4. La *symphyse mandibulaire* plus étendue ($^2/_3$ du crâne, au lieu de $^4/_7$).
5. La *suture palato-maxillaire* tronquée et dentelée en avant (au lieu de former un angle aigu complet à limites rectilignes).
6. Les *crocs prémaxillaires* les plus antérieurs, qui sont les plus puissants (au lieu d'être les plus faibles).
7. Les *neurapophyses* lâchement unies aux centres vertébraux (au lieu d'y être solidement attachées, la suture neurocentrale disparaissant même, chez le Congosaure, à partir de la 7e caudale).

3. — Passons au *Thoracosaurus* du *Montien de la Champagne* (1).

Cet *Eusuchien longirostre* est caractérisé par :

1. La présence d'une *armure dermique*.
2. Un *crâne* de 0^m65 environ.
3. Un *museau* légèrement plus allongé que celui du Congosaure ($^2/_3$ du crâne, au lieu de $^3/_5$), et, en outre, spatuliforme.
4. Les *nasaux* isolés des narines par une longueur de plus de $^1/_4$ du museau (au lieu de $^1/_7$), et seulement en contact avec les prémaxillaires (au lieu d'être pincés dans la suture interprémaxillaire).
5. La *suture palato-maxillaire* avec un ressaut en fer de pertuisane (au lieu de dessiner simplement un angle aigu à sommet antérieur).
6. Les *crocs prémaxillaires* les plus antérieurs, qui sont les plus puissants (au lieu d'être les plus faibles).

Ainsi, avec une taille et une longueur de museau sensiblement les mêmes, — le Thoracosaure (d'ailleurs Eusuchien, et non Méso-

---

(1) P. Gervais. *Zoologie et Paléontologie françaises*. Paris, 1859; p. 447.
— E. Koken. *Thoracosaurus macrorhynchus aus der Tuffkreide von Maastricht* (Zeitschrift der deutschen geologischen Gesellschaft. 1888. Vol. XL, p. 754).

suchien) est un autre Longirostre que le Congosaure, — par sa spatule, ses nasaux, sa suture palato-maxillaire et ses crocs prémaxillaires.

Il nous représente un développement indépendant : c'est un cas de Convergence.

4. — Nous arrivons au *Bernissartia* du *Wealdien du Hainaut* (1).

Ce *Mésosuchien brévirostre* se fait remarquer par la nature de son :

Armure dermique :

1. Quatre rangées longitudinales de plaques dorsales ;
2. Plaques ventrales quadrangulaires et imbriquées.

En raison de cette Armure dermique, si spéciale pour un Crocodilien du sous-ordre dont il s'agit :

1. *Bernissartia*, parmi les *Mésosuchiens brévirostres*, est l'équivalent de :
2. *Congosaurus*, parmi les *Mésosuchiens longirostres*.

6. Dimensions. — Comme nous l'avons dit plus haut, le *Congosaurus* mesurait *3,50 mètres de long*.

Voici, d'ailleurs, les dimensions de quelques parties caractéristiques :

1. Longueur du crâne	710mm
2. Longueur du museau (au-devant des orbites).	423
3. Largeur du museau (au-devant des orbites) .	93
4. Longueur de la mandibule.	848
5. Longueur de la symphyse mandibulaire . .	388
6. Longueur de l'humérus.	292
7. Longueur du fémur	304

7. Biostratigraphie. — 1. — Le *Congosaurus*, étant en place dans le *Montien* (Paléocène inférieur) de Landana, et appartenant

(1) L. Dollo. *Première note sur les Crocodiliens de Bernissart* (Bulletin du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. 1883. Vol. II, p. 309).

aux *Mésosuchiens,* — nous avons, ici, le cas d'un type de *Crocodilien secondaire* persistant à l'*Époque tertiaire.*

En d'autres termes, le *Congosaurus,* au point de vue des idées courantes, constitue un véritable *anachronisme géologique.*

2. — Ce n'est pas la première fois qu'on signale des *Téléosauriens tertiaires* en Afrique.

M. A. Thevenin, Maître de Conférences à la Sorbonne, a déjà fait connaître le *Dyrosaurus* des Phosphates de Tunisie comme provenant de l'*Éocène inférieur* (1).

Cependant, la position stratigraphique de ce Crocodilien a été, et est encore, discutée (2).

3. — Grâce au *Congosaurus,* l'hésitation n'est plus possible : les *Mésosuchiens* ont, certainement, continué à vivre, sur le Continent africain, au début de l'*Époque néozoïque.*

En effet, nous avons reçu les ossements de ce Reptile encore engagés dans des blocs de la *gangue naturelle,* d'où nous les avons retirés nous-mêmes.

Ils ne portaient aucune trace de *remaniement,* et la conservation parfaite de pièces particulièrement délicates, qui sont absolument intactes, montre que le Congosaure est bien contemporain du dépôt qui le contenait.

Enfin, les blocs mêmes renfermant les ossements ont livré des *fossiles caractéristiques,* Poissons et Mollusques, qui ne laissent aucun doute sur l'âge tertiaire du terrain.

Cette fois, la *démonstration* est faite.

4. — L'existence de *Dinosauriens tertiaires* est une tout autre question, du moins pour le moment.

Car elle dépend du point de savoir s'il faut placer la *Formation de Laramie,* ou les *Ceratops Beds,* à la fin du Secondaire ou au commencement du Tertiaire.

---

(1) A. Thevenin. *Sur la persistance d'un type de Reptile secondaire au début du Tertiaire* (Compte rendu sommaire des séances de la Société géologique de France. 1911; pp. 136 et 166).

(2) F. Nopcsa. *Remarques au sujet de la note de M. Thevenin sur le Dyrosaurus* (Compte rendu sommaire des séances de la Société géologique de France. 1911; p. 162).

Lors d'une récente visite au Musée de Bruxelles, l'auteur m'a déclaré maintenir son interprétation.

Problème qui reçoit une solution différente de la part des paléozoologistes et des paléobotanistes ([1]).

Ce qui se comprend, puisque les Époques :

1. Néozoïque,
2. Mésozoïque,
3. Paléozoïque,

ne correspondent pas exactement aux Époques :

1. Néophytique,
2. Mésophytique,
3. Paléophytique,

les Végétaux étant toujours en avance sur les Animaux dans leur Évolution ([2]).

A cause de quoi on trouve des associations contemporaines de Végétaux à facies tertiaire et d'Animaux de type secondaire.

5. — Naturellement, quand nous parlons de *Téléosauriens tertiaires,* ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Avec les meilleures autorités géologiques, nous mettons le *Danien* au sommet du *Secondaire.*

Et le *Montien* à la base du *Tertiaire* ([3]).

Le *Congosaurus* est donc bien *tertiaire*, sans ambiguïté possible.

6. — D'ailleurs, on ne voit pas pourquoi, puisque :

1. Les *Eusuchiens,* qui ont disparu de l'*Europe* depuis le *Pliocène*, se sont conservés en *Afrique* jusqu'à l'*Holocène,*
2. Les *Mésosuchiens,* qui ont disparu de l'*Europe* depuis le *Crétacé,* n'auraient pu se conserver en *Afrique* jusqu'au *Paléocène.*

([1]) H. F. Osborn. *The Age of Mammals.* New-York, 1910; p. 100.

— F. H. Knowlton. *The Stratigraphic Relations and Palæontology of the « Hell Creek Beds », « Ceratops Beds » and Equivalents, and their Reference to the Fort Union Formation* (Proceedings of the Washington Academy of Sciences. 1909. Vol. XI, p. 179).

([2]) W. Gothan. *Ueber eine wenig bekannte Fundamentaltatsache der Palaeobotanik* (Zeitschrift der deutschen geologischen Gesellschaft. 1912. Vol. LXIV, p. 262).

([3]) E. Haug. *Traité de Géologie.* Paris, 1908-1911. Vol. II, pp. 1170 et 1418.

L'Afrique aurait, simplement, une tendance à garder ses Crocodiliens plus longtemps que l'Europe.

Pour quelle raison? Probablement pour des causes diverses dans les différents cas : Climat plus favorable, ou moindre Concurrence vitale (prolongation de l'existence des Mésosuchiens par l'apparition plus tardive des Eusuchiens?).

7. — Au surplus, nous ne pouvons considérer la *fin* de l'*Époque mésozoïque* comme une catastrophe.

La continuité de la Vie d'une époque géologique à la suivante ne saurait plus être mise en doute aujourd'hui.

Les changements profonds qui ont conduit à la création de l'Époque néozoïque ont donc dû consister, notamment, en des *Extinctions*, non simultanées, mais *successives*, peut-être ramassées en un temps géologiquement assez court.

C'est ainsi que, en *Belgique*, par exemple :

1. Les *Ichthyosauriens*, d'abord, *manquent* dans le *Sénonien inférieur*, alors que les Plésiosauriens, les Mosasauriens et les Dinosauriens persistent.

Puis :

2. Les *Plésiosauriens*, ensuite, *manquent* dans le *Maestrichtien*, alors que les Mosasauriens et les Dinosauriens résistent encore [1].

Enfin, en *Danemark* :

3. Les *Mosasauriens* et les *Dinosauriens*, à leur tour, *manquent* dans le *Danien* [2].

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'un groupe de Reptiles secondaires ait pu déborder sur l'Époque tertiaire, et qu'il y ait des *Téléosauriens tertiaires* au *Congo*.

---

[1] L. Dollo. *The Fossil Vertebrates of Belgium* (Annals of the New York Academy of Sciences. 1909. Vol. XIX, p. 105).

[2] N. V. Ussing. *Dänemark* G. Steinmann und O. Wilckens. *Handbuch der regionalen Geologie*. Heidelberg, 1910. Vol. I, 2, p. 131.

8. — Un dernier mot : il y a des *Eusuchiens mésozoïques,* pourquoi n'y aurait-il pas de *Mésosuchiens néozoïques?*

8. Description. — La description détaillée du *Congosaurus Bequaerti,* avec les illustrations et les commentaires nécessaires, paraîtra, ultérieurement, dans les *Annales du Musée du Congo belge,* — en même temps que les travaux de MM. Leriche et Vincent sur les Faunes ichthyologique et conchyliologique recueillies lors de la nouvelle Exploration du gisement de Landana, — dans les mêmes conditions que les *Matériaux pour la Paléontologie du Bas- et du Moyen-Congo* déjà publiés.

Une Introduction stratigraphique de M. Bequaert accompagnera ces trois mémoires.

MISSION STAPPERS AU TANGANYKA-MOERO

HYDATICUS STAPPERSI NOV. SPEC.

(DYTISCIDAE)

PAR

R. PESCHET

Hydaticus Stappersi nov. sp.

Forme largement ovale, courte; corps épais, très convexe, presque gibbeux.

Tête noire, largement flave en avant; pronotum court, noir, largement bordé de jaune latéralement, bordure atteignant les angles antérieurs, séparée des angles postérieurs par un liséré de la couleur foncière; scutellum et élytres noirs, ceux-ci ornés de deux bandes longitudinales latérales et d'une tache antéapicale jaunes; bande externe assez large à la base, subhumérale dans son premier tiers, puis infléchie en dedans, et progressivement rétrécie jusqu'au delà du milieu de la longueur totale de l'élytre; bande interne plus étroite, parallèle à la suture, limitée extérieurement par la ligne discale externe ponctuée, et s'amincissant graduellement pour se terminer un peu avant le milieu de l'élytre; tache antéapicale petite, subtriangulaire.

Réticulation très fine, assez confuse, mêlée de points rares, plus nombreux sur le pronotum. Série discale interne des élytres bien marquée, surtout dans les deux premiers tiers de sa longueur, l'externe obsolète, irrégulière, interrompue.

Dessous brun ferrugineux, très finement réticulé, presque imponctué; pattes antérieures et intermédiaires ferrugineux clair, les postérieures rem-

brunies; base des épipleures et de l'apophyse prosternale et bords latéraux du prosternum largement marqués de roux. Antennes et palpes roux.

♀ : Prothorax sans corrugations latérales.

♂ : Inconnu.

Longueur : 16 millimètres; largeur : 9 millimètres.

Type : 1 individu ♀, in Collect. Musée du Congo belge.

Habitat : Congo belge : Tanganyka-Moero (Dr Stappers).

Cette espèce appartient au groupe des *Hydaticus madagascariensis* Aubé, *vitticolis* Rég. et *bivittatus* Casteln. Outre son système de coloration, elle en diffère essentiellement par sa forme bien plus courte, plus dilatée, très épaisse et fortement convexe, rappelant, peut-être avec plus d'exagération encore, celle de l'*Hydaticus Bowringi* Clark, d'Asie.

LES

PHEIDOLE DU GROUPE *MEGACEPHALA*

(FORMICIDAE)

PAR

C. EMERY

Je me suis proposé, en entreprenant cette étude, de reviser en partie les espèces du genre *Pheidole*, qui forment un groupe naturel autour de l'espèce cosmopolite, *Ph. megacephala* F.

En faisant ce travail, je me suis bientôt aperçu de la nécessité d'une étude préliminaire des variations de la forme de la tête des soldats, selon la taille des exemplaires. Cette caste paraît, quand on n'y regarde pas de près, assez constante dans la forme du corps, excepté dans un petit nombre d'espèces chez lesquelles on a reconnu tous les passages de la caste des ouvrières proprement dites à celle des soldats. Mais la caste des soldats n'est pas aussi immuable qu'il ne semble, du moins dans beaucoup d'espèces; il n'y a pas, en général, un passage graduel de formes d'une caste à l'autre, mais les membres de la caste des soldats sont différents de grandeur et surtout la forme de la tête s'en ressent. La taille des soldats, et par conséquent la forme de leur tête, varie selon les fourmilières et peut-être selon les localités, plus ou moins favorables au développement des soldats, sans qu'il y a lieu de distinguer *utilement* dans l'espèce des races ou des variétés, du moins à mon avis.

Il y a au moins quarante ans de cela, je découvris à Portici, sous une pierre, une fourmilière naissante de *Ph. pallidula*, composée d'une reine, d'un ou deux soldats et d'un petit nombre d'ouvrières. Je conserve encore dans ma collection une brochette qui comprend un soldat, le plus petit que j'aie vu. Les ouvrières étaient aussi fort petites.

La tête du dit soldat, comparée avec un soldat petit, mais normal, de la même localité, montre les différences principales suivantes :

a) Le bord antérieur beaucoup plus étroit que le bord postérieur ;

b) L'encoche occipitale beaucoup moins profonde ;

c) Les yeux placés relativement plus en arrière ;

d) Le scape relativement plus long.

Les trois dernières différences se remarquent aussi, si l'on compare un petit soldat avec un plus grand.

Ceci montre que la tête du soldat se développe par l'accroissement successif de la partie occipitale, d'abord en largeur, ensuite en longueur, les lobes occipitaux devenant saillants. Cet accroissement occipital a pour effet de donner place aux énormes muscles des mandibules pour se développer, d'abord en leur accordant une ample surface d'insertion, ensuite une plus grande longueur de fibre. Les mandibules suivent en retard l'évolution de leurs muscles; l'accroissement des mandibules détermine l'élargissement de la tête au bord antérieur (fig. 1).

Le soldat de la *Ph. capensis* est bien plus multiforme que celui de *pallidula :* il y a, paraît-il, du moins chez une forme de cette espèce, des transitions insensibles et normales entre l'ouvrière et le soldat, comme on verra par la suite. Les mêmes lois de développement de la tête gouvernent cette espèce, comme toutes les formes du groupe (fig. 9, I-IV).

J'ai artificiellement composé une série de têtes avec des exemplaires de *Ph. megacephala punctulata,* allant de l'ouvrière au plus grand soldat. Cette série simule parfaitement une transition normale, comme on en trouve chez certaines espèces, sur lesquelles M. Forel a fondé le sous-genre qu'il a nommé *Allopheidole*. Seulement, chez la *Ph. megacephala punctulata,* les individus inter-

médiaires entre l'ouvrière et le soldat sont extrêmement rares (fig. 6, *a*).

La tête de l'ouvrière est de même sujette à varier de longueur et surtout de largeur; chez *Ph. megacephala* et d'autres, le bord occipital n'est droit que sur une petite portion de son étendue, et cette portion est particulièrement variable; le rebord relevé du trou occipital n'est ordinairement bien visible, c'est-à-dire saillant, que chez les petits exemplaires, lorsqu'on regarde la tête par en haut; chez les grandes ouvrières de la même forme, où le bord postérieur de la tête est rectiligne sur une plus grande étendue, ce rebord n'est pas apparent.

Les Fourmis sont sujettes à varier par des causes connues ou inconnues, qui affectent toute la population d'une fourmilière. C'est ce que je voudrais appeler « variété de fourmilière » (le terme n'est pas nouveau, mais je ne sais qui l'a employé pour la première fois). Ces variétés méritent-elles d'être baptisées d'un nom latin, indélébile dans la nomenclature zoologique? Je pose la question en général, sans la résoudre.

Cependant, en particulier, il y a des causes, occasionnant des variétés de fourmilières, qui sont transitoires et dépendent, par exemple, du stade de développement de la société des Fourmis; en conséquence, je pense que ces dernières variétés ne devraient pas être nommées : par exemple, dans une fourmilière naissante, l'on ne rencontrera que de petites ouvrières, et ces ouvrières offriront des caractères particuliers; elles auront surtout la tête petite et étroite et le corselet étriqué.

Quand il s'agit de Fourmis dimorphes, comme les *Pheidole*, les choses se compliquent. La fourmilière naissante de *Ph. pallidula* décrite plus haut en donne un exemple; non seulement les ouvrières étaient petites, mais les soldats aussi. Si ces Fourmis avaient été collectées dans un pays lointain et mal connu, elles eussent fort risqué d'être décrites comme variété, sous-espèce ou même comme espèce nouvelle.

Eh bien, je ne puis me défendre de soupçonner que certaines variétés ou sous-espèces de *Pheidole*, qui ont pour caractères distinctifs la petite taille des ouvrières et des soldats et la faible

échancrure occipitale de la tête de ceux-ci, ne soient établies sur des individus de fourmilières naissantes ou cachectiques. Par exemple, dans le groupe qui m'occupe, *Ph. punctulata gietleni* For., sur une fourmilière naissante ou mal nourrie de *Ph. picata* For. (fig. 8). De même des formes extraordinairement grandes de soldats dues à des conditions favorables de nutrition, comme *Ph. capensis* var. *dregei* Emery, *Ph. pallidula* var. *tristis* For. Je regarderai ces formes comme de simples variétés, en attendant que des observations ultérieures aient démontré la vérité de mes suppositions.

Dans la phase actuelle de l'entomologie, et de la zoologie en général, qui tend à distinguer les formes plus que de raison, il est prudent de faire ses réserves, tout en préparant les matériaux pour la synthèse qui aura lieu sans doute dans l'avenir. Pour le moment, on ne saurait mettre un nom de variété en synonymie, sans s'attirer le reproche de confusionnaire.

Ph. pallidula Nyl., 1849 (*Myrmica*).

Myrmica megacephala Losana, 1834 (nec. F.).
Myrmica subdentata Mayr, 1852.

Var. *Emeryi* Krausse, 1912, Intern. Ent. Zeitschr. Guben, vol. 6, p. 169, ♃ ☿.

Var. *tristis* For., 1905, Ann. Soc. Ent. Belg., vol. 51, p. 204, ♃ ☿.

Subsp. *tristis* (part.) Sant., 1908, Ann. Soc. Ent. Fr., vol. 77, p. 521, fig. 6 (err. 5).

Var.? *symbiotica* Wasm., 1909, Biol. Centralbl., vol. 29, p. 693; vol. 30, p. 515; ♀ ♂ ; an sp. distinguenda?

Subsp. arenarum Ruzsky, 1905, Formic. Imp. Ross., vol. 1, p. 647, ♃ ☿ ♂.

Ph. pusilla? Mayr, 1870, Voyage Fedschenko.
Ph. megacephalo-pallidula? Emery et Forel, 1879.

Var. *orientalis*, n.

Ph. pallidula Ruzsky, 1905, l. c., p. 643, fig. 163, 164, ♃ ☿ ♀ ♂.

Var. *Koshewnikovi* Ruzsky, 1905, l. c., p. 648, ♃ ☿.

Var. *recticeps* For., 1909, Bull. Soc. Vaudoise Sc. N., vol. 45, p. 391, ♃.

Ph. capensis Emery, 1891, Expl. Sc. Tunisie, Formic., p. 13 (nec Mayr).

Subsp. *tristis* (part.) Sant., l. c.

Dans la sous-espèce typique et ses variétés, la forme de la tête du ♃ et de l'☿ reste la même, comme le montrent mes figures (fig. 1).

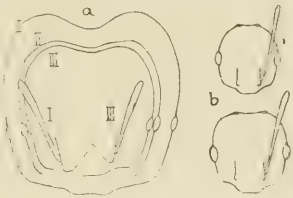

Fig. 1. — *Ph. pallidula pallidula* : têtes de ♃ de différentes tailles. *a* et de deux ☿ *b*, *c* : I, var. *tristis*; II, III, IV, forme typique d'Italie; IV et *c* appartenaient à la fourmilière naissante décrite dans l'introduction de cette étude.

Les ♃ ont la tête (sans les mandibules) presque exactement aussi longue que large, à peu près d'égale largeur devant et derrière, avec les côtés peu arqués.

Les ☿ ont la tête un peu plus longue que large (environ 5 de longueur sur 4 de largeur), presque carrée en arrière des yeux, c'est-à-dire avec les bords latéraux et le bord postérieur à peu près droits, mais avec les angles postérieurs arrondis.

Je regarde comme typiques les exemplaires d'Italie, blonds ou bruns, les variations de couleur étant, à mon avis, insuffisantes pour fonder là-dessus des variétés nommées; j'avais remarqué autrefois à Naples que les variétés de couleur foncée habitaient

les endroits ombragés, les variétés claires, les endroits ensoleillés. Je ne crois pas, maintenant, que la coloration plus ou moins foncée suive une règle aussi simple, mais je pense qu'en tout cas elle est fonction du climat et de la manière de vivre.

Une variété foncée fort petite est indigène de la Sardaigne : c'est ce que M. le Dr Krausse a nommé récemment var. *emeryi;* mais on trouve dans la même île des ♃ tout aussi petits et de couleur claire. La variété en question est tout à fait insignifiante ([1]).

Au contraire, une variété foncée, remarquablement grande, se trouve en Tunisie et en Algérie : c'est ce que M. Forel a appelé var. *tristis*. Je lui rattache une forme plus claire du Portugal. M. Santschi considère *tristis* comme une sous-espèce et donne une description détaillée avec figures des différences. Je ne saurais voir dans ces différences autre chose que l'expression d'un développement pour ainsi dire excessif. Mais M. Santschi paraît avoir confondu, sous le nom de *tristis*, deux formes distinctes : *tristis* For. et *recticeps* For.

La sous-espèce typique avec ses variétés habite tous les pays qui sont baignés par le bassin occidental de la Méditerranée en Europe et en Afrique. Je n'en ai pas vu d'Égypte ni de la presqu'île des Balcans. Dans l'Europe méridionale, la station la plus orientale paraît être Trieste (voir plus loin la distribution de la var. *orientalis*); en Afrique, la limite vers l'est est inconnue.

Une forme très intéressante, mais problématique au plus haut degré, est celle que le P. Wasmann a appelée *Ph. symbiotica* et que l'auteur considère comme une espèce parasite ou symbiotique.

Voici de quoi il s'agit : un correspondant de Wasmann, ayant ouvert une fourmilière de *Ph. pallidula* (à Barro, en Portugal), y trouva cinq exemplaires parfaits et un nymphe d'une forme singulière, aptère, à gastre développé et un certain nombre de nymphes de mâles. Il paraît qu'il n'y avait pas de reine, ou du moins le collecteur n'avait pas pu la trouver.

Wasmann décrivit les exemplaires extraordinaires comme ♀

([1]) D'après le code de nomenclature, vraiment draconien, de la Société Entomologique américaine, le nom de cette variété ne pourrait pas être valable, parce qu'il existe antérieurement une espèce *Ph. Emeryi* Mayr.

ergatoïdes d'une espèce symbiotique, et attribua les nymphes ♂ à cette même espèce; supposant que les ♀ et les ♂ en question fussent parasites des ♃ et des ♀ de *pallidula*.

Cette hypothèse est admissible, mais elle est loin d'être prouvée. WASMANN donne pour preuve de son assertion, que les ♂ de *symbiotica* laissent reconnaître des différences dans la structure des antennes, par rapport à *pallidula* : notamment, le premier article du funicule n'est pas aussi renflé et le dernier est proportionnellement plus long. Je trouve des caractères semblables chez un ♂ de var. *tristis* de Tunisie et chez des ♂ du Portugal, pris avec des ♀ normales ailées; par conséquent, ces ♂ ne prouvent rien en faveur de la thèse de WASMANN.

L'exemplaire figuré par l'auteur présente une ressemblance frappante avec les individus de *Ph. absurda* FOR., que j'ai figurés comme ♀ ergatoïdes, et qui se sont trouvés être des ♀ ou des ♃ infestés de *Mermis*. J'ai communiqué cette idée à M. WASMANN, qui a eu l'obligeance de rendre transparent un de ses exemplaires au moyen de l'essence de cèdre, afin de permettre de voir au microscope les circonvolutions du ver supposé. Le résultat a été complètement négatif; donc il n'y a pas de *Mermis* dans la *Ph. symbiotica*.

Une autre supposition serait que les ♀ symbiotiques de WASMANN sont des ♀ ergatoïdes de substitution, destinées à remplacer la reine morte. J'émets cette hypothèse, ayant observé que dans un nid artificiel de *Messor barbarus minor* ER. ANDRÉ, sans reine, mais pourvu de beaucoup de petites larves, il a été élevé une ♀ normale, issue d'une de ces larves, et plusieurs nymphes de ♂, issus d'œufs déposés par les ♀. La seule différence est que, dans le cas de *Ph. symbiotica*, les ♀ ne sont pas normales, mais ergatoïdes. Mon hypothèse est susceptible de vérification expérimentale. Les ♂ du nid de Barro seraient donc, d'après mon explication, issus d'œufs parthénogénétiques déposés par les ♀ ou, plus vraisemblablement, par les ♃ du nid même, et non des Fourmis parasites.

La forme typique de *Ph. pallidula* ne se trouve pas en Asie; M. RUZSKY ne l'a pas connue : ce qu'il décrit et figure comme

type de *pallidula* est une forme inédite, que j'appellerai var. *orientalis* et qui se rattache de près à ce que Ruzsky a désigné comme var. *arenarum* (fig. 2).

J'élèverai la forme *arenarum* au rang de sous-espèce, subordonnant à cette sous-espèce la var. *orientalis*.

Le ♃ de cette sous-espèce a la tête beaucoup plus allongée que celle du type, plus rétrécie en arrière, les côtés plus arqués, les lobes occipitaux (surtout chez les grands exemplaires) plus saillants et plus arrondis. Chez les petits ♃, la tête est beaucoup moins allongée (aussi longue que large). Le scape est plus court, relativement à la longueur de la tête, chez les grands individus, mais plus long absolument, même chez les petits individus.

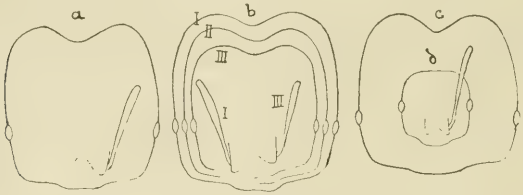

Fig. 2. — *Ph. pallidula arenarum* : *a*, type de la subsp. : cotype de M. Ruzsky; *b*, *c*, *d*, var. *orientalis* : *b*, I, le plus grand ♃ de Crète; III, petit ♃ d'Umago; *c*, ♃ de la variété à tête profondément échancrée; *d*, ♂ de Crète.

La tête de l'☿ est moins largement tronquée par derrière, les angles postérieurs plus arrondis; le scape dépasse le bord occipital d'un tiers de sa longueur, c'est-à-dire beaucoup plus que chez le type.

Le corselet et les nœuds du pédicule sont à peu près comme chez le type; les épines de l'épinotum sont souvent plus longues que chez le type de *pallidula* (1).

Les exemplaires typiques de cette forme, qui est propre aux

(1) Mayr (Voyage Fedtschenko) dit que les *Pheidole* de l'Asie centrale (qu'il détermine pour *pusilla*) sont en quelque sorte intermédiaires entre *pallidula* et *pusilla*; Forel et moi avons exprimé cela dans notre « Catalogue des Formicides d'Europe », par le nom : *megacephalo-pallidula*. Mayr avait probablement en vue la subsp. *arenarum*, dont l'ouvrière a les épines de l'épinotum ordinairement plus longues que le type *pallidula*.

plaines de sable du désert, sont de couleur brun foncé ou brun marron; la tête du ♀ est plus claire, rouge-jaune plus ou moins brunâtre.

Région transcaspienne, Turkestan.

Des exemplaires typiques de la subsp. *arenarum* on passe à des formes plus claires, qui sont répandues dans tout l'Orient : je les désignerai par le nom de var. *orientalis* (fig. 2, *b*).

Le ♀ a, en général, la tête un peu moins allongée que chez *arenarum*, mais ce caractère varie : chez certains ♀ d'Istrie et de Dalmatie (fig. 2, *c*), la tête est remarquablement rétrécie en arrière et l'encoche entre les lobes occipitaux est très profonde [1]. Chez les exemplaires de Crète, les épines de l'épinotum sont à peu près rudimentaires.

Presqu'île des Balcans et îles grecques, Crète, Chypre, Syrie, Asie centrale, Caucase, Crimée (Ruzsky). Dans le Caucase, d'après Ruzsky, cette Fourmi se trouve jusqu'à 6,000 pieds d'altitude. La mer Adriatique paraît séparer cette forme du type de l'espèce. M. le Dr K. Wolf, de Trieste, m'a communiqué une série nombreuse et très intéressante de *Pheidole* d'Istrie et de Dalmatie : de l'étude de cette série, il résulte que la *Ph. pallidula pallidula* seule se trouve encore dans les environs de Trieste; plus au sud, à partir d'Umago et de Rovigno, on entre dans le domaine exclusif de la var. *orientalis*.

Var. *koshewnikovi* Ruzsky. Je possède un cotype que je tiens de l'auteur. Le ♀ diffère des formes précédentes par la tête notablement plus courte (à peu près comme *pallidula pallidula*) et la sculpture plus faible; les stries du devant du front sont remarquablement fines et serrées. Épines de l'épinotum relativement longues. Selon Ruzsky, le scape est moins épaissi que chez sa *pallidula* (= var. *orientalis*), la tête est de forme différente, avec

---

[1] On trouve, rarement, des ♀, provenant des contrées habitées normalement par la var. *orientalis*, ayant la tête à peu près de la forme de *pallidula pallidula*; on pourrait supposer que se soient effectivement des représentants du type de l'espèce, mêlés à la var. *orientalis*; mais les ♂ qui les accompagnent ont la tête conformée comme chez *pallidula arenarum* et sa var. *orientalis*; par conséquent, je pense que ces exemplaires sont des ♀ anormaux de var. *orientalis*.

les côtés plus arrondis et l'échancrure de l'occiput plus profonde. Je n'ai trouvé aucune différence dans le scape; quant à la forme de la tête, les différences m'ont paru insignifiantes (¹).

L'☿ ne diffère pas de l'☿ de la subsp. *arenarum* typique.

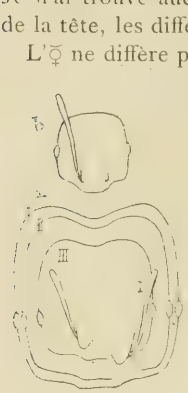

Fig. 3. — *a*, var. *recticeps* : le ♃ *a* III, et la ☿ *b* se rapportent à la fourmilière naissante décrite.

M. Ruzsky considère cette Fourmi comme sous-espèce : vu la variabilité de la forme de la tête du ♃ (voir la note à la var. *orientalis*, je ne saurais en faire qu'une variété.

Cette Fourmi a été décrite sur des exemplaires provenant du Gouvernement de Semirjetchensk (au sud du lac Balchasch); elle a aussi été capturée plus au sud (Bekljar-bek, à 42° de latitude) par M. le Prof^r Sahlberg.

Var. *recticeps* For. (fig. 3).

M. Santschi paraît avoir confondu cette forme avec la var. *tristis* : pourtant le contour de la tête du ♃ est très différent. Je l'avais autrefois, improprement aussi, déterminée *Ph. capensis*. Elle a, en effet, une ressemblance superficielle avec cette espèce par la tête du ♃ allongée et à côtés parallèles; mais le scape est beaucoup moins court et le pronotum n'a pas les larges épaules de la *Ph. capensis* Mayr.

Le ♃ mesure jusqu'à 5 millimètres de longueur et a la tête plus

---

(¹) Je donne ici un extrait de la description de Ruzsky, d'après la traduction (inédite) en allemand de M. Karawaiew : « Soldat : La tête est plus grande que chez *Ph. pallidula* et *megacephala* et d'une autre forme: elle est rétrécie en arrière et en avant (un peu plus en arrière qu'en avant), les côtés arrondis; l'encoche de l'occiput est plus étroite et plus profonde que chez *pallidula* et *megacephala*. Le scape est très peu dilaté à l'extrémité moins que chez *pallidula*. La surface antérieure supérieure des mandibules n'a pas de rides distinctes, mais seulement des points; elles n'ont de rides que près de la base et sur le bord extérieur. Les rides longitudinales du devant de la tête sont droites, régulières, avec intervalles égaux qui sont couverts, dans l'espace entre les yeux et les arêtes frontales, de rides extrêmement faibles et fines (chez *pallidula* et *megacephala*, ces rides sont beaucoup plus grossières et saillantes). Les épines sur l'épinotum sont aiguës et plus grandes que chez *pallidula*. La sculpture et la forme du corselet comme chez *pallidula*, seulement le mésonotum moins convexe. Corselet et pédoncule bruns; tête brun rouge, bords des mandibules et de l'épistome noirâtres; gastre brun foncé; membres brun clair. Poils comme chez *pallidula*. Longueur : 4-4.5 millimètres.

longue que chez *pallidula pallidula* (maximum $1^{mm}8 \times 1^{mm}61$, les lobes occipitaux plus saillants et par conséquent l'encoche médiane plus profonde; mais les côtés sont peu courbés, bien moins que chez la var. *orientalis*. Le reste du corps est à peu près comme chez la var. *tristis*.

L'♀ se distingue de *pallidula pallidula* surtout par la longueur relative plus grande du scape. La couleur de l'☿ varie du brun-jaune au brun-marron; celle du ♃ est généralement jaune-roux. Le scape est plus long que chez *pallidula pallidula*, un peu plus court que chez var. *orientalis*.

La ♀ a la tête plus allongée que la ♀ de var. *tristis*.

M. Santschi m'a communiqué une brochette comprenant un ♃ et plusieurs ☿, qu'on pourrait prendre pour une variété minime de cette forme, et qui n'est, à mon avis, qu'un échantillon d'une fourmilière naissante. Le ♃ mesure $3^{mm}3$: tête sans mandibules ($1^{mm}2 \times 1$ millimètre). Ces échantillons sont exactement comparables aux *Ph. pallidula pallidula* de ma collection, décrits plus haut.

Ph. jordanica Saulcy, 1874 (fig. 4, *a*, *b*, *c*).

Ph. megacephala jordanica Emery, 1889.

Ph. sinaitica Wasm., 1894, Verz. Myrmecoph. Termitoph. Arthrop., p. 119 (nec Mayr).

Ph. sinaitica latifrons Mayr, 1903, Res. Swed. Exp. White Nile, 1901, n. 9, p. 6, ♃ ☿.

Ph. Schmitzi For., 1911, Rev. Suisse Zool., vol. 19, p. 455, ♃ ☿ ♀.

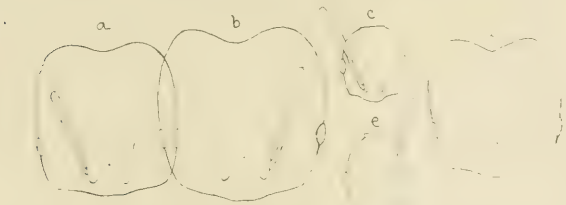

Fig. 4. — *a*, *b*, *c*, *Ph. jordanica* : *a*, ♃ type de la collection De Saulcy ; *b*, grand exemplaire de Khartum ; *c* ☿, *d*, *e*, *Ph. sinaitica*, cotypes du Musée de Vienne.

Cette espèce a été l'objet de trois descriptions successives. Je possède le type de la collection De Saulcy, auquel la description de Mayr et celle plus récente de M. Forel s'appliquent parfaitement. La première est comparative à *Ph. sinaitica;* la dernière à *Ph. pallidula* : elle est, en effet, intermédiaire entre ces deux espèces. Elle a les antennes plus longues que *pallidula* et plus courtes que *sinaitica*. J'ai examiné des exemplaires ♃ et ☿ de Palestine, de Cyrénaïque et de Khartoum.

Je renvoie le lecteur surtout à la description de Forel; je figure seulement la tête du ♃ et de l'☿.

La tête du ♃ varie quant à la largeur, selon que l'on a sous les yeux des exemplaires de différentes tailles. Le type de de Saulcy est petit; le ♃ de Khartoum, dont je figure la tête, est le plus grand que je connaisse; à part cela, j'ai vu un exemplaire plus petit que le type.

Cette Fourmi a été capturée en Palestine, en Égypte (Mayr), à Khartoum (Karawaiew) et en Cyrénaïque (Fiori).

Ph. sinaitica Mayr, 1862; le même, 1903, Res. Swed. Exp., etc., p. 6.

Var. *Santschii* For.

Ph. Santschii For., 1907, Ann. Soc. Ent. Belg., vol. 51, p. 204, ♃ ☿.

Cette Fourmi (fig. 4, *d*, *e*) constitue une espèce certainement différente de la *Ph. jordanica* (voir la description supplémentaire de Mayr, 1903). Je dessine la tête du ♃ et de l'☿, d'après des exemplaires provenant du Musée de Vienne. J'ai vu une ☿ de Tunisie (Djerba).

La *Ph. Santschii* For., d'Arabie, d'après un cotype que m'a envoyé M. Santschi, n'est qu'une variété plus petite de cette espèce.

Ph. pallidula, sa sous-espèce *arenarum, Ph. jordanica* et *Ph. sinaitica* constituent une série intéressante de Fourmis, qui va de *Ph. sinaitica*, aux formes grêles et aux longs membres, jusqu'à

Ph. pallidula type. Ces Fourmis se trouvent toutes réunies dans une région limitée de l'Afrique septentrionale orientale, qui s'étend depuis l'Égypte jusqu'à la Tunisie. Vraisemblablement la souche de ces Fourmis est venue de l'Afrique tropicale, en suivant le bassin du Nil, dans la région méditerranéenne. La *Ph. teneriffana* For. (qui appartient à un tout autre groupe) a probablement la même origine géographique; le nom qu'elle porte est, je pense, mal approprié, ne correspondant pas à sa patrie d'origine. L'espèce a été très probablement importée à Ténériffe et à d'autres endroits par le commerce maritime.

Ph. megacephala F., 1793 (*Formica*).

? *Oecophthora perniciosa* Gerst., 1858 (¹).
? *Formica edax* Forsk., 1775.

Subsp. (typique?) pusilla Heer, 1852 (*Oecophthora*).

Ph. megacephala Roger, 1863 (²).
Myrmica? laevigata F. Sm., 1855.
Myrmica (*Pheidole*) *pallidula* F. Sm., 1858, Tr. Ent. Soc. Lond., 1857 (nec Nyl.), d'après M. Donisthorpe.
Ph. janus F. Sm., 1858.

Var. *scabrior* For., 1891.

Var. *spinosa* For., 1891.

Subsp. punctulata Mayr, 1866.

Ph. talpa Gerst., 1870.

(¹) J'ai examiné un type dépourvu de tête et mal préparé d'*Oecophthora perniciosa*, communiqué par le Musée de Berlin. Pour autant qu'on peut juger par la seule ☿ défectueuse que j'aie vue, je crois que cette Fourmi se rapporte à l'espèce *megacephala*, et probablement à la sous-espèce *punctulata* ou *impressifrons*. Gerstäker n'a décrit que la ☿.

(²) *Myrmica trinodis* Losana, que Roger fait figurer dans la synonymie de *Ph. megacephala*, ne peut absolument pas se rapporter à cette espèce qui ne se trouve pas en Italie. On pourrait peut-être supposer que l'auteur piémontais eût en vue *Cardiocondyla elegans*.

Var. *atrox* For., 1913.

Ph. punctulata r. *atrox* For., Rev. Zool. Afr., vol. 2, p. 328, ♃ ♀.

Var. *speculifrons* Stitz, 1911, Ergebn. D. Zentr. Afrik. Exp., 1907-1908, vol. 3, p. 386, ♃ ☿.

Subsp. melancholica Sant., 1912, Ann. Soc. Ent. Belg., vol. 56, p. 164, ♃ ☿.

Var. *costauriensis* Sant.

Ph. rotundata costauriensis Sant., 1913, ibid., vol. 57, p. 433, ♃.

Var. *angulata* Stitz, 1911, l. c., p. 385, ♃ ☿.

Subsp. impressifrons Wasm.

Ph. megacephala impressiceps Wasm., 1904, Notes Mus. Leyden, vol. 15, p. 72 (nec Mayr).
Ph. megacephala impressifrons Wasm., ibid., p. 110.
Ph. punctulata impressifrons For., Rev. Zool. Afr., vol. 2, 1913.
Ph. rotundata var. *impressifrons* For., in Lamborn, Tr. Ent. Soc. London, 1914, p. 443.

Var. *atrocior* Sant., in litt.

Subsp. ilgii For., 1907, in Voeltzkow, Reise Ostafrika, vol. 2, p. 82.

Subsp. rotundata For., 1894, Mitt. Schweiz. Ent. Ges., vol. 9, p. 30.

Le type de *Formica megacephala* provenait de l'île de France et appartenait à la collection Bosc, conservée au Muséum de Paris. M. L. Berlaud a eu l'obligeance, sur ma requête, de rechercher ce type au Muséum; mais cet insecte ne s'est pas trouvé.

On doit à Roger l'attribution du nom fabricien à l'espèce qui jusqu'alors était désignée sous le nom de *pusilla* Heer. Cet auteur

avait reçu de l'île Maurice des *Pheidole* qui concordaient fort bien avec la description ancienne et qui d'ailleurs étaient identiques (du moins selon l'opinion de ROGER) à *Ph. pusilla* de Madère. Au Musée de Berlin, qui renferme une partie de la collection de ROGER, ces exemplaires n'existent pas.

Il ne m'a pas été possible de me procurer des topotypes de l'île en question : les grands musées de Paris, de Londres et de Berlin n'en possèdent pas. Il est vraisemblable que le type de la collection Bosc se rapportait à la série *spinosa-scabrior,* qui abonde à Madagascar, à la Réunion et aux Séchelles, et qui est extrêmement voisin de *pusilla ;* mais je ne saurais l'affirmer avec certitude.

En conséquence de ce qui vient d'être dit, je maintiens le nom de *Ph. megacephala* (F.) comme nom d'espèce, sans désigner formellement aucun type. Mais on pourra regarder la forme la plus anciennement décrite (*Ph. pusilla* HEER) comme type, et lui rapporter, comme sous-espèces et variétés, les formes publiées successivement (¹).

M. FOREL écrivait en 1905 : « L'augmentation de nos connaissances sur les *Pheidole* m'amène à séparer spécifiquement la *Ph. punctulata* MAYR de la *megacephala*. Les sexes ailés de la race *picata* en particulier ont les ailes beaucoup plus longues et les nervures plus pâles que la *megacephala*. Je rattache donc les formes malgaches comme sous-espèces à la *punctulata* » (Ann. Soc. Ent. Belg., vol. 49, p. 163).

Ceci est exact, quant à *Ph. picata,* qui mérite d'être séparée comme espèce, non seulement de *megacephala,* mais aussi de *punctulata*. Mes études sur la tête des ♀ et des ☿ me portent à cela. Les sexes ailés de la série malgache, *spinosa-scabrior*, n'ont pas les ailes remarquablement plus longues que *pusilla*.

A première vue il semble qu'on pourrait très facilement séparer

---

(¹) Je conserve donc le nom de *pusilla* HEER; mais ce nom est préoccupé par un nom spécifique que personne ne pourra identifier spécifiquement, quoique l'insecte soit figuré. En effet, DE GEER a nommé, en 1773, *Formica pusilla,* une Fourmi qui est certainement une *Pheidole*. Il y a là une question délicate de nomenclature, que je laisse à débrouiller à de plus habiles que moi. Si on veut (contre mon opinion) déclarer caduc le nom publié par HEER, il faut adopter *laevigata* F. SM., dont le type existe, à ce que m'écrit M. DONISTHORPE.

Ph. rotundata For. de *punctulata*, comme espèces distinctes, lorsqu'on ne considère que les formes extrêmes des ♀; mais l'étude des contours de la tête d'une série nombreuse de ♀ de taille différente et de variétés diverses fait qu'on ne saurait vraiment pas où placer la limite entre les deux espèces. Il faudrait peut-être pouvoir étudier des collections originales, dans lesquelles les collecteurs eussent eu soin d'isoler les exemplaires de chaque fourmilière.

Avec le matériel fragmentaire dont je dispose en ce moment, il m'est impossible d'établir les limites des variations des individus, et par conséquent des variétés de fourmilière, des variétés locales et des formes spécifiques et sous-spécifiques. Je suis donc obligé de faire des distinctions et des groupements, pour ainsi dire conjecturaux, dans le labyrinthe de formes nommées et innommées.

Les ☿ des deux formes en question ne peuvent presque pas être distinguées : toutes les différences se bornent à la tête qui est plus *(rotundata)* ou moins *(punctulata)* large et arrondie postérieurement, et à la longueur du scape [1].

Caractères communs à toutes les formes de Ph. megacephala.

Les soldats ont la tête considérablement rétrécie en avant, en quoi ils diffèrent de *pallidula* et de *picata;* le corselet est plus large que chez *pallidula,* notamment le pronotum; ce segment a des épaules plus ou moins marquées, qui ne se voient pas, ou sont rudimentaires chez *pallidula*. La tête est ordinairement luisante dans sa partie postérieure, rugueuse longitudinalement, pointillée et mate, sur le front, les parties latérales de l'épistome et les joues; la portion rugueuse s'étend sur les côtés, en arrière de l'œil; à l'endroit où s'appuie le scape, il y a une impression plus ou moins pointillée, mate. Le derrière de la tête a des points piligères de grandeur variable; le fond du sillon médian a généralement des strioles longitudinales, qui s'étendent parfois plus ou moins sur le vertex et l'occiput.

---

[1]) Voir plus loin, p. 244.

L'ouvrière est, en général, plus petite que *pallidula* par rapport au soldat. Elle a la tête plus étroite, surtout chez les individus de petite taille, plus arrondie en arrière et le bord postérieur n'est pas droit, en quoi elle diffère de *pallidula* et de *picata*. On remarque, au moins chez les individus de petite taille, le bord relevé du trou occipital, faisant saillie, quand on regarde la tête en dessus.

Je n'ai pas étudié les caractères des femelles et des mâles, je ne dispose pas d'un matériel suffisant pour le faire utilement.

Je n'ai pas l'intention de donner une description complète des sous-espèces et variétés de *Ph. megacephala* : pour cela je renvoie le lecteur aux auteurs qui les ont publiées. Il me suffira d'avoir mis un peu d'ordre dans cet écheveau embrouillé. Il y a, sans doute, beaucoup de choses obscures, particulièrement dans la série *punctulata-rotundata* et dans ce qui est confondu sous le nom de la forme cosmopolite « *pusilla* », dans son sens restreint. Dans cette dernière surtout, des mutations dues aux conditions d'existence (notamment dans l'Amérique méridionale) mériteraient une étude.

Subsp. pusilla Heer (fig. 5).

♃. Yeux placés un peu en arrière du tiers antérieur de la tête qui est plus rétrécie en avant que chez *punctulata* ; tête très luisante

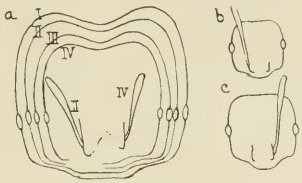

Fig. 5. — *Ph. megacephala pusilla* : *a*, I, grand ♃ de l'Antille Saint-Thomas; II, ♃ moyen de Madère; III, petit ♃ de Ténériffe; *b*, deux ☿ extrêmes de var. *spinosa* de Madagascar.

sur la partie postérieure chez le type, avec des points piligères ordinairement petits, et par conséquent pas remarquables, sur les lobes occipitaux; parfois on voit quelques points plus forts et plus

gros. Epaules du pronotum très prononcées, coniques. Largeur de la tête : 1 [illegible]35-1 [illegible]8.

A peu près cosmopolite : littoral de l'océan Indien, Malaisie, Canaries, Madère, Bahamas, Antilles, Amérique méridionale (pays du littoral), Vladivostok (d'après Ruzsky), serres d'Europe, Andalousie (d'après Roger).

Var. *spinosa* For. Caractérisée par la longueur des épines de l'épinotum.

Var. *scabrior* For. Caractérisée par les strioles du sillon médian de l'occiput qui sont plus nombreuses et envahissent souvent les parties lisses de la tête du ♀ ; les points des lobes occipitaux sont aussi plus forts.

Ces deux variétés sont répandues à Madagascar et dans les îles voisines jusqu'aux Séchelles.

Je veux essayer de donner une explication du cosmopolitisme, dû, sans aucun doute, au commerce, de *Ph. megacephala pusilla*. Cette Fourmi est, je pense, originaire des îles de l'océan Indien, probablement du groupe Mascarénien et de Madagascar. Sa diffusion dans les Indes et la Malaisie ne présente pas de difficulté. Au contraire, sa diffusion en Amérique, surtout dans les Antilles, à Madère et aux Canaries, avec exclusion presque complète de l'Afrique continentale, est difficile à comprendre.

En 1852, Heer trouva cette Fourmi établie dès longtemps à Madère ; il ne dit pas un mot de son importation. D'autre part, Latreille, en 1802, écrit qu'on a reçu la *Formica megacephala* vivante à Paris ; il est à supposer de l'île de France. Je présume que cette Fourmi a été répandue avec une ou plusieurs plantes cultivées des tropiques, par exemple la canne à sucre, la banane ou le café. Les ports de l'Afrique, au XVIIIe siècle, donnaient lieu au commerce surtout d'exportation des produits indigènes et des esclaves, tandis que l'Amérique était la terre des colons, où ils cultivaient les plantes tropicales provenant des Indes ; c'était là évidemment que devait se répandre une Fourmi si facile à se nicher dans les interstices du bois et des racines.

Subsp. punctulata Mayr (fig. 6, *a*, *c*).

♃. Yeux placés au tiers antérieur ou plus en avant; la tête est aussi longue que large, relativement moins rétrécie en avant que chez *pusilla;* l'encoche occipitale large; points piligères des lobes occipitaux gros et forts, se faisant plus ou moins remarquer; sculpture entre l'œil et l'arête frontale ridée assez régulièrement; largeur de la tête : 1mm,3-1mm,8. Épaules du pronotum arrondies, peu proéminentes. Couleur testacée.

L'☿ a, en général, le scape relativement plus court que *Ph. pusilla;* il dépasse moins le bord postérieur de la tête.

J'ai examiné des cotypes du ♃ de *Ph. talpa* Gerst.

Afrique tropicale et australe; commence à être transportée par le commerce de par le monde; serres à Cambridge (Donisthorpe).

Fig. 6. — *a*, *Ph. megacephala punctulata*, I-V ♃ : I, III, IV, de Natal; II, cotype de *Ph. talpa* Gerst.; V, très petit ♃ du Congo; VI, ☿ moyenne de Natal; *b*, I, grand ♃ de l'Afrique orientale allemande (Santschi), offrant la sculpture de var. *atrox*; II, ♃ *atrox* cotype, coll. Forel; *c*, sculpture de la joue d'un ♃ *punctulata*; *d*, la même, var. *atrox*, fort grossissement.

Var. *atrox* For. (fig. 6, *b*, *d*).

Cette variété a été établie sur des ♃ de petite taille de couleur foncée. M. Forel m'a communiqué un cotype : cet exemplaire diffère de *punctulata* dans sa forme typique par la sculpture de la région qui s'étend entre l'œil et l'arête frontale; entre les rides, on voit de fréquentes anastomoses, formant réticule.

J'ai vu des exemplaires aussi petits se rattachant plus ou moins parfaitement au type *punctulata* par la couleur et par la sculpture, ainsi que de nombreux exemplaires intermédiaires. M. Forel décrit cette forme comme sous-espèce; je n'en puis faire qu'une variété.

M. Santschi m'a communiqué, sous un nom inédit, un ♃ de l'Afrique orientale allemande que je pense être un individu très grand et de couleur foncée de la même variété (fig. 6, *b*, I). Largeur de la tête : 1mm7.

Congo, Rhodesia.

Var. *speculifrons* Stitz.

Le Musée de Berlin m'a envoyé des cotypes : c'est une variété à faible sculpture de la subsp. *punctulata;* le ♃ a le derrière de la tête lisse sur une grande étendue, les points grossiers de l'occiput sont en petit nombre.

Afrique centrale, lac Victoria.

Subsp. melancholica Sant. (fig. 7, *a*, II, III).

La tête du ♃ ressemble, quant à la forme, à *impressifrons*, ou si l'on veut, elle est intermédiaire entre *impressifrons* et *punctulata*. Les côtés sont moins arqués que chez la première, davantage que

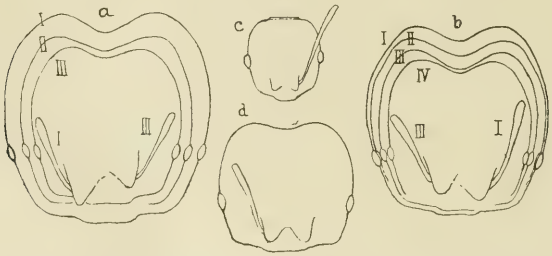

Fig. 7. — *a*, I, *Ph. meg. melancholica* var. *costauriensis*, ♃ cotype; II, III, *Ph. meg. melancholica* cotypes; *b*, *Ph. meg. impressifrons :* I, Natal; II, III, Sierra-Leone; IV, Kamerun; *c*, ♀ Sierra-Leone. Petit ♃ reçu sous le nom d'*atrocior* Sant.

chez la dernière; l'encoche occipitale est à peu près conformée comme chez *impressifrons ;* largeur de la tête : 1mm5-1mm7. Le caractère principal de cette sous-espèce réside dans la sculpture : la partie postérieure de la tête est striolée et mate, sauf une large surface luisante sur chaque moitié du vertex. Le corselet est en

grande partie mat. Les épaules du pronotum sont arrondies, comme chez *punctulata*. La couleur est brun foncé, avec les antennes et les pattes jaunes.

L'☿ a le corps brun ; les membres, sauf une partie des fémurs, jaunes. Le corselet est entièrement pointillé, mais malgré cela le pronotum est luisant.

Ph. rotundata costauriensis Sant. (d'après un cotype) me paraît être fondé sur de grands ♃ de *melancholica* et ne devrait être distingué de celle-ci que tout au plus comme variété. Le ♃ a la même sculpture et la même coloration que *melancholica* (fig. 7, *a*, I).

La forme *melancholica* provient de la Côte d'Ivoire, la forme *costauriensis* de la Côte d'Or; je possède des exemplaires ♃ ☿ ♀ de Fernando-Po, qui sont à peu près identiques à *melancholica*.

La variété nommée *angulata* Stitz (d'après un cotype) est une forme très voisine de *melancholica*, dont elle diffère par le pronotum du ♃ luisant et presque lisse.

Afrique centrale, lac Mohasi.

Subsp. impressifrons Wasm. (fig. 7, *b*, *d*).

Dans cette sous-espèce, la tête du ♃ a une fausse apparence d'être plus longue que large, mais si l'on mesure, il se trouve qu'elle est exactement aussi longue que large; largeur : $1^{mm}5$-$1^{mm}9$. Les côtés sont fort arqués, ce qui fait que la tête est rétrécie aussi bien en arrière qu'en avant ; l'encoche occipitale est en arc, étroite et profonde; les lobes occipitaux ont une impression, du moins chez les grands exemplaires; du reste, la sculpture est comme chez *punctulata;* les yeux sont placés comme chez *punctulata*. Cette forme atteint une plus grande taille que la subsp. *punctulata;* les épaules sont plus prononcées que chez celle-ci, surtout chez les grands ♃, mais moins que chez *pusilla*. La couleur est brune dans les exemplaires typiques de l'Afrique australe; elle devient plus ou moins testacée par exemple dans les ♃ de l'Afrique occidentale.

L'☿ est presque semblable à l'☿ de *punctulata*.

J'ai reçu de M. Santschi, sous le nom inédit de *Ph. punctulata* var. *atrocior*, ♃ et ☿, dont je figure la tête du ♃. Le ♃ a la tête

encore plus petite qu'*atrox*, mais les côtés sont beaucoup plus courbés et l'encoche occipitale plus marquée; largeur de la tête : $1^{mm}35$. Je suppose, mais sans pouvoir le prouver, que c'est un pygmée de la subsp. *impressifrons* (fig. 7, *c*).

Subsp. ilgii For.

Je n'ai pas vu d'exemplaire de cette forme. Il me semble, d'après la description, qu'elle est rapprochée d'*impressifrons*, mais distincte par la sculpture.

Afrique tropicale.

Subsp. rotundata For.

Je ne connais que des grands ♃ de cette forme (largeur de la tête : $2^{mm}3$); il serait intéressant de connaître des formes plus petites, s'il en existe, et de voir si elles se rattachent à *impressifrons* ou à *punctulata*.

L'☿ ne peut pas se distinguer des ☿ de ces deux sous-espèces, sauf par le scape un peu plus court.

Il serait désirable qu'un entomologiste, résidant en Afrique, s'occupât sérieusement d'étudier les sous-espèces et variétés de la *Ph. megacephala*, non pas dans le but de faire de nouvelles distinctions de formes (il n'y en a déjà que trop!) et de compliquer la nomenclature, mais afin de mettre en rapport les variations de forme surtout avec les conditions d'existence.

Le personnel des musées d'histoire naturelle établis loin de l'Europe, pourrait, entre autres choses, étudier les questions posées par les spécialistes. En effet, il jouit de la stabilité, d'une bibliothèque et des locaux de l'institution, ce dont ne jouissent pas les voyageurs, et peut se livrer en toute tranquillité à des recherches patientes.

Ph. picata For., 1891 (fig. 8).

Ph. megacephala race *picata* For., 1891.
Ph. punctulata race *picata* For., 1905.

Var. *gietleni* For., 1905.

Ph. punctulata race *gietleni* For., Ann. Soc. Ent. Belg., vol. 49, p. 164.

Var. *bernhardae* For., 1905.

Ph. punctulata race *spinosa* var. *bernhardae* For., 1905.

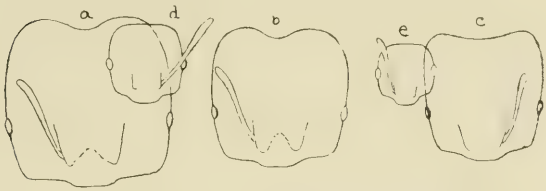

Fig. 8. — *Ph. picata* : *a*, var. *bernhardae* ♃; *b*, *picata*, forme typique, ♃; *c*, var. *gietleni* ♃; *d*, var. *bernhardae* ☿; *e*, var. *gietleni* ☿.

L'espèce *Ph. picata*, dans toutes ses formes, se distingue nettement de *megacephala* (subsp. *pusilla* et *punctulata*) :

1. Par la tête du ♃ qui n'est rétrécie que très peu en avant;
2. Par la tête de l'☿ plus large et présentant un bord postérieur à peu près rectiligne, comme chez *pallidula;*
3. Par la tête de la ♀ qui est un peu plus longue ($1^{mm}5 \times 1^{mm}3$ sans mandibules) et presque pas rétrécie par devant (la tête d'une ♀ de *pusilla* var. *scabrior,* que j'ai dessinée à la chambre claire, mesure $1^{mm}4 \times 1^{mm}2$, et est très distinctement rétrécie par devant);
4. Par les longues ailes de la ♀.

Madagascar, toutes les formes; le type se trouve aussi au Congo (Brazzaville, d'après M. Forel, 1909).

Ph. foreli Mayr, 1901, Ann. Mus. Wien, vol. 16, p. 8, et **Ph. tenuinodis** Mayr, 1901, ibid., p. 10, sont des espèces qui ont

des rapports avec *megacephala,* mais qui en sont bien distinctes, entre autres caractères par leurs antennes plus longues, ce qui se remarque surtout chez l'♀ de *tenuinodis*. MAYR donne une description très détaillée de ces espèces.

Ph. cuitensis FOR., 1910, Ann. Soc. Ent. Belg., vol. 54, p. 437, me semble très rapprochée des espèces ci-dessus.

Pour la *Ph. cuitensis reddenburgensis* FOR., voir plus loin à l'espèce *Ph. capensis* MAYR.

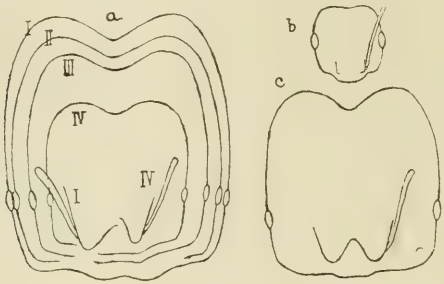

FIG. 9. — *a*, I-IV, *Ph. capensis* ♃ : I, var. *dregei* de Delagoa; II, la même forme, type du Transvaal; II, *capensis* envoyé par MAYR; IV, petit ♃ de Cape-Town *b*, *capensis* ♂; *c*, *Ph. capensis reddenburgensis*, grand ♃, cotype.

Ph. capensis MAYR, 1862 (fig. 9, *a*).

Ph. capensis MAYR, Ann. Mus. Wien, vol. 10, p. 134, 1895.

Var. *dregei* EMERY, 1895.

Ph. megacephala dregei EMERY, Ann. Soc. Ent. Fr., vol. 53, p. 34.

Subsp. reddenburgensis FOR., 1913 (fig. 9, *b*).

Ph. cuitensis st. *reddenburgensis* FOR., Ann. Soc. Ent. Belg., vol. 57, p. 135.

Mayr compare cette espèce, dans sa description de 1895, à *Ph. megacephala* ; il dit que le ♃ diffère de ladite espèce par sa tête beaucoup plus longue, mais il n'assigne aucune mesure aux individus décrits. Sa description précédente (Novara Reise, 1865) était faite sur des exemplaires de 5 millimètres. Je possède un ♃ qui m'a été envoyé par Mayr, mais ce n'est pas, à proprement parler, un cotype, c'est-à-dire qu'il ne provient pas des collections de la Novara; il mesure $5^{mm}5$, dont $2^{mm}5$ appartiennent à la tête.

J'avais reçu plusieurs fois des *Pheidole* de diverses localités de l'Afrique australe, que j'avais déterminées pour *capensis*. La plupart avaient des ♃ bien plus petits que l'exemplaire de Mayr. D'autre part, j'avais décrit des ♃ très grands, provenant du Transvaal, sous le nom de *Ph. dregei*. Depuis lors j'ai reçu, de Delagoa Bay, deux ♃ encore plus grands que mes types de *dregei*. J'ai ainsi rassemblé une collection de ♃ mesurant de 4 à 7 millimètres avec des têtes progressivement de 2 à 3 millimètres. A mesure que la taille des ♃ grandit, le postpétiole s'élargit et les angles qui prolongent ses côtés se transforment en épines.

L'☿ ressemble, par la forme de la tête, à *pallidula* ou à *picata* bien plus qu'à *megacephala*, mais elle a les scapes plus courts, ne dépassant le bord occipital que d'environ deux fois leur diamètre.

Mon ami M. le Prof^r Forel m'a communiqué quatre exemplaires différents, représentant la série qui unit l'☿ au ♃, chez *Ph. (Allopheidole) cuitensis reddenburgensis* For.

Il m'a été impossible de formuler un caractère diagnostique entre le ♃ et ☿ de cette forme et ceux de *Ph. capensis*. Le ♃ de *reddenburgensis* a, il est vrai, les côtés de la tête un peu plus arqués que la généralité des ♃ de *capensis*, mais, à mon avis, c'est un caractère tout à fait insignifiant.

M. Forel décrit aussi la ♀ et le ♂ de cette Fourmi.

La ♀ diffère (d'après la description) des ♀ de *capensis* de ma collection : par l'épistome non caréné, le dos du thorax lisse (le scutum du mésotum est en partie strié chez *capensis*) et les épines latérales du postpétiole recourbées en arrière.

Le ♂ de *reddenburgensis* a le postpétiole prolongé latéralement

en cônes ; chez *capensis*, le segment est à peine distinctement anguleux sur les côtés.

Il y a, je crois, lieu de faire de *reddenburgensis* une sous-espèce de *capensis* : premièrement pour les passages graduels de l'☿ au ♃ qui n'ont pas été constatés chez l'espèce typique ; ensuite pour les différences dans les sexués.

Mais il y a dans la description de Forel un caractère qui me fait soupçonner que les sexués de *reddenburgensis* n'appartiennent pas à cette forme : c'est l'épistome non caréné de la ♀. Le ♃ de *reddenburgensis* a l'épistome caréné, exactement comme *capensis* ; or, la ♀ suit plus ou moins les caractères du ♃.

Si chez *Ph. capensis* la caste des soldats n'est vraiment pas réunie à celle des ouvrières par des passages graduels, et qu'elle le soit chez une Fourmi réellement proche parente (*Ph. reddenburgensis* ou *Ph. capensis* subsp. *reddenburgensis* : la séparation de ces formes en deux espèces ou deux sous-espèces ne fait rien à l'affaire), le sous-genre *Allophcidole*, institué par Forel pour les espèces qui présentent ces passages, pourra difficilement se justifier.

Mais en dehors de cela, il me semble que ce sous-genre n'est pas soutenable :

1° D'abord au point de vue morphologique et phylogénétique, car les espèces de ce sous-genre se recrutent dans tous les groupes imaginables :

Vasliti Perg.	Groupe *fallax* Mayr, *crassicornis* Emery, etc. . .	Amérique.
Kingi Er. André . . .	Groupe *californica* Mayr, *subarmata* Mayr, etc. .	Id.
Tepicana Perg.	Groupe *californica* Mayr, *subarmata* Mayr, etc. .	Id.
Vinelandica For. . . .	Groupe *californica* Mayr, *subarmata* Mayr, etc. .	Id.

Cuitensis For.	Groupe *megacephala* F., *capensis* Mayr, etc.	Afrique.
Reddenburgensis For.	Groupe *megacephala* F., *capensis* Mayr, etc.	Id.
Froggatti For.	Espèce tout à fait indépendante et faisant un groupe à elle seule.	Australie.

2° Ensuite au point de vue pratique : en effet, on ne sait pas au juste, à moins d'avoir vu une série d'intermédiaires entre l'ouvrière et le soldat, qui n'est pas toujours facile à se procurer, si la Fourmi qu'on se propose de déterminer appartient au sous-genre *Allopheidole* ou à un autre sous-genre. Moi-même, qui possède une assez grande collection de Fourmis et qui ai étudié sérieusement les Fourmis de l'Amérique du Nord, je ne possède pas d'intermédiaire entre le soldat et l'ouvrière de la *Ph. vinelandica,* qui est une espèce très répandue aux États-Unis, et je la placerais dans le sous-genre *Allopheidole* (si j'adoptais cette coupe), uniquement sur la foi de M. Forel.

Cette page était déjà écrite quand j'ai reçu un travail de M. Wheeler [1], dans lequel il critique le sous-genre *Allopheidole*, disant que les espèces du groupe *kingi* n'ont pas de parenté avec le groupe *vasliti,* en quoi je suis parfaitement d'accord avec lui. Il conclut en proposant un sous-genre à part (*Cardiopheidole*) pour le groupe *vasliti*, mais il ajoute (p. 48) : « Both of these subgenera, however, seem to be rather artificial and therefore of doubtfull value ». Il me semble qu'après avoir fait cette réflexion, il eût pu s'épargner de charger d'un nom nouveau et d'une valeur douteuse (il le dit lui-même) la nomenclature entomologique !

Je m'aperçois que Wheeler (l. c., p. 51) ne met pas *Ph. vinelandica* dans le sous-genre *Allopheidole*.

---

[1] Ants coll. by W. M. Mann in the state of Hidalgo, Mexico. (*Journ. New York Ent. Soc.*, vol. 22, pp. 37-61, 1914.)

Ph. spinulosa For., 1910, Ann. Soc. Ent. Belg., vol. 54, p. 438, semble à première vue être parente de *capensis* et l'est peut-être en effet. Je n'ai vu qu'un cotype de *Ph. spinulosa* de la forme typique, aucun individu des deux sous-espèces que M. Forel lui rattache, non sans quelque doute. Le cotype en question me semble rappeler un peu *Ph. sculpturata*, etc., par les caractères de sculpture du devant de la tête du ♃. *Ph. spinulosa* rattacherait donc *Ph. capensis* au groupe *sculpturata*.

Ph. aeberlei For., 1894, Mitt. Schw. Ent. Ges., vol. 9, p. 28, et subsp. *erythraea* Emery, 1901, Bull. Soc. Ent. Ital., vol. 33, p. 61, n'appartiennent pas au groupe *megacephala*, mais se rattachent à *rugaticeps* Emery.

Ph. teneriffana For. (1893), **minima** Mayr (1901), **squalida** Sant. (1909), **prelli** For. (1911) appartiennent à une nombreuse série d'espèces qui a pour patrie principalement l'Inde : nous pourrons le nommer « groupe *indica* ». Les espèces de ce groupe ont la tête du ♃ en général entièrement ou presque entièrement striée en dessus et les arêtes frontales prolongées autant ou presque autant que le scape.

Le groupe *megacephala* a aussi quelques représentants autochtones dans l'Amérique méridionale : *Ph. cameroni* Mayr, *laevifrons* Mayr, *fabricator* F. Sm., etc.

CAS DE MIMÉTISME

CHEZ LES

HÉMIPTÈRES AFRICAINS

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

I. — Le genre **Phonoctonus.**

Dans l'intéressant mémoire qu'il a consacré en 1896 aux phénomènes de mimétisme et de ressemblance protectrice chez les Hémiptères [1], BREDDIN, le premier, a signalé la ressemblance frappante qui s'observe entre le *Phonoctonus subimpictus* et le *Dysdercus melanoderes* d'une part, entre le *Phonoctonus ? immitis* et le *Dysdercus superstitiosus* de l'autre : ces espèces lui avaient été envoyées simultanément de Guinée. Ainsi qu'il le dit fort bien, cette ressemblance est telle qu'au premier abord même un naturaliste est induit en erreur!

Depuis, MARSHALL [2] a signalé la même analogie entre le *Phonoctonus nigrofasciatus* et le *Dysdercus nigrofasciatus*, entre les *Dysdercus superstitiosus* et *intermedius* et le *Phonoctonus formosus* DIST. [cette espèce appartient en réalité à mon genre *Pseudo-*

---

[1] G. BREDDIN, Nachahmungserscheinungen bei Rhynchoten. (*Zeitschr. f. Naturw.*, LXIX, pp. 17-45.)

[2] Trans. Ent. Soc. London, 1902, p. 538, pl. XIX, fig. 48-52.

phonoctonus], d'après ses observations faites en Afrique du Sud, dans la Rhodésie.

Bergroth, de son côté, a noté (1) que le *Phonoctonus cæsar* de Haglund est un pendant remarquable du *Callibaphus longirostris* Dr., tandis que le *Phonoctonus picturatus* imite très probablement une espèce du genre *Roscius*. *Callibaphus* et *Roscius* sont deux genres voisins du genre *Dysdercus*.

Parmi les cas de mimétisme [je prends ce mot dans son sens le plus large, celui qu'il a dans le langage courant] que l'on rencontre chez les Hémiptères africains, celui qui nous est offert par les diverses espèces de ce genre *Phonoctonus* est incontestablement l'un des plus intéressants.

Les *Phonoctonus* d'une part, les *Dysdercus, Roscius, Callibaphus* de l'autre, sont tous des Hémiptères, mais ils appartiennent à des familles totalement distinctes. Les *Phonoctonus* font partie des Réduviides, dont l'ensemble des formes est nettement de mœurs carnassières. Les *Dysdercus, Roscius, Callibaphus* sont des Pyrrhocorides, c'est-à-dire des Hémiptères essentiellement végétariens, — bien que pour certaines formes (2) on ait des indications montrant qu'elles ont adopté un régime carnassier.

Les *Phonoctonus* sont toujours relativement rares dans les collections reçues d'Afrique. Les *Dysdercus*, par contre, se rencontrent abondamment, — et, du reste, ils sont bien connus (3) comme ennemis très sérieux des Cotonniers et Kapokiers : dans certaines plantations on les rencontre par millions d'individus. Et c'est en grand nombre qu'on les rencontre sur les pousses et les gousses. Ce sont donc des insectes vivant en groupements. D'autre part,

---

(1) Ann. Soc. Entom. Belg., XLVII, p. 293 (1903).

(2) A Ceylan, d'après Kirkaldy (The Entomol., XXXIII, p. 293 [1900]), Green a observé que l'*Antilochus Coqueberti*, un Pyrrhocoride que l'on y rencontre avec le *Dysdercus sidæ* (dont sa coloration le rapproche fort), a des mœurs carnassières et attaque les *Dysdercus*. Peut-être en Afrique l'*Antilochus Boerhaviae*, qui offre une assez grande ressemblance avec les *Roscius*, a-t-il des mœurs analogues ?

(3) Voir H. Schouteden, Les Hémiptères parasites du Cotonnier en Afrique. (*Revue Zool. Afric.*, I, p. 301, 1912.)

les larves des *Dysdercus* ont les mêmes mœurs que l'adulte et se nourrissent également aux dépens des Cotonniers et Kapokiers, mêlées aux adultes. Mais, vues de dessus, leur aspect et leur coloration sont tout différents de ceux des *Dysdercus* adultes : les larves n'ont en effet pas d'ailes, le dos de l'abdomen est à découvert et tout l'insecte frappe l'œil par sa coloration foncière d'un rouge sang, alors que chez l'adulte les élytres (ailes supérieures) recouvrent l'abdomen et sont d'une coloration générale flavescente ou rougeâtre, uniformes ou marqués d'une tache noire nette vers le milieu. Il faut noter que larves et adultes se rencontrent simultanément et sur les mêmes plantes. Quant à la larve des *Phonoctonus,* elle n'est pas encore connue pour aucune espèce, je pense ; ses mœurs sont peut-être autres que celles de l'adulte.

Outre les cas cités par Breddin, Marshall, Bergroth, de ressemblance entre des *Phonoctonus* et des Pyrrhocorides des genres *Dysdercus Roscius* et *Callibaphus,* il en est bien d'autres, et je crois même pouvoir dire que toutes les espèces du genre *Phonoctonus* ont un type parallèle parmi les Pyrrhocorides. De même, je suis persuadé que toutes les espèces africaines du genre *Dysdercus* (les espèces abondantes du moins) ont un type parallèle parmi les *Phonoctonus.* Un fait démonstratif à cet égard est celui-ci : le *Dysdercus pretiosus* Dist., décrit il y a peu d'années (et l'espèce voisine, *D. ugandae,* que j'ai décrite il y a deux ans), offre une coloration spéciale et bien typique, la tête et les pattes notamment étant d'un noir profond. Aucun *Phonoctonus* connu n'offrait cette coloration... Or, le Musée de Tervueren a reçu de l'Ituri trois collections renfermant le *D. pretiosus,* et deux d'entre elles renfermaient en même temps un *Phonoctonus* de coloration semblable. C'est l'espèce que l'on trouve ci-dessous sous le nom de *Ph. Poultoni.* Je l'ai dédiée à l'éminent professeur d'Oxford, E. B. Poulton, en qui les phénomènes de mimétisme ont trouvé un observateur si enthousiaste, et qui vient d'être si cruellement éprouvé par la perte de son fils, mort à l'ennemi en notre belle terre de Flandre.

Dans les collections du Musée de Tervueren, j'ai noté les cas suivants où, simultanément avec des *Dysdercus, Roscius* ou *Callibaphus,* nous est parvenu un *Phonoctonus* leur répondant parfaitement.

1. — *Callibaphus longirostris* Dr. et *Phonoctonus cæsar* Hgl., récoltés tous deux à Congo da Lemba (R. Mayné). Un seul *Phonoctonus* parmi plus de 125 *Callibaphus.*

2. — *Roscius circumdatus* Dist. et *Phonoctonus picturatus* Frm., ainsi que *Ph. elegans* Var. Récoltés simultanément à Dima (Koller).

3. — *Dysdercus cardinalis* Gerst. et *Phonoctonus nigrofasciatus* Stål, trouvés en même temps en Afrique orientale anglaise, sur la Tsavo, par le Dr Bayer : 40 *Dysdercus,* 1 *Phonoctonus.*

4. — *Dysdercus fasciatus* Sign. et *Phonoctonus fasciatus* ainsi que *Ph. picturatus,* variété à élytres fortement envahis par la coloration claire (limitée à une bande chez le type).

5. — *Dysdercus hæmorrhoidalis* Sign. et *Phonoctonus fasciatus* Sign. sont également deux espèces de coloration fort voisine, bien que nous ne les ayons pas reçus dans un même envoi. Le *D. hæmorrhoidalis* paraît du reste rare au Congo : nous le possédons de Congo da Lemba (Mayné), tandis que le *Ph. fasciatus* ne nous a été envoyé que de Banzyville (Royaux).

6. — *Dysdercus melanoderes* Karsch et *Phonoctonus subimpictus* Stål sont représentés tous deux par des spécimens récoltés à Congo da Lemba (Mayné), Itoka (Mayné), Malela (Verschueren), Kondué (Luja) et dans le Mayumbe (Verschueren).

7. — *Dysdercus nigrofasciatus* St. et *Phonoctonus immitis* St. (variété à bande peu marquée) ont été envoyés simulta-

nément de Dima (KOLLER), Gali-Koko (CARLIER), Bakusu (MAYNÉ), Congo da Lemba (MAYNÉ), Wombali (P. VANDERIJST).

8. — *Dysdercus pretiosus* DIST. et *Phonoctonus Poultoni* SCHOUT. ont été recueillis à Beni par le lieutenant BORGERHOFF et entre Beni et Lesse par le Dr MURTULA. Le Dr BAYER a rapporté des *D. pretiosus* récoltés entre Kwesi et Kilo, mais sa collection (petite, du reste) ne renfermait aucun *Phonoctonus*.

9. — *Dysdercus superstitiosus* F. et *Phonoctonus immitis* ST. : Gali-Koko (CARLIER), Dima (KOLLER), Bakusu et Congo da Lemba (MAYNÉ).

10. — *Dysdercus superstitiosus* F. et *Phonoctonus lutescens* G. et P., récoltés tous deux à Congo da Lemba par M. MAYNÈ.

11. — *Dysdercus superstitiosus* F. et *Pseudophonoctonus formosus* DIST. que nous possédons de Mfungwe-Kayumbe (S. A. NEAVE).

On le voit, la série est importante déjà, si l'on tient compte du fait qu'il s'agit de récoltes faites sans observations ni recherches spéciales. Les cas où nous avons simultanément reçu les deux types parallèles sont donc dus au hasard, — et la répétition de ces cas indique nettement, à mon avis, que très généralement les *Dysdercus* et *Phonoctonus* se rencontrent en même temps. Quant à des observations directes, elles font encore défaut; cependant, KUHLGATZ note qu'à Tanga, KARASEK a récolté simultanément, à en juger d'après une indication de sa part, le *Phonoctonus fasciatus* et le *Dysdercus superstitiosus* sur le Cotonnier. Moi-même j'ai jadis reçu un *Phonoctonus* parmi des *Dysdercus* récoltés sur le Cotonnier dans le Togo.

Quelle est la signification de ce phénomène si général chez les *Phonoctonus?*

Breddin est d'avis qu'il s'agit d'un cas de mimétisme agressif (ce que Poulton, dans ses *Essays on Evolution,* appelle « pseudepisematic mimicry »). Les *Phonoctonus,* qui sont des Réduviides, donc des Hémiptères carnassiers, imitent les *Dysdercus,* végétariens, pour pouvoir s'introduire inaperçus en leur société et s'attaquer à eux. Il remarque notamment que la ressemblance s'étend, — et est même plus parfaite, — au-dessous du corps, c'est-à-dire à des parties qui ne peuvent jouer un rôle protecteur vis-à-vis d'un ennemi épiant l'insecte de dessus.

Marshall pense qu'il s'agit d'un cas de mimétisme batésien, c'est-à-dire de ressemblance protectrice (« pseudepisematic mimicry »).

Poulton, dans ses notes jointes au travail de Marshall, pense qu'il s'agit bien plutôt d'un cas de ressemblance synaposématique, c'est-à-dire que par leur ressemblance si parfaite, *Dysdercus* et *Phonoctonus* concourent tous deux vers un même but protecteur. C'est un cas de ressemblance mullerienne : deux espèces de mauvais goût toutes deux ont intérêt à se ressembler, l'éducation d'un ennemi qui se fait aux dépens d'un individu de l'une des deux espèces profitant en même temps à l'autre espèce, de même facies.

Il est indiscutable qu'en ce qui concerne les *Dysdercus* (comme aussi les *Roscius* et les *Callibaphus*), qui vivent en commun, ainsi que je l'ai dit, il doit s'agir d'un cas de coloration aposématique. Les Hémiptères en question, protégés apparemment par leur sécrétion glandulaire, ont *à l'état larvaire,* nous l'avons vu, une coloration très voyante, où le rouge domine, bien que vivant sur des parties de plantes blanches ou vertes. Il ne peut donc s'agir dans ce cas d'une ressemblance protectrice ou pseudaposématique. Il en est de même pour les *Dysdercus* adultes. Ici les ailes se sont développées et cachent le dos, — le ventre restant coloré de façon voyante comme chez la larve, — mais elles ont un type général commun, chez les *Dysdercus,* qui par sa répétition constitue également un « avis » bien marqué. Chez les *Roscius* et les *Callibaphus,*

de coloration différente (surtout chez les *Roscius*), il en va de même, très vraisemblablement, bien que leurs mœurs soient encore totalement inconnues. Les *Roscius* sont cependant si abondants dans certains envois qu'il est très probable qu'ils vivent également en société.

Les *Phonoctonus*, eux, sont bien plus rares que les *Dysdercus*, les *Roscius*, les *Callibaphus*. C'est ainsi que dans un envoi renfermant 125 *Callibaphus longirostris*, je n'ai trouvé qu'un seul *Phonoctonus cæsar* (la récolte avait été faite au hasard, naturellement). De même, parmi 19 *Dysdercus pretiosus*, je ne trouve que 2 *Phonoctonus Poultoni*, et parmi 40 *D. cardinalis*, un seul *Ph. nigrofasciatus*.

Or, les Pyrrhocorides sont, je le répète, végétariens (certaines exceptions ont été signalées, mais le régime végétarien des *Dysdercus* est hors de doute). Il me paraît donc évident que si les *Phonoctonus* ressemblent aux *Dysdercus*, *Roscius* ou *Callibaphus*, l'avantage doit être recherché du côté des *Phonoctonus* (ainsi que des *Pseudophonoctonus*, qui ressemblent également à certains *Dysdercus*). Non pas tant que ces Hémiptères carnassiers aient besoin d'une protection contre les attaques d'ennemis quelconques, mais bien parce que, ainsi que Breddin le suppose, grâce à leur ressemblance avec les Pyrrhocorides, ils peuvent se glisser parmi eux et passer ainsi inaperçus au milieu de la gent végétarienne. S'agit-il pour eux de s'introduire parmi celle-ci afin d'y faire des victimes, comme le dit Breddin, — ou bien, comme peut-être je pencherais à le croire, les *Phonoctonus* emploient-ils l'habit des Pyrrhocorides pour s'approcher inaperçus d'une proie vivant sur les mêmes plantes que ceux-ci et habituée à ne pas se défier de cet habit caractéristique, c'est ce que je n'oserais affirmer et qui devrait être vérifié en Afrique même. Des observations sur les mœurs, l'allure, la nourriture des *Phonoctonus* s'observant parmi les *Dysdercus*, les *Roscius*, les *Callibaphus*, seraient fort à désirer, et elles n'offriraient guère de difficultés, étant donné que ces insectes sont répandus dans presque toute l'Afrique.

Notons que les *Phonoctonus* n'imitent pas que les *Dysdercus*, à coloration générale d'un même type toujours, mais aussi les *Calli-*

baphus, qui rappellent encore ce type en dessus, mais bien moins en dessous. Et surtout, qu'ils copient également les *Roscius,* si différents d'aspect, avec leurs élytres noirs, à l'exception de deux taches claires.

Phonoctonus Poultoni n. sp.

Lutescens vel albido-flavescens; lobo antico pronoti (lateribus exceptis) flavo-aurantiaco aut fuscescente; capite (subtus interdum rufescente), fascia plus minus lata basali pronoti, fascia percurrente ad medium corii fasciaque ante angulum apicalem, membrana, antennis, rostre pedibusque nigris; segmentis pectoris ad partem, coxis, fasciisque mediis segmentorum ventralium, plus minus distinctis, extus latioribus, rufescentibus, subsanguineis aut fuscescentibus. Lobo antico pronoti brevi, antice et lateraliter calloso-marginato; angulis lateralibus parum prominulis, margine basali inter angulos basales lobato-rotundatos leviter, arcuato-convexo. — Long. 18-20 mm.

Prov. : Entre Beni et Lesse (Dr Murtula ; de Beni lieut. Borgerhoff). Collect. du Musée du Congo.

NOTES SUR LES ŒSTRIDES

PAR

L. GEDOELST

II.

5. — Œstrus spp. nov.

Œstrus disjunctus sp. n.

Longueur : 17 millimètres à $24^{mm}5$; largeur : 7 millimètres à $9^{mm}5$; moyenne : $18^{mm}7 \times 8^{mm}5$.

La forme du corps est celle d'un ovoïde allongé, à extrémité antérieure atténuée, à extrémité postérieure obtuse. Les segments antérieurs augmentent régulièrement de largeur jusqu'au 7e ou 8e; les segments 9, 10 et 11 présentent une largeur sensiblement égale et les anneaux 11 et 12 diminuent progressivement de dimension. La longueur des anneaux vus par la face ventrale augmente d'avant en arrière jusqu'au 10e, le 11e étant légèrement réduit et le dernier ayant à peu près la longueur du 10e.

La face ventrale est plane, faiblement convexe de droite à gauche et montre parfois des champs intermédiaires faiblement développés entre les anneaux 7 et 11. On y observe en outre deux tubercules vers le milieu des anneaux. La face dorsale présente une convexité très accusée et des champs intermédiaires bien développés, au nombre de huit, entre les anneaux 3 et 11.

L'armature épineuse répond à une formule assez simple. Sur le segment céphalique, on observe des spinules à la face interne du bourrelet labial et des épines sur une double rangée, le plus souvent interrompue au milieu, en arrière des renflements antennaires. Le bord antérieur du 3e anneau est garni de deux rangées d'épines; celui des anneaux 4, 5 et 12, de trois rangées, et

celui des anneaux 6 à 11, de quatre rangées. Dans une même ceinture épineuse, la rangée postérieure est formée d'épines notablement plus petites que celles des rangées antérieures; mais ce qui donne sa caractéristique à cette armature épineuse, c'est que les différentes épines sont largement séparées les unes des autres, de sorte que leur base s'étale librement et accuse souvent un contour elliptique, voire même parfois régulièrement arrondi, qui se détache nettement sur le tégument par une teinte un peu plus foncée; la pointe des épines est aiguë et colorée en brun noirâtre.

La coloration générale du corps varie du jaune pâle au jaune brun (cire naturelle).

La formule numérique de l'armature épineuse de l'*Œstrus disjunctus* reproduit assez exactement celle de l'*Œstrus interruptus;* ces deux espèces se différencient cependant très aisément surtout par les caractères des épines, mais aussi par l'absence d'interruption de la ceinture du 3e anneau et par le développement moins grand des champs intermédiaires ventraux chez l'*Œstrus disjunctus.*

Cet œstre a été recueilli par le Dr Rodhain dans les cavités nasales de l'*Hippotragus equinus* (Is. Geoffroy, 1816), au Katanga. Nous avons trouvé cette même larve dans la collection d'Œstrides du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Elle y figure sans indication d'hôte, comme ayant été récoltée au Maroc par G. Buchet en 1905.

Œstrus compositus sp. n.

Longueur : 20 millimètres à $21^{mm}5$; largeur : 7 millimètres à $7^{mm}5$.

Le corps est de forme allongée, à extrémité antérieure arrondie, à extrémité postérieure assez brusquement tronquée. La face dorsale est fortement bombée de droite à gauche; la face ventrale est plutôt plane, à bords arrondis se continuant sur les côtés du corps jusqu'à un sillon en zigzag très accusé, qui sépare la face ventrale de la face dorsale. Les anneaux augmentent de longueur jusqu'au 5e, au delà duquel ils gardent des dimensions sensiblement égales jusqu'au 10e, le 11e étant notablement plus long et le dernier ne le cédant guère à celui-ci pour la longueur. La largeur des anneaux augmente jusqu'au 7e, se maintient constante jusqu'au 11e, le dernier étant un peu moins large. A la face dorsale, les anneaux sont séparés par des sillons relativement profonds et présentent une surface fortement convexe d'avant en arrière; il n'existe aucune trace de champs intermédiaires dorsaux.

A la face ventrale, les sillons qui séparent les différents anneaux sont moins accusés et l'on peut observer des champs intermédiaires ventraux faiblement développés entre les anneaux 5 et 12.

Les renflements antennaires sont fort divergents, dirigés presque transversalement en dehors et munis de trois points ocelliformes, dont un fort petit situé en dehors.

La face ventrale est pourvue d'une armature épineuse dont la disposition générale est conforme à celle du genre *Œstrus*, mais qui est remarquable par son faible développement. Sur le segment céphalique, on n'observe que de minuscules épines insérées en plusieurs rangées sur le bourrelet labial. Le bord antérieur des anneaux 3 à 12 est muni de ceintures épineuses qui apparaissent formées de deux rangées d'épines seulement, celles de la première rangée ayant des dimensions au moins doubles de celles de la seconde rangée. A un examen plus attentif, on constate sur les anneaux 6 à 11 quelques épines, peu nombreuses, plus petites que les épines de la seconde rangée et disposées en arrière de celles-ci ou implantées entre elles et ne différant alors de leurs voisines que par une taille plus réduite; il semble ainsi qu'il existe sur ces anneaux une ébauche de troisième rangée.

L'aire stigmatique du 12e anneau est délimitée par un rebord arrondi, faiblement saillant; elle apparaît ainsi à peine excavée et renferme les deux plaques stigmatiques, qui sont construites sur le type des *Œstrus*. Le prolongement ventral est peu développé et réduit à un bourrelet simple, à contour arrondi, dont la face supérieure est parsemée de 4 à 8 épines, généralement 6, à base conique, volumineuse, charnue, à pointe chitineuse. Ce bourrelet terminal n'est pas accompagné des prolongements coniques qui s'observent dans le genre *Œstrus*.

A la face ventrale des anneaux 3 et 4 existent deux tubercules symétriques; sur le segment céphalique, en arrière du bourrelet labial, se voient deux semblables tubercules rapprochés l'un de l'autre, presque géminés, sur la ligne médiane.

La coloration du tégument varie avec l'âge de la larve, du blanc jaunâtre au brun foncé presque noir.

Les premiers exemplaires de cette larve que nous avons étudiés appartenaient à la collection d'Œstrides du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Ils formaient quatre lots sans indication d'hôtes : l'un de ces lots provenait de l'Afrique orientale anglaise et avait été récolté par le Dr Fernique à Mombasa en 1900; un autre était originaire de Mozambique et avait été recueilli par G. Vasse en 1906; dans un troisième lot, cette espèce était associée à des exemplaires de *Gedoelstia Hässleri* et avait été récoltée par L. Didier en 1905 en Abyssinie (pays Ankali); enfin le quatrième

lot était originaire du Soudan et faisait partie des collections rapportées par A. Chevalier au cours de la mission Chari-Tchad.

Plus récemment, nous avons reçu de semblables larves du Dr Rodhain, qui les avait recueillies chez un *Bubalis Lichtensteini* Peters, 1849, à Sankisia (Katanga), en décembre 1911. Enfin le Dr Schouteden nous a remis des larves appartenant à la même espèce; elles provenaient également d'un *Bubalis Lichtensteini* et avaient été récoltées par Legros à Kapiri (Katanga).

Cette larve appartient incontestablement à la sous-famille des *Œstrinae*, bien qu'elle ne possède pas tous les caractères que Brauer assignait à ses *Cavicolae* : ceux-ci en effet sont, d'après lui, munis de champs intermédiaires dorsaux entre les anneaux du milieu du corps. Sur ce point donc la diagnose de Brauer devrait être modifiée, si, comme nous le pensons, cette larve doit être rangée dans cette sous-famille.

Quant au genre d'*Œstrinae* auquel elle appartient, il est plus malaisé de le décider. Elle présente en effet des caractères qui la rapprochent du genre *Œstrus*, notamment la disposition générale de son armature épineuse et la conformation des stigmates postérieurs; elle s'en éloigne par la forme du corps et par l'absence des champs intermédiaires dorsaux et des appendices coniques qui accompagnent le prolongement ventral postérieur. Par ces derniers caractères, elle rappelle le genre *Kirkia*, dont elle possède aussi les trois points ocelliformes sur les renflements antennaires; mais elle en diffère par sa spinulation et par le développement du prolongement ventral postérieur. A un examen superficiel, elle fait songer à *Gedoelstia cristata*, dont elle possède l'armature épineuse, mais elle a les bourrelets parabuccaux inermes.

Elle réunit ainsi des caractères appartenant à différents genres d'*Œstrinae*, et l'on serait en droit de se demander s'il n'y a pas lieu de créer pour elle un genre nouveau. Cette question ne saurait être résolue que lorsqu'on en aura observé l'imago ou qu'on aura rencontré d'autres espèces de larves présentant les mêmes caractères généraux. Provisoirement, nous estimons devoir ranger cette espèce dans le genre *Œstrus*.

6. — **Hypoderma gazellae** sp. n.

Longueur : 21 à 23 millimètres ; largeur : 9 millimètres à 13mm5.

La forme du corps est variable : chez les individus les plus avancés en développement, le corps est aplati, à contour ovoïde ; chez les individus moins évolués, il est claviforme, plus élancé que chez *Hypoderma bovis*.

Les anneaux du corps augmentent de largeur du segment céphalique au 7e ou 8e, pour diminuer du 9e au 12e ; la longueur s'accroît sur la face ventrale du 1er au 7e, se maintient constante sur les anneaux 8 à 11 et se réduit considérablement sur le dernier segment ; sur la face dorsale, la variation de longueur est sensiblement la même pour les 9 premiers anneaux, mais les anneaux 10 et 11 accusent une réduction très considérable, qui a pour effet de donner à l'anneau 12 une obliquité telle que l'aire stigmatique postérieure est dirigée en arrière et en haut.

Les anneaux 3 à 11 portent sur la face ventrale, sur leur moitié antérieure, deux mamelons latéraux plus ou moins fusionnés sur la ligne médiane, ou unis en ce point par un mamelon médian plus ou moins distinct. Ces mamelons sont surtout saillants vers leur bord antérieur, tandis qu'ils se continuent en arrière d'une manière plus ou moins insensible avec la surface de l'anneau. De semblables formations mamelonnées s'observent à la face dorsale sur les anneaux 3 à 9, mais ici c'est le mamelon médian qui est le plus développé et il est accompagné d'un ou deux petits mamelons latéraux distincts ou fusionnés avec lui. Un mamelon du même genre existe sur les champs latéraux dorsaux 3 à 9 et sur les champs latéraux moyens et ventraux 3 à 11.

Le segment céphalique est largement débordé par l'anneau 3 ; il est traversé de droite à gauche par le sillon operculaire qui le divise en deux parties : une dorsale, plus petite, demi-circulaire, à surface inerme, et une ventrale, plus grande, ovalaire, à grand axe transversal. Le centre en est occupé par un mamelon arrondi portant deux taches foncées, brun noir, à peine saillantes (taches antennaires). Ce mamelon central est entouré par un bourrelet circulaire subdivisé par des sillons en six segments : 1° un segment ventral ou lèvre, qui délimite l'atrium buccal s'ouvrant entre lui et le mamelon central ; la surface interne et le bord libre en sont armés d'épines bien développées ; 2° deux mamelons ventro-latéraux, subhémisphériques, portant une callosité vers le milieu de leur surface, qui est inerme, sauf parfois vers l'atrium buccal où l'on peut observer quelques épines isolées ; 3° deux mamelons dorso-latéraux, de forme triangulaire, à surface inerme ; et 4° un bourrelet dorsal médian chargé d'épines nombreuses et puissantes.

L'armature du corps comporte deux ordres de formations chitineuses, comme c'est la règle dans le genre *Hypoderma* : les unes sont des plaques ou écailles à extrémité arrondie, disposées en rétroversion sur une ou deux rangées, serrées les unes contre les autres, se chevauchant même parfois dans une même rangée et implantées vers le bord antérieur des mamelons

qui s'observent sur les anneaux du corps et formant ainsi sur chacun d'eux autant de groupes plus ou moins distincts qu'il y a de mamelons eux-mêmes distincts; les autres sont de petites épines disposées en antéversion sur plusieurs rangées dans la moitié postérieure des anneaux. Cette double armature est ordonnée de la manière suivante :

Sur la face ventrale : au bord antérieur des anneaux 3 à 11 et sur la moitié postérieure des anneaux 3 à 8;

Sur les champs latéraux ventraux : au bord antérieur des anneaux 3 à 11 et sur la moitié postérieure des anneaux 3 à 7;

Sur les champs latéraux moyens : au bord antérieur des anneaux 3 à 9 ou 10 et sur la moitié postérieure des anneaux 3 à 6;

Sur les champs latéraux dorsaux : au bord antérieur des anneaux 3 à 9 et sur la moitié postérieure des anneaux 3 à 5 ou 6;

Sur la face dorsale : au bord antérieur des anneaux 3 à 9; sur la moitié postérieure des anneaux 4 à 6, on peut observer parfois quelques rares épines disposées sur une rangée.

On observe en outre deux tubercules, ou plutôt callosités, symétriques, sur les champs ventraux et dorsaux et une callosité sur les champs latéraux ventraux, moyens et dorsaux, des anneaux 3 à 11.

La coloration du tégument varie du blanc au jaune cire foncé suivant l'état de développement de l'individu.

Cette belle espèce a été recueillie en Afrique orientale allemande (marais Njai, près Massai) dans le muscle peaucier dorsal d'une *Gazella granti* Brooke, 1872, et fait partie de la collection d'Œstrides du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Cette espèce se différencie nettement par son armature des larves de *Hypoderma bovis, H. lineata* et *H. corinnae*. Peut-être appartient-elle à quelque Hypoderme africain actuellement connu seulement à l'état d'imago, tels que *Hypoderma Clarckii, H. desertorum* ou *H. silenus*. Nous ne le pensons cependant pas, parce que l'aire géographique de ces derniers Hypodermes ne concorde pas avec l'aire géographique de *Gazella granti*. Celle-ci vit en Afrique orientale allemande, tandis que *Hypoderma Clarckii* a été signalé dans la colonie du Cap et *Hypoderma desertorum* et *H. silenus*, en Égypte. Nous croyons donc légitime de considérer cette larve comme appartenant à une espèce nouvelle que nous proposons de désigner sous le nom de *Hypoderma gazellae*.

PALOPHUS LEOPOLDI N. SP.

(ORTHOPTERA PHASMIDAE)

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

S. A. R. Mgr le Prince Léopold de Belgique, fils de notre vaillant Roi, et actuellement soldat volontaire au 12e Régiment de ligne belge, a bien voulu, il y a deux ans, enrichir les collections du Musée de Tervueren d'un remarquable et gigantesque Phasmide, récolté à Élisabethville (Katanga) par M. Fourir. Presque simultanément notre Musée recevait un autre exemplaire de la même espèce que lui envoyait, d'Élisabethville également, M. Van Rieth. La grande taille de l'Insecte et sa ressemblance avec un rameau, — comme c'est, du reste, le cas pour tous les *Palophus,* — avaient tout particulièrement attiré l'attention des récolteurs.

Étudiant ces beaux Insectes à l'aide de la Monographie de Brunner et Redtenbacher et des travaux ultérieurs de Sjöstedt, je n'ai pu les identifier à aucune des espèces décrites jusqu'ici. Mais il est hors de doute qu'il s'agit d'une forme voisine du remarquable *Palophus titan* Sjöst., originaire du Nyassa, dont elle égale pour ainsi dire la taille.

Je me suis permis d'appeler *Palophus Leopoldi* cette espèce nouvelle, la dédiant à S. A. R. le Prince Léopold, en témoignage de profonde admiration pour sa noble conduite.

La tête et le thorax paraissent d'un blanchâtre flavescent, plus ou moins sali; en réalité, la coloration foncière est brun foncé, mais cachée par un revêtement pâle. Il en est de même pour les élytres et pour l'abdomen, mais sur celui-ci la coloration foncière est bien plus évidente; les tubercules de l'élytre noirâtres au sommet. Les ailes [aucun des exemplaires n'a les ailes étalées] ont le champ basal noir, la partie coriace (découverte) colorée comme l'élytre, mais laissant deviner des marbrures sombres. Les pattes ont la même coloration que le thorax, mais offrent (surtout les pattes antérieures) des fascies sombres bien accentuées; les tarses plus ou moins rembrunis.

La « corne » céphalique, vue de profil, est nettement arquée en arrière et non droite comme chez *P. titan;* le bord postérieur en est pubescent comme le bord antérieur.

Ce n'est que sur le vertex qu'il peut être question d'épines, tandis que chez *P. titan* Sjöstedt en signale aussi sur le pro- et mésonotum : chez *P. Leopoldi* il s'agit là uniquement d'irrégularités ou petites saillies mousses (surmontées de poils). Mais le mésonotum offre, plus ou moins avant le milieu de sa longueur, les deux fortes épines caractéristiques du *P. titan*.

Le vertex offre quelques épines mousses (ou tubercules acuminés) de chaque côté d'une rainure longitudinale et un tubercule nettement plus fort, en avant, de chaque côté, près de la corne. Les irrégularités du thorax en lignes longitudinales irrégulières; une fine carène médiane.

Les élytres offrent, au tiers antérieur, sur le disque, une forte saillie (tubercule) comprimée longitudinalement et acuminée. [Dans le type du *P. titan,* cette partie de l'élytre est détruite.]

Les fémurs antérieurs ont, en dessus, vers le tiers apical, un lobe net; leur bord inféro-externe a un lobe subapical, un lobe peu après le lobe supérieur que je viens d'indiquer, et un (parfois trois) lobe entre celui-ci et la tête; l'extrémité des fémurs, à chaque bord inférieur avec un lobe subapical obtusangulé et un lobe aigu apical. Les tibias antérieurs ont, en dessus, deux lobes, comme chez *P. titan*. Les tarses ont une crête dorsale nette, surtout sur le 1er article.

Les fémurs intermédiaires ont un lobe (parfois deux) vers le tiers basal, sur la crête supérieure; le bord inféro-interne avec un lobe

plus basal que celui-ci; le bord inféro-externe avec un à quatre lobules dentiformes sur sa longueur; l'extrémité comme aux fémurs antérieurs. Tibias intermédiaires avec un lobe supérieur vers le quart basal et un autre vers le quart apical; leur bord inféro-externe avec deux lobes acuminés un peu au delà de ces lobes supérieurs.

Fémurs postérieurs avec un lobe vers le tiers basal et très généralement avec un autre, plus petit, vers le tiers apical; bord inféro-externe avec un lobe plus basal que le lobe basal supérieur; bord inféro-interne avec deux dents vers celui-ci et une autre vers le lobe apical; l'extrémité des fémurs comme aux fémurs intermédiaires. Tibias postérieurs comme les intermédiaires.

Les ailes atteignent la base du 5e segment ou la dépassent un peu. La partie du dos de l'abdomen non cachée par les ailes offre la même sculpture que le thorax (irrégularités disposées plus ou moins linéairement, et faible carène médiane). Le 5e segment offre, sur le disque, en arrière, deux saillies lobiformes, acuminées; le 6e segment a deux carènes lobées plus petites, acuminées également; ces lobes irréguliers en arrière. Chaque segment ventral a les angles postérieurs prolongés en un lobule, plus fort et plus arrondi aux segments de la base. Segment anal faiblement échancré; segment subgénital avec crête, échancré au bout.

L'Insecte (♀) mesure 230-245 millimètres. Cornes céphaliques : 9-10 millimètres. Antennes : 62.5-70 millimètres; le 1er article : 32.5 millimètres. Tête : 10 millimètres. Pronotum : 12-12.5 millimètres. Mésonotum : 40-41 millimètres. Élytre : 295-305 millimètres. Aile : 94-97 millimètres. Fémur antérieur : 65-66 millimètres; intermédiaire : 51 millimètres; postérieur : 64-66 millimètres.

En y comprenant le *Palophus Leopoldi* décrit ci-dessus, le Musée de Tervueren possède du Congo les trois Palophiens suivants :

1. *Palophus centaurus* Westw. : De Gali-Koko (Carlier; ♀), Kondué Luja; ♂♀), Isangi (♀) et Banana-Moenda (♀). Brunner et Redtenbacher le citent de Bena-Bendi.

2. *Palophus Leopoldi* Schout. : Élisabethville (Fourir; ♀), Élisabethville (Van Rieth, 30-V-1911; ♀).

3. *Bactrodomea aestuans* Westw. : De Boma-Yanga (R. Verschueren, 3-VI-1912; ♂) et d'Yema (Cabra; ♀).

Du Tanganyika, Redtenbacher a de plus décrit le *Palophus Brongniarti*, et Kirby le *P. episcopalis*, que nous ne possédons pas encore et qui se trouveront sans doute en territoire belge.

Ces cinq espèces sont les seuls représentants connus des Phasmes géants dans notre Colonie.

DESCRIPTION

D'UNE

SAGRA NOUVELLE DU CONGO BELGE

(COLEOPT. CHRYSOMELIDAE)

PAR

H. CLAVAREAU

Sagra congoana n. sp.

Oblongue ovalaire, cuivreuse obscure, peu brillante.

Tête et pronotum plus mats que les élytres; ♀ plus ou moins brillante et plus convexe que le ♂. Tête finement pointillée, sauf l'épistome et les canthus oculaires qui sont grossièrement ponctués, antennes dépassant le milieu du corps, les cinq premiers articles plus ou moins cuivreux, les suivants d'un beau bleu d'acier peu brillant. Pronotum subtransversal, à peine plus long que large, atténué en arrière, les bords antérieurs avancés et arrondis, terminés par un tubercule conique, le milieu de la base avec une petite fossette au-dessus de l'écusson; celui-ci convexe, obtus au sommet. Élytres courts, s'élargissant sensiblement vers leur milieu, rétrécis en arrière, fortement impressionnés en dedans des épaules, le calus huméral proéminent, ils sont couverts d'une ponctuation forte, profonde, très inégale, rugueuse au tiers antérieur, disposée sans ordre linéaire et s'effaçant graduellement vers le sommet qui est imponctué. Dessous cuivreux, mat, sauf l'abdomen qui est assez brillant et à ponctuation éparse entremêlée de longs poils roux, peu abondants, cette pilosité, assez clairsemée, s'étend parfois sur le milieu du premier segment; pattes cuivreuses, sauf les tarses qui sont d'un beau bleu d'acier, mates chez le ♂, assez brillantes, surtout les postérieures, chez la ♀,

les antérieures et les médianes éparsement et grossièrement ponctuées, les postérieures finement pointillées.

♂. Plus large aux épaules et moins convexe que la ♀.

Fémurs postérieurs en massue, dépassant l'extrémité des élytres, à villosité rousse à la base externe, le sommet avec deux dents entre un lobe obtus; ce lobe est large, plus ou moins triangulaire et tronqué, avec sa concavité en dehors du bord externe; il est précédé d'une petite dent triangulaire placée au centre et au bord interne de l'échancrure du sommet; enfin, la deuxième dent, très petite, triangulaire, plus éloignée du lobe que la première, occupe l'extrémité de la crête qui fait suite à ce lobe; cette crête est crénelée (cette dernière dent, fort petite du reste, peut manquer chez certains exemplaires); tibias de la même paire arqués, à peine épaissis au sommet, faiblement sillonnés extérieurement, inermes. Pattes médianes à fémurs armés d'une forte dent triangulaire, plus rapprochée du sommet que de la base; tibias plus fortement arqués que les postérieurs.

Le plus grand ♂ a le milieu de la tranche supérieure des fémurs postérieurs carénée sur un court espace; cette carène est à peine indiquée chez l'autre ♂, de plus petite taille.

Longueur, 13 à 17 millimètres; largeur, 6mm5 à 8 millimètres.

♀. L'unique exemplaire qui appartient probablement à cette espèce est plus brillant que le ♂, surtout l'abdomen et les pattes postérieures qui sont d'un cuivreux rougeâtre à reflets verts. Les pattes postérieures ne dépassent pas les élytres, les fémurs sont armés au sommet de deux petites dents triangulaires, la crête est crénelée, les tibias sont arqués, les pattes médianes ont la même forme que celles du ♂, la dent triangulaire du fémur est moins développée. En outre, la ♀ est sensiblement moins large aux épaules que le ♂ et son pronotum est éparsément pointillé, plus densément sur le disque que sur les côtés, alors que cette faible ponctuation manque chez le ♂.

Longueur, 17 millimètres; largeur, 7 millimètres.

Par son facies, cette espèce est voisine de *S. senegalensis* Klug; elle s'en écarte par l'allure particulière de la dent médiane, en forme de « lobe », des fémurs postérieurs des ♂♂.

Habitat : Congo belge : Mufungwa-Sampwe (Katanga), 1er au 16 décembre 1911; Kundelungu (Katanga), janvier 1912 (Dr Bequaert), 2 ♂♂; Kapiri (Katanga), novembre 1912 (Mission agricole Leplae), 1 ♀. — Collection du Musée du Congo, la mienne.

PHYLLONTOCHEILA NOUVEAUX D'AFRIQUE

(HEM. TINGIDAE)

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

Dans son travail « Species Africanae generis *Phyllontocheila* Fieb. », paru en 1911, Horvath a reconnu neuf espèces africaines de ces beaux Tingides. Les collections du Musée du Congo et ma collection renferment quelques formes encore inédites de *Phyllontocheila*. Ce sont celles que je décris ici, en y ajoutant quelques notes sur d'autres espèces.

1. — **Phyllontocheila Laplumei** n. sp.

Espèce de forme ovalaire. En dessus d'un brun grisâtre assez clair, la vesicule et les membranes du pronotum, ainsi que les élytres en grande partie, plus ou moins transparents, laiteux, à réticulation brune ou testace pâle. Tête d'un testace jaunâtre, les yeux noirs; les épines flavescent blanchâtre; les épines anterieures longues, obliquement dressées, l'épine médiane longue, dressée et *fourchu* à l'extrémité, les epines basales *fourchues* au niveau de l'angle interne de l'œil, l'une des branches couchee, l'autre obliquement dressée. Pronotum pubescent, à carènes blanchâtres, mais rembruni le long de celles-ci; modérément convexe entre les angles lateraux; vesicule antérieure fort bien développée, comprimée latéralement (vue de profil, son bord supérieur dessine un angle un peu plus grand que 90°) et faisant saillie

sur le bord antérieur, cachant la base de la tête; pas d'épine sur la vésicule; membranes marginales assez grandes, obliquement relevées, leur bord antérieur sinué fortement près de l'angle antérieur, puis à peu près droit jusqu'à l'épine qui marque l'angle antérieur externe de la membrane; de là, le bord est arqué fortement sans présenter d'épines, mais en offrant des pans coupés, indices d'une spinulation possible; carène médiane s'effaçant avant l'extrémité du processus; carènes latérales s'effaçant avant le milieu du disque, parallèles en avant, divergentes un peu en arrière; disque ponctué densément et assez fortement, les aréoles du processus un peu plus grandes; la réticulation est d'un brun plus ou moins foncé, cette coloration envahissant la plus grande partie de la moitié postérieure des membranes marginales. Élytres nettement plus larges que le pronotum, décrivant simultanément un ovoïde à gros bout antérieur, à peine visiblement sinués au niveau du sinus costal, hiscents à l'extrémité; l'apex de chacun angulé-arrondi; aire discale à peine plus large que l'aire latérale, celle-ci à cinq séries d'aréoles, égales à celles de l'aire discale; membrane costale, au niveau du sinus costal, à peu près égale en largeur au reste de l'élytre, et à 5-6 séries d'aréoles plus grandes que celles de l'aire latérale; l'aire discale et l'aire latérale plus ou moins envahies (les extrémités exceptées) de brun foncé, qui forme également une bande transversale au tiers basal de la membrane costale, occupant 3-6 cellules; l'apex plus ou moins enfumé. Dessous testacé, la poitrine et les bucculae plus claires, flavescent brunâtre; le bord des bucculae, les bords antérieur et postérieur du prostethium et postérieur du métastethium, les lames sternales et les orifices flavescents. Pattes testacé jaunâtre, les tibias plus clairs, les tarses rembrunis. Antennes brisées; 1 et 2 testacé jaunâtre.

Longueur : 4.75 millimètres.

Récoltée à Api, en septembre 1909, par M. le Commandant Laplume, à qui je me fais un plaisir de dédier cette remarquable espèce.

Le *Ph. Laplumei* doit se ranger dans le sous-genre *Sinuessa* de Horvath, par la forme des membranes du pronotum. Il diffère de toutes les espèces connues, par les épines fourchues de la tête, par le nombre des séries d'aréoles des élytres.

2. — **Ph. subinermis** Horv.

Cette espèce paraît abondante en Érythrée, d'où j'en possède d'assez nombreux spécimens. Elle fut décrite de l'Afrique orientale allemande.

3. — **Ph. Tellinii** n. sp.

Pubescent. Tête noire, à cinq épines flavescentes, les deux antérieures un peu obliques vers le haut, subparallèles, séparées par l'épine médiane, couchée; les deux épines basales divergentes et obliquement dressées, lames antéoculaires pâles au sommet. Pronotum à membranes marginales un peu plus longues que larges à la base; leur bord postérieur arqué en dedans, l'angle postéro-externe épineux; le bord extérieur arqué régulièrement et se continuant par le bord antérieur, l'angle antéro-externe non épineux; bord antérieur dirigé fortement en avant dès la base, et un peu arqué en dedans jusqu'à la première épine, qui est plus rapprochée de la deuxième que de la base, puis subtransversal jusqu'à l'angle antéro-externe (effacé), avec 1-2 épines entre cet angle et la première; vésicule comprimée latéralement, en cône aigu, vue de profil; trois carènes discales, les deux latérales sinuées; extrémité du processus acuminée; noir, le fond des aréoles (peu sur le disque, nettement sur le processus) d'aspect blanc laiteux cendré; col blanchâtre, à réticulation flavescente, vésicule blanchâtre, à réticulation brun noir; membranes latérales subhyalines, à réticulation flavescente (sur les bords) ou brune, avec une grande tache d'un noir brun occupant presque toute la zone externe (plus de la moitié), sauf quelques aréoles, et se prolongeant vers la base en arrière, près du bord postérieur; les épines marginales brunes au sommet au moins. Élytres guère plus larges que le pronotum, le plus large vers le tiers basal, offrant de la base à ce point (spinuleux lui-même) trois spinules (les deux premières plus rapprochées entre elles) et une spinule après ce point; le bord externe est ensuite légèrement échancré, l'apex, largement arrondi; aire discale plus large que l'aire latérale, celle-ci à aréoles plus petites, en quatre séries, les aréoles de la série externe plus petites; membrane costale au niveau du sinus costal, plus de deux fois aussi large que le reste de l'élytre; aires discale et latérale d'un laiteux cendré, à réticulation et quelques taches plus ou moins arrondies d'un brun foncé, brun noir; membrane costale subhyaline, la base à réticulation flavescente, le reste à réticulation brun noir en grande partie, çà et là brun clair; au niveau des trois spinules postérieures, une fascie irrégulière noir brun, plus étroite en dedans, ne laissant que quelques aréoles libres en dehors; extrémité avec une grande tache irrégulière noir brun, s'étendant de l'angle apical externe vers l'intérieur; entre la fascie et cette tache, quelques points noir brun formés d'une aréole. Antennes brun noir, 2 bien plus long que 1, 3 plus long que deux fois 4, 4 plus long que 1 et 2 réunis. Pattes brun foncé, les tibias plus clairs, tarses noirâtres distalement. Dessous noir brun; les bucculae en partie, les bords antérieur et postérieur du prostethium, postérieur du métastethium, les orifices et les lames sternales plus ou moins flavescents.

Longueur : 5.25 millimètres.

D'Érythrée : Adi Ugrí (Tellini).

4. — **Ph. Elisabethae** n. sp.

D'un brun testacé, brun de poix, chocolat ou brun noir. Tête noire, à cinq longues épines flavescentes ou testacé pâle : deux antérieures couchées ou légèrement obliques, n'atteignant pas le sommet du premier article des antennes, une médiane un peu plus longue, dressée obliquement, et deux basales, horizontales ou obliques, divergentes et plus ou moins arquées en dehors; les lames antéoculaires également prolongées en une épine obtuse, un peu courbée, courte, testacée ou brunâtre. Pronotum pubescent, à forte vésicule antérieure, conique, carénée longitudinalement et prolongée en une pointe assez longue et légèrement bifurquée transversalement à son sommet; carène médiane s'effaçant un peu en arrière, peu plus élevée que les carènes latérales, celles-ci n'atteignant pas en avant le niveau de la vésicule, et divergeant très faiblement en arrière; le processus moins foncé que le disque du pronotum et à extrême bout pâle; membranes marginales fort développées, obliquement relevées vers le haut, notablement plus longues que larges à la base, allant en s'élargissant après le tiers basal; leur bord antérieur peu sinué, modérément dirigé en avant, entre la base et la première épine, qui se trouve vers le milieu entre la base et l'angle antéro-externe de la membrane, celui-ci marqué d'une épine également; une troisième épine entre celle-ci et la précédente, et en général un peu plus rapprochée de celle-ci (ces épines séparées par un petit sinus); bord externe de la membrane à trois sinus bien nets, les sommets marqués d'une très petite épine ou inermes ou mêmes sinués à leur tour; l'angle postéro-externe à épine; le bord postérieur fortement échancré; les deux tiers extérieurs de la membrane envahis de brun noir ferrugineux, avec seulement quelques rares aréoles transparentes, parfois cependant plus clairs et à nervures sombres; la base pâle, la zone antérieure et postérieure transparentes ou flavescent brunâtre, réticulées de brun; les carènes et la réticulation du processus et de la vésicule brunâtres, celle-ci à fond flavescent laiteux. Élytres allant en s'élargissant jusque vers les $^2/_3$, où se trouve une épine plus forte; une épine près de celle-ci, deux autres plus près de la base, une autre encore après ladite épine plus forte, une très petite plus loin; après les $^2/_3$, l'élytre décrit une courbe rentrante, mais à l'extrémité elle est plus large qu'à ce niveau, et l'angle apical est largement arrondi; l'apex tronqué arrondi; aire discale nettement plus large que l'aire latérale, à aréoles un peu plus grandes, membrane costale au niveau du sinus costal deux fois aussi large que le reste de l'élytre; aires discale et latérale passant du brun au brun noir, membrane costale plus ou moins transparente, à réticulation brun plus ou moins foncé; au niveau de la saillie des $^2/_3$, une bande transversale s'élargissant en dehors et se prolongeant en arrière par une traînée plus ou moins dense ou une bande irrégulière allant se fusionner à la partie apicale qui est presque entièrement envahie de la même couleur, à l'exception des aréoles du bord interne partiellement; la zone intermédiaire, ainsi délimitée, offre très sou-

vent un point sombre bien net remplissant une aréole. Antennes brun testacé ou chocolat, 1 et 2 et l'extrémité de 4 plus foncés; 2 plus court que la moitié de 1, 4 plus long que 1 et 2 réunis, 3 le plus long, 4 plus court que la moitié de 3. Pattes brun foncé ou testacé, les tibias plus pâles, à protubérance basale supérieure bien nette. Bord des bucculae, carènes sternales flavescent brunâtre; bords antérieur et postérieur du prostethium, postérieur du métastethium pâles.

Longueur : 5-5.75 millimètres.

D'Élisabethville, X et XI-1911, II-1912 (Mission agricole Leplae); des Kundelungu, 19/22-XII-1911 (Dr Bequaert).

J'ai dédié cette belle espèce à S. M. Élisabeth, reine des Belges.

5. — **Ph. Alberti** n. sp.

Grande et belle espèce, d'un noir brun. Tête noire, cendrée, à cinq épines testacées dressées obliquement, la médiane davantage, les antérieures convergentes et contiguës en avant, les postérieures divergentes; lames antéoculaires prolongées en une courte saillie courbée en dehors. Pronotum à processus d'un flavescent olivâtre distalement, réticulé de brun; col et vésicule pâles également et réticulés de brun, celle-ci comprimée latéralement, élevée fortement en pointe aiguë, et carénée longitudinalement; la carène médiane *seule* est développée, modérément élevée, pâle, s'abaissant en arrière, sinuée vue de profil; membranes marginales un peu plus longues que larges à la base, relevées obliquement, à réticulation brune ou flavescent brunâtre sur fond subhyalin, un peu rembrunies à la base au milieu, à courbe assez régulière, avec quatre épines au bord antérieur, la première vers le tiers basal (le bord antérieur, entre la base et cette épine, est un peu arqué en dedans et dirigé en avant; puis presque transversal), mais plus rapprochée de la deuxième que de la base, la troisième plus près de la deuxième que de la quatrième; le bord externe trisinué, les sommets brièvement spinuleux, l'angle postérieur épineux plus longuement; bord postérieur légèrement bisinué; apex du processus un peu relevé. Élytres allant en s'élargissant jusque vers le tiers basal, puis faiblement sinués et très peu larges à l'extrémité, celle-ci largement tronquée arrondie (les deux élytres sont défectueux, mais laissent deviner cette forme); trois spinules sur le tiers basal, une plus grande au niveau de celui-ci, suivie d'une cinquième, très petite, avant la moitié de l'espace restant; toute la région coriace (aires discale et latérale) d'un flavescent olivâtre, avec quelques taches irrégulières fort nettes noirâtres ou brun foncé, occupant notamment presque toute l'extrémité de l'aire discale; membrane costale avec, au tiers basal, une bande transversale brune

ne dépassant guère la moitié de la largeur en dehors; l'extrémité avec des taches brun noirâtre plus ou moins anastomosées en dehors; la réticulation flavescente ou brunâtre, les nervures transversales au niveau des spinules notamment brun foncé, celle qui précède la bande du tiers antérieur avec une petite tache antéapicale; aire latérale nettement plus étroite que l'aire discale, à aréoles plus petites que celles de l'aire discale; membrane costale près de trois fois aussi large que le reste de l'élytre au niveau du sinus costal. Antennes brisées, 1 et 2 noirâtres, 2 bien plus long que 1. Pattes brun foncé, les tibias plus clairs distalement. Bords antérieur et postérieur du prostethium, bord basal du métastethium, orifices, bords des bucculae et lames sternales plus ou moins pâles.

Longueur : 8.25 millimètres.

Un seul exemplaire, malheureusement défectueux, de cette belle espèce nous a été remis par le Service de l'Agriculture de notre Colonie. Il provient de l'Uelé.

Ce beau *Phyllontocheila* est remarquable entre autres par l'absence de carènes latérales au pronotum, carènes que l'on trouve chez toutes les autres espèces connues. Je l'ai dédié à S. M. Albert, roi des Belges.

6. — **Ph. Mayri** var. **obscura** n. var.

D'Abutshi, sur la Riv. Niger, je possède, en même temps que le vrai *Ph. Mayri*, des exemplaires chez lesquels la coloration brune a envahi presque toute la membrane marginale du pronotum et la membrane costale de l'élytre, laissant à peine quelques aréoles claires au bord antérieur et postérieur basal du pronotum, à la base de l'élytre, le long du bord externe apical et parfois du bord interne de la membrane costale, près de l'apex de l'aire latérale.

J'ai nommé var. *obscura* cette variété d'aspect assez décevant, qui, pour le reste, ne diffère pas du type.

7. — **Ph. Schoutedeni** Dist.

Chez cette espèce, dont je possède le type, les épines basales de la tête sont convergentes vers la base des épines antérieures (brisées); l'épine médiane (brisée) est dressée. Pronotum moins de deux fois aussi large que long, à carène médiane fortement bisinuée,

vue de profil ; la vésicule est forte et subglobuleuse, probablement à épine (le sommet en est brisé chez le type) ; membrane marginale un peu plus longue que large à la base, à bord antérieur peu oblique en avant, avec une seule épine entre la base et l'angle antéro-externe, épineux lui-même, cette épine à peu près aussi éloignée de la base que de cet angle ; bord extérieur trisinué et épineux ; bord postérieur fortement arqué en dedans. Élytres à aire latérale plus étroite que l'aire discale, à aréoles guère plus petites ; membrane costale plus étroite que le reste de l'élytre au niveau du sinus costal ; bord externe fortement ondulé (sept sinus), épineux ; le plus large un peu avant le milieu, puis se rétrécissant, sauf à l'apex même.

UN GENRE NOUVEAU DES TESSARATOMIENS

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

Dans le *Bulletin du Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, 1907, p. 36, COURTEAUX a décrit un remarquable Tessaratomien du Mozambique, sous le nom de *Cyclogaster Vassei*; plus tard (l. c., p. 331), il en a rectifié la synonymie en *Natalicola Vassei*. J'ai jadis eu l'occasion de voir, au Muséum de Paris, le type de cette gigantesque espèce (31-34 mm.) et j'avais noté qu'elle n'appartenait pas au genre *Natalicola*, représentant en réalité un type nouveau des Tessaratomiens.

Or, dans les collections qui nous ont été envoyées du Katanga par la Mission agricole LEPLAE, j'ai trouvé une série d'exemplaires d'un Tessaratomien nouveau qui appartient évidemment au même genre que l'espèce de COURTEAUX. C'est lui que je décris ici.

Elisabetha n. gen.

Forme de *Selenymenum* et *Encosternum*, mais voisin des *Natalicola*, dont il diffère par les caractères que voici : Corps allongé ovoïde, les côtés du pronotum guère arqués, le ventre modérément dilaté. Ocelles guère plus éloignés entre eux que des yeux. Carène métasternale non coupée transver-

salement par une dépression, comme c'est le cas chez *Natalicola*, mais à profil supérieur continu; la branche transversale de la croix moins élevée que la branche longitudinale, celle-ci arrondie et non creusée longitudinalement. Carène mésosternale allant en s'élevant graduellement, le bord supérieur droit, le plus élevé entre les hanches antérieures, tandis que chez *Natalicola* le bord supérieur est arqué, redescendant en avant. Ventre obtusément angulé à sa base, mais non tuberculé. Stigmatules nettement écartés de la ligne unissant l'angle interne des stigmates 3-5, et non pas rapprochés comme chez *Natalicola*.

J'établis ce nouveau genre pour l'espèce décrite ci-dessous, *El. Courteauxi* n. sp., et j'y rattache également le *Natalicola (Cyclogaster) Vassei* COURT., du Mozambique.

El. Courteauxi n. sp.

Cette espèce répond parfaitement à la description du *Vassei* COURT., mais en diffère par la tête étroitement bordée de noir, le bord du pronotum concolore ou noir seulement au sommet des denticules, l'abdomen à extrême bord latéral à crénelure concolore, mais bordé en dedans d'une ligne d'un noir brillant. La coloration sur le vif est très probablement verte et elle apparait encore sur certains exemplaires, mais ainsi que COURTEAUX l'a dit pour son espèce, elle passe (en dessus notamment) au rouge ferrugineux ou au sanguin plus ou moins intense, les callus des élytres restant plus pâles. Antennes à 2 nettement plus long que 3, mais notablement plus court que 4. Pronotum non caréné (le sillon transverse de COURTEAUX marque le bord des cicatrices). Clavus et corie semés de points calleux arrondis, comme chez *Vassei*; la base de la membrane avec quelques petites macules blanches également. ♂♀

Longueur : 28-30 millimètres.

Récolté à Élisabethville (Katanga), en XI-1911, par la Mission agricole LEPLAE.

Cette belle espèce est fort proche du *Vassei* COURT., mais on la reconnaitra aisément aux caractères de coloration donnés ci-dessus, aux caractères antennaires, ainsi qu'à la taille plus petite que l'espèce du Mozambique. Je la dédie à mon regretté collègue M. COURTEAUX, auteur du *Vassei*.

PENTATOMIDES NOUVEAUX DU CONGO

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

I. — **Platynopus dispar** n. sp.

Corps subovoïde, modérément convexe en dessus, plus en dessous. Dessus à ponctuation dense. D'un jaune testacé. La tête presque entièrement envahie de vert métallique (sur fond brun); ponctuée rugueuse, avec trois lignes élevées longitudinales (tylus et juga), effacées en avant, se fusionnant à la base du tylus et se continuant ainsi à la base de la tête, pâles et irrégulièrement lisses; extrême bord marginal pâle, de même qu'un petit espace contre l'œil; à peu près aussi longue que large avec les yeux. Pronotum à peu près deux fois aussi large que long, à carène des bords latéraux très nette en avant; angles antérieurs dentés en dehors, angles latéraux simplement angulés et peu saillants; les côtés antéro-latéraux très nettement sinués (aspect de *Damarius splendidulus*); angles de la base à épine; ponctuation laissant des espaces lisses plus nets entre les cicatrices et la ligne interhumérale, la ligne longitudinale médiane lisse également (irrégulièrement, avec un point calleux plus net sur la ligne interhumérale); la région basale, les cicatrices et la ponctuation brun foncé, à reflets vert métallique plus ou moins intenses. Écusson à région basale nettement convexe; la ponctuation plus faible que sur le pronotum; dans les angles de la base, une fovéole noir verdâtre, suivie d'un espace jaune; la ligne médiane à la base, sur le disque

(largement) et à l'apex, une tache irrégulière de chaque côté avant la moitié, une autre avant l'apex, et l'extrême bord apical, jaunes; le reste envahi par la coloration brun à reflets vert métallique; les parties jaunes imponctuées (disque et taches basales) ou à ponctuation rare; l'apex largement arrondi. Partie coriace des élytres mate (sauf en dehors), brun foncé, variée de clair, notamment une petite macule lisse après le milieu; membrane cuivreux bronzé. Connexivum à moitié basale des segments vert métallique plus ou moins (la région extérieure plutôt brune sur les derniers segments), le reste jaune testacé plus ou moins assombri; les angles apicaux des segments nettement aigus. Tête en dessous partiellement vert métallique, les buccules restant pâles ainsi que le bord externe. Poitrine ponctuée de brun, par places fortement marquée de vert métallique, les sterna presque en entier, sauf la carène; carène mésosternale peu élevée, guère sillonnée, un peu élargie en avant, sillon orificiel courbé, assez effacé. Ventre densément ponctué sur les côtés, le milieu presque imponctué; la ponctuation brune, plus ou moins vert métallique, surtout sur les côtés, où cette coloration diffuse; l'extrême bord latéral des segments sombre, sauf la région médiane; épine ventrale n'atteignant que les hanches intermédiaires; sixième segment taché médianement de brun poix. Pattes flavescentes; la moitié apicale des fémurs d'un brun très foncé, à l'exception d'un anneau ou d'une tache en dessus avant l'extrémité; les tibias brun foncé, passant même au noir, avec reflets vert métallique, aux tibias antérieurs, et avec un large anneau médian flavescent; tarses bruns ou testacés, la base plus claire; tibias antérieurs nettement dilatés; fémurs antérieurs à épine.

Longueur : 11 millimètres.

Une seule femelle récoltée à Kondué, par M. Leonhard (Collect. Musée de Tervueren).

Espèce très intéressante par sa carène mésosternale guère sillonnée, le pronotum plus étroit que d'habitude, rappelant les *Damarius,* et très distincte des autres espèces africaines.

2. — **Calidea Hutereauae** n. sp.

Espèce ressemblant, par la forme trapue et ramassée, à *C. Bohemanni,* dont elle a aussi en dessus la disposition des couleurs, à part les côtés latéraux du pronotum, concolores. Corps elliptique, fort convexe, relativement court et trapu, en dessous d'un vert bleu métallique, plus ou moins brillant et doré, notamment sur les côtés et la tête; le fond de la coloration est vert, mais la teinte bleu violet s'étend plus ou moins et de façon plus ou moins intense : ainsi sur la tête, elle envahit presque toute la surface ou est limitée à des sortes de bandes partant de la base et allant vers l'apex du tylus et vers les sinus latéraux. Pronotum avec une bande

médiane partant de la base et n'atteignant pas le bord antérieur, une tache de chaque côté en avant sur les cicatrices, une bande correspondante en arrière, partant de la base et se fusionnant ou non avec la tache antérieure, une macule humérale et une traînée latérale, d'un bleu violet noir plus ou moins intense et sombre; le limbe latéral concolore (à l'exception parfois d'un fin trait submarginal) et non pas pâle comme chez *Bohemanni, Dregei,* etc.; les angles latéraux à peine visiblement proéminents; une fine ligne lisse médiane, de même que sur l'écusson; les côtés antéro-latéraux droits. Écusson avec les trois paires de taches habituelles (comme *Bohemanni,* etc.), les médianes transversales. Dessous plus brillant, plus doré; une étroite bande sublatérale au prostethium, l'insertion des pattes, et le disque ventral, d'un rouge jaunâtre orangé ou rouge sang; la zone en dehors des stigmates d'un rouge violet plus ou moins intense; la zone vert doré, séparant le disque de cette zone externe, est incisée profondément sur chaque segment en dedans, l'encoche étant plus ou moins remplie par une coloration noir bleu violet, de même qu'une tache qui englobe les stigmates, ceux-ci noirs. Segment mâle à moitié distale partiellement rouge sur le disque de chaque côté; tronqué au bout, mais échancré assez profondément au milieu (type *Dregei*). Les pattes d'un vert ou bleu foncé doré plus ou moins, la base seule des fémurs d'un rouge orangé ou rouge sang; les tarses passant au bronzé. Antennes noires (y compris 1), à reflets plus ou moins bleutés, verdâtres ou bronzés; 2 bien plus court que 3, celui-ci un peu plus court que 4, 4 et 5 subégaux. Rostre noir également. ♂♀

Longueur : 11.75-13 millimètres.

De l'Uelé, récoltée sur le trajet Poko-Nala-Rungu, par la Mission Hutereau (Musée de Tervueren).

Cette espèce est fort intéressante et bien caractérisée, notamment par la coloration des côtés latéraux du pronotum, des fémurs, des antennes, etc. Je la dédie à Mme Hutereau, la vaillante épouse du Commandant Hutereau, en témoignage de reconnaissance pour les si intéressantes récoltes d'Insectes qu'elle a bien voulu faire pour notre Musée au cours des voyages de la Mission ethnographique dirigée par son mari.

3. — **Anoplogonius nigricollis** var. **pseudaulicus** n. var.

Cette variété offre la disposition des taches du *Graptocoris aulicus* typique. Dessus d'un orange rouge, avec les parties noires que voici : la tête; deux taches antérieures (cicatrices) et une bande irrégulière marginobasale du pronotum de chaque côté (partant de l'angle latéral), ces deux bandes reliées par un fin trait basal; l'écusson avec une tache médiane basale en forme de

selle, deux taches du disque, une apicale et de chaque côté une bande longitudinale sur le milieu du bord latéral.

De Benza-Mazola, V-1913 (R. Mayné) (Musée de Tervueren).

4. — **Patanocnema Maynéi** n. sp.

Espèce très distincte du seul *Patanocnema* connu jusqu'ici, *P. ovata* Karsch.

De taille plus petite (♀ 12 mm., ♀ de *P. ovata* 15-16 mm.). Tête coupée carrément en avant, les angles arrondis; côtés sinués très nettement devant les yeux; ocelles plus rapprochés entre eux, base de la tête moins bombée.

En dessus, d'un flavescent légèrement brunâtre, un peu plus pâle sur l'avant de la tête et l'apex de l'écusson; densément ponctué de noir ou de brun foncé, formant taches ou marbrures, séparées par des espaces imponctués, un peu élevés sur la base du pronotum et sur l'écusson. Tête avec la partie antéro-interne des juga pâle; la base de la tête plus sombre avec de chaque côté, entre l'ocelle et le milieu, un espace flavescent brunâtre, avec quelques rares points; l'avant mêlé d'espaces flavescents. Pronotum à ponctuation assez serrée en avant, plus espacée en arrière, où les espaces imponctués sont bien plus étendus; pourtour des cicatrices lisse et pâle; la ponctuation sombre s'étend jusqu'aux bords antéro-latéraux, et la coloration du limbe est donc la même que celle du disque du pronotum; côtés antéro-latéraux arqués nettement; angles latéraux ne dépassant pas la corie, bord basal bisinué; ligne médiane non lisse. Écusson à moitié basale maculée de noir (ponctuation) et de pâle (espaces imponctués), les angles de la base pâles; moitié apicale presque entièrement pâle, à ponctuation éparse brunâtre. Élytres variés de noir et de pâle, le disque de la corie plus densément noir; de même forme que chez *P. ovata;* membrane bronzée, dépassant un peu l'abdomen. Connexivum brun ou brun flavescent, le limbe apical des segments noir, la moitié apicale avec une tache elliptique flavescente, touchant et coupant le bord externe avant le limbe apical noir. Dessous flavescent paille; les côtés de la tête (sauf le bord extrême et l'avant des juga) et de la poitrine noir brun; les côtés du ventre largement rembrunis (à partir du bord interne des stigmates), mais plutôt maculés de noir et de brun poix avec, en dehors, une tache flavescente correspondant à celle du connexivum; ces taches bordées de noir ou de brun foncé; en dedans de cette zone, quelques petites macules brunâtres forment l'indication d'une bande longitudinale latérale du disque. Pattes également flavescent paille; les fémurs à leur face antérieure avec une tache brun poix subapicale et une autre avant celle-ci, délimitant entre elles une tache flave plus pure; la base des tibias et une zone médiane légèrement rembrunies; les tibias postérieurs notablement plus dilatés que chez *P. ovata*, et offrant encore leur plus grande largeur à la moitié, puis se rétrécissant graduellement. Rostre flave, le

4e article en grande partie noir, atteignant les hanches postérieures; 2 plus long que 3 qui est plus long que 4. Antennes grêles, flavescent brunâtre, l'apex de 2 et de 3 flave pur, la partie antéapicale de 2, la moitié apicale de 4 et 5 en entier, noirs; 2 le plus long, 3 un peu plus court que 4. Ventre à 6e segment plus profondément échancré (♀) que chez *P. ovata*, au milieu environ deux fois aussi long que latéralement; pièces basales plus transversales. ♀

Longueur : 12 millimètres.

Une femelle récoltée à Yambata, 10-XII-1912, par M. R. Mayné (Musée de Tervueren).

5. — **Basicryptus Hutereaui** n. sp.

Corps allongé, de coloration rouge brique, passant à l'ocre parfois, éparsement semé de noir. Tête courte, à côtés guère sinués, assez régulièrement rétrécis arrondis, base peu convexe. Pronotum à côtés antéro-latéraux subdroits, dentés fortement; les angles latéraux formant avec la base des côtés antéro-latéraux un angle largement obtus, dépassant nettement la corie; rides transversales modérément accentuées, sauf la ride interhumérale; ponctuation peu forte, mais assez dense et irrégulièrement fusionnée. Écusson allongé, apex acuminé. Corie à bord costal calleux, interrompu de noir, souvent flavescent; la membrane guère enfumée, mais nettement semée de noir. Extrême bord de l'abdomen coupé de noir. Dessous du corps, avec les pattes, semé de noir également; ventre chagriné finement. Antennes à 5 en entier et la moitié apicale de 4 noirs; 2 un peu plus long que 3 et subégal à 4; 5 le plus long. ♂♀

Longueur : 18.5-21 millimètres.

De l'Uelé : Adranga (Mission Hutereau) (Musée de Tervueren).

Il se rencontre très probablement également des exemplaires de cette espèce passant au flave : les spécimens que j'ai sous les yeux offrent, en effet, déjà une tendance à la modification de la coloration, par exemple sur la base de l'écusson, le pronotum en avant, la zone submarginale des segments ventraux, etc. Le degré d'expansion des angles latéraux varie aussi, et l'un de mes exemplaires les a plus développés que les autres; chez ceux-ci le bord externe de la saillie est parallèle à l'axe du corps, chez l'autre il diverge vers l'avant.

DEUX PENTATOMIDES NOUVEAUX
DE L'AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

---

1. — **Basicryptus pictus** n. sp.

Belle espèce, remarquable par la netteté de contraste de coloration de la face supérieure. En dessus, brunâtre flavescent; la tête nettement plus claire, notamment une large zone latérale, laissant le triangle basal plus foncé, l'extrême bord foncé; la partie du pronotum en avant de la ligne interhumérale d'un flavescent clair, à l'exception des cicatrices, le bord latéral un peu assombri; le contour et le centre des cicatrices, ainsi qu'une tache en arrière du bord antérieur près de l'angle antérieur de la cicatrice et plus ou moins unie à celle-ci, d'un noir brillant. Écusson offrant une bande médiane et une bande marginale (submarginale à la base) d'un flavescent clair, irrégulières et calleuses, les bandes latérales atteignant ou non l'apex; dans les angles de la base, une dépression allongée noir brillant, à reflets métalliques vert violet, separant le bord latéral de la base de la bande flavescente, celle-ci lisse sur cet espace; contre cette bande, une autre tache basale noire, plus petite. Élytres avec la côte lisse, flavescente, interrompue; en outre, des espaces flavescents plus ou moins imponctués, formant une raie longitudinale à la nervure subcostale et une bande plus ou moins nette sur le disque; un trait court à la base près de la côte, noir. Membrane hyaline, les nervures faiblement rembrunies. L'extrême bord du connexivum flavescent lisse. Dessous plus irrégulièrement varié de clair. Tête pâle, avec une tache noire

entre l'œil et la base de l'antenne. Poitrine avec une bande latérale plus claire, marquée en dedans sur chaque segment d'un trait noir près des hanches; le métastethium avec, en dehors de cette bande, une bande marginale noir brillant, à reflets, laissant cependant le bord postéro-externe flave et lisse, à part quelques points grossiers; sur le prostethium et le mésostethium cette bande est remplacée par une macule ou un trait noir. Ventre avec une bande médiane, une bande latérale de chaque côté du disque (continuant les bandes latérales de la poitrine) et une bande plus étroite submarginale, flavescent brunâtre clair, ces bandes atteignant l'extrémité du 6e segment; la partie restée brunâtre est cependant plus ou moins variée de flavescent, dans la partie brunâtre limitée par la bande flavescente latérale et la bande submarginale se trouvent les stigmates, ceux-ci sombres et entourés d'une macule lisse flavescente. Pattes semées de brun, l'extrémité des tibias plus foncée, les tarses brunâtres. Antennes brunes, le 4e article dans sa moitié apicale et le 5e en entier, noirs. Tête de longueur moyenne; juga contigus en avant, l'apex arrondi régulièrement; la base modérément bombée. Pronotum transversal, les angles latéraux formant avec les côtés une saillie nette : l'angle obtus ainsi formé a le bord antérieur un peu arqué, le bord postérieur légèrement sinué; modérément convexe, la partie basale ruguleuse, la partie antérieure à rides transversales et flavescent clair; ces deux parties séparées nettement par leur coloration distincte; les bords antéro-latéraux à peine sinués, à dents nettes. Écusson allongé, ruguleux transversalement (peu sur les bandes flavescentes); l'apex angulé arrondi. Dessous ponctué rugueux, moins dans les bandes claires, la ponctuation plus ou moins rembrunie.

Longueur : 18.5-19.5 millimètres.

Le Musée de Tervueren possède ce remarquable *Basicryptus* de l'Afrique orientale anglaise : Tsavo river, VI-1913, et Campi Kiboko, par le Dr Bayer. Le « Museo Civico di Storia Naturale » de Gènes me l'a également communiqué de diverses localités du pays des Somalis.

2. — **Thoria zuwanica** n. sp.

Voisine de mon *Thoria Neavei*, mais plus allongée, à côtés subparallèles. La tête plus longue également. Pronotum à bords antéro-latéraux irréguliers, mais moins que chez *Neavei*, un peu courbés entre l'angle latéral et la dent antérieure, celle-ci oblique en dehors. Écusson allongé, les angles de la base marqués d'une fovéole noire bien nette, contre laquelle en dedans se trouve une macule calleuse claire; l'extrémité arrondie. Corie aussi longue que l'écusson, plus étroite que celui-ci au niveau des sinus latéraux. Coloration plus claire que *Neavei*, flavescent grisâtre ou jaune ivoire, à ponctuation brun

ferrugineux ou noirâtre, plus intense sur les côtés de la tête. Pronotum offrant des rides transversales sur le disque calleux ou éparsément ponctué. Écusson avec la zone longitudinale médiane éparsément ponctuée, de même que la région intéro-apicale de la corie, dont la bordure externe est imponctuée; membrane à nervures sombres. Suture des segments connexivaux marquée de brun ou de noir à l'angle basal des segments. Poitrine plus foncée, la ponctuation plus intense et la coloration diffusant, surtout au long des hanches; disque ventral d'un noir-poix, le milieu éclairci; une large zone latérale, s'étendant de chaque côté des stigmates (plus en dedans qu'en dehors), plus claire et à ponctuation sombre; la bordure externe très finement ponctuée ou imponctuée, l'angle basal des segments noir, de même que les stigmates. Pattes pâles, à ponctuation sombre peu dense. Antennes pâles, semées de points sombres, 5 rembruni presque en entier; 2 plus court que 3, 3 égal à 4 à peu près, 5 un peu plus long, fusiforme. ♂♀

Longueur : 7.5-7.75 millimètres.

Récoltée dans l'Afrique orientale anglaise : Zuwani, 28-VI-1913, par le Dr Bayer (Musée de Tervueren).

TINGIDES DU CONGO BELGE

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN
(Musée du Congo belge, Tervueren).

Les Tingides africains sont encore bien peu connus, même dans des régions aussi explorées que ne l'est, par exemple, l'Afrique du Sud. Des régions tropicales, il est rare d'en rencontrer dans les collections, à part les *Phyllontocheila,* espèces plus grandes, de forme et de coloration plus voyantes.

Grâce surtout à mes amis MM. R. Mayné et J. Bequaert, le Musée du Congo possède un nombre déjà élevé de Tingides congolais, dont la plupart sont encore inédits. J'en donne ici l'énumération, en décrivant les nombreuses formes nouvelles que renferment nos collections. A titre de comparaison, je dirai que jusqu'en 1914 on ne connaissait du Congo que trois Tingides : les *Phyllontocheila Wuelbroecki* Schout., *Ph. Schoutedeni* Dist. et le *Copium stolidum* Horv., tandis que dans la liste actuelle je n'énumère pas moins de 17 espèces. De celles-ci, 14 ne sont connues que du Congo belge, et les types de 13 d'entre elles font partie de nos collections.

D'autre part, je viens dé faire don au Musée du Congo de ma collection personnelle de Tingides africains, comprenant principalement des spécimens non congolais. Les séries du Musée se sont ainsi enrichies de diverses espèces non encore représentées, et notamment des types des *Phyllontocheila Mayri* var. *obscura* Schout., *Schoutedeni* Dist., *subinermis* Horv., *Tellinii* Schout. et *Waelbroecki* Schout. (élytre droit), que renfermait ma collection; j'y ai joint les types du *Cysteochila Horváthi* Schout. — Le Musée possède également des spécimens typiques de *Cochlochila kilimensis* Horv., *Copium floricola* Horv. et *Compseuta latipennis* Horv.

---

1. — **Piesma marginepicta** n. sp.

D'un gris flavescent pâle, tendant au blanchâtre, l'écusson noirâtre à apex clair; l'extrême marge latérale du pronotum avec quelques points foncés; la marge des élytres avec 7-8 macules noires bien nettes, réparties irrégulièrement; l'apex extrême du clavus noirâtre également. Dernier article des antennes sombre. Dessous plus pâle, plus blanchâtre; les côtés du disque ventral marqués de brun noirâtre. — En ovale allongé, plus de deux fois plus long que large, à ponctuation dense (réticulé). Juga et tylus de même longueur. Pronotum plus large que long, à côtés latéraux étalés en avant, à bord arqué nettement, un peu plus étroit en avant qu'à la base, atteignant par l'angle antérieur (angle de moins de 90°, arrondi au sommet) le bord antérieur de l'œil; deux carènes sur le disque, dépassant un peu le milieu en arrière, puis s'effaçant; épaules nettes. Élytres égalant l'abdomen, à bord costal arqué nettement; membrane à quatre nervures brunes bien nettes sur fond finement ponctué-réticulé, une bande basale coriace. Antennes à 1 massif, 2 plus court et bien moins gros, 3 le plus long, assez grêle, 4 égalant 1 et 2 réunis, plus long que la moitié de 3, allant en s'élargissant jusqu'aux $^2/_3$, puis se rétrécissant.

Longueur : 3 millimètres.

De Congo da Lemba, V-1912 (R. Mayné).

Diffère nettement de *P. diluta* St. par la coloration du bord costal et de l'écusson, etc.

2. — **Phatnoma Maynéi** n. sp.

En ovoïde large, d'un brunâtre sale, assez pâle, à ponctuation foncée, un peu varié de clair (les aréoles latérales à centre clair par transparence);

les épines de la tête, les extrêmes bords et la tranche des carènes et crêtes flavescent pâle. La tête avec les épines égale à peu près le pronotum; deux épines couchées basales, deux paires d'épines antérieures, l'une avant l'autre après l'épine apicale médiane, et une courte épine aux lames antéoculaires. Pronotum à côtés dilatés en dehors obliquement depuis l'angle latéral, puis revenant en dedans (à peu près au niveau du bord antérieur) en une courbe rentrante pour se rattacher à l'angle antérieur, qui est reporté en dehors d'une largeur plus grande que celle de l'œil, les deux extrémités de cette courbe dentées nettement; carène médiane plus élevée et percurrente, un peu saillante en avant; carènes latérales dépassant le milieu, subparallèles à la carène médiane; bord basal angulé au milieu. Élytres débordant fortement le pronotum, décrivant une courbe graduelle accentuée dès la base; aires discale et latérale séparées par une carène élevée ne s'abaissant que vers l'extrémité, pour se fusionner avec la carène limitant intérieurement l'aire discale et qui naît un peu avant l'extrémité de l'écusson; aires discale et latérale à nervures transversales nettes, de disposition variable; une tache sur la carène disco-latérale après la moitié, en son point le plus élevé; aire latérale un peu plus large que l'aire discale; aire costale large, un peu moins que l'aire latérale; l'apex arrondi; les carènes ont un parcours droit, et non pas brisé au niveau des points de rencontre des nervures transversales, qui sont du reste basses, l'interne touche la suture du clavus (et n'en est pas distante comme DISTANT le figure pour son *Ph. humeralis*). Pattes foncées, les tibias plus clairs, l'extrémité plus rembrunie. En dessous, les parties paraissent plus claires, ponctuées de sombre. Antennes à 4 fortement rembruni, noirâtre; 2 très petit, 3 fort long (plus de quatre fois 4), 4 plus long que 1 et 2 réunis.

Longueur : 3.5 millimètres.

Récoltée à Congo da Lemba, II-III-1913, par M. R. MAYNÉ, à qui je la dédie.

Cette espèce rappelle un peu le *Ph. humeralis* DIST. par la forme générale, mais la forme du pronotum est tout autre.

3. — **Canthacader tenuipes** ST. var. **infuscata** n. var.

L'exemplaire que j'ai sous les yeux répond fort bien à la description de STÅL (les antennes manquent), mais les élytres sont nettement plus envahis de sombre que ne le montre la figure publiée en 1902 par DISTANT, et sont marbrés assez intensément par places de brun noir, cette coloration occupant une grande partie de l'aire discale (sauf les bouts), l'aire latérale voisine, et formant une tache

adjacente sur la membrane costale. De plus, l'aire latérale est nettement plus allongée et plus étroite que ne le figure Distant pour le type, et l'élytre est un peu moins arrondi à l'apex.

Longueur : 5 millimètres.

Récolté à Vankerckhovenville par M. De Greef.

4. — **Serenthia Maynéi** n. sp.

Corps allongé, étroit. D'un testacé plus ou moins rougeâtre, passant au flavescent sur l'élytre notamment et le processus du pronotum. La tête d'un noir brillant, de même qu'une tache assez grande occupant l'épaule de chaque côté (rarement cet espace est simplement rembruni : immature); la région des cicatrices plus ou moins assombrie ou brunâtre; juga et cou du pronotum blanchâtres ou ivoire; carènes du processus du pronotum, nervures longitudinales de la corie et pli submarginal plus ou moins rembrunis ou noirâtres. Antennes avec les articles 3 et 4 en règle générale noirs ou brun noir, parfois seulement brunâtres. Dessous plus foncé, la poitrine plus ou moins envahie de noirâtre, le cou blanchâtre, la base des méso- et métastethium pâle. Ventre noir ou brun foncé. Pattes flavescentes, claires, l'extrémité des tarses rembrunie ou noirâtre. Tête globuleuse, à peu près aussi longue que large, égalant avec les yeux le bord antérieur du pronotum, à ponctuation grossière, bien nette; yeux guère saillants, vertex modérément bombé. Antennes à 1 un peu plus long que 2, 3 bien plus long, près de deux fois égal à 1 et 2 réunis, 4 égalant moins de la moitié de 3; 3 bien plus long que la largeur de la tête. Pronotum modérément convexe, à côtés peu sinués, à carène médiane s'effaçant en arrière, mais reparaissant très nettement sur le processus; ponctuation bien accentuée. Élytres complets, notablement plus longs que l'abdomen, à peine hiscents à l'extrémité, peu bombés, à réticulation nette, plus larges à l'apex; membrane costale étroite, à une série d'aréoles bien visibles; carène longitudinale bien nette, plus proche de la côte que du bord sutural.

Longueur : 2.25-2.50 millimètres.

Récoltée à Congo da Lemba par M. R. Mayné, X-XI-1911 et II-III-1913.

Cette espèce, que je me fais un plaisir de dédier à M. Mayné, à qui notre Musée doit tant de nouveautés, est déjà très distincte par sa coloration du *S. Péringueyi* Dist. du Cap, seule espèce africaine connue de ce genre.

5. — **Copium stolidum** Horv.

Nous possédons les types de cette espèce, découverte à Léopoldville, le 19-IX-1910, par le Dr Bequaert, dans une galle non encore décrite. Outre les trois individus qui ont servi à la description, cette cécidie renfermait encore quelques larves de l'espèce.

6. — **C. glabricorne** Mont.

Je rapporte à cette espèce, connue de l'Afrique du Sud et du Delagoa, deux spécimens récoltés à Élisabethville, II-1912, par la Mission agricole Leplae, et qui répondent fort bien à la figure publiée par Distant.

Je crois devoir rapporter également au *C. glabricorne* une série d'exemplaires récoltés par le Dr Bequaert à Sankisia, le 13-IX-1911, chez lesquels la coloration est assez variable, tantôt assez pâle, à marbrures peu marquées et peu intenses, tantôt plus sombre que chez *glabricorne*, et à dessins prononcés.

7. — **Compseuta ornatella** St.

A Congo da Lemba, X-XII-1911, Benza Masola, 12-15-VI-1911, et Kiniati, 7-8-VI-1911, M. Mayné a recueilli un *Compseuta* que je ne puis séparer du *C. ornatella* St., décrit de l'Afrique du Sud, que je ne connais pas en nature.

8. — **Phyllontocheila Waelbroecki** Schout.

Cette espèce, que j'ai décrite en 1905, avait été découverte par M. Waelbroeck à Kinchassa. Je n'en ai encore vu que le type, dont l'élytre droit fait partie de nos collections.

9. — **Ph. Laplumei** Schout.

J'ai récemment décrit cette espèce d'après un unique exemplaire récolté à Api par le Commandant Laplume et faisant partie de nos collections.

10. — **Ph. laminata** Horv.

Ma collection (actuellement au Musée) renfermait un exemplaire de cette espèce provenant du Lomami : Yambema Maboté (par mon ami le Dr V. Lallemand).

11. — **Ph. Elisabethae** Schout.

Décrit récemment par moi d'après une série d'exemplaires de nos collections provenant d'Élisabethville (Mission agric. Leplae) et des Kundelungu (Dr J. Bequaert).

12. — **Ph. Alberti** Schout.

L'unique spécimen qui m'a servi pour la description de ce bel Insecte nous a été envoyé de l'Uelé.

13. — **Ph. Schoutedeni** Dist.

Le type de Distant provient de Popocabacca. Il fait partie de nos séries (collection Schouteden).

14. — **Sankisia** n. gen.

Corps oblong, à côtés foliacés et carènes du pronotum ainsi que les élytres hyalins, à grandes aréoles. Tête courte, inerme; bucculae laissant la base du rostre à découvert, basses et opaques. Antennes grêles et assez longues. Pronotum plus large en avant que la tête avec les yeux; les membranes marginales dilatées chacune en un hémisphère à tranche presque verticale, à convexité externe, laissant le disque du pronotum visible; areoles grandes et peu nombreuses; carène médiane élevée très fortement en lame à grandes cellules, conique vue de profil, s'abaissant vers l'avant, où elle se relève de nouveau, en une forte vésicule, égalant l'apex de la tête, acuminée au bout; carènes latérales élevées, après le milieu du disque, chacune en une lame arrondie cachant la base de la lame médiane. Élytres bien plus longs que l'abdomen, leurs extrémités distantes; aires discale et latérale élevées simultanément, formant une vésicule carénée par les nervures, arrondie en dehors; membrane costale à deux séries d'aréoles à la base. Pattes longues et grêles. Genre voisin d'*Habrochila* Horv.

Type du genre : *S. pulchra* n. sp.

S. pulchra n. sp.

Noire, les pattes et les antennes flavescent clair, articles 1 et 4 des antennes brun plus ou moins foncé; les parties hyalines à réticulation brun noir; la coloration de cette trame diffuse dans les aréoles sur la partie supérieure de la vésicule antérieure, de la carène médiane et des hémisphères latéraux ainsi que sur les vésicules des élytres en arrière, de telle sorte que le centre seul en reste clair; elle diffuse également sur les nervures séparant les aréoles marginales des élytres et sur toutes celles du tiers apical environ, formant taches sur le disque (crête). La vésicule antérieure du pronotum, vue de dessus et de côté, dessine un œuf à pointe antérieure assez acuminée; lame médiane à très grandes aéroles, lames latérales divisées perpendiculairement par une nervure. Surface de l'élytre irrégulière, comme craquelée, à crêtes et vallées, à grandes aréoles; élytres s'élargissant subitement peu après la base, puis devenant presque parallèles; les bords relevés dans la partie basale; apex largement arrondi; aréoles de la côte pentagonales. Antennes très grêles, à 2 court, deux fois aussi long que large, 3 le plus long, 4 n'égalant pas le tiers de 3. Tarses antérieurs foncés.

Longueur : 3.25 millimètres.

Je n'ai vu de ce superbe Tingide qu'un seul exemplaire, récolté à Sankisia, IX-1911, par mon ami le Dr J. Bequaert.

15. — **Cochlochila Bequaerti** n. sp.

Ovalaire. En dessus, d'un gris testacé plus ou moins hyalin. Tête noire, avec deux longues épines courbes et apprimées blanches, atteignant les lames antéoculaires; deux épines très courtes antérieures testacées; sur le disque, une courte épine noire dressée ou tubercule; lames antéoculaires et buccula bordées de testacé. Pronotum à côtés externes arqués nettement, modérément convexe, mais avec les membranes marginales réfléchies très fortement et élevées en une conche fort convexe, les deux à peu près en contact en avant, derrière la vésicule, sur un espace plus long que celle-ci, puis s'écartant graduellement jusqu'à peu près au niveau de la base de l'élytre, et alors subparalleles (bords interieurs); de là aussi les lobes se rétrécissent peu à peu vers l'arrière; le cou avec la vésicule est blanchâtre, la vésicule non tranchée, mais parcourue nettement par la carène médiane, plus basse ici, plus élevée sur le reste du pronotum et pâle également (mais à réticulation sombre), s'abaissant au niveau de l'extremité du lobe latéral, puis se relevant en une courbe nette sur le processus; le bord antérieur obtusément mais nettement angulé au milieu; disque noir, membranes à réticulation noire ou brun foncé, plus pâle en avant, concolore en arrière, processus à réticulation brune ou noire également; carènes latérales dépassant peu les lobes en

arrière, dépassant le milieu en avant, subparallèles en arrière, sinuées en avant. Élytres plus longs que l'abdomen, à réticulation brun noir en grande partie, sauf à la base, à l'extrémité de l'aire latérale, entre les deux protubérances discales, la membrane plus ou moins, etc.; aires discale et latérale élevées simultanément vers le milieu et à l'extrémité distale, ces deux protubérances reliées par un pont moins élevé; aire discale la plus large après le milieu, largement arrondie au bout; aire latérale à deux séries d'aréoles irrégulières et çà et là avec une troisième aréole intercalaire, à l'extrémité irrégulièrement aréolée (quatre séries environ); membrane costale avec une série d'aréoles régulières, mais avec 1-2 aréoles supplémentaires (ou deuxième série) au niveau du sinus costal, où elle est plus large; l'apex commun largement arrondi. Dessous noir, la poitrine à ponctuation grossière assez dense, le ventre assez finement ponctué; bord antérieur du prostethium, bord postérieur du métastethium et lames sternales blanchâtres. Pattes flave testacé, les tarses rembunis. Antennes flave testacé (4 manque); 2 subégal à 1, 3 très long.

Longueur : 2.75 millimètres.

De Mufungwa-Sampwe, 1-16-XI-1911, recueillie par le Dr Bequaert, à qui je la dédie. Semble se rapprocher surtout de *C. kilimensis* Horv., dont nous possédons un type.

16. — **Cysteochila biseriata** n. sp.

Oblong allongé. Tête noire, à cinq épines pâles, les deux antérieures courtes et se touchant, obliques, la médiane érigée subobliquement, courte aussi, les basales courtes. Pronotum fort convexe, à fond noir revêtu de cendré; le cou avec la vésicule, les membranes marginales réfléchies et le processus du pronotum, ainsi que les carènes, flavescent ferrugineux; ces dernières blanchissant à leur extrémité sur le processus; côtés sinués au niveau du cou, puis fortement arqués, les angles latéraux obtusément arrondis, guère proéminents; le bord antérieur bisinué nettement, le cou à deux séries d'aréoles; vésicule carénée longitudinalement, séparée nettement du cou; membranes marginales réfléchies grandes, s'approchant fort de la carène médiane (l'espace les y séparant égal à peu près à l'œil), largement arrondies en dedans; carènes latérales divergeant légèrement vers l'arrière sur le processus, l'apex même convergent. Élytres élargis un peu avant la moitié, puis sinués légèrement, l'apex commun arrondi; aire costale à deux séries d'aréoles, élargies en angle obtus à l'extrémité de l'aire discale, aire discale à six séries au niveau de l'apex du processus; membrane costale à deux séries d'aréoles bien nettes; plus ou moins fortement rembrunis, à réticulation testacé brunâtre, la membrane costale claire, sauf la réticulation, avec une tache brune avant la moitié et une autre subapicale; base des aires

discale et latérale plus pâle également. Dessous noir-poix, la poitrine plus ou moins éclaircie (hanches, etc.) et plutôt brun-poix; bucculae, bord antérieur du prostethium, basal du métastethium plus ou moins flavescent brunâtre, à réticulation sombre; lames sternales et orifices flavescent pâle. Pattes brunes, les tibias et tarses plus pâles. Antennes brisées; 1 et 2 ferrugineux, 1 plus long que 2.

Longueur : 3.75 millimètres.

De Congo da Lemba, V-1912 (R. Mayné).

Cette espèce rappelle assez bien la figure donnée par Distant, en 1902, du *Monanthia natalensis* St. Les orifices sont toutefois nettement distincts dans l'espèce que je décris ici, prolongés en un sillon, et il ne s'agit donc pas d'un *Monanthia*.

17. — **Cysteochila Maynéi** n. sp.

Allongé plus fortement que l'espèce précédente (rappelant un peu la figure de *Bredenbachius pictus* dans la *Fauna of India*). Tête noire, cendrée, à cinq épines blanchâtres, toutes couchées, les antérieures contiguës, les postérieures longues et recouvrant la base des antérieures, la médiane longue également et atteignant le point de jonction des deux antérieures; lames antéoculaires pâles au sommet. Pronotum très fortement convexe au niveau des épaules, les membranes latérales étant fortement bombées et se touchant sur la ligne médiane; cou avec la partie antérieure des membranes latérales (réfléchie, mais non bombée) et leur bord extrême flavescent blanchâtre, la partie bombée des membranes d'un brun plus ou moins foncé et ambré; de même pour le processus, avec les carènes flavescentes ou à peine brunies à la base, bord antérieur bisinué, dessinant un angle médian obtus; les côtés vus de dessus sont presque droits, les membranes latérales sont fortement réfléchies dès l'avant, déprimées antérieurement, puis fortement convexes, le bord postérieur déprimé également; angles latéraux non saillants; les bords internes des membranes convergents derrière la vésicule, touchant la carène médiane, venant au contact, puis divergents à peu près au niveau des angles latéraux; la vésicule peu tranchée, non séparée du cou, formant simplement une proéminence obtuse; apex du processus acuminé; aréoles grandes. Élytres d'un brun ambré plus ou moins foncé, comme le pronotum; la base et l'apex des aires discale et latérale plus ou moins flavescents, de même que la nervure costale et la membrane costale (sauf l'extrémite), la réticulation restant d'un brun plus ou moins foncé; bord externe nettement bisinué (à la base et après la moitié), l'apex commun tronqué arrondi; aire costale à deux séries d'aréoles, membrane costale à une série d'aréoles irrégulières; aire discale à six séries irrégulières au niveau de l'apex du processus. Dessous d'un brun noirâtre plus ou moins cendré; le bord antérieur du prostethium

et son bord postérieur, le bord postérieur du métastethium et les orifices flavescents, plus ou moins teintés de brunâtre; bucculae un peu éclaircies. Pattes brun foncé, apex des fémurs un peu éclairci; tibias flavescents, faiblement rembrunis au bout; extrémité des tarses noirâtre. Antennes à 1 et 2 brun foncé, 4 noir à base brune, 3 flavescent; 2 plus court que 1, 4 plus long que 1 et 2 réunis, 3 plus de trois fois aussi long que 4.

Longueur : 3.75 millimètres.

De Congo da Lemba (R. Mayné).

PENTATOMIENS NOUVEAUX DU CONGO BELGE

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

I. — **Crollius Verschuereni** n. sp. ([1]).

Corps allongé, subelliptique, moins étroit que *Crollius conspersus* (et donc que *Cr. sudanus*); en dessus flavescent brunâtre, densément ponctué de brun plus ou moins foncé ou de noir, avec çà et là des macules lisses; tête et côtés antéro-latéraux du pronotum un peu plus sombres. Tête comme chez *Cr. conspersus*, mais les juga un peu plus larges. Pronotum ponctué jusqu'au bord antérieur, qui n'est pas lisse; bords antéro-latéraux légèrement mais nettement sinués, à coloration étroitement concolore; angles latéraux émarginés; un peu déprimé en avant de la partie basale (entre les angles latéraux). Écusson aussi long que la corie, à impression dans les angles de la base; près de ceux-ci et au milieu une vague macule plus claire; proportionnellement moins long que chez *Cr. conspersus* et sinué plus près de la moitié. Corie à ponctuation plus sombre le long des nervures externes; membrane n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen, blanchâtre à nervures sombres (noirâtres). Connexivum concolore, court, à peine rembruni en dedans. Dessous brun foncé, un peu éclairci çà et là; à ponctuation nette et serrée, davantage sur le ventre; le limbe extérieur du prothorax et celui du ventre flavescents (le premier, ponctué); le ventre avec en dedans des stigmates un

---

([1]) Les types de toutes les formes décrites dans ce travail font partie des riches collections du Musée du Congo belge, à Tervueren.

petit espace surélevé, et deux points subcalleux après l'impression transversale. Hanches et pattes flavescentes, à ponctuation brunâtre peu accentuée, les fémurs un peu assombris. Antennes flavescent brunâtre, les derniers articles rembrunis; premier article atteignant presque l'apex de la tête, deuxième plus long que le troisième, mais bien moins que chez *Cr. conspersus*, troisième et quatrième subégaux (3 plus petit que 4 chez *Cr. conspersus*).

Longueur (♀) : 9.5 millimètres.

Une ♀ récoltée dans le Mayumbe, à Tshimpondo, 5-XI-1912, par M. R. Verschueren, à qui je dédie cette intéressante espèce, premier représentant du genre *Crollius* dans la faune west-africaine. La position systématique de ce genre ne me paraît pas fort claire encore; il n'est pas sans rappeler les Graphosomiens par les tubercules antennaires totalement découverts.

2. — **Hymenomaga perplexa** n. sp.

Corps ovoïde, modérément convexe en dessus. Tête à côtés nettement sinués, puis subparallèles, l'apex arrondi. Pronotum transverse, les angles antérieurs à denticule, les angles latéraux à peine proéminents; bords antéro-latéraux finement rebordés, lisses, à peine sinués. Antennes à 1 n'atteignant pas l'extrémité de la tête, 2 nettement plus court que 3 et subégal à 5, 3 notablement plus court que 4. Rostre à 1 égalant les bucculae, 2 le plus long, plus court que 3 et 4 réunis, 3 plus long que 4. — Dessus flavescent ferrugineux, plus ou moins foncé, plus clair sur le thorax et l'écusson; densément ponctué de brun noir ou de brun ferrugineux foncé, les points plus ou moins intensément teintés de vert métallique, surtout sur le pronotum (notamment antérieurement et antéro-latéralement), la coloration verte diffusant plus ou moins; les cicatrices et la ligne médiane en avant pâles; en arrière des cicatrices, une série transversale de quatre macules irrégulières pâles. Écusson avec à la base cinq petites macules irrégulières pâles, blanchâtres ou flavescent ferrugineux clair. Élytres envahis par le ferrugineux, les nervures plus claires; membrane brune, plus foncée à la base. Connexivum foncé, brun noirâtre, avec une tache triangulaire médiane au bord des segments. Dessous d'un flavescent blanchâtre ou jaunâtre, la poitrine (le prostethium plus densement) ponctuée de brun vert métallique, laissant les hanches et une bande longitudinale au métastethium pâles. Ventre ponctué de brun (teinté plus ou moins de vert métallique) sur une large zone latérale; en outre, une traînée plus intérieure vers le disque; la partie marginale des segments pâle en son milieu; l'extrême bord latéral des segments (avec les angles) brun-poix; le sixième segment avec une tache médiane brun plus ou moins foncé; les orifices noirâtres. Antennes d'un flavescent plus ou moins ferrugineux,

4 et 5 noir brun, sauf la base, 3 à tiers apical environ noirâtre et à sommet rembruni, 1 à 3 semés de macules sombres. Rostre à 4 noir presque en entier, le reste flave. Pattes flavescentes, les fémurs distinctement ponctués tachés de brun, de noir ou de sanguin, les antérieurs et intermédiaires en général en dessous avec l'indication d'un anneau interrompu antéapical; tibias plus ou moins semés de sombre également avec en dessous une zone médiane plus pâle. Angles du pronotum moins proéminents que chez *formosa*. ♀

Var. **scutellata** n. var.

Diffère du type par l'extrémité de l'écusson occupée par une tache flavescente concolore. Les exemplaires ainsi marqués ont le dessus également bien plus sombre que la forme typique et notamment bien plus envahi par la coloration vert métallique.

Longueur : 12.5-13.5 millimètres.

De Yambata, 10-XII-1912 (R. Mayné); de Kondué (Luja).

Espèce très distincte de l'*H. formosa* Dist.

3. — **Halydicoris Bayeri** n. sp.

Très semblable à *H. capitata* Dist., mais notablement plus pâle, plus clair, la coloration foncière en dessus d'un flavescent grisâtre ou paille. Écusson plus étroit à l'extrémité. Antennes à 2 un peu plus long que 3, rarement subégal à lui. Segments ventraux 3-6 à base marquée d'une macule sombre ou noire. Segment ♂ à saillie médiane de l'échancrure faible; femelle à lames basales aussi longues que larges, sinuées angulées à l'apex, l'angle interne net.

Longueur : 11-13 millimètres.

Récoltée entre Kwesi et Kilo, du 10 au 19-VII-1911, par le Dr Bayer, à qui je la dédie.

Parmi les espèces que j'ai sous les yeux, c'est du *capitata* Dist. que cette espèce se rapproche le plus. *H. pygidialis* Jeann. en est fort voisin également, à en juger d'après la description.

4. — **Caura marginata** var. **Vanheckei** n. var.

Cette variété diffère de la forme typique par les caractères que voici :

La bordure flave du pronotum est notablement plus étroite, n'occupant en avant que l'extrême angle et en arrière ne dépassant pas vers l'intérieur

le niveau du bord de la corie; de plus, la corie n'est flave qu'à son extrême base et non pas sur une certaine distance de son bord.

D'Ibembo (Van Hecke) et du trajet Poko-Nala-Rungu (Hutereau), ces derniers exemplaires avec des *C. marginata* typiques, ce qui montre bien qu'il ne s'agit que d'une variété de l'espèce de Distant.

5. — **Caura Bayeri** n. sp.

Espèce très voisine de *C. Singeri* Dist., semble-t-il. En diffère par la coloration générale du dessus, qui est d'un brun bronzé légèrement métallique, avec la tête n'offrant que le bord latéral et l'extrémité du tylus flavescent ocré; le dessous est flave orangé, mais le ventre n'offre pas de taches sanglantes, et les taches qui sèment le dessous sont à reflets bleus ou verts, cyanés. Les taches des fémurs (1-2) sont assez peu visibles en général; les tibias et tarses entièrement noir bleuté ou verdâtres. Antennes à 2 un peu plus court que 3. Corps de forme ovoïde, un peu plus large à l'abdomen qu'aux angles huméraux, ceux-ci ne dépassant pas la corie et arrondis. Le limbe latéral du pronotum assez largement flave, jusque y compris l'angle latéral, ainsi que la base de l'élytre. Connexivum sombre, brun verdâtre également, mais avec une fascie apicale aux segments et un étroit limbe externe de la moitié apicale, flavescent.

Longueur : 11-12 millimètres.

Récoltée entre Kwesi et Kilo par le Dr Bayer (10/19-IV-1911).

6. — **Benia** n. gen.

Corps assez large, l'abdomen aussi large ou un peu plus large que le pronotum; semé de petits espaces irréguliers imponctués ou à ponctuation rare. Tête un peu plus courte que large avec les yeux, tronquée arrondie en avant, les juga contigus au sommet du tylus, côtés nettement sinués devant les yeux; ocelles très rapprochés des yeux, en arrière de la ligne interoculaire. Pronotum transversal, déprimé en arrière des cicatrices; côtés antéro-latéraux étroitement lisses, légèrement sinues vus de dessus, nettement vus de profil (en S), se continuant en arrière en une saillie précédant l'angle latéral (comme chez *Scotinophara*), celui-ci guère proéminent; bord basal largement concave. Écusson un peu plus long que large à la base, l'apex large, mais anguleusement arrondi. Corie un peu plus longue que l'écusson; espace costal rétréci à la base, le bord fortement arqué dès un peu après la base. Membrane à nervures un peu arborescentes, formant une grande cellule à la base. Connexivum débordant les élytres. Poitrine à faible carène médiane, légèrement

impressionnée; orifices continués en un long sillon transversal graduellement rétréci. Tibias à sillon net en dessus. Antennes de 5 articles, 1 égalant la tête, 2 à peu près égal à 3, plus court que 4, 5 le plus long. Rostre atteignant les hanches postérieures, 1 dépassant nettement les bucculae, 2 égalant 3 et 4 réunis. — Segment génital du mâle échancré en V; lames basales internes de la femelle en triangle allongé, à sommet obtus, les pièces apicales s'intercalant largement entre elles et les pièces externes; celles-ci à sommet aigu.

Par son aspect général et par le premier article du rostre dépassant les bucculae, ce genre est voisin de *Mabusana* Dist. et de *Cauromorpha* Jeann., mais il en diffère déjà nettement par les juga contigus devant le tylus, par la membrane, etc.

B. Murtulai n. sp.

En dessus, d'un flavescent paille ou plus ou moins ferrugineux, densément ponctué de brun foncé ou de noir, le milieu de la tête, le pronotum, la corie et l'écusson avec des espaces imponctués ou à ponctuation rare, parfois subcalleux. Pronotum à bord latéral étroitement lisse; la ligne longitudinale médiane plus ou moins lisse, pâle, tantôt carénée, tantôt presque effacée; angles antérieurs à denticule court, angles latéraux guère proéminents; de chaque côté du disque du pronotum, contre l'angle interne des cicatrices, une macule pâle plus visible. Angles de la base de l'écusson avec une petite fossette noire, à laquelle est juxtaposée une petite tache claire; la ligne médiane lisse et pâle, comme sur le pronotum, mais s'effaçant vers l'apex. Corie avec quelques petites taches lisses, dont une plus grande, plus nette, subarrondie, après le milieu. Membrane brun bronze ou brunâtre à nervures foncées. Connexivum brun à fascies flavescentes. — Dessous brun bronzé foncé ou brun-poix, varié de clair, notamment sur la base des segments de la poitrine et sur le ventre; côtés de la poitrine également flavescents (plus ou moins lisses au métastethium), ainsi que le sillon orificial; hanches claires, à ponctuation brune. Tête et poitrine à ponctuation assez serrée, moins sur la base des pro- et métastethium; ventre lisse ou à peu près sur le disque, ponctué sur les côtés; une tache sur le milieu du bord externe des segments imponctuée, flave; en dedans des stigmates, une tache irrégulière claire, plus ou moins nette et plus ou moins ponctuée de brun noir, mais plus éparsément que le reste du segment à ce niveau; stigmates noirs. Pattes flavescentes, semées de noir brun, avec en dessous au moins l'indication d'un anneau antéapical au fémur, suivi d'un espace concolore pâle précédant la bordure sombre apicale du fémur; tibia concolore au bout, à sillon net. Antennes flavescent brunâtre, plus ou moins envahies de brun, 1 et 2 semés de sombre, 3-5 d'un brun plus ou moins foncé, l'apex décoloré plus ou moins. Rostre flavescent, sauf l'apex. ♂♀

Le mâle est de façon générale plus clair, semble-t-il, et un peu plus convexe en dessus que la femelle.

Longueur : 6.25-6.75 millimètres.

Récoltée sur la route de Beni à Lesse, fin VII-1911, par le Dr Murtula, à qui je dédie cet intéressant type.

Var. **dispar** n. var.

Diffère de la forme typique par la forme un peu plus ovale, le connexivum débordant moins les élytres, les angles antéro-latéraux du pronotum moins distincts. Dessous moins foncé, plus brun. Antennes à 2 plus court que 3. Côtés du métastethium ponctués.

Une femelle de même provenance que la forme typique.

7. — **Mabusana ituriensis** n. sp.

Corps subovoïde, modérément convexe en dessus. Flavescent ferrugineux en dessus, densément ponctué de brun foncé ou de noir, semé d'espaces irréguliers où la ponctuation est plus rare ou nulle, affectant la forme de petites macules arrondies sur le pronotum avec de chaque côté de la ligne médiane, en arrière de l'angle interne des cicatrices, une petite goutte calleuse flave, fort nette; une goutte semblable sur le disque de la corie après le milieu; trois points flaves à la base de l'écusson; l'extrême bord antéro-latéral du pronotum pâle en avant, assombri en arrière. Tête à lobes égaux, à côté nettement sinués, l'apex arrondi tronqué; un peu plus courte que large avec les yeux. Pronotum transversal, les angles antérieurs à denticule obtus, les côtés antéro-latéraux à étroit rebord, nettement sinués, formant en arrière une courbe; les angles latéraux nettement saillants, leur bord antérieur convexe, postérieur concave; bord basal échancré. Écusson un peu plus court que la corie, l'apex arrondi. Corie peu rétrécie dans sa partie costale basale. Dos de l'abdomen violet bleuté métallique, le connexivum noir brun avec une large bande claire sur le milieu de chaque segment, atteignant le bord extérieur. — Dessous d'un flavescent plus pur, à ponctuation foncée, à reflets métalliques bronzé verdâtre, cette coloration envahissant en grande partie le prostethium, sauf le limbe latéral en avant et la base plus ou moins; coloration brune plus étendue aussi sur la base du métastethium, dont le limbe extérieur est calleux; sillon orificial courbé, peu élevé. Ventre à ponctuation et taches brun foncé, le disque médian lisse, la ponctuation plus dense latéralement, mais rare sur un espace irrégulier au côté interne des stigmates, ceux-ci noirs; en dehors des stigmates, la ponctuation est un peu moins grossière et laisse libre la tache marginale flave de chaque segment; la coloration

brune se condense notamment à la base en une bande irrégulière passant en dedans des stigmates, et une tache sur le milieu des segments. Pattes flavescentes, à ponctuation peu serrée sombre plus ou moins nette (indistincte aux pattes postérieures), les fémurs avec la partie apicale plus pure et plus claire, surtout en dessous, et séparées du reste par un anneau noir plus ou moins interrompu, visible surtout en dessous et en avant. Antennes brunâtres; 1 noir à l'apex extrême, les derniers articles un peu plus sombres; 1 égalant l'extrémité de la tête, 2 plus court que 3, 3 que 4, 4 presque égal à 5. Rostre flave, apex noir, atteignant la base du ventre; 2 égalant 3 et 4 réunis, 3 un peu plus long que 4. ♀

Longueur : 7.5 millimètres.

Récoltée entre Beni et Lesse par le Dr Murtula, en même temps que *Benia Murtulai* n. gen. n. sp., avec laquelle elle a grande analogie d'aspect.

Diffère de *M. durbanensis* Dist. par les proportions des articles des antennes, les gouttes calleuses du pronotum. les anneaux des fémurs, etc. Tylus et juga égaux.

8. — **Carbula nigricornis** n. sp.

Corps en ovoïde large, d'un jaune paille, plus ou moins teinté d'orangé; presque concolore en dessous, en dessus fortement assombri par une assez dense ponctuation noire, dont la coloration diffuse plus ou moins. Tête avec une bande irrégulière longitudinale médiane et une bande de chaque côté au bord interne des juga, à ponctuation éparse, lisses entre les points (et pâles); le limbe extérieur des juga plus nettement noir, l'extrême bord plus ou moins pâle. Pronotum semé d'espaces irréguliers plus ou moins transverses et anastomosés, à ponctuation éparse, et faiblement élevés; entre les cicatrices et en arrière d'elles, près du bord latéral, ponctuation rare (ou aussi tout le pourtour des cicatrices); cicatrices noires, le centre clair, une macule noire sur le bord antérieur derrière l'œil; les angles latéraux épineux et noirs; bords antéro-latéraux lisses, flave-paille, ridés transversalement. Écusson fortement assombri à la base, parfois presque noirâtre, le disque à ponctuation plus espacée; dans les angles, à la base, une tache calleuse subarrondie plus ou moins orangée; une autre, plus petite et plus ou moins nette, au milieu de la base, ainsi que l'apex. Corie à région discale plus ou moins teintée de sanguin, à ponctuation un peu plus fine et à espaces imponctués, notamment après le milieu; membrane brun foncé, le limbe plus ou moins décolore. Connexivum pâle, la base et l'apex des segments fasciés de noir. — Tête en dessous bordée de noir. Poitrine avec une macule noire très nette sur chaque segment près des hanches. Ventre avec à la suture marginale de chaque

segment une tache noire occupant les deux angles, arrondie en dedans; en outre, la base des segments 3-6 marquée de noir au milieu, en général, parfois aussi 6 avec une tache médiane; une frange de soies érigées sur chaque segment. Ponctuation du dessous moins accentuée sur le ventre, davantage sur la poitrine, où elle est également concolore ou à peine rembrunie; le bord du ventre lisse, sauf aux angles des segments. Pattes plus claires encore, les fémurs avec deux macules plus ou moins distinctes après le milieu sur la face antérieure, les tibias à l'extrémité, et les tarses, noirs; les tibias finement semés de brun noir en dessus. Antennes noires, 1 à l'extrémité seulement; 2 plus long que 3, mais plus court que 4, 4 et 5 subégaux. Rostre flavescent, 4 noir en entier ou presque. ♂♀

Longueur : 8.5-9.25 millimètres.

D'Élisabethville, II et IV-1912; de Welgelegen, I-1912 (Mission agricole Leplae).

Var. **obtusangula** n. var.

Plus pâle (1 ex.) en dessus, le noir diffusant moins (la tête, par exemple, à cotés simplement ponctués de noir), et les dessins à ponctuation éparse du pronotum plus nets; les angles latéraux non épineux, mais arrondis, faiblement proéminents, noirs au sommet. ♂

Un seul individu, mâle, recueilli à Nieuwdorp, XII-1911 (Mission agricole Leplae).

Espèce assez voisine de mon *Carbula usambarica,* mais s'en distinguant déjà aisément par les antennes noires.

9. — **Diploxys ituriensis** n. sp.

Du groupe *Coponia* et apparemment voisin de *D. lanceolatus* Jeann.

D'un jaune ivoire pâle, avec le clavus et la corie (sauf le limbe externe) d'un rouge sanguin ou violet foncé. Ponctuation noire ou brun foncé; celle de la tête et de l'élytre moins grossière que celle du pronotum et de l'écusson; le pronotum avec les cicatrices calleuses, de même qu'une croix formée par une bande menée entre les angles huméraux (qu'elle n'atteint pas) et une bande longitudinale médiane; les côtés lisses, mais bordés en dedans d'une zone noire (formée par les points plus intensément colorés et diffusant). Écusson avec une bande longitudinale médiane, allant en se rétrécissant presque jusqu'au bout, et une tache allongée dans les angles de la base, très nettes, lisses, calleuses; les côtés plus ou moins libres de ponctuation (toute la surface est du reste lisse entre la ponctuation). Zone latérale pâle de la

corie guère ponctuée; membrane décolore. Tête avec de chaque côté une zone longitudinale, se prolongeant sur les juga, à ponctuation plus ou moins concolore; l'apex des juga rougeâtre. Zone interne du connexivum noire. — Dessous avec une trainée (bande) de ponctuation noire ou brun noir partant de l'angle latéral du pronotum et s'écartant du bord latéral du corps pour passer en dedans des stigmates et atteindre distalement le niveau du bord apical des pièces basales femelles; stigmates noirâtres; poitrine, en outre, avec une autre trainée plus ou moins interrompue, longeant les hanches; bords de la tête assombris, plus ou moins orangé ferrugineux; ponctuation plus grossière sur la poitrine, avec espaces imponctués entre les deux trainées sombres; ventre à disque éparsément ponctué, bord lisse. Pattes flave orangé, les ongles sombres. Antennes flave orangé, 5 noir, sauf à sa base, 4 un peu rembruni; 2 un peu plus court que 3, celui-ci égal à 4, 5 le plus long. — Corps allongé, étroit (9.5 4.5). Tête à lobes non aigus, contigus au bout, plus longue que le pronotum. Celui-ci à angles latéraux guère proéminents, obtus, arrondis; côtés antéro-latéraux nettement sinués. Écusson allongé, à sommet angulé arrondi. Dernier segment abdominal à angles apicaux sublobulés ou arrondis. ♂♀

Longueur : 9.5-10 millimètres.

Récoltée entre Kwesi et Kilo, 10/19-IV-1911 (Dr Bayer).

Je noterai ici que le Dr Bayer a récolté dans l'Afrique orientale anglaise (Zuwani, 28-V-1913) un *Diploxys* qui est évidemment le vrai *D. capensis* Dall. (*rostrata* F.), car il a, ainsi que Stål l'indique, « marginibus lateralibus anticis levissime sinuatis », alors que l'espèce décrite ci-dessus et le *D. lanceolatus* ont les côtés du pronotum très nettement sinués.

10. — **Geomorpha Lujai** n. sp.

Très voisin de *G. Junodi* Dist., mais à peu près noir en dessus, noir-poix en dessous (au premier aspect), le ventre notamment fortement mêlé de testacé flave. Tête plus allongée, plus étroite; angles latéraux du pronotum plus proéminents, plus acuminés, l'épine apicale les continuant presque régulièrement. Écusson et corie de même longueur. Au bord de l'abdomen, les tubercules intercalaires (entre les forts tubercules qui marquent les angles apicaux des segments) sont forts obtus, presque effacés même. Les tubercules apicaux des fémurs sont bien accentués, acuminés. Antennes testacées, le dernier article assombri; 2 le plus long, 5 l'égalant presque; 3 bien plus court et à peine plus long que la moitié de 3. Pattes testacé brunâtre. — Le reste comme *Junodi*.

Longueur : 9.75 millimètres.

Un seul exemplaire, mâle, récolté à Kondué par M. Luja, à qui je suis heureux de dédier cette forme.

Cette espèce est certes très voisine de *Junodi,* mais elle s'en distingue notamment par la coloration, la forme des angles latéraux du pronotum. Nous possédons *Junodi* de l'Afrique orientale anglaise : Zuwani, par le Dr Bayer.

11. — **Agonoscelis Vanderysti** n. sp.

Espèce fort semblable, par la forme et la coloration, à l'*Ag. longirostris* Har., que nous possédons de l'Afrique orientale anglaise : Campi Simba, 3/7-VI-1913 (Dr Bayer).

La coloration foncière est évidemment la même, bien que nos exemplaires soient décolorés par leur séjour en solution de formol et passent au flavescent rougeâtre. Diffère notamment par le deuxième article des antennes qui est notablement plus court, nettement plus court que la moitié de 3; par le rostre encore plus long, dépassant fortement l'extrémité de l'abdomen (de tout le quatrième article, ou à peu près!); par le pronotum nettement déprimé transversalement en avant des angles latéraux, ceux-ci moins obtus et légèrement proéminents; la tête moins convexe, etc. ♀

Longueur : 10-11.5 millimètres.

De Wombali (Père Vanderijst).

La larve (VII-1913) est allongée, à côtés subparallèles; tête à large bande noire médiane, les côtés noirs. Pronotum à quatre bandes noires, les latérales rejoignant l'épaule. Ces bandes se continuent sur le mésonotum. Dos de l'abdomen à larges macules marginales et à bande large longitudinale médiane, plus ou moins interrompue. Rostre dépassant le corps.

12. — **Stenozygum Varelai** var. **capitata** n. var.

Diffère du type par la tête entièrement de la même couleur que les taches du dessus (noir violet, bleuté verdâtre) et non pas rouge.

De Dima (Koller); du Kamerun (ma collection), avec la forme typique, qui est bien plus rare. L'étendue des taches et parties sombres varie du reste notablement dans cette belle espèce.

13. — **Bathycoelia Christyi** n. sp.

Espèce de forme allongée et relativement étroite (15 7.5). En dessus, d'un vert d'herbe plus ou moins foncé, l'extrême bord antéro-latéral du pronotum d'un violet intense, passant chez certains exemplaires au noirâtre. La partie coriace de l'élytre (sauf le bord costal et plus ou moins la base) d'un rouge grenat foncé; membrane enfumée. Les sutures du connexivum étroitement assombries ou noirâtres. Dessous plus clair, plus glauque, les bords latéraux du prothorax violets également; les tibias plus ou moins complètement violets ou lilacé rose. Antennes à 2 et 3 violet lilas, la moitié apicale de 3 noire; 4 et 5 à base verdâtre, le reste noir; 1 verdâtre en grande partie. Stigmates concolores. — Tête subéquilatérale, à côtés légèrement sinués; ocelles quatre fois plus éloignés entre eux que des yeux. Pronotum à bords antéro-latéraux droits, angles latéraux peu proéminents; modérément convexe. Écusson à petites fovéoles noires dans les angles de la base. Antennes à 2 nettement plus court que 3, 3 guère plus court que 4, celui-ci subégal à 5. Rostre atteignant le quatrième segment ventral. Sillon ventral s'étendant jusque sur le sixième segment. ♂♀

Longueur : 15-17.5 millimètres.

De Lisala, 5-VI-1912 (Dr Christy).

14. — **Eipeliella** Schum.

Parmi les collections que notre Musée a reçues du Kasai, j'ai trouvé un exemplaire de cet intéressant genre, exemplaire que je rapporte à l'*Eip. Braueri* Schum. (Mitt. Zool. Mus. Berlin, VI, 1912, p. 98). Schumacher a rattaché son genre *Eipeliella* aux Graphosomiens, mais en réalité c'est un Pentatomien, dont la place est très vraisemblablement dans le voisinage des *Eysarcoris,* etc. Notre unique exemplaire étant collé et en un état de conservation laissant déjà à désirer, je n'ai toutefois pas voulu le repréparer en vue d'une étude plus approfondie.

15. — **Menida Maynéi** n. sp.

Belle espèce, de forme largement elliptique, modérément convexe. En dessus, d'un brun marron peu intense, le pronotum avec la moitié antérieure (sauf le bord ou la zone medio-antérieure, ou cicatrices), l'écusson avec une large aire médiane basale arrondie, d'un vert très pâle ou d'un vert jaunâtre; la zone apicale de l'écusson irrégulièrement éclaircie également. La tête avec

le disque basal et la presque totalité des juga d'un flave légèrement brunâtre; de chaque côté une ligne serrée de gros points noirâtres, naissant en dedans de l'ocelle, ondulée, passant ensuite vers l'extrémité et longeant le bord externe des juga jusque près de l'apex; le bord du tylus également rembruni, sauf à l'apex; bord basal de la tête noirâtre; en outre, quelques points plus faibles et plus clairs, brunâtres, vers l'apex des juga et entre l'œil et la ligne de points indiquée ci-dessus; les côtés fortement sinués. Pronotum transversal; les angles antérieurs avec un denticule; les angles latéraux guère proéminents; les bords antéro-latéraux à peu près droits, à peine arqués, à très fin rebord; l'impression submarginale antérieure à grossière ponctuation; quelques points sur le bord antérieur derrière l'œil; quelques points plus faibles entre l'impression et les cicatrices; moitié basale à ponctuation assez dense, moitié antérieure ponctuée en arrière des cicatrices, plus éparsément; la ponctuation d'un brun marron. Écusson aussi long que la corie, ne couvrant pas l'extrémité de l'abdomen, large, l'apex angulé arrondi; les angles de la base un peu déprimés; près de ces angles, une tache calleuse subarrondie flave; le reste de la surface (sauf l'aire médiane verdâtre) à ponctuation nette assez serrée; la base à ponctuation indistincte. Corie avec une tache allongée irrégulière subbasale et une tache subarrondie postmédiane du disque, plus claires, cette dernière imponctuée; membrane brun foncé. Connexivum à sutures des segments rembrunies, l'extrême bord externe lisse. — Dessous à ponctuation assez dense brun marron, notamment une large zone marginale et une bande de chaque côté du disque du ventre; hanches flavescentes, ainsi que la zone postérieure du métastethium. Les côtés du prothorax verdâtres comme en dessus; aire évaporative en grande partie d'un noir mat. Épine ventrale très courte, n'atteignant que le métasternum. Pattes d'un testacé pâle; fémurs tachés de brun, avec l'apex plus clair, précédé d'une macule foncée. Antennes grêles, brunâtres; 1 n'atteignant pas l'extrémité de la tête, 2 plus court que la moitié de 3, 3 et 4 subégaux (5 manque). ♂♀

Longueur : 6.5-7.5 millimètres.

Récoltée à Eala par R. Mayné, à qui je me fais un plaisir de la dédier.

16. — **Banya** n. gen.

Corps petit, subovalaire, assez large, le ventre à peine plus large que le pronotum; peu convexe, surtout en dessus. Tête nettement plus courte que large avec les yeux, peu convexe, largement arrondie en avant, les côtés sinués nettement; juga pas plus longs que le tylus, plus large que lui; ocelles environ trois fois plus éloignés entre eux que des yeux, placés en arrière de la ligne interoculaire. Pronotum transversal, plus de deux fois aussi large que long; angles antérieurs denticulés, angles latéraux à peine proéminents;

côtés antéro-latéraux droits; bord antérieur non calleux. Écusson plus long que le pronotum, l'apex rétréci, l'extrémité angulée; freins dépassant la moitié. Élytres à membrane dépassant l'extrémité de l'abdomen (♂); partie extérieure du connexivum seule libre; zone costale non rétrécie à la base et ponctuée, bord étroitement calleux à la base; corie plus longue que l'écusson; membrane à 7-8 nervures naissant près de la base. Orifices continués en un sillon étroit et acuminé. Méso- et métasternum déprimés médianement entre les hanches intermédiaires et postérieures; carène du mésosternum un peu renflée entre les hanches antérieures. Ventre armé à sa base d'une courte épine, comprimée latéralement, atteignant seulement les hanches postérieures; angles apicaux des segments très brièvement subaigus; stigmates plus rapprochés du bord antérieur des segments que du bord postérieur; le ventre avec une courte et raide pubescence, visible nettement sur les bords. Pattes moyennes, également à pubescence raide, nette; tibias en dessus marginés; tarses de 3 articles. Antennes de 5 articles; 1 subégal à la tête, 2 à peu près égal à 3, 4 plus long et subégal à 5. Rostre atteignant la base de la poitrine; 1 ne dépassant pas les bucculae, 2 un peu plus long que 3, 4 un peu plus court.

Par l'épine ventrale, ce genre se place auprès de *Menida*, dont il diffère déjà, à première vue, par le bord antérieur du pronotum non calleux, etc.

B. Leplaei n. sp.

D'un ferrugineux brun plus ou moins foncé, passant au flavescent çà et là, par exemple sur l'écusson; à dense ponctuation brun foncé ou noir, un peu moins serrée par places, surtout sur l'écusson et la corie. Juga à étroite bordure externe lisse, flave. Pronotum avec les bords antéro-latéraux étroitement lisses et flaves, y compris les angles antérieurs et latéraux, de même qu'un point sur le milieu du bord antérieur; surface offrant quelques faibles rides transversales, dont le fond est plus sombre. Écusson avec les angles de la base très légèrement déprimés, suivis d'un point flave lisse; un troisième point, moins net, au milieu. Bord costal basal de la corie lisse et flave; membrane brunâtre. Connexivum avec la base des segments à peine plus claire. — Dessous nettement plus foncé; la région sternale, avec les hanches et les trochanters, flavescente; la poitrine vers les hanches, le ventre médianement et (moins) sur les côtés, variés plus ou moins de clair; épine ventrale flavescente. Pattes plus claires; fémurs et tibias densément semés de brun ferrugineux. Antennes de même; la partie distale de 3, 4 sauf l'extrême base, et 5 en entier, bruns. Rostre flavescent; 4 noir presque en entier. Segment mâle transversal, court, largement échancré en U au milieu. ♂

Longueur : 6.5 millimètres.

Un seul exemplaire, mâle, récolté à Élisabethville, IX-1911, par la Mission agricole LEPLAE.

Au premier abord, cette espèce ressemble fortement à un *Mabusana* ou un *Benia,* mais la présence d'une épine ventrale l'en sépare immédiatement.

17. — **Eurysaspis Burgeoni** n. sp.

Corps elliptique, assez convexe. D'un jaune paille sale, teinté d'orange, la tête tendant à l'acajou clair. Tête avec une étroite bordure latérale, les bords internes des juga, se continuant vers la base de la tête par une ligne courbe atteignant l'ocelle, un trait entre l'œil et l'ocelle à la base, et une traînée unissant le bord latéral en avant de l'œil à la ligne indiquée ci-dessus, noirs ou noirâtres; bords latéraux sinués nettement; ponctuation assez fine et peu serrée, espacée sur le disque basal. Pronotum avec la partie basale (limitée par un arc tracé entre les angles latéraux), de coloration assombrie, sauf la base même, et à ponctuation noire; ponctuation rare, du reste, davantage sur la partie basale, où elle est, par contre, un peu forte; bords antéro-latéraux à peu près droits; angles latéraux non proéminents; assez convexe. Écusson avec une fovéole arrondie dans les angles de la base, noire; disque postmédian avec une tache arrondie bien nette formée de deux croissants noirs séparés par une bande longitudinale d'un brun chocolat; calleux à la base le long des fovéoles, les bords latéraux ensuite nettement et grossièrement ponctués; disque guère visiblement ponctué. Membrane hyaline, sauf l'angle interne, d'un brun-poix. — Dessous un peu plus clair, à ponctuation nette et assez serrée; les angles apicaux des segments, les stigmates, et un trait transversal en arrière de ceux-ci, noirs. Rostre noir au bout. Antennes d'un brun rougeâtre, 4 et 5 rembrunis, sauf les deux extrémités; 2 le plus court, bien moins long que 3, 3 et 4 subégaux, 5 guère plus long. ♀

Longueur : 11 millimètres.

Récolté au kilomètre 240 de Kindu, XI-1911, par mon excellent ami M. l'Ingénieur BURGEON.

18. — **Ennius frater** n. sp.

D'un flavescent ou blanc grisâtre ou paille clair, densément ponctué de brun ou de noir. Allongé, elliptique, étroit, modérément convexe. Tête large, les côtés largement relevés obliquement; les bords sinués devant les yeux, puis arqués; juga contigus au sommet même du tylus; la tête est presque entièrement envahie par la coloration brun noir. Pronotum plus ou moins envahi également par cette coloration, notamment le long des bords

antérieur et antéro-latéraux; ces derniers étroitement mais nettement bordés de flavescent blanchâtre et relevés, droits; les angles latéraux non saillants, les angles antérieurs non dentés. Écusson allongé, assez étroit; une petite macule noire aux angles. Pronotum et écusson ont une vague ligne longitudinale médiane imponctuée; le premier offre, en outre, deux lignes de chaque côté, mais très vagues. Corie à nervures lisses, membrane brune, les nervures plus ou moins foncées. — Dessous plus densément ponctué encore; le ventre à bord extrême pâle; les stigmates noirs. Pattes intermédiaires et postérieures à tibias pâles médianement et sur les arêtes, les antérieurs un peu déprimés; insertion des fémurs (hanches) flavescente. Antennes noires; 1 n'atteignant pas l'extrémité de la tête, 2 plus long que 3, 2-4-5 subégaux.

Longueur : 9.5-10 millimètres.

De Bukama, 29-V-1911 ; Kassongo, 13-XII-1910 (Dr Bequaert).

Dans l'énumération des Pentatomides récoltés au Congo par le Dr Bequaert (Rev. Zool. Afr., II, p. 194, 1913), j'ai cité cette espèce sous le nom d'*Enn. Monteiromis*. Elle en diffère toutefois par les côtés antéro-latéraux du pronotum droits, etc.

19. — **Scribonia Lujai** n. sp.

Espèce proportionnellement moins allongée que *Scr. flosa*, de l'Afrique du Sud, et de coloration bien distincte en dessous. Forme générale plus ou moins ovoïde, la femelle davantage; densément pubescente. Tête noire, sauf une bande médiane basale flavescente ou flavescent rougeâtre. Pronotum noir avec le bord antérieur entre les yeux flave, ainsi qu'une bande longitudinale élargie en tache sur la base et une tache de chaque côté de cette bande vers le milieu de sa longueur; ces deux taches plus ou moins étendues, soit petites et isolées en arrière des cicatrices (♂), soit grandes et allongées et atteignant l'angle postérieur (♀); ces bandes et taches d'un flavescent plus ou moins pur. Ecusson d'un flavescent plus ou moins pur, avec une callosité noire aux angles de la base, une bande de chaque côté du milieu partant de la base (où elles se fusionnent souvent) et atteignant la moitié de la longueur, s'effaçant là (♂) ou s'y fusionnant avec une tache placée au sinus latéral et prolongée alors vers la bande (♀). Élytres d'un flavescent plus ou moins pur, le clavus plus ou moins rembruni ou noir, la corie avec la zone costale plus ou moins envahie de noir; chez la femelle, un limbe apical assez étroit (élargi vers l'écusson) et une tache postdiscale, noirs; chez le mâle, cette dernière tache se fusionne avec le limbe apical et forme avec lui une grande zone apicale noire, renfermant une macule flave. Membrane noirâtre, la base noire; les nervures plus ou moins ramifiées noir ou brun foncé, la base de la nervure externe concolore cependant. Connexivum noir avec la suture

des segments en dehors et une grande tache calleuse sur le milieu de chacun, transversale, d'un acajou plus ou moins rougeâtre. — Dessous presque entièrement noir (recouvert d'un enduit blanc de craie), le ventre sur son disque plus ou moins acajou ou ferrugineux; les segments marqués d'une tache semblable au bord extérieur. Pattes noires, les hanches et les fémurs (sauf l'apex) d'un brun ferrugineux ou acajou plus ou moins rouge. Antennes et rostres noirs.

Tête un peu plus longue que chez *Scr. pilosa*, à bords un peu sinués. Pronotum à angles latéraux très nettement plus saillants que chez *pilosa* (où ils ne dépassent guère la corie), l'angle formé étant droit et non obtus; ponctuation plus forte, plus grossière, plus espacée que chez *pilosa*, les parties flaves (surtout la bande) plus ou moins calleuses; les bords antéro-latéraux à peu près droits, créneles nettement, avec une forte impression submarginale. Écusson à ponctuation également plus forte et plus grossière, les parties flaves à ponctuation plus espacée; la base nettement gibbeuse (c'est-à-dire delimitée par une impression, plus forte chez la femelle). Corie à ponctuation éparse, assez rare. Antennes à 2 un peu plus long que 3 et non un peu plus courte; 1 atteignant presque l'apex de la tête. Rostre atteignant l'extremite du 5e segment (♂) ou du 4e segment (♀); 4 le plus court des trois derniers articles, 3 le plus long, 2 un peu plus court.

Longueur : 13-18.5 millimètres.

Récoltée à Kondué par M. E. Luja, à qui je suis heureux de pouvoir la dédier, et à Congo da Lemba par M. R. Mayné.

20. — **Caenomorpha Schioedtei** var. **interruptevenosa** n. var.

Diffère de la forme typique, à la description de laquelle mes exemplaires répondent à part cela parfaitement (abstraction faite de quelques details insignifiants de couleur), par la coloration de la membrane qui n'est pas uniformément « subaeneofusca » (Bergroth), mais est décolore, avec les nervures offrant des espaces sombres (interrupte fuscis); la base sombre également. De plus, le deuxième article des antennes est flavescent à sa base également, et les angles des segments du connexivum ne sont pas « acute prominulis ». Les stigmates englobés dans une petite tache claire. ♂♀

Longueur : 13.5-17 millimètres.

Récoltée sur le trajet Koko-Kwilu-Madiata, IX-1913, par M. R. Verschueren (un mâle bien coloré, le ventre fortement envahi par la coloration foncée), et à Vankerckhovenville, par M. Degreef (une femelle, de coloration passée, à ventre clair).

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE

DES

LARVES DES ÉPHÉMÈRES

DU CONGO BELGE

PAR

J.-A. LESTAGE

de la Société Entomologique de Belgique.

Si les Éphémères africaines, en tant qu'imagos, commencent à être connues, il n'en est pas de même de leurs larves; tout est à faire sur ce sujet; aussi est-ce avec un réel plaisir que j'ai reçu de M. le Dr Schouteden, conservateur du Musée du Congo, divers spécimens d'une larve nouvelle, dont l'étude, ainsi que je le dirai plus loin, est on ne peut plus suggestive.

Larve du type ? *Oligoneuria* + ? *Chirotonetes*.

Facies rappelant celui d'*Oligoneuria rhenana*, mais taille beaucoup plus grande (longueur du corps 20 mm., cerques 11 mm.); corps bombé dorsalement, aplati ventralement. Tête hémisphérique, galéiforme, rétrécie et taillée en biseau en avant; bord antérieur finement cilié et offrant sur la partie médiane une saillie longitudinale caréniforme bien visible, légèrement prolongée en avant et formant comme un petit nez procéphalique; angles postérieurs de la tête saillants en arrière; yeux dorsaux; antennes assez distantes, insérées dans un petit renfoncement de chaque côté de la carène médiane, plus longues que chez *Oligoneuria*, aussi longues que chez *Chirotonetes*,

dépassant le bord postérieur du thorax, le scape très gros, le pédicelle un peu moins gros, mais plus long, le flagellum de 40 articles environ, glabres.

Labre et mandibules du type *Oligoneuria*; ces dernières pourvues de 3 dents terminales petites, les deux externes droites, denticulées au bord interne, bi- ou tricuspides au sommet; l'interne arquée, en forme de crochet, très aiguë, portant à la base un prostheca bien développé, aussi long que la dent, nettement en éventail. Molaires larges, terminées par un petit pinceau de poils. Premières maxilles et palpes maxillaires du type *Oligoneuria*, ainsi que l'hypopharynx, dont la pièce médiane offre une fine échancrure triangulaire au milieu; ailes latérales à bord interne un peu plus arrondi que chez *Oligoneuria*; lèvre inférieure participant de la forme des deux types précités; palpes labiaux de 2 articles : le 1er beaucoup plus petit que le 2e, un peu dilaté au bord interne, mais sans saillie dentiforme comme chez *Oligoneuria*, presque glabre; le 2e énorme, falciforme, la partie médiane bombée en dessus et en dessous, la partie externe aplatie et amincie en forme de lame, longuement cilié en dessus et au bord interne, glabre au bord externe, la lame latérale couverte de nombreux pores sétigères; lobes internes très petits, encadrés par les externes qui sont beaucoup plus grands, dilatés après le milieu, arrondis au sommet, glabres au bord interne, longuement frangés au bord externe, plus courtement au sommet. Thorax et abdomen comme chez *Oligoneuria*; segments abdominaux prolongés à l'angle apical externe en forme de dent longue, forte et droite, celle des segments 8 et 9 encore plus longue et plus forte que les précédentes; dessus finement pubescent.

Pattes plutôt du type *Chirotonetes*; fémurs très dilatés; les antérieurs plus courts que les tibias, armés au bord supérieur, sur la partie basale de la face supérieure, enfin sur le premier 1/4 du bord interne, de piquants assez longs, robustes, et, en dessous, de deux séries de soies extrêmement longues, à direction perpendiculaire, insérées seulement dans la partie concave du fémur (fig. 2). Fémurs médians et postérieurs plus courts que les tibias, pourvus des deux côtés de piquants analogues à ceux des fémurs antérieurs, les médians offrant, en outre, quelques soies à la base du bord supérieur; tibias échancrés à la base, les antérieurs environ 4 fois plus longs que les tarses, armés au bord supérieur de piquants plus courts et plus épars que ceux des fémurs, et offrant au bord inférieur des soies subhorizontales extrêmement longues, rappelant celles des fémurs, atteignant ou même dépassant le sommet des tibias, et, de plus, un peu en avant du bord externe, une série longitudinale de 40 à 45 longues soies (fig. 2); sommet des tibias pourvu, en dessous, d'un prolongement assez long, droit, parfois arqué [1], acuminé,

---

[1] J'incline à croire que la forme normale de cette saillie tibiale doit être droite, car ce cas m'a paru le plus fréquent; dans la figure 2, j'ai montré ce prolongement arqué, en forme de crochet.

formant avec le tibia une espèce de pince analogue, quoique différente, à celle de *Chirotonetes* (fig. 2). Tibias médians un peu plus longs que la moitié des tarses, les piquants latéraux minuscules et moins nombreux, ceux du sommet plus longs et plus robustes au bord interne. Tibias postérieurs subégaux aux précédents, fortement épineux des deux côtés, et surtout au sommet. Tarses subégaux, les antérieurs et médians presque nus, les postérieurs offrant en dessous une série de petits piquants. Ongles égaux et pectinés en dessous.

Trois cerques plus courts que le corps, du type *Chirotonetes*, inégaux; les latéraux plus longs, ciliés au bord interne, concolores, sauf un large anneau plus clair avant le dernier $^1/_3$, les soies internes décroissant en longueur de

Fig. 1. — Premières maxilles, portant les palpes maxillaires et la branchie auxiliaire sous-maxillaire. — Fig. 2. — Patte antérieure.

la base jusqu'au dernier $^3/_4$ qui est presque glabre; cerque médian $^2/_3$ plus court, plumeux, plus clair au sommet, les soies concolores à la section qui les porte; tous les trois offrant sur chaque segment un fort verticille de spinules (fig. 3).

Système respiratoire participant de celui de *Oligoneuria* et de *Chirotonetes*, composé de branchies normales et de branchies auxiliaires. Les premières au nombre de 7 paires, insérées sur les 7 premiers segments de l'abdomen, de forme et de localisation différentes [1].

La 1re paire à insertion ventrale, située sous le 1er segment abdominal, formée d'une micro-lamelle triangulaire, 2 fois plus longue que large, granu-

---

[1] J'envisage la 1re paire des branchies, quoique ventrale, comme faisant partie des branchies normales, au même titre que les branchies latéro-abdominales.

leuse en dessus, portant en dessous un faisceau de fibrilles trachéennes énormes en proportion, 3 fois plus longues que la lamelle, paraissant composées de plusieurs gros troncs principaux se ramifiant en des branches secondaires multiples à terminaisons filiformes (fig. 5). Les 6 paires suivantes semblables, insérées au bord latéral externe des segments dorsaux, très grandes, décombantes latéralement, partiellement imbriquées, formées d'une lamelle subplane (comme chez *Chirotonetes*), et non bombée en forme de cuiller (comme chez *Oligoneuria*), en ovale arrondi, presque aussi longue que large, plus longue que le segment, finement acuminée au milieu du bord terminal; la face dorsale un peu rugueuse et armée de quelques piquants

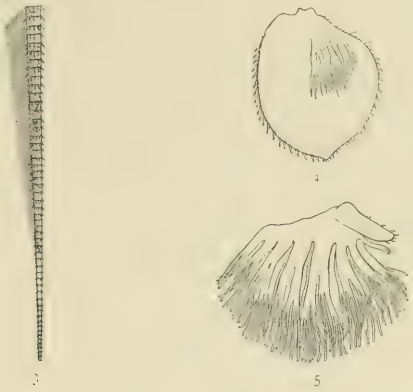

Fig. 3. — Un des cerques latéraux.
Fig. 4. — Branchie de la 2e paire (vue en dessous).
Fig. 5. — Branchie de la 1re paire.

courts, mais robustes et bien visibles; le bord externe pourvu d'une série de dents longues et pointues, le bord opposé de dents plus petites, moins serrées, alternant avec quelques spinules et sétules paraissant géminées; la face interne subplane, lisse, portant à la base une houppe de fibrilles beaucoup moins développée que celle de la 1re paire, analogue à celle de *Chirotonetes*, à peine 1/2 fois aussi large et aussi longue que la lamelle qui les porte, et diminuant de longueur de la 2e à la dernière paire (fig. 4). Branchies auxiliaires insérées (comme chez *Oligoneuria*), à la base interne des maxilles, moins riches que chez *Oligoneuria*, plus fournies que chez *Chirotonetes*, paraissant formées de 4 ou 5 gros troncs trachéens densément ramifiés, formant en dessous de la lèvre inférieure, par leur réunion, comme 2 barbiches (fig. 1).

Matériel. — Toutes les larves qui m'ont été soumises par M. le Dr H. SCHOUTEDEN, proviennent de la même localité, Luluabourg (Congo belge), d'où elles ont été envoyées par le R. P. CALLEWAERT; elles offrent toutes la même conformation, la même coloration brun chocolat foncé, et toutes appartiennent à un stade avancé; cette espèce doit être commune, du moins dans la localité précitée, à en juger par le grand nombre d'exemplaires qui m'ont été soumis (une centaine environ); il serait fort intéressant de pouvoir arriver à l'authentifier d'une façon certaine.

Cette larve, en effet, est absolument curieuse et son étude serait fort suggestive. Par son facies général, son système trachéobranchial et la conformation des organes buccaux, elle appartient au type *Oligoneuria;* mais, par ses antennes, sa carène procéphalique (1), ses cerques longs et plumeux, ses pattes antérieures et la forme des lamelles, elle est du type *Chirotonetes*; elle constitue un mélange des deux types larvaires, mais chacune des pièces caractéristiques reste absolument identique à celles des pièces correspondantes de l'un ou l'autre genre, sans fusion aucune, ni acheminement progressif amenant de l'un à l'autre. Ce rapprochement est déconcertant, d'autant plus que, depuis les recherches de NEEDHAM (2), on était d'accord pour reconnaître que le rapprochement fait par EATON, de *Oligoneuria* et de *Chirotonetes* (la *Jolia* de EATON), était basé sur une erreur dont la cause était imputable non à EATON, mais à JOLY (3).

---

(1) Cette saillie se retrouve chez une espèce américaine, le *Chirotonetes albomanicatus* NEEDHAM.

(2) *Ephemeridae*, par JAMES G. NEEDHAM, dans N. Y. States Museum, Bull. 86, entom. 23, 1905, p. 17.

(3) « The one serious incongruity in EATON's system — the interpolation of *Jolia* in the subfamily *Ephemerinae;* an incongruity that grew out of a previous error, inherited from JOLY — the breeding of *Chirotonetes* has enabled me to remove. The nymph « *Jolia Roeselii* » is doubtless that of the sole European species of *Chirotonetes, Ch. ignotus* WALK... The adult which JOLY furnished EATON as having been bred from this species of nymph was doubtless a poor specimen of *Polymitarcys virgo* OLIV. This was suspected by EATON and yet he allowed the adult to determine the position of the species in his system. Doubtless the nymph *Jolia* furnished a reason for including *Oligoneuria* and its allies in the *Ephemerinae* also. The nymph of *Oligoneuria* is certainly nearest *Chirotonetes* of all forms hitherto described; and it has not yet been shown that the very degenerate imagos may not as well have descended from this part of the series, and belong in the *Baetinae* as here understood... » (NEEDHAM, ibid., pp. 28-29). Cfr. note 2 ci-contre.

En bonne logique, le savant américain fit ce qu'il devait faire; il retrancha les *Chirotonetes* du groupe *Oligoneuria*, et tandis qu'il maintenait ce dernier parmi les *Ephemerinae* (ou du moins dans leur voisinage immédiat), il transportait les *Chirotonetes* dans un groupement tout différent, celui des *Baetidae* (1). La capture inattendue de la larve congolaise vient maintenant remettre la question sur le tapis par le trait d'union visible qu'elle établit entre ces deux genres; c'est là une surprise comme il doit y en avoir encore beaucoup à attendre dans cette grande famille des Éphémères, si peu connue à l'état larvaire.

Il serait donc possible que ces deux formes larvaires fussent beaucoup plus voisines qu'on ne le pensait depuis NEEDHAM, et je ne serais pas étonné que des recherches ultérieures ne les fissent réunir peut-être en un groupe bien spécial, bien caractérisé; ce serait une curieuse revanche du « flair » de EATON (2).

Je ne saurais trancher ici la question; qu'il me suffise de l'avoir indiquée; le temps, la discussion et de nouvelles recherches nous apprendront ce qu'il en faut penser et... en conclure!

---

(1) Cfr. note 3, *in fine*.

(2) Il est plus que probable que EATON ne doit pas connaître ce type de larve, car en 1913 (Ann. Mag. Nat. Hist., vol. 12, n° 69, p. 273), il reconnaît son erreur et donne raison à NEEDHAM : « Through misunderstanding a conversation with Dr. E. JOLY of Toulouse, in 1880, I wronly coupled together a defective subimago of *Polymitarcys virgo* OL., and a nymph inhabiting the Garonne, naming them *Jolia Roeselii* in 1881. Professor JOLY could not show me the fly, which he had reared from nymphs of that kind; but in 1905 an allied American species was bred by Dr. J. G. NEEDHAM... and was identified with the genus named from the adult fly *Chirotonetes* ETN. (1881). Simultaneously, the nymph, conjectured by me in that year to be a *Chirotonetes*, was shown by Dr. NEEDHAM to be an *Ameletus* ETN. (1881). »

LISTE DES BUPRESTIDES CONNUS DU CONGO BELGE

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

En pleine période de guerre, le 10 octobre 1915, à Bruxelles, alors qu'au loin tonnait le canon, CHARLES KERREMANS, le si distingué connaisseur des Buprestes, était brusquement enlevé à l'affection des siens, à ses amis, à la Science. En lui la Belgique perdait l'un de ses entomologistes les plus éminents, et l'Entomologie l'un de ses plus brillants adeptes.

Travailleur acharné et consciencieux, KERREMANS ne se laissait jamais détourner de l'étude de ses chers Buprestes, leur consacrant ses moindres loisirs... Il fallut, hélas! les tristes événements qui vinrent surprendre la Belgique pour interrompre ce beau labeur, plus admirable encore quand on sait dans quelles conditions il avait dû parfois se continuer. Patriote ardent, ancien officier, « trop malade pour reprendre du service », ainsi qu'il l'écrivit lors de l'invasion de la Belgique, KERREMANS souffrait cruellement de ces événements tragiques, qui lui rendaient tout travail suivi impossible et qui minèrent peu à peu sa santé...

Depuis l'ouverture du Musée du Congo, en 1910, KERREMANS avait régulièrement eu sous les yeux les nombreux Buprestes que

nous recevions du Congo, et c'était pour lui un véritable plaisir que de voir se développer si rapidement les collections qu'il avait connues si rudimentaires : il leur consacra diverses notes parues dans cette *Revue*. En 1910, d'autre part, il avait publié, dans les *Annales du Musée du Congo*, un Catalogue raisonné des Buprestes du Congo belge, basé sur les matériaux qu'il possédait alors : des espèces qu'il cite, 130 sont indiquées de notre colonie.

Il m'a paru intéressant de donner ici, à titre comparatif, la liste des Buprestides actuellement connus du Congo belge, et dont le nombre s'élève à 308 espèces. C'est-à-dire que le chiffre est plus que doublé ! — Cette liste est basée sur le Catalogue de 1910, auquel j'ai ajouté toutes les espèces citées du Congo belge par Kerremans dans ses travaux ultérieurs, dans les notes publiées dans la *Revue Zoologique Africaine*, ainsi que dans la *Monographie des Buprestides*, malheureusement restée inachevée ; — j'y ai en outre intercalé les espèces déterminées en dernier lieu pour nous par Kerremans et qui n'avaient pas encore été citées par lui.

Dans cette *Liste*, j'indique d'un astérisque les espèces que notre Musée possède déjà : on verra que des 308 espèces citées le Musée de Tervueren n'en renferme pas moins de 228, soit plus des deux tiers, dont 78 sont représentées par des spécimens typiques. Ces chiffres montrent clairement les progrès rapides faits par nos collections, en quatre ans de temps (depuis 1914, les envois du Congo n'ont plus pu nous parvenir).

Il eût certes été intéressant de tenter une esquisse zoogéographique des Buprestes congolais. Malheureusement les données que nous possédons pour le plus grand nombre des espèces me paraissent encore bien trop insuffisantes pour émettre des considérations à cet égard : c'est surtout le cas pour les petites espèces évidemment. Pour les *Sternocera*, par contre, on peut déjà tracer, avec assez de probabilités d'exactitude, les grandes lignes de l'habitat de diverses formes. *St. feldspathica*, par exemple, est localisée dans le Bas- et le Moyen-Congo, n'atteignant probablement pas Léopoldville (les localités les plus voisines sont : Kisantu et Kitobola); *St. iris* habite le Kasaï jusque vers le Katanga ; *St. Klugi*, le nord du Congo, l'Uelé ; *St. variabilis* ne se trouve qu'aux environs du Tanganyika ; etc. Pour d'autres grands

Buprestes, au coloris brillant cependant, les *Steraspis*, les *Chrysaspis* notamment, les données géographiques restent encore bien insuffisantes si l'on envisage l'immense étendue du Congo belge et la diversité des habitats qu'il offre. L'avenir seul nous donnera les éléments indispensables.

Je dédie ce modeste travail à la mémoire de celui qui m'en a fourni les matériaux mêmes, à Charles Kerremans, en témoignage de profonde admiration pour son œuvre scientifique, en souvenir des heures si agréables que je passai avec lui, parmi ses Buprestes.

I. — Trachys.

Dans son Catalogue, Kerremans cite 3 espèces congolaises de ce genre. J'en énumère ici 16, dont 13 sont représentées dans nos collections.

1. — *Tr. abietis* Kerr.
2. — **Tr. Alberti* Kerr. (Typ.).
3. — **Tr. allecta* Kerr. (Typ.).
4. — **Tr. Bequaerti* Kerr. (Typ.).
5. — **Tr. cara* Kerr. (Typ.).
6. — **Tr. commitessa* Kerr. (Typ.).
7. — *Tr. Duvivieri* Kerr.
8. — **Tr. Folognei* Kerr. (Typ.).
9. — **Tr. Lameerei* Kerr. (Typ.).
10. — **Tr. lembana* Kerr. (Typ.).
11. — **Tr. massaica* Kerr.
12. — **Tr. montana* Kerr.
13. — **Tr. Schoutedeni* Kerr. (Typ.).
14. — **Tr. senegalensis* Gory.

15. — *Tr. tavetana* Kerr. (Typ.).
16. — *Tr. Tschoffeni* Kerr.

II. — Aphanisticus.

Le Catalogue cite 2 *Aphanisticus* congolais. J'en énumère actuellement 16, dont 15 représentés dans nos séries.

1. — **Aph. bilobiceps* Fairm.
2. — **Aph. Bottegoi* Kerr.
3. — **Aph. Burgeoni* Kerr. (Typ.).
4. — **Aph. capitatus* Kerr. (Typ.).
5. — **Aph. curvicollis* Kerr. (Typ.).
6. — **Aph. cylinderus* Kerr. (Typ.).
7. — **Aph. docilis* Kerr. (Typ.).
8. — **Aph. fluviatilis* Kerr.
9. — **Aph. histrio* Kerr. (Typ.).
10. — **Aph. lembanus* Kerr. (Typ.).
11. — **Aph. Maynéi* Kerr. (Typ.).
12. — *Aph. minutus* Kerr.
13. — **Aph. nodosus* Gerst.
14. — **Aph. opacus* Kerr. (Typ.).
15. — **Aph. punctipennis* Kerr.
16. — **Aph. Victoriae* Kerr.

III. — Kamosia.

Le Catalogue mentionne une seule espèce de ce genre. J'en cite 2 actuellement.

1. — *K. Duvivieri* Kerr.
2. — **K. thoracica* Kerr.

IV. — Kapiria Kerr., nov. gen. (*in litt.*).

1. — **K. agricola* Kerr., *in litt.* (Typ.).

V. — Agrilus.

Dans le Catalogue nous trouvons 9 *Agrilus* du Congo belge. Ce chiflre est ici porté à 31.

1. — **Agr. aeneocupreus* Kerr.
2. — **Agr. albostictus* Kerr. (Typ.).
3. — **Agr. aterrimus* Kerr.
4. — **Agr. bolomanicus* Kerr.
5. — **Agr. canus* Kerr. (Typ.).
6. — *Agr. Colmanti* Kerr.
7. — *Agr. congolanus* Kerr.
8. — *Agr. Duvivieri* Kerr.
9. — **Agr. falcipes* Roth.
10. — **Agr. Fologneі* Kerr. (Typ.).
11. — **Agr. grandis* C. et G.
12. — **Agr. hastulatus* F.
13. — **Agr. imbricatus* Gory.
14. — **Agr. Kolleri* Kerr. (Typ.).
15. — **Agr. Lameerei* Kerr. (Typ.).
16. — **Agr. Leonhardi* Kerr. (Typ.).
17. — *Agr. limvuanus* Kerr.
18. — **Agr. Lujae* Kerr. (Typ.).
19. — *Agr. lukuledianus* Kerr.
20. — **Agr. lunidorsatus* Kerr. (Typ.).
21. — **Agr. Maynéi* Kerr. (Typ.).
22. — *Agr. molirensis* Kerr.
23. — **Agr. pacatus* Kerr. (Typ.).
24. — **Agr. portonovensis* Kerr.
25. — **Agr. purpuratus* Klg.
26. — *Agr. rubicundus* Kerr. (Typ.).
27. — **Agr. Schoutedeni* Kerr. (Typ.).

28. — **Agr. sexguttatus* Thunb.
29. — **Agr. subaeneus* Kerr.
30. — **Agr. umbrosus* C. et G.
31. — **Agr. vacuus* Kerr. (Typ.).

VI. — Diplolophotus.

Une espèce est citée dans le Catalogue. Nous ne la possédons pas encore.

1. — *D. congolanus* Kerr.

VII. — Anadora.

Une espèce est citée du Congo par Kerremans.

1. — *An. Mechowi* Qued.

VIII. — Phlocteis.

Des 2 espèces connues du Congo, une est représentée dans nos collections.

1. — *Phl. elongata* Kerr.
2. — **Phl. exasperata* Schönh.

IX. — Amorphosoma.

Ce genre n'est pas mentionné dans le Catalogue. J'en cite ici 2 espèces.

1. — **Am. impressicolle* Kerr. (Typ.).
2. — **Am. nodicolle* Kerr. (Typ.).

X. — Alyssoderus.

N'est également pas cité du Congo dans le Catalogue. Une espèce a été découverte dans notre colonie depuis.

1. — **All. magnus* Kerr. (Typ.).

XI. — Cryptodactylus.

Non connu du Congo lors de la rédaction du Catalogue.

1. — **Cr. Maynéi* Kerr. (Typ.).
2. — **Cr. nodosus* Kerr. (Typ.).

XII. — Pseudagrilus.

Kerremans, dans son Catalogue, mentionne 3 espèces congolaises. Ce chiffre est actuellement porté à 8.

1. — **Ps. Fabricii* Saund.
2. — **Ps. granulosus* Roth.
3. — **Ps. melliculus* Gory.
4. — **Ps. parallelus* Kerr. (Typ.).
5. — **Ps. purpuratus* Klg.
6. — **Ps. sophorae* Fabr.
7. — **Ps. sophoroides* Nuty.
8. — **Ps. subfasciatus* Kerr.

XIII. — Melibaeopsis.

Aucune espèce n'est venue s'ajouter aux deux *Melibaeopsis* que cite le Catalogue.

1. — *M. densegranata* Fairm.
2. — **M. obesa* Kerr. (Typ.).

XIV. — Melibaeus.

Quatre espèces sont mentionnées du Congo belge dans le Catalogue. J'en énumère ici 17.

1. — *M. aeneus* Kerr.
2. — **M. aethiopicus* Kerr. (Typ.).
3. — **M. albopilosus* Kerr.

4. — *M. amabilis* Kerr. (Typ.).
5. — *M. bicoloratus* Kerr. (Typ.).
6. — *M. bisetus* Thunb.
7. — *M. congolanus* Kerr.
8. — *M. coraeboides* Kerr. (Typ.).
9. — *M. costipennis* Kerr.
10. — *M. dorsalis* Kerr. (Typ.).
11. — *M. fasciatus* Kerr.
12. — *M. laevipennis* Kerr.
13. — *M. lomamiensis* Kerr.
14. — *M. montanus* Kerr.
15. — *M. nodosus* Fahr.
16. — *M. plexus* Kerr. (Typ.).
17. — *M. viridanus* C. et G.

XV. — **Strigulia.**

Une espèce est citée dans le Catalogue. On en trouvera 3 ici.

1. — *Str. cyclodera* Kerr.
2. — *Str. nigritorum* Kerr. (Typ.).
3. — *Str. pygmaea* Kerr.

XVI. — **Belionota.**

Une seule espèce de *Belionota* est connue du Congo.

1. — *B. canaliculata* Fabr.

XVII. — **Megactenodes.**

Deux espèces sont venues s'ajouter aux 8 qu'énumère le Catalogue.

1. — *M. chrysifrons* Qued.
2. — *M. cupriventris* Kerr. (Typ.).
3. — *M. ebenina* Qued.

4. — *M. laticornis* C. et G.
5. — *M. punctata* Silb.
6. — *M. reticulata* Klg.
7. — *M. rudis* Kerr.
8. — *M. tenuecostata* Qued.
9. — *M. unicolor* C. et G.
10. — *M. Westermanni* C. et G.

XVIII. — **Peudactenodes.**

On connaît 2 espèces congolaises de ces beaux Insectes.

1. — *Ps. chrysotis* Ill.
2. — *Ps. vitticollis* Kerr.

XIX. — **Actenodes.**

Le Catalogue cite 2 espèces de ce genre. J'en mentionne 4 ci-dessous.

1. — *Act. aenea* Gory.
2. — *Act. congolana* Kerr.
3. — *Act. gabonica* Thoms.
4. — *Act. scabriuscula* Qued.

XX. — **Colobogaster.**

L'espèce citée ici n'est pas mentionnée du Congo dans le Catalogue.

1. — *C. nigrita* Ol.

XXI. — **Chrysobothris.**

J'énumère ici 9 espèces au lieu des 8 que Kerremans donne comme congolaises dans son Catalogue.

1. — *Chr. auricollis* Kerr.
2. — *Chr. costifer* Kerr.

3. — *Chr. dorsata* Fabr.
4. — *Chr. fatalis* Har.
5. — *Chr. gabonica* Kerr.
6. — *Chr. Gebieni* Kerr. (Typ.).
7. — *Chr. nigrita* Kerr.
8. — *Chr. picipes* Kerr.
9. — *Chr. purpureolimbata* Kerr.

XXII. — **Anthaxia.**

Kerremans énumère dans son Catalogue 8 *Anthaxia* congolais. J'en ajoute 12 dans la liste que voici :

1. — *Anth. aenea* Kerr. (Typ.).
2. — *Anth. affabilis* Kerr. (Typ.).
3. — *Anth. albovillosa* Kerr. (Typ.).
4. — *Anth. aterrima* Kerr. (Typ.).
5. — *Anth. Colmanti* Kerr.
6. — *Anth. congolana* Kerr.
7. — *Anth. dispar* Kerr.
8. — *Anth. Duvivieri* Kerr.
9. — *Anth. egena* Kerr. (Typ.).
10. — *Anth. Hauseri* Kerr.
11. — *Anth. obockiana* Fairm.
12. — *Anth. obtectans* Kerr.
13. — *Anth. pacata* Kerr. (Typ.).
14. — *Anth. pilifrons* Kerr.
15. — *Anth. praecellens* Kerr.
16. — *Anth. rubifrons* Kerr. (Typ.).
17. — *Anth. tacita* Kerr. (Typ.).
18. — *Anth. tenuicauda* Boh.
19. — *Anth. rubifrons* Kerr. (Typ.).
20. — *Anth. ventralis* Kerr.

XXIII. — Sphenoptera.

Dans le Catalogue nous trouvons 15 espèces de *Sphenoptera* indiquées du Congo belge. Ce chiffre est ici porté à 65 espèces.

1. — **Sph. aesopus* Kerr. (Typ.).
2. — **Sph. alternecostata* Jak.
3. — **Sph. amaenula* Jak.
4. — **Sph. annexa* Jak.
5. — **Sph. ardea* C. et G.
6. — **Sph. aurulenta* C. et G.
7. — **Sph. Bayoni* Kerr.
8. — **Sph. Bequaerti* Kerr. (Typ.).
9. — **Sph. camerunica* Kerr.
10. — *Sph. cheloukensis* Kerr.
11. — *Sph. Clavareaui* Kerr.
12. — *Sph. coeca* Kerr.
13. — *Sph. Colmanti* Kerr.
14. — *Sph. congener* Kerr.
15. — *Sph. congolana* Kerr.
16. — **Sph. cyanipes* Qued.
17. — *Sph. denticauda* Jak.
18. — **Sph. disjuncta* Fahr.
19. — *Sph. dispar* Kerr.
20. — **Sph. dissimilis* Kerr. (Typ.).
21. — **Sph. divisa* Kerr.
22. — *Sph. Duvivieri* Kerr.
23. — **Sph. dubia* Saund.
24. — **Sph. elongata* Kerr. (Typ.).
25. — *Sph. foveipennis* Qued.
26. — **Sph. fulgens* Gory.
27. — *Sph. gibbosa* Kerr.

28. — *Sph. inclinata* Kerr.
29. — *Sph. insignis* Kerr.
30. — *Sph. intermixta* Qued.
31. — *Sph. kassaiensis* Kerr.
32. — *Sph. katangae* Kerr.
33. — *Sph. Lameerei* Kerr. (Typ.).
34. — *Sph. Laplumei* Kerr. (Typ.).
35. — *Sph. larva* Kerr.
36. — *Sph. Leighi* Kerr. (Typ.).
37. — *Sph. longiuscula* C. et G.
38. — *Sph. lunigera* Qued.
39. — *Sph. maculata* C. et G.
40. — *Sph. molirensis* Kerr.
41. — *Sph. Neavei* Kerr. (Typ.).
42. — *Sph. neglecta* Klg.
43. — *Sph. Nigmanni* Kerr. (Typ.).
44. — *Sph. nigra* Kerr.
45. — *Sph. obesa* Thoms.
46. — *Sph. perstriata* Kerr.
47. — *Sph. pilula* Kerr. (Typ.).
48. — *Sph. polita* Thunb.
49. — *Sph. punctata* Kerr.
50. — *Sph. remota* Jak.
51. — *Sph. Schoutedeni* Kerr. (Typ.).
52. — *Sph. Seeldrayersi* Kerr.
53. — *Sph. senegalensis* C. et G.
54. — *Sph. sinuosa* C. et G.
55. — *Sph. solida* Jak.
56. — *Sph. splendidula* C. et G.
57. — *Sph. sublaevis* Kerr.
58. — *Sph. submutica* Thoms.
59. — *Sph. subobesa* Kerr.

60. — *Sph. trilineata* Pal.
61. — *Sph. trispinosa* Klg.
62. — *Sph. tropica* Kerr.
63. — *Sph. Tschoffeni* Kerr.
64. — *Sph. umbrata* Kerr.
65. — *Sph. viridimicans* Kerr. (Typ.).

XXIV. — **Psiloptera.**

Le Catalogue mentionne 16 espèces congolaises. J'en cite ici 28.

1. — *Ps. albomarginata* Herbst.
2. — *Ps. amaurotica* Klg.
3. — *Ps. aurocincta* Kerr.
4. — *Ps. bioculata* Ol.
5. — *Ps. Bouvieri* Kerr.
6. — *Ps. Clavareaui* Kerr.
7. — *Ps. cylindrica* Har.
8. — *Ps. gorilla* Thoms.
9. — *Ps. impressa* Har.
10. — *Ps. iridiventris* Kerr.
11. — *Ps. Kolbei* Kerr.
12. — *Ps. Lemarineli* Kerr.
13. — *Ps. limbalis* C. et G.
14. — *Ps. muata* Har.
15. — *Ps. ophthalmica* Klg.
16. — *Ps. proxima* Klg.
17. — *Ps. punctatissima* Fabr.
18. — *Ps. pupillata* Klg.
19. — *Ps. senegalensis* C. et G.
20. — *Ps. stictica* Kerr.
21. — *Ps. Stormsi* Kerr.
22. — *Ps. subcatenulata* Thoms.

23. — *Ps. subparallela* C. et G.
24. — **Ps. subumbrosa* Thoms.
25. — *Ps. sungurana* Kerr.
26. — *Ps. suspecta* Fahr.
27. — **Ps. umbrosa* Fabr.
28. — **Ps. vigilans* Har.

XXV. — **Chalcophorella.**

Une espèce de ce genre a été trouvée au nord du Tanganyika.

1. — *Ch. africana* Thoms.

XXVI. — **Iridotaenia.**

Une espèce est connue du Congo belge.

1. — **Ir. limbata* Klg.

XXVII. — **Parataenia.**

Dans le Catalogue nous trouvons 4 espèces mentionnées du Congo belge. J'en cite 7.

1. — **P. aspera* Kerr.
2. — **P. chrysochlora* Pal.
3. — **P. Fairmairei* Kerr.
4. — *P. fugax* Har.
5. — *P. inornata* Kerr.
6. — *P. opaca* Lansb.
7. — **P. orbicularis* Kerr.

XXVIII. — **Evides.**

Quatre espèces sont connues du Congo.

1. — *Ev. aenea* Kerr.
2. — **Ev. intermedia* Saund.

3. — *Ev. pubiventris* C. et G.
4. — *Ev. triangularis* Thoms.

XXIX. — Steraspis.

Huit espèces sont citées du Congo belge dans le Catalogue. On en trouvera 11 ci-dessous.

1. — *St. ambigua* Fahr.
2. — *St. calida* Har.
3. — *St. colossa* Har.
4. — *St. hyaena* Thoms.
5. — *St. Lesnei* Kerr.
6. — *St. modesta* Kerr.
7. — *St. purpurea* Kerr.
8. — *St. speciosa* Klg.
9. — *St. squamosa* Klg.
10. — *St. subbrevicornis* Thoms.
11. — *St. subcalida* Kerr.

XXX. — Chrysaspis.

Neuf espèces sont énumérées ici. Le Catalogue n'en note que 7.

1. — *Chr. aurata* Fabr.
2. — *Chr. aurovittata* Saund.
3. — *Chr. Bennetti* Waterh.
4. — *Chr. cuneata* Har.
5. — *Chr. cupreomicans* Kerr.
6. — *Chr. glabra* Waterh.
7. — *Chr. propinqua* Saund.
8. — *Chr. viridipennis* Saund.
9. — *Chr. Welwitschi* Saund.

XXXI. — **Chrysochroa.**

Une seule espèce de *Chrysochroa* est connue du Congo.

1. — **Chr. Haasi* Kerr.

XXXII. — **Acmaeodera.**

Aux 3 espèces citées dans le Catalogue, j'en ajoute ici 9 autres.

1. — **Acm. Bequaerti* Kerr. (Typ.).
2. — **Acm. fascipennis* Kraatz.
3. — **Acm. fraterna* Boh.
4. — **Acm. grandis* Guér.
5. — **Acm. irrorella* C. et G.
6. — **Acm. katangae* Kerr. (Typ.)
7. — **Acm. posticalis* G. et P.
8. — **Acm. ruficaudis* Geer.
9. — **Acm. Schultzei* Kerr. (Typ.).
10. — **Acm. straminea* Ab.
11. — **Acm. virgo* Boh.
12. — **Acm. viridiaenea* Geer.

XXXIII. — **Pseudocastalia.**

L'espèce que je mentionne ici n'est indiquée que comme possible dans le Catalogue.

1. — **Ps. cyaneoviridis* Kraatz.

XXXIV. — **Paracastalia.**

Le Catalogue indique les 2 espèces suivantes.

1. — *P. coerulea* Kerr.
2. — *P. Duvivieri* Kerr.

XXXV. — Julodis.

Aucune espèce n'est citée dans le Catalogue.

1. — **J. Bequaerti* Kerr. (Typ.).

XXXVI. — Sternocera.

Kerremans cite dans son Catalogue 10 espèces de *Sternocera* congolais; l'une d'entre elles (*frutetorum*) a depuis été placée en synonymie (*pulchra*, var.). Actuellement, j'en énumère 13 espèces.

1. — *St. discedens* Klbe.
2. — **St. Duvivieri* Kerr. (Typ.).
3. — **St. feldspathica* Wh.
4. — **St. Fischeri* Qued.
5. — **St. funebris* Boh. (*luctifera*, in Catalogue).
6. — **St. iris* Har.
7. — **St. Klugi* Thoms. (var. *Colmanti* Kerr., types, et *mephisto* Thoms.).
8. — **St. pulchra* Waterh.
9. — **St. rectilinea* Kerr. (Typ.).
10. — *St. reticulata* Kerr.
11. — **St. rufipennis* Kerr. (*amitina* Klbe).
12. — *St. tricolor* Kerr.
13. — **St. variabilis* Kerr. (typ.) et variétés.

TABLE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS

Pages.

BOULENGER, G.-A. — Mission STAPPERS au Tanganika-Moero. — Diagnoses de Poissons nouveaux. II. Mormyrides, Kneriides, Characinides, Cyprinides, Silurides 162

CLAVAREAU, H. — Description d'une *Sagra* nouvelle du Congo belge 269

DAUTZENBERG, PH., et GERMAIN, L. — Récoltes malacologiques du Dr J. BEQUAERT dans le Congo belge. (Pl. I-IV.) . . . 1

DE BEAUCHAMP, P. — Sur quelques parasites provenant du Congo belge 109

DE CALONNE-BEAUFAICT, A. — Note sur les phases de couleur chez *Cobus defassa* et *Bos caffer* de la région de l'Uelé . . 183

DOLLMAN, GUY. — Notes on Mammals collected by Dr. CHRISTY in the Congo and by Dr. BAYER in Uganda and British East Africa 75

DOLLO, L. — Sur la découverte de Téléosauriens tertiaires au Congo 210

EMERY, C. — Les *Pheidole* du groupe *megacephala* (Formicidae) . 223

GEDOELST, L. — Notes sur les Œstrides. I. 144

IDEM. — Notes sur les Œstrides. II. 259

GERMAIN, L. — Voir DAUTZENBERG, PH.

GROUVELLE, A. — Clavicornes du Musée du Congo. II 129

HERVÉ-BAZIN, J. — Contribution à l'étude des Syrphydes de Madagascar. (Pl. VI.) 101

Pages.

LESTAGE, J.-A. — Contribution à la connaissance des larves des Éphémères du Congo belge 314

MONTANDON, A.-L. — Deux espèces nouvelles d'Hydrocorises. . 117

NAVAS, L. — Notes sur quelques Névroptères du Congo belge. II. (Pl. V.) 91

IDEM. — Notes sur quelques Névroptères du Congo belge. III 172

PESCHET, R. — *Hydaticus Stappersi* nov. spec. (Dytiscidae) . . 221

ROUBAUD, E., et VILLENEUVE, J. — Contribution à l'étude des espèces du genre *Anacamptomyia* BISCHOF 121

SCHOUTEDEN, H. — Note sur un Pic du Congo 143

IDEM. — Cas de mimétisme chez les Hémiptères africains. I. Le genre *Phonoctonus* 251

IDEM. — *Palophus Leopoldi* n. sp. (Phasmidae) 265

IDEM. — *Phyllontocheila* nouveaux d'Afrique 271

IDEM. — Un genre nouveau des Tessaratomiens 278

IDEM. — Pentatomides nouveaux du Congo 280

IDEM. — Deux Pentatomides nouveaux de l'Afrique orientale anglaise 285

IDEM. — Tingides du Congo belge 288

IDEM. — Pentatomiens nouveaux du Congo belge 298

IDEM. — Liste des Buprestides connus du Congo belge 320

VILLENEUVE, J. — Myodaires supérieurs recueillis à Madagascar . 191

IDEM. — Voir ROUBAUD, E.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

BIOLOGIE.

Pages.

DE CALONNE-BEAUFAICT, A. — Note sur les phases de couleur chez *Cobus defassa* et *Bos caffer* de la région de l'Uelé . 183

ROUBAUD, E., et VILLENEUVE, J. — Contribution à l'étude des espèces du genre *Anacamptomyia* BISCHOF. . . . 121

SCHOUTEDEN, H. — Cas de mimétisme chez les Hémiptères africains 251

PARASITOLOGIE.

DE BEAUCHAMP, P. — Sur quelques parasites provenant du Congo belge 109

GEDOELST, L. — Notes sur les Œstrides. I. 144

IDEM. — Notes sur les Œstrides. II. 259

PALÉONTOLOGIE.

DOLLO, L. — Sur la découverte de Téléosauriens tertiaires au Congo 210

VERS.

DE BEAUCHAMP, P. — Sur quelques parasites provenant du Congo belge. 109

MOLLUSQUES.

DAUTZENBERG, PH., et GERMAIN, L. — Récoltes malacologiques du Dr J. BEQUAERT dans le Congo belge. . . 109

ORTHOPTÈRES.

Pages.

SCHOUTEDEN, H. — *Palophus Leopoldi* n. sp. 265

NÉVROPTÈRES ET PSEUDO-NÉVROPTÈRES.

LESTAGE, J.-A. — Contribution à la connaissance des larves des Éphémères du Congo belge 314

NAVAS, L. — Notes sur quelques Névroptères du Congo belge. II 91

IDEM. — Notes sur quelques Névroptères du Congo belge. III. 172

HÉMIPTÈRES.

MONTANDON, A.-L. — Deux espèces nouvelles d'Hydrocorises. 117

SCHOUTEDEN, H. — Cas de mimétisme chez les Hémiptères africains 251

IDEM. — *Phyllontocheila* nouveaux d'Afrique. 271

IDEM. — Un genre nouveau des Tessaratomiens. 278

IDEM. — Pentatomides nouveaux du Congo 280

IDEM. — Deux Pentatomides nouveaux de l'Afrique orientale anglaise 285

IDEM. — Tingides du Congo belge 288

IDEM. — Pentatomiens nouveaux du Congo belge 298

COLÉOPTÈRES.

CLAVAREAU, H. — Description d'une *Sagra* nouvelle du Congo belge 260

GROUVELLE, A. — Clavicornes du Musée du Congo 129

PESCHET, R. — *Hydaticus Stappersi* nov. spec 221

SCHOUTEDEN, H. — Liste des Buprestides du Congo belge. . 320

DIPTÈRES.

GEDOELST, L. — Notes sur les Œstrides. I 144

IDEM. — Notes sur les Œstrides. II 259

HERVÉ-BAZIN, J. — Contribution à l'étude des Syrphides de Madagascar. (Pl. VI.). 101

ROUBAUD, E., et VILLENEUVE, J. — Contribution à l'étude des espèces du genre *Anacamptomyia* BISCHOF . . . 121

Pages.

VILLENEUVE, J. — Myodaires supérieurs recueillis à Madagascar 191

HYMÉNOPTÈRES.

EMERY, C. — Les *Pheidole* du groupe *megacephala* (Formicidae). 222

REPTILES.

DOLLO, L. — Sur la découverte de Téléosauriens tertiaires au Congo 210

POISSONS.

BOULENGER, G.-A. — Mission STAPPERS au Tanganika-Moero. — Diagnoses de Poissons nouveaux. II. Mormyrides, Kneriides, Characinides, Cyprinides, Silurides . . 162

OISEAUX.

SCHOUTEDEN, H. — Note sur un Pic du Congo 143

MAMMIFÈRES.

DE CALONNE-BEAUFAICT, A. — Note sur les phases de couleur chez *Cobus defassa* et *Bos caffer* de la région de l'Uelé 183

DOLLMAN, GUY. — Notes on Mammals collected by Dr. CHRISTY in the Congo and by Dr. BAYER in Uganda and British East Africa 75

Le fascicule 1 (pp. 1-142) a paru le 25 juillet 1914.

Par suite de diverses circonstances, les fascicules 2 et 3 ont paru par feuilles successives de 16 pages. Les dates de publication de ces feuilles sont les suivantes :

Feuilles 10-12 (pp. 143-190) : 25 avril 1915.
Id. 13-14 (pp. 191-222) : 15 août 1915.
Id. 15-17 (pp. 223-270) : 15 décembre 1915.
Feuille 18 (pp. 271-286) : 15 mars 1916.
Id. 19 (pp. 287-302) : 15 mai 1916.
Id. 20 (pp. 303-318) : 15 octobre 1916.
Feuilles 21-22 (pp. 319-345) : 1er décembre 1916.

ANIMAUX NOUVEAUX DÉCRITS DANS LE TOME IV DE LA *REVUE ZOOLOGIQUE AFRICAINE*

VERS

Porocephalus nematoides BEAUCH. 113

MOLLUSQUES

Achatina Schoutedeni DAUTZ. et GERM. 27
Cleopatra Pirothi var. *elata* DAUTZ. et GERM. 57
Cl. Schoutedeni DAUTZ. et GERM. . . 58
Cl. hirta DAUTZ. et GERM. 59
Cl. Bequaerti DAUTZ. et GERM. . . 59
Ennea Joubini DAUTZ. et GERM. . . 3
Enn. Bequaerti DAUTZ. et GERM. . . 5
Enn. Lamyi DAUTZ. et GERM. . . . 6
Enn. Jeanneli DAUTZ. et GERM. . . 7
Enn. Haullevillei DAUTZ. et GERM. . 9
Enn. Coarti DAUTZ. et GERM. . . . 10
Eupera Bequaerti DAUTZ. et GERM. . 72
Gonyodiscus Ponsonbyi DAUTZ. et GERM. 19
G. Smithi DAUTZ. et GERM. . . . 16
Limicolaria Martensi v. *albina* DAUTZ. et GERM. 33
Melania tuberculata v. *anomala* DAUTZ. et GERM. 64
M. Bavayi DAUTZ. et GERM. . . . 65
Prosopeas elegans DAUTZ. et GERM. . 37
Pseudoglessula Lemairei DAUTZ. et GERM. 35
Streptostele Alluaudi DAUTZ. et GERM. 12
Trochonanina Rodhaini DAUTZ. et GERM. 14
Zingis Bequaerti DAUTZ. 18

ORTHOPTÈRES

Palophus Leopoldi SCHOUT. 205

NÉVROPTÈRES ET PSEUDO-NÉVROPTÈRES

Banyutus Maynéi NAV. 94
Cueta Styczynskii NAV. 176
Encyoposis nigrostigma NAV. . . . 175
Embia femorata NAV. 179
Enveja n. gen. *Bequaerti* NAV. . . 180
Formicates scolius NAV. 93
Gibrella n. gen. *congolana* NAV. . . 98
Griala n. gen. *macilenta* NAV. . . . 95
Gymnoleon cognatus NAV. 98
Nagacta Schoutedeni NAV. 92
Necyla cercata NAV. 178
Neteja n. gen. *sollicita* NAV. . . . 97
Notochrysa temerata NAV. 100
Primerenca n. gen. *Maesi* NAV. . . 181
Suphalacsa recondita NAV. 91

HÉMIPTÈRES

Aphelocheirus Schoutedeni MONT. . 117
Anoplogonius nigricollis var. *pseudaulicus* SCHOUT. 282
Agonoscelis Vanderysti SCHOUT. . . 307
Banya n. gen. *Leplaei* SCHOUT. . 309
Basicryptus pictus SCHOUT. . . . 285
Bathycoelia Christyi SCHOUT. . . 308
Benia n. gen. *Murtulai* SCHOUT. . . 301
B. Murtulai var. *dispar* SCHOUT. 303
Caenomorpha Schioedtei var. *interruptevenosa* SCHOUT. 313
Calidea Hutereauae SCHOUT. . . 281
Canthacader tenuipes var. *infuscata* SCHOUT. 290
Carbula nigricornis SCHOUT. . . 304
C. nigricornis v. *obtusangula* SCHOUT. 305
Caura marginata v. *Vanheckei* SCH. . 300
Cochlochila Bequaerti SCHOUT. . . . 294
Crollius Verschuereni SCHOUT. . . . 298
Cysteochila biseriata SCHOUT. . . . 295
C. Maynéi SCHOUT. 296
Diploxys ituriensis SCHOUT. . . . 305
Elisabetha n. gen. *Courteauxi* SCHOUT. 278
Ennius frater SCHOUT. 311
Eurysaspis Burgeoni SCHOUT. . 311
Geomorpha Lujai SCHOUT. . 306
Halydicoris Bayeri SCHOUT. . . 300
Hymenomaga perplexa SCHOUT. . 299
H. perplexa var. *scutellata* SCHOUT. . 300
Mabusana ituriensis SCHOUT. . 303
Menida Maynéi SCHOUT. . . . 308
Patanocnema Maynéi SCHOUT. . . . 283
Phatnoma Maynéi SCHOUT. 289
Phonoctonus Poultoni SCHOUT. . . 258
Phyllontocheila Alberti SCHOUT. . . 275
Ph. Elisabethae SCHOUT. 274
Ph. Laplumei SCHOUT. 271
Ph. Mayri var. *obscura* SCHOUT. . . 276
Ph. Tellinii SCHOUT. . . . 273
Piesma marginepicta SCHOUT. . . . 289
Platynopus dispar SCHOUT. . 280
Sankisia n. gen. *pulchra* SCHOUT. . 293
Scribonia Lujai SCHOUT. 312
Serenthia Maynéi SCHOUT. . . 291
Sphaerodema Stappersi MONT. . . . 119
Stenozygum Varelai var. *capitata* SCH. 307
Thoria zuwanica SCHOUT. . . . 286

COLÉOPTÈRES

Apistus africanus GROUV. . . . 133
Aprostoma simplex GROUV. 138
Cillaeopsis Maynéi GROUV. 129
Hydaticus Stappersi PESCH. . . 221
Laemophlaeus nebulosus GROUV. . . 138
Machlotes angustatus GROUV. . . . 136
Meligethes curtulus GROUV. 130
M. rufulus GROUV. 131
Sagra congoana CLAV. 269
Silvanus amabilis GROUV. . . . 140
Xuthia granosa GROUV. 135

DIPTÈRES

Bucentes abbreviata VILLEN. . . 199
Chaetosturmia n. gen. *barbata* VILLEN. 194
Chrysogaster ocularia BAZIN. . . . 102
Cobboldia parumspinosa GED. . . . 158
C. Roverei GED. 156
Cyphocera varia F. var. *hova* VILLEN. 191
Deuteroclara n. gen. *regalis* VILLEN. . 208
Eupododexia n. gen. *festiva* VILLEN. . 201
Eup. diaphana VILLEN. 202
Gedoelstia Hässleri GED. 148
Heteropterina bisela VILLEN. . . . 199
Hypoderma gazellae GED. 263
Idiella Sikorae VILLEN. 204
Kirkia Surcouf GED. 144
Lathyrophthalmus abdominalis BAZIN . 106
L. madagascariensis BAZIN . . . 104
Myxactia n. gen. *inclinata* VILLEN. . 197
Œstromyia marmotae GED. 158
Œstrus compositus GED. 260
Œstr. disjunctus GED. 259
Pararoubaudia n. subgen. ROUB. et VILLEN. 124

Phumosia bitincta VILLEN. 206
Pseudogonia madagascariensis VILLEN. 192
Ps. suspecta VILLEN. 192
Roubaudia pruinosa ROUB. et VILLEN. 123
R. rufescens v. *pallida* ROUB. et VILL. 124
R. (*Pararoubaudia* n. subgen.) *bisetosa* ROUB. et VILLEN. 125
Sarcophoromyia Marshalli VILLEN. . 195
Sturmia insularis VILLEN. 193
Synactia n. subgen. VILLEN. . . . 199

HYMÉNOPTÈRES

Pheidole pallidula arenarum var. *orientalis* EM. 227

REPTILES

Congosaurus n. gen. *Bequaerti* DOLLO 212

POISSONS

Barbus brachygramma BOUL. . . . 166
B. brevidorsalis BOUL. 167
B. curtus BOUL. 165
B. lukindae BOUL. 166
B. oxycephalus BOUL. 165
B. pseudognathodon BOUL. 166
B. Stappersi BOUL. 165
B. trachypterus BOUL. 164
Barilius intermedius BOUL. . . . 167
Chiloglanis elisabethianus BOUL. . . 171
Clarias macrurus BOUL. 168
Cl. Stappersi BOUL. 168
Engraulicypris mocruensis BOUL. . . 168
Eutropius nasalis BOUL. 169
Kneria Stappersi BOUL. 163
Leptoglanis brevis BOUL. 169
Marcusenius squalostoma BOUL. . . 163
M. Stappersi BOUL. 163
Mormyrus asinus BOUL. 164
Nannocharax luapulae BOUL. . . . 164
Synodontis polystigma BOUL. . . . 170
S. unicolor BOUL. 170

MAMMIFÈRES

Epimys Schoutedeni DOLLM. . . . 82
Graphiurus Christyi DOLLM. . . . 80
Thamnomys rutilans centralis DOLLM. . 83

ERRATUM

Page 256, ligne 13, il a été imprimé par erreur « pseudepisematic mimicry » au lieu de « aposematic mimicry ».

25 juillet 1914.

VOL. IV. FASC. 1.
Pages 1 à 142.

Revue Zoologique Africaine

Publiée sous la direction
du
Dr H. SCHOUTEDEN
(Bruxelles)

BRUXELLES
HAYEZ, Imprimeur de l'Académie royale
Rue de Louvain, 112
—
1914

SOMMAIRE

Pages.

1. * Dautzenberg, Ph., et Germain, L. (Paris). — Récoltes malacologiques du Dr J. Bequaert dans le Congo belge (Pl. I-IV) 1-74

2. Dollman, Guy (London). — Notes on Mammals collected by Dr. Christy in the Congo and by Dr. Bayer in Uganda and British East Africa . . . 75-90

3. Navas, Long. (Zaragoza). — Notes sur quelques Névroptères du Congo belge. II (Pl. V). 91-100

4. Hervé-Bazin, J. (Angers). — Contribution à l'étude des Syrphides de Madagascar (Pl. VI) 101-108

5. de Beauchamp, P. (Paris). — Sur quelques parasites provenant du Congo belge 109-116

6. Montandon, A.-L. (Bucarest). — Deux nouvelles espèces d'Hydrocorises . . 117-120

7. Roubaud, E., et Villeneuve, J. (Paris). — Contribution à l'étude des espèces du genre *Anacamptomyia* Bischof 121-128

8. Grouvelle, A. (Paris). — Clavicornes du Musée du Congo 129-141

* Ce mémoire a paru séparément à la date du 25 mai 1914.

Avril 1915-Décembre 1916. VOL. IV. FASC. 2-3.
Pages 143 à 345.

Revue Zoologique Africaine

Publiée sous la direction
du
Dr H. SCHOUTEDEN
(Bruxelles)

BRUXELLES
HAYEZ, Imprimeur de l'Académie royale
Rue de Louvain, 112

1915-1916

SOMMAIRE

Pages.

1. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — Note sur un Pic du Congo 143
2. GEDOELST, L. (Bruxelles). — Notes sur les Œstrides. I. 144-161
3. BOULENGER, G.-A. (Londres). — Mission STAPPERS au Tanganika-Moero. Diagnoses de Poissons nouveaux : II. Mormyrides, Kneriides, Characinides, Cyprinides, Silurides 162-171
4. NAVAS, LONG. (Zaragoza). — Notes sur quelques Névroptères du Congo belge. III. (Pl. V.) 172-182
5. † DE CALONNE-BEAUFAICT, A. (Buta-Bruxelles). — Note sur les phases de couleur chez *Cobus defassa* et *Bos caffer* de la région de l'Uelé 183-190
6. VILLENEUVE, J. (Rambouillet). — Myodaires supérieurs recueillis à Madagascar 191-209
7. DOLLO, LOUIS (Bruxelles). — Sur la découverte de Téléosauriens tertiaires au Congo 210-220
8. PESCHET, R. (Paris). — Mission STAPPERS au Tanganyka-Moero. *Hydaticus Stappersi* nov. spec. (Dytiscidae). 221-222
9. EMERY, C. (Bologne). — Les *Pheidole* du groupe *Megacephala* (Formicidae). . 223-250
10. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — Cas de mimétisme chez les Hémiptères africains 251-258
11. GEDOELST, L. (Bruxelles). — Notes sur les Œstrides. II. 259-264
12. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — *Palophus Leopoldi* n. sp. (Phasmidae) . . . 265-268
13. CLAVAREAU, H. (Bruxelles). — Description d'une *Sagra* nouvelle du Congo belge (Chrysomelidae) 269-270
14. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — *Phyllontocheila* nouveaux d'Afrique. . . . 271-277
15. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — Un genre nouveau des Tessaratomiens . . 278-279
16. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — Pentatomides nouveaux du Congo 280-284
17. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — Deux Pentatomides nouveaux de l'Afrique orientale anglaise 285-287
18. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — Tingides du Congo belge 288-297
19. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — Pentatomiens nouveaux du Congo belge . . 298-313
20. LESTAGE, J.-A. (Bruxelles). — Contribution à la connaissance des larves des Éphémères du Congo belge. 314-319
21. SCHOUTEDEN, H. (Tervueren). — Liste des Buprestides connus du Congo belge 320-336
22. Table par ordre alphabétique des noms d'auteurs. 337-338
23. Table analytique des matières 339-341
24. Animaux nouveaux décrits dans le tome IV de la *Revue Zoologique Africaine* . 343-345

La **Revue zoologique africaine** est consacrée à l'étude de la faune éthiopienne, et plus spécialement de la faune de l'Afrique centrale, envisagée sous tous ses aspects. Les questions de systématique, de biologie, de distribution géographique des Animaux, tant Vertébrés qu'Invertébrés, y recevront un développement particulier, et l'étude du plancton des lacs et cours d'eau y sera également abordée. En outre, la *Revue* publiera des notes de zoologie économique, traitant des Animaux utiles et nuisibles, ainsi que des études plus générales sur les Animaux supérieurs, destinées plus spécialement aux agents séjournant en Afrique. Sous une rubrique spéciale il sera rendu compte tout au moins des principaux mémoires relatifs à la faune africaine qui auront été remis dans ce but à la Direction de la *Revue*. Il y sera également donné des notes au jour le jour de nature à intéresser les lecteurs et à les renseigner notamment sur les résultats obtenus par les expéditions scientifiques ou de chasse parcourant l'Afrique.

La **Revue zoologique africaine** est polyglotte. Chaque tome comprendra plusieurs fascicules et formera un volume de 300 à 500 pages, édité avec tous les soins désirables, abondamment illustré et accompagné de planches hors texte.

Le prix de souscription au volume est fixé à 40 francs (32 Mk., 32 sh.), payables anticipativement. Ce chiffre sera porté à 45 francs (36 Mk., 36 sh.) après achèvement dudit volume. Les souscripteurs auront toutefois également la latitude de prendre un abonnement payable par fascicule; le prix des fascicules sera calculé d'après le nombre de pages et de planches les composant, soit fr. 1.25 (1 Mk., 1 sh.) par feuille de 16 pages, 1 franc (0.80 Mk., 8 pence) par planche noire, et fr. 2.50 (2 Mk., 2 sh.) par planche coloriée. Les souscripteurs choisissant ce mode de paiement s'engagent à acquitter le montant de chaque fascicule dès réception de celui-ci.

Les auteurs de travaux insérés dans la *Revue* reçoivent gratuitement 50 tirés à part de leurs travaux.

Toutes communications relatives à la **Revue zoologique africaine** doivent être adressées à

M. le Dr H. SCHOUTEDEN, rue Saint-Michel, 5, à Woluwe (Belgique).

La **Revue zoologique africaine** est consacrée à l'étude de la faune éthiopienne, et plus spécialement de la faune de l'Afrique centrale, envisagée sous tous ses aspects. Les questions de systématique, de biologie, de distribution géographique des Animaux, tant Vertébrés qu'Invertébrés, y recevront un développement particulier, et l'étude du plancton des lacs et cours d'eau y sera également abordée. En outre, la *Revue* publiera des notes de zoologie économique, traitant des Animaux utiles et nuisibles, ainsi que des études plus générales sur les Animaux supérieurs, destinées plus spécialement aux agents séjournant en Afrique. Sous une rubrique spéciale il sera rendu compte tout au moins des principaux mémoires relatifs à la faune africaine qui auront été remis dans ce but à la Direction de la *Revue*. Il y sera également donné des notes au jour le jour de nature à intéresser les lecteurs et à les renseigner notamment sur les résultats obtenus par les expéditions scientifiques ou de chasse parcourant l'Afrique.

La **Revue zoologique africaine** est polyglotte. Chaque tome comprendra plusieurs fascicules et formera un volume de 400 à 500 pages, édité avec tous les soins désirables, abondamment illustré et accompagné de planches hors texte.

Le prix de souscription au volume est fixé à 40 francs (32 Mk., 32 sh.), payables anticipativement. Ce chiffre sera porté à 45 francs (36 Mk., 36 sh.) après achèvement dudit volume. Les souscripteurs auront toutefois également la latitude de prendre un abonnement payable par fascicule; le prix des fascicules sera calculé d'après le nombre de pages et de planches les composant, soit fr. 1.25 (1 Mk., 1 sh.) par feuille de 16 pages, 1 franc (0.80 Mk., 8 pence) par planche noire, et fr. 2.50 (2 Mk., 2 sh.) par planche coloriée. Les souscripteurs choisissant ce mode de paiement s'engagent à acquitter le montant de chaque fascicule dès réception de celui-ci.

Les auteurs de travaux insérés dans la *Revue* reçoivent gratuitement 50 tirés à part de leurs travaux.

Toutes communications relatives à la **Revue zoologique africaine** doivent être adressées à

M. le Dr H. SCHOUTEDEN, rue des Francs, 11, à Bruxelles.

Revue Zool.

Revue Zool.

JUN 8 19

FEB 6 1934

MAY 3

4 10 4

7 87 0

AMNH LIBRARY
100097578